TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11 452 — MARDI 24 NOVEMBRE 1981

LES PRIX LITTÉRAIRES

- **FEMINA :** Catherine HERMARY-VIEILLE
- **MÉDICIS :** François-Olivier ROUSSEAU

LIRE PAGE 18

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Poussée « ultra » en Espagne

A l'occasion du sixième anniversaire de la mort de Franco, l'extrême droite espagnole a fait, le dimanche 22 novembre à Madrid, une démonstration de force impressionnante. D'abord par le nombre des fidèles rassemblés, et aussi parce qu'ils ne se contentent plus de célébrer un mort : ils ont de nouveaux héros, bien vivants ceux-là, les auteurs du putsch avorté du 23 février, embastillés, certes, mais traités par le pouvoir avec une exceptionnelle indulgence.

Les appels à « l'action concrète » lancés dimanche par les tribuns de la place d'Orient ne sont qu'un signe parmi d'autres de l'érosion progressive à laquelle est soumise la démocratie. La tentation du coup d'État n'a pas déserté les casernes, et le gouvernement doit démentir périodiquement des rumeurs de « golpe ». Neuf mois après l'occupation des Cortès par le lieutenant-colonel Tejero et plusieurs dizaines de gardes civils, les officiers qui ont eu une attitude ambiguë ou douteuse ce jour-là sont promus à des postes de commandement ; d'autres s'organisent clandestinement et noyautent l'armée.

La presse ultra continue son travail de sape contre le régime, en faisant le partage entre les « bons soldats », soucieux « d'en finir », et les autres déclarés suspects en raison même de leur loyalisme, tel le général Saenz de Santa-Maria, inspecteur général de la police nationale, qui vient de déclarer que celle-ci « défendrait le régime de libertés » voulu par la majorité des Espagnols.

La personne même du roi n'est plus épargnée. De plus en plus nombreux sont les officiers qui l'accusent d'avoir « trahi » l'armée lors du coup d'Etat avorté de février. Et les militaires, si prompts à condamner des journalistes ou des artistes à de lourdes peines de prison lorsqu'ils « offensent » l'armée, ont estimé qu'un mois d'arrêt suffisait pour un capitaine qui avait traité Juan Carlos de « porc » et d'« inutile ». Décision significative, surtout lorsque l'on connaît le nom de l'insulteur : Juan Milans del Bosch, fils de ce capitaine général de la région de Valence qui devrait s'asseoir bientôt sur le banc des accusés du « 23 février ».

Face à une telle situation, le gouvernement manifeste un immobilisme inquiétant. Les déchirements du parti centriste au pouvoir ne sont pas moins préoccupants. Ils ont conduit le roi lui-même à lancer, la semaine dernière, un avertissement à la classe politique en disant que celle-ci ne pourrait « mériter le respect de tous », si elle sombrait dans l'« inefficacité » et les « luttes intestines ». Désertée à gauche et aussi à droite, l'Union du centre démocratique, que préside depuis samedi M. Leopoldo Calvo Sotelo, chef du gouvernement, affirme vouloir se maintenir au centre de l'échiquier politique.

Mais la faiblesse même de sa formation l'expose à une double tentation : celle d'une alliance avec la droite parlementaire de M. Fraga Iribarne, pour former un bloc conservateur capable de disputer aux socialistes — en flèche selon tous les sondages — le succès aux élections législatives de 1983 ; la seconde serait celle à laquelle pourrait succomber non seulement l'U.C.D., mais le roi lui-même et l'ensemble du système : nommer un militaire à la tête du gouvernement. Le bruit en a circulé récemment pour être démenti aussitôt. Mais les contacts politiques pris dans la capitale il y a un mois par le capitaine général des Canaries, le général Del Yerro, ne sont pas faits pour les démentir.

(Lire nos informations page 4.)

La France participera à la force du Sinaï

L'O.L.P. juge le plan Fahd « inopportun inacceptable et dangereux »

Quatre Etats membres de la Communauté européenne : la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et les Pays-Bas annoncent, ce lundi 23 novembre, leur décision de participer à la « force multinationale » de maintien de la paix dans le Sinaï, après l'évacuation de ce territoire égyptien par Israël en avril prochain. Les dix Etats de la Communauté estiment que cette participation facilitera un « règlement global ».

Commentant cette décision, le porte-parole du Quai d'Orsay a rappelé les principes de la politique française au Proche-Orient, et notamment la « sécurité des Etats de la région, y compris celle du futur Etat palestinien ». L'O.L.P., a-t-il ajouté, est considérée par la France comme une « partie représentative » devant participer à une négociation au Proche-Orient.

A Fès, au cours de la réunion préparatoire du sommet arabe, M. Farouk Kaddoumi, le chef de la diplomatie de l'O.L.P., a créé une vive surprise en se joignant, dimanche, à ses collègues libyen, syrien et irakien, pour demander que le plan Fahd de paix au Proche-Orient ne soit pas inscrit à l'ordre du jour de la conférence. M. Kaddoumi a déclaré que le plan saoudien était tout à la fois « inopportun, inacceptable et dangereux » (voir p. 6 l'article de notre envoyé spécial).

La France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Italie devraient annoncer officiellement ce lundi 23 novembre, leur participation à « la force multinationale » qui gardera à partir d'avril prochain la frontière égypto-israélienne du Sinaï. Une déclaration des Quatre en ce sens est accompagnée d'une déclaration des Dix membres de la communauté européenne indiquant que cette participation facilite un règlement global au Proche-Orient.

Annonçant la décision française, le porte-parole du Quai d'Orsay qualifiant la politique de la France au Proche-Orient de « *claire, réaliste et cohérente* », a rappelé qu'elle repose sur quatre grands principes :

« 1) *La sécurité des États de la région, y compris le futur Etat palestinien, qui doivent pouvoir vivre en paix dans les frontières établies par consensus ;*

» 2) *La justice pour tous les peuples de l arégion, y compris le peuple palestinien, qui doit pouvoir établir dans sa patrie les structures de son choix et déterminer son avenir, lequel tendra naturellement à la formation d'un Etat ;*

» 3) *Le caractère inacceptable de toute action contraire aux règles fondamentales du droit international, et notamment des décisions du conseil de sécurité ;*

» 4) *La nécessité de traiter les problèmes du Proche-Orient par la négociation entre toutes les parties de la région intéressée ; les puissances extérieures devant faciliter et garantir le règlement.* »

» *Toutes les parties qui admettent ces principes doivent pouvoir participer à la négociation* — a ajouté le porte-parole du quai d'Orsay — *y compris le peuple palestinien et par conséquent l'O.L.P. qui nous paraît une partie représentative.*

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 6).

M. Mauroy reprend son « tour de France de l'emploi »

• Le P.C. et la C.G.T. accentuent leurs critiques contre le patronat
• L'aide à l'investissement sera moins restrictive

M. Pierre Mauroy a repris, lundi 23 novembre, son tour de France pour l'emploi en se rendant en Auvergne. Le premier ministre, qui devrait, à cette occasion, développer de nouveau les grands thèmes évoqués lors de ses précédents voyages en province, a insisté, à Clermont-Ferrand, sur l'importance de la formation professionnelle. « Nous devons changer durablement et sensiblement les conditions d'entrée des jeunes dans la vie professionnelle », a notamment déclaré M. Mauroy. (Voir page 8.)

M. Marchais, qui assistait, le 22 novembre, à la fête du journal « la Marseillaise », a, de son côté, vigoureusement dénoncé « les patrons (qui), avec les immenses moyens à leur disposition, se battent opur tenter d'entraver lamarche en avant ».

Le même jour, M. Krasucki, invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a rappelé que la C.G.T. combattait « les positions rétrogrades du patronat », avant d'ajouter : « Nous sommes, en quelque sorte, un contrepoids, tout à la fois de la pression patronale et aussi des hésitations ou des insuffisances possibles du pouvoir. »

Cependant, l'aide de l'Etat à l'investissement pourrait être assouplie. Elle serait accordée aux entreprises qui maintiendraient leurs effectifs, et non plus seulement à celles qui l'augmenteraient.

M. Mauroy reprend son bâton de pèlerin. Ce lundi 23 novembre, il est en Auvergne, et tout porte à croire que les grands thèmes de ses interventions seront les mêmes que ceux qu'il a développés pendant la première partie de son tour de France.

L'emploi reste la priorité du gouvernement. La lutte contre le chômage étant suspendue pour une large part à l'attitude du patronat, nul doute que le premier ministre n'incite une nouvelle fois les chefs d'entreprise à sortir de leur attentisme.

Le durcissement du patronat et la violence des attaques de certains de ses plus importants dirigeants ont à la fois surpris et choqué le pouvoir. C'est la raison pour laquelle M. Mauroy s'est attaché à rappeler point par point les efforts consentis en faveur des entreprises.

PHILIPPE LABARDE.

(Lire la suite page 45.)

POINT

Le combat de la C.G.C.

En critiquant avec vigueur certaines orientations économiques et sociales du gouvernement, ainsi que l'« inertie » du patronat, la Confédération française de l'encadrement-C.G.C. « prend une orientation de combat, et non pas d'attente comme ces derniers mois », *a déclaré son délégué général, M. Paul Marchelli, tandis que son président, M. Jean Menu, a sèchement rappelé que le vote de nombreux cadres, condamnant la politique de l'ancien pouvoir, avait largement contribué à l'élection de M. Mitterrand.*

Or, après six mois de gestion socialiste, la C.G.C. paraît amèrement déçue par l'absence de stratégie industrielle et des mesures telles que le rétablissement du 1 % des cotisations de sécurité sociale, auxquelles viennent s'ajouter les menaces qui pèsent sur le pouvoir d'achat des cadres et leur retraite complémentaire. Déjà, lors de la publication du rapport Auroux, la confédération s'était violemment élevée contre « le pluralisme syndical » *dans l'encadrement, préconisé par le ministre du travail et elle avait assuré que* « l'état de guerre a remplacé l'état de grâce ».

A l'heure où elle est en passe de ne plus détenir le monopole de la représentativité des cadres, il n'est donc pas étonnant que la C.G.C., qui se plaint aussi d'être consultée sans être écoutée par le gouvernement, veuille se placer en flèche dans la défense de cette catégorie socio-professionnelle.

Ce langage de la fermeté sera d'autant mieux perçu par les personnels de l'encadrement que les cartes on été quelque peu redistribuées à l'intérieur de la confédération. Si M. Menu se situe dans la mouvance socialisante, des sensibilités diamétralement opposées refont surface.

(Lire page 48.)

ÉGYPTE : un héritage encombrant

A la demande de la défense, le procès des vingt-quatre personnes accusées d'avoir trempé dans l'assassinat de Sadate, qui s'était ouvert le samedi 21 novembre, au Caire, a été renvoyé au 30 novembre. La lecture de l'acte d'accusation avait été émaillée d'incidents, le chef du commando, le lieutenant El Istambouli, s'étant notamment écrié : « *Je suis l'homme qui a tué le pharaon !* »

Nous commençons, page 7, la publication de deux articles de notre envoyé spécial en Égypte, Eric Rouleau, décrivant les milieux extrémistes religieux, dans lesquels a été préparé l'assassinat du raïs, et exposant la situation du pays au lendemain de sa disparition tragique.

Point de vue

Ordonnances ou loi d'orientation ?

par CLAUDE EVIN (*)

M. Pierre Mauroy a annoncé, le 18 novembre, que le prochain conseil des ministres adopterait un projet de loi autorisant le gouvernement, dans le cadre de l'article 38 de la Constitution, à prendre par ordonnances les mesures nécessaires à l'application des principes de la nouvelle politique sociale. On sait que la durée hebdomadaire du travail, l'allongement de la durée des congés payés, l'âge de la retraite, le règlement du cumul d'une retraite et d'un emploi, sont les principales têtes de chapitre de cette politique.

Les motifs du recours à la procédure de l'article 38 sont évidents : il s'agit d'aller vite et d'aboutir avant la clôture de la session, c'est-à-dire dans à peine plus de quatre semaines, à des décisions de principe attendues de tous les Français.

Or, compte tenu des textes que le Parlement a en chantier — le budget d'abord, la décentralisation, les nationalisations, etc., — compte tenu aussi des textes importants à venir immédiatement sur les droits des travailleurs seule la voie brève de l'habilitation peut permettre d'atteindre l'objectif. La technique de l'ordonnance, c'est, dans la circonstance actuelle, le seul moyen pour le Parlement de gagner la bataille qu'il mène en permanence contre le temps, sous la pression permanente de la volonté de changement exprimée le 10 mai.

(Lire la suite page 8.)

(*) Président de la commission des affaires culturelles familiales et sociales, député P.S. de la Loire-Atlantique.

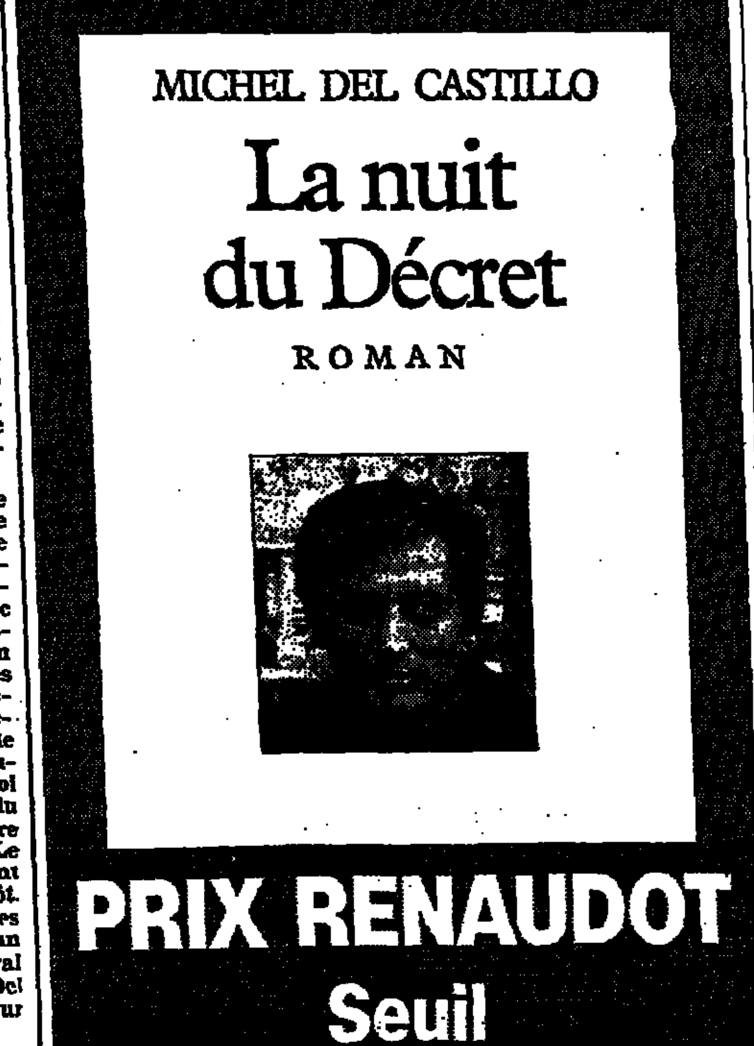

AU JOUR LE JOUR

Lettre ouverte

Monsieur le président de la cour d'assises de Paris, vous avez, au procès de l'affaire de Broglie, comme vous en avez le droit, résumé et commenté cette affaire sans préjuger les inculpés. Vous avez dit tout haut ce qui se dit et s'écrit partout depuis cinq ans.

Vous avez proféré des évidences, clamé des choses exactes. Vous avez défendu l'honneur de la magistrature contre ceux qui, au lieu de l'aider, l'ont bafouée.

Monsieur le président, rassurez-nous, rétractez-vous : dites que rien ne doit changer dans la justice de ce pays. Jurez de ne plus dire la vérité, tout la vérité.

BRUNO FRAPPAT.

« Bousculade exotisme et marginalité »

M. CHIRAC VEUT « METTRE DE L'ORDRE » DANS LE QUARTIER DES HALLES

(Lire page 22.)

Dans l'Ariège

CENT QUINZE PISTOLETS MITRAILLEURS ET QUATRE ARMES LOURDES DÉROBÉS PAR UN COMMANDO MASQUÉ.

(Lire page 48).

LE THÉATRE DU SOLEIL JOUE SHAKESPEARE

L'histoire pas seulement

Le Théâtre du Soleil ouvre les portes de la Cartoucherie, le jeudi 10 décembre, sur la première représentation d'une grande saga shakespearienne. De deux mois en deux mois vont se succéder, et être données en alternance, quatre épopées historiques : Richard II, *les deux parties de* Henri IV, Henri V, *plus deux comédies :* la Nuit des rois *et* Peines d'amour perdues *avec une distribution entièrement féminine. Ariane Mnouchkine s'est entretenue à ce propos avec Colette Godard.*

« Un immense projet qui est pour nous une immense leçon, *dit Ariane Mnouchkine*. Le théâtre de Shakespeare offre un matériau de jeu inouï. Cet homme raconte tout. C'est une banalité, mais on est bien obligés de se demander — en vain — ce qu'il a ignoré, ce qu'il n'a pas perçu.

D'abord, dans la tétralogie, je voyais la simple histoire de « la mort des rois », le monde viril de la guerre. L'idée est juste mais réductrice. Il y a la guerre, la lutte pour le pouvoir, et pas seulement. Si nous ne montions pas les comédies, elle pourrait nous suffire. En travaillant sur l'ensemble, on va plus loin. On a l'impression que tous les vertiges de passion, de peur, Shakespeare les a vécus. Quand il ne les a pas vécus, il a su les imaginer, il a réussi à les placer dans une structure sociale précise, dans un pays concret, son île d'Angleterre.

(Lire la suite page 17.)

Le Monde

idées

GUERRE ET PAIX

La proposition Reagan sur l' « option zéro » en matière d' « armes de théâtre », la visite à Bonn de M. Brejnev, attirent l'attention sur le problème plus que jamais actuel, hélas ! de la guerre et de la paix.
Christian Schmidt montre que les rapports entre la course aux armements et les risques de conflit ne sont pas aussi étroits qu'on l'admet généralement.
Jacques Mallet suggère, face à la pression soviétique, un plus net engagement de la France, tandis que Maurice Girodias voudrait pouvoir attendre d'un socialisme régénéré la fin du gaspillage colossal qu'impliquent non seulement la guerre mais la préparation à la guerre.

Course aux armements et risques de conflit

par CHRISTIAN SCHMIDT (*)

MULTIPLICATION des manifestations de terrorisme international, déclaration du président Reagan sur la possibilité d'une guerre nucléaire limitée en Europe, progression spectaculaire d'un courant pacifiste, voire neutraliste, en Europe occidentale, autant de symptômes d'une période incertaine où le destin hésite entre ce que Clausewitz appelait *les « états de repos »* et *les « états de tension »* (1).

Pour dégager les liens complexes qui unissent ces divers phénomènes et éclairer les décisions des dirigeants en la matière, la polémologie, dont les pionniers furent L. Richardson en Grande-Bretagne, Q. Wright aux Etats-Unis et G. Bouthoul en France, offre quelques perspectives d'analyses intéressantes dont on présentera ici trois illustrations.

La première concerne l'évolution dans la typologie des conflits. On sait aujourd'hui qu'une conséquence indirecte du développement des armes nucléaires fut la prolifération des conflits périphériques intra-étatiques (80 % du total des conflits internationaux en cours) au détriment des conflits interétatiques conventionnels. Ce phénomène s'est accompagné d'une difficulté accrue de distinguer les uns des autres en raison de la fréquence accélérée des interventions étrangères dans plus de 50 % des conflits intra-étatiques (2). On peut légitimement penser que les transformations quantitatives et qualitatives en cours dans les arsenaux nucléaires ne seront pas sans incidence sur l'évolution des prochains conflits non nucléaires dans le monde. Mais le fait majeur dans ce domaine est l'émergence d'un armement nucléaire *dans un certain* nombre de pays situés dans des zones géopolitiques de forte tension (Israël, Egypte, Irak, Inde, Pakistan, Afrique du Sud...). Si, comme certains le pensent, la nucléarisation de ces sites devait logiquement s'accompagner d'une réduction du risque d'une attaque par surprise dans ces régions, on ne peut pour autant étendre directement à ces pays les leçons tirées de l'armement nucléaire des pays industriels, en raison des différences dans la nature du matériel et dans les doctrines stratégiques d'emploi. Le vrai problème serait peut-être moins en définitive de déterminer l'incidence directe de l'apparition de ces armes dans les guerres interétatiques ouvertes, ou latentes, que de prévoir leurs implications indirectes sur les formes et sur l'intensité des conflits intra-étatiques futurs (implosions révolutionnaires, terrorisme, etc.), avec leurs conséquences inattendues pour nos pays.

Cette analyse conduit à un examen plus fouillé de la course aux armements. Il n'existe pas, en effet, une seule dynamique de ce phénomène, mais plusieurs. Telle est la conclusion principale d'une étude économétrique sur l'évolution des dépenses militaires de couples de pays rivaux. Cette recherche se propose de tester le célèbre modèle Richardson sur la course aux armements, à partir de données relatives à vingt-six pays sur une période de plus d'un quart de siècle (3). Trois catégories de relations ont ainsi pu être mises en évidence : l'indépendance réciproque, l'interdépendance mutuelle, symétrique et instantanée, et l'interdépendance asymétrique, décalées dans le temps, avec un *« leader »* et un *« suiveur »*. Dans la première catégorie, on trouve par exemple le couple U.R.S.S.-États-Unis, ainsi que l'Inde et le Pakistan; dans la seconde les pays de l'OTAN et ceux du pacte de Varsovie, ainsi que les couples Grèce-Turquie et Israël-pays arabes; dans la troisième les couples Iran-Irak et Brésil-Pérou.

L'intérêt de ces résultats bruts réside dans le caractère contre-intuitif, voire paradoxal, de certains d'entre eux. Ainsi, contrairement à une idée reçue, les budgets de défense américain et soviétique semblent largement indépendants, tandis que les dépenses militaires des deux camps paraissent par contre étroitement en corrélation. Ce paradoxe s'éclaire lorsqu'on rappelle que l'armement conventionnel représente la composante principale des dépenses des deux blocs, alors que la dynamique des budgets des Deux Grands est dominée par le nucléaire. Or la production d'armes nucléaires exige une programmation longue et nécessairement rigide. De même, l'indépendance dans l'évolution respective des dépenses de défense de l'Inde et du Pakistan peut surprendre. Elle s'explique cependant dans la mesure où l'Inde apparaît plus sensible aux variations des efforts militaires de la Chine. La réintroduction de la Chine dans le raisonnement permet alors de rétablir une liaison indirecte entre ces deux pays. On observera, enfin, la situation exemplaire des cas Iran-Irak et Brésil-Pérou. A l'inverse de ce que dicterait le sens commun, le leader n'est pas le plus grand mais le plus petit des deux pays (Irak, Pérou), auquel s'efforcent de s'ajuster les dépenses du plus grand (Iran, Brésil).

Des modèles différents

Le fait que chacune de ces trois configurations dans la course aux armements ait conduit dans le passé à des conflits armés (Inde-Pakistan, Israël-pays arabes, Iran-Irak) prouve qu'il n'est pas possible d'interpréter directement ces différentes dynamiques en termes de guerre ou même seulement de risque de guerre. Cette observation introduit la troisième contribution de la polémologie contemporaine : *les courses aux armements et les guerres sont des phénomènes distincts dont les relations ne peuvent être établies que si elles sont d'abord représentées par des modèles différents*. Les unités des unes sont économiques et leur définition pose de redoutables problèmes de comparaisons monétaires. Celles des autres sont stratégiques et dépendent des hypothèses d'emploi retenues. La durée des unes s'apprécie en temps continu, de moyenne ou longue période, découpée en tranches correspondant aux programmes d'armement. Celle des autres peut être beaucoup plus courte lorsqu'il s'agit d'une guerre nucléaire, à telle enseigne que la comptabilité des missiles détruits n'a pas à prendre en compte ceux qui pourraient être en construction pendant l'échange nucléaire (4).

Il n'en demeure pas moins que l'une des clefs de la situation internationale se trouve dans les modes d'articulation entre ces deux phénomènes. Considérons, par exemple, le risque d'une guerre nucléaire sur le théâtre européen en nous basant sur les armes nucléaires accumulées par les deux camps. L'argumentation des Américains et celle des pacifistes européens correspondent précisément aux deux manières inverses de concevoir cette articulation dynamique. Les Américains et la majorité des gouvernements européens prennent pour point de départ la situation actuelle des forces nucléaires en présence, résultant de la course aux armements passée. L'asymétrie entre les SS-20 déjà déployés en Europe et les Pershing-2 et les Cruise Missiles, qui ne seront déployés qu'à partir de 1983, est à l'évidence génératrice du risque objectif d'une attaque nucléaire soviétique pendant la durée de l'ouverture de cette fenêtre de vulnérabilité. Certains pacifistes, au contraire, analysent la situation stratégique actuelle dans la perspective de la course aux armements future et émettent l'hypothèse que, à plus ou moins longue échéance, les Soviétiques seront amenés à réviser à la baisse leur programmation nucléaire si les Américains venaient à renoncer à l'implantation de nouvelles fusées en Europe.

Rationalité minimale

Du point de vue du risque nucléaire en Europe, ces deux arguments ne sont pas logiquement équivalents. Le premier le prend en compte de manière directe, tandis que le second ne le considère que d'une manière indirecte. Pour que le raisonnement des pacifistes puisse être convaincant, il faudrait qu'ils soient en mesure de prouver — ce qui est loin d'être évident — que toute réduction des armes nucléaires, même bilatérale, s'accompagne nécessairement d'une diminution du risque d'un conflit nucléaire. De plus, il est parfaitement légitime de distinguer, dans la ligne du premier raisonnement, le nucléaire du conventionnel, et de l'isoler dans l'argumentation, puisqu'il s'agit d'évaluer les risques d'une guerre nucléaire. Tel n'est plus le cas lorsqu'on raisonne sur la programmation des dépenses nucléaires, comme le font les pacifistes. L'arme nucléaire, en effet, a pour objet de défendre un pays non pas seulement contre les seules attaques nucléaires mais également contre d'éventuelles agressions conventionnelles. C'est pourquoi le report de la décision américaine sur les euromissiles ne pourrait suffire, à lui seul, à enclencher un processus de désarmement.

Il reste que, pour de tout autres raisons, les risques d'une guerre nucléaire ne sont, heureusement, sans doute pas aussi élevés que peuvent le laisser craindre les arguments avancés par les uns et par les autres. S'agissant d'un conflit direct entre les deux superpuissances, une hypothèse de rationalité minimale semble pouvoir être avancée, qui consisterait en une adéquation du comportement des acteurs aux doctrines stratégiques. Or, dans cette perspective, une guerre nucléaire en Europe apparaît *littéralement* impensable, dans la mesure où les caractéristiques particulières du tissu géographique du théâtre européen vident de son contenu la distinction entre l'*antiforces* et l'*anticités*, sur laquelle repose tout l'édifice de la pensée stratégique nucléaire, au moins nord-américaine.

Certes, une guerre « impensable » ne signifie pas une guerre « impossible », et l'intelligibilité peut apparaître à certains comme une bien fragile garantie. De toute façon, l'hypothétique question de la guerre nucléaire en Europe ne devrait pas masquer les graves problèmes polémologiques posés par la prolifération nucléaire dans le monde, qui risque de ne pas épargner l'Europe.

(*) Directeur par intérim de l'Institut français de polémologie.

(1) C. Von Clausewitz : *De la guerre*, chapitre XVIII.

(2) G. Bouthoul, R. Carrère, J.-L. Annequin : « Guerres et civilisations », *Cahier des fondations pour les études de défense nationale*, Paris, 1980.

(3) S.J. Majeski, D.L. Jones : « Arms Race Modelling », *Journal of Conflict Resolution*, juin 1981.

(4) Travaux en cours de l'Institut français de polémologie.

Cessons de « regarder »

par JACQUES MALLET (*)

LE Kremlin accentue sa pression sur l'Allemagne. Il sait qu'elle est un pays vulnérable parce que divisé, exposé « en première ligne ». Mais aussi une position capitale sur l'échiquier européen. Si, utilisant le nationalisme allemand, il faisait miroiter l'espoir de la réunification en échange de la neutralisation — comme l'avait fait Staline dans sa « note » du 10 mars 1952, — ne pourrait-il détacher la R.F.A. des États-Unis et la dissocier de ses partenaires occidentaux ? L'alliance atlantique et la Communauté européenne seraient alors démantelées. L'Europe tout entière tomberait sous la domination soviétique.

Il ne faut pas s'attendre aujourd'hui à une initiative spectaculaire de ce genre. L'objectif de Moscou est plus limité, pour l'instant. Il s'agit de remettre en cause la mise en œuvre des décisions sur la modernisation des forces de l'OTAN. Pour l'atteindre, il lui suffit d'exploiter la situation créée outre-Rhin par la puissance du mouvement pacifiste et neutraliste. Et de laisser prévoir des concessions soviétiques dans les négociations sur les armes eurostratégiques, qui vont s'ouvrir à Genève le 30 novembre.

En usant tour à tour de la carotte et du bâton, comme il l'a fait dans son interview au *Spiegel*, Brejnev espère sans doute ébranler la fermeté du gouvernement de Bonn. Et, en donnant quelque consistance, au moins apparente, au deuxième volet — diplomatique — des décisions de décembre 1979, vider le premier — militaire — de sa substance.

Que les agents et l'argent de Berlin-Est aient joué un rôle important, sinon décisif, dans l'organisation et le financement de l'impressionnante manifestation pacifiste de Bonn, cela ne fait guère de doute. Mais on aurait tort d'attribuer ce mouvement, qui remue dans ses profondeurs l'opinion, et en particulier la jeunesse allemande, à la seule « main de Moscou ». Il s'appuie sur la crainte irraisonnée d'une guerre nucléaire dévastatrice, crainte qu'aggravent les contradictions, et les maladresses, de la politique américaine, ainsi que les insuffisances de la politique européenne. S'y ajoute le désir, largement partagé, de maintenir et de développer les relations interallemandes. Nombreux sont actuellement, chez nos voisins, ceux qui mettent par-dessus tout la recherche de la paix sur notre continent. La paix à n'importe quel prix, fût-ce au prix de la liberté ?

Ce sentiment reste jusqu'à présent minoritaire. Mais la tentation existe et se renforce. L'U.R.S.S., qui se heurte à de graves difficultés dans son économie et dans son empire, fonde son expansionnisme sur la puissance militaire et sur la propagande. N'ayant pas chez elle d'opinion publique, elle sait fort bien manipuler les nôtres. Elle exploite méthodiquement le pacifisme idéaliste des Églises, et surtout, le pacifisme aveugle de la peur que résume ce slogan : *« Plutôt rouges que morts ! »*

La situation doit donc être prise au sérieux. Il serait dangereux de donner à nos amis allemands le sentiment qu'ils sont seuls et incompris. Nous devons les épauler dans leur résistance aux pressions et aux séductions soviétiques. Comment ?

Cela dépend d'abord des Etats-Unis. Ceux-ci doivent faire en sorte qu'aucun doute ne puisse exister sur la garantie de sécurité qu'ils apportent à leurs alliés, dans le cadre d'une stratégie défensive fondée sur la dissuasion. Ils doivent d'autre part se montrer ouverts à une négociation sur les armes eurostratégiques, menée avec la volonté d'aboutir. Les récentes propositions du président Reagan sur l' « option zéro » — renoncement aux euromissiles en contrepartie du démantèlement des SS-20 — paraissent aller dans ce sens. Il serait également souhaitable que les Etats-Unis et les grandes puissances occidentales montrent qu'ils prennent en compte les légitimes aspirations du patriotisme allemand et qu'ils manifestent leur volonté de faciliter le rapprochement entre les deux Allemagnes — en réclamant d'abord, conformément aux principes d'Helsinki, un plus large « espace de liberté » pour les sujets de la D.D.R.

Cela dépend ensuite de la France et des autres partenaires européens de la R.F.A. Le moment paraît venu de donner un nouvel élan à l'union politique de l'Europe, en l'élargissant aux problèmes de la sécurité, de proclamer, par acte solennel, notre « communauté de destin » avec l'Allemagne. Ainsi l'Europe redeviendrait-elle un espoir pour le peuple allemand.

Enfin, ne serait-il pas nécessaire que notre pays précise ses engagements relatifs à l'intervention de ses forces, en cas de conflit, sur le territoire de la R.F.A., aux côtés de ses alliés ? Le plus simple ne serait-il pas de réaffirmer l'engagement d'assistance automatique, avec la totalité de nos moyens, qui a été souscrit dans le traité de l'U.E.O. ? Le président de la République a eu raison d'apporter son appui au chancelier Schmidt dans le débat sur les euromissiles. Mais il ne suffit pas d'encourager les Allemands de la voix et du geste, en leur donnant — suprême ironie ! — des leçons d'atlantisme. « La France, qui s'est fondée en sanctuaire, regarde », disait le général Buis. Elle ne peut plus se contenter de « regarder ».

L'évolution de l'Allemagne, qui décidera du destin de l'Europe, et par conséquent du nôtre, dépend pour une large part de notre attitude à son égard.

(*) Secrétaire national du C.D.S., chargé des affaires étrangères.

Choisir la vie

par MAURICE GIRODIAS (*)

POURQUOI la guerre ? C'est la question fondamentale, aujourd'hui plus que jamais. Elle divise déjà la remontée du socialisme européen en deux écoles. Ceux qui l'acceptent, et ceux qui veulent l'éliminer, les réalistes et les idéalistes, vont bientôt découvrir qu'ils ne peuvent vivre ensemble dans le même parti ; M. Helmut Schmidt est en train d'en faire l'expérience en Allemagne.

Oui ou non à la guerre ? C'est un choix absolu. Jamais, depuis Hitler, le choix de toute une civilisation n'a été aussi net. Et cela ne peut être un choix politique imposé par la discipline de parti : seulement un choix individuel, fait et pensé par chacun. Quel sens a cette vie tronquée, morcelée, anesthésiée, décervelée, aliénée dans laquelle nous végétons, comme les poilus dans leur tranchée, dans l'attente d'un ordre venu d' « en haut » ? Guerre universelle, guerre larvée, guerre des classes et des sexes, guerre économique ou religieuse ; tout se pense et se décide à partir d'une stratégie de défense ou de conquête. Nous sommes les soldats de l'Etat, éternellement contraints à nous battre contre nous-mêmes, faisant de nous-mêmes notre pire ennemi : puisque, finalement, l'Etat c'est nous ! L'Etat, ce n'est que la projection inversée de notre insécurité, de notre paresse de vivre, de notre terreur de la pensée autonome, et de la responsabilité réelle.

La structure même de l'Etat moderne est fondée sur une préparation perpétuelle à la guerre. La paix n'est jamais conçue autrement que sous la forme d'une lourde taxe qu'on paie chaque jour à la guerre : budgets d'armement, service militaire, ONU, inflation, etc. La levée de l'impôt, le commandement centralisé, les états-majors politiques et syndicaux, le contrôle des médias, la politique des blocs et la diplomatie de la terreur, les génocides coloniaux (souvent beaucoup plus subtils qu'on ne le voit). Et l'enrégimentement de chaque génération nouvelle dans les casernes de l'éducation nationale. Et tous les uniformes de la pensée, le racisme patriotique, les grandes parades de la culture d'État, sans omettre les prix de beauté littéraire pour distraire la troupe. Voici la nation, voilà la patrie à qui nous devons notre vie jusqu'à la dernière goutte de sang, réel ou fiscal !

Un gaspillage colossal

Le mythe de la guerre perpétuelle, inévitable, incurable, conditionne donc chaque moment et chaque aspect de notre existence, jusque dans les plus infimes détails : ayant vécu pendant des centaines de siècles sous les drapeaux, quel usage avons-nous encore de la liberté ? L'idée même que nous pourrions vivre sans commandement suprême, sans ces beaux dictateurs, ministres ou chefs d'État, cela ne nous effleure même pas : car qui, sinon eux, saurait nous défendre contre l'Ennemi ? Or tout cela se passe après trente-cinq ans de guerre froide, ce gaspillage colossal, cette destruction inouïe de moyens matériels et de valeurs humaines. Cela n'a-t-il pas suffi à nous montrer la pauvre qualité du mensonge politique ? Mais non ! Nous continuerons d'aller aux urnes, de nous donner à un autre maréchal, à un autre général, à un autre père inconnu pour remplacer le père trop connu qui vient, une fois de plus, de se déshonorer. Nous avons beau nous dire que le présidentialisme est une invention américaine, l'idée d'un peuple trop jeune et qui n'a pas connu de père : mais est-ce là une raison valable pour nous, Français, pour nous, Européens — qui avons connu une pléthore de rois à la gloire sanguinaire — est-ce là une raison de retomber en enfance ?

Il y a deux cents ans, nous décidions de devenir enfin adultes. Politiquement et philosophiquement adultes. Effort vite déçu : le lendemain, c'était Napoléon. Et puis l'État-nation, forteresse humaine dressée contre toutes les autres. Et puis la gauche révolutionnaire s'est perdue dans les steppes du stalinisme. Coups d'État, guerres, dictatures, de Gaulle, Giscard. Demain Chirac. La patrie en danger fait un tel tintamarre qu'on ne s'entend plus, on ne sent plus. On ne sait plus à quels ordres obéir. On se raccroche aux impôts : tant qu'on doit les payer, c'est que la vie continue. M. Mitterrand vend des milliards de francs d'armements aux rois arabes pour résorber le chômage en France. On équipe un septième sous-marin nucléaire pour affirmer la présence française. Tout, n'importe quoi, pourvu que l'illusion continue.

Pour Gaston Bouthoul, inventeur de la polémologie, la cause centrale des guerres est une lutte sourde et continue entre les générations, les vieux envoyant les jeunes se faire tuer au front afin de se débarrasser de rivaux sexuels gênants. Mais, si cette vérité demeure vraie aujourd'hui, il faut ajouter que ce n'est plus que sous sa forme symbolique, car nos États fatigués ne peuvent plus faire la guerre, et leurs peuples encore moins. Les Français voudraient oublier leur défaite éclair en 1940, mais, depuis lors, l'incapacité militaire des vieux pays a été confirmée en Indochine, en Corée, en Algérie, et aujourd'hui en Afghanistan. Les grandes puissances ne se battent plus que par mercenaires interposés. Il n'y a plus de guerres qu'à la télévision, génocides réciproques qui se déroulent ailleurs, chez les sous-développés. Le rôle de ces ventes d'armes est donc de permettre à l'abcès de crever loin de chez soi, et d'exporter la violence vers les peuples qui sont encore capables de s'entre-tuer, et dont la virilité nous gêne.

Ne pouvons-nous vraiment attendre mieux d'un socialisme régénéré ? Nous gaspillons aujourd'hui, au bas mot, les neuf dixièmes de notre travail, de notre temps, de notre capacité de bonheur, et de notre pouvoir de création, aux seules fins de maintenir en vie une conception périmée de l'État qui ne profite (très brièvement) qu'aux candidats élus et à leurs familles politiques. N'est-il pas grand temps d'inventer autre chose ? Est-ce si difficile à concevoir, pour nous qui nous disons intelligents, ce merveilleux, ce génial monde de la paix ?

Supprimons la guerre : aussitôt l'État national s'écroule. Ou bien il se change en arbitre, en dispatcher entre les nouvelles communautés, les nouvelles écorégions qu'on voit pousser partout à vue d'œil, dans l'Hexagone et ailleurs. Mettre fin à la guerre n'est pas un abandon, une défaite, c'est l'œuvre majeur, le grand œuvre final d'une civilisation qui peut, aujourd'hui ou demain, décider de vivre ou de mourir. Il est toujours plus facile de choisir la mort, c'est l'éternelle solution de paresse et de facilité. Mais choisir la vie est un pari ambitieux, et donc plus intéressant.

(*) Ecrivain, ancien éditeur.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. BREJNEV A BONN

Le chancelier Schmidt veut encourager la reprise du dialogue soviéto-américain

Alors que M. Brejnev, escorté de M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères ; de deux conseillers personnels, MM. Alexandrov et Blatov, ainsi que de son porte-parole, M. Zamiatine, arrivait, dimanche 22 novembre en fin d'après-midi, à Bonn, l'agence soviétique Novosti affirmait que l'U.R.S.S. était prête à s'entendre sur « des réductions très considérables de part et d'autre », dans le domaine des armements nucléaires en Europe, si l'OTAN renonce à installer de nouveaux missiles. « Il faut espérer, indique l'agence, que les positions exposées par M. Reagan ne sont pas le dernier mot, car elles ne laissent aucune place à la recherche de solutions mutuellement acceptables. »

M. Ceausescu, chef de l'Etat roumain, a exprimé un point de vue différent de celui des autres responsables de l'Est, qui, à la suite des Soviétiques, ont rejeté comme « pure propagande » le projet de M. Reagan. Cette proposition, a-t-il confié à la télévision néerlandaise, dans un entretien reproduit par l'agence roumaine Agerpress, « doit être prise en considération et analysée, de même que la proposition du président Brejnev et celle des pays européens ». « La Roumanie, a-t-il conclu, se prononce pour que l'on renonce, de part et d'autre, à toutes les fusées, pour le retrait et la destruction complète des missiles existants. »

A Washington, où M. Reagan a eu un entretien téléphonique avec M. Schmidt, à quelques heures de l'arrivée de M. Brejnev, M. Haig, secrétaire d'Etat, a laissé entendre, à la chaîne de télévision A.B.C., que le rejet soviétique de l'« option zéro » n'est peut-être pas la position définitive de Moscou. Il a réaffirmé que l'U.R.S.S. dispose de quelque trois mille huit cents systèmes d'armes intermédiaires (avions et missiles) contre seulement « un peu plus de cinq cents avions américains dans cette catégorie ».

De notre correspondant

Bonn. — En descendant de son avion à l'aéroport de Bonn-Cologne, le chef du Kremlin a été assisté et soutenu par son médecin personnel. Sa démarche était certes un peu lente et mal assurée. Son œil vif, sa mine joyeuse, n'en donnaient pas moins l'impression d'un homme qui reste en possession de ses moyens.

Au bas de l'échelle, M. Brejnev a été accueilli par le chancelier Schmidt et le ministre des affaires étrangères, M. Genscher. Après de brèves salutations, le chancelier est monté avec le chef du Kremlin dans la voiture blindée qui devait les conduire à une quarantaine de kilomètres de Bonn, au château de Gymnich, où M. Brejnev va résider jusqu'à mercredi matin. Seuls un médecin et une interprète accompagnaient les deux dirigeants. Le trajet a fourni ainsi au chancelier et à son visiteur l'occasion d'un premier échange de vues. Celui-ci a été poursuivi pendant quelque temps à Gymnich. Après quoi, M. Schmidt a confié qu'il a pu, dès maintenant, aborder avec son interlocuteur quelques « *thèmes essentiels* ».

La visite officielle de M. Brejnev n'a, en fait, commencé que lundi en fin de matinée, lorsque les honneurs militaires lui ont été rendus dans la cour de la chancellerie. En même temps, les délégations allemande et soviétique ont tenu un première réunion.

Du point de vue protocolaire, la venue de M. Brejnev est considérée comme une « visite de travail ». En fait, le programme a tenu compte de ce que le chef du Kremlin est contraint de ménager ses ressources physiques. C'est donc seulement en fin d'après-midi que le chancelier Schmidt devait se rendre à Gymnich pour le seul tête-à-tête actuellement inscrit au programme. Après quoi, le chancelier doit offrir un dîner qui, s'il est qualifié de « gala », sera limité à moins d'une heure afin de ne pas trop éprouver les forces de l'invité. Le sentiment général, il est vrai, est que, en dépit du programme actuellement établi, les deux hommes trouveront sans doute d'ici à mercredi une nouvelle occasion de se rencontrer.

Les Soviétiques avaient souhaité tout d'abord que M. Brejnev puisse loger à l'ancienne chancellerie, toute proche du nouveau quartier général de M. Schmidt. Cette solution aurait évité au leader de l'U.R.S.S. des allées et venues astreignantes entre Gymnich et Bonn. Les autorités de la R.F.A. ont toutefois rejeté cette requête. Elles ont apparemment redouté que les spécialistes des transmissions qui accompagnent M. Brejnev et qui ont installé à Gymnich plusieurs tonnes de matériel électronique, puissent se trouver un peu trop près des centres de décision de la République fédérale.

Nombreuses manifestations

La visite de M. Brejnev a été précédée par de nombreuses manifestations à Bonn comme dans d'autres villes allemandes. La plus importante, qui s'est déroulée dimanche dans la capitale, a été mise sur pied par l'organisation de jeunesse du parti chrétien démocrate. A son appel, près de quarante mille personnes ont défilé dans les vieilles ruelles de Bonn pour exprimer leur attachement à la paix et aux droits de l'homme. Des politiciens chrétiens démocrates se trouvaient à la tête de la manifestation : le secrétaire général du parti, M. Heiner Geissler, le président des jeunes de la C.D.U., M. Matthias Wissmann, le leader de la C.D.U. de Westphalie, M. Kurt Biedenkopf, ainsi qu'un sénateur de Berlin-Ouest, M. Norbert Blüm. Il est remarquable cependant que les chefs officiels de la démocratie chrétienne, qu'il s'agisse de M. Kohl ou de M. Strauss, se sont tenus à l'écart. Ils ne tenaient pas à troubler l'atmosphère, alors qu'ils doivent eux-mêmes rencontrer M. Brejnev mardi matin.

Les organisateurs de la manifestation avaient pris soin de dire qu'ils ne s'en prenaient pas à la personne de M. Brejnev. Selon eux, il était encore moins question de « venger l'affront » fait au général Haig qui, il y a quelques semaines, a été l'objet de manifestations hostiles de la gauche à Berlin. Le mot d'ordre officiel était donc de défendre la paix et les droits de l'homme dans toutes les parties du monde.

En fait, les inscriptions sur les placards des manifestants dénonçaient la politique de l'U.R.S.S., l'oppression de l'Europe orientale, le réarmement soviétique, l'invasion de l'Afghanistan et s'en prenaient aussi à M. Brejnev lui-même. Les orateurs sur la place du vieil hôtel de ville de Bonn ont aussi rendu un hommage chaleureux au savant soviétique Sakharov, qui vient d'entamer une grève de la faim pour protester contre les mesures policières dont sa famille est l'objet.

Une autre manifestation moins importante avait été organisée par les « verts » afin de réclamer le désarmement nucléaire à l'est comme à l'ouest. De leur côté, les communistes avaient appelé, sans beaucoup de succès, la population de Bonn à protester contre le réarmement de la République fédérale et la politique militaire des Etats-Unis. Enfin, à Bade-Godesberg — le secteur diplomatique de Bonn — quelque 5 000 Afghans se sont retrouvés afin de protester contre l'occupation de leur pays. A ce sujet, l'attitude du ministre de l'intérieur de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie a donné lieu à de vives protestations. Ce ministre social démocrate a en effet décidé samedi d'assigner à résidence un certain nombre de citoyens afghans pendant toute la durée du séjour de M. Brejnev dans la République fédérale.

Durant le cours du week-end, le chancelier Schmidt comme M. Genscher ont souligné dans diverses déclarations que l'objectif essentiel des conversations avec M. Brejnev est de favoriser les prochaines négociations de Genève sur le désarmement nucléaire. De façon générale, personne n'ignore désormais que M. Schmidt voudrait favoriser une rencontre entre le chef du Kremlin et le chef de la Maison Blanche. L'un des buts qu'il poursuit ces jours-ci est donc de convaincre M. Brejnev qu'il importe de renouer à tous les niveaux le dialogue américano-soviétique.

JEAN WETZ.

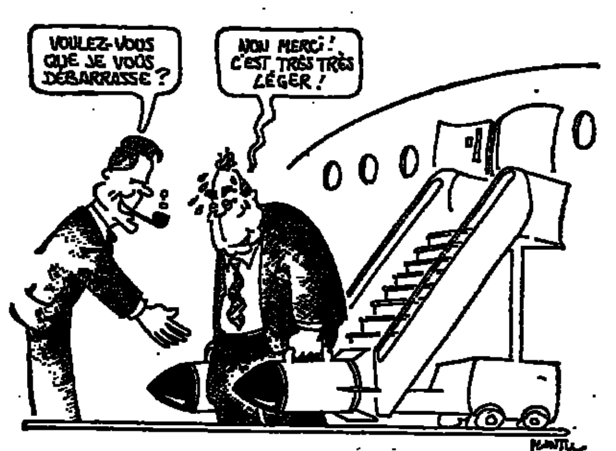

(Dessin de PLANTU.)

M. Cheysson va se faire l'avocat de la Yougoslavie au sein de la C.E.E.

De notre envoyé spécial

Belgrade. — Les autorités yougoslaves ne cachaient pas leur satisfaction à l'issue des entretiens qu'elles ont eus avec M. Cheysson. Elles en attendent un relance de la coopération, non seulement politique, mais aussi économique et commerciale. C'est ce qu'a déclaré M. Vrhovec, le ministre des affaires étrangères, au cours d'une conférence de presse tenue en commun avec M. Cheysson, samedi 21 novembre, en fin de matinée. Réaffirmant que la Yougoslavie avait été « *impressionnée par la victoire de la gauche* » en France, M. Vrhovec a souhaité un renforcement des liens entre les deux pays. Il s'est en revanche montré beaucoup plus prudent que M. Cheysson pour juger les récentes propositions de M. Reagan concernant le bannissement des euromissiles et a éludé les questions relatives à la position de la Yougoslavie face au plan Fahd. Avant de se prononcer, on préfère manifestement à Belgrade attendre une prise de position officielle de l'O.L.P.

De son côté, M. Cheysson a mis en relief les « *convergences totales* » qui existent, selon lui, entre Paris et Belgrade. « *Nous n'avons pas toujours les mêmes politiques,* a-t-il dit, *mais nous avons souvent les mêmes motivations, les mêmes objectifs.* » Tel est le cas en particulier, selon M. Cheysson, à propos des relatoiss Nord-Sud. Le ministre français a également réaffirmé à cette occasion le soutien de la France à « *tous ceux qui veulent être non-alignés* » et s'est félicité de l'existence d'une Yougoslavie « *stable et indépendante* ».

Ce sont les 7 et 8 décembre prochains, lorsque M. Jobert se trouvera à Belgrade, qu les dossiers de la coopération économique et commerciale seront abordés. Dès à présent, cependant, M. Cheysson a donné à ses interlocuteurs des assurances sur le soutien que la France apportera à la Yougoslavie dans ses négociations avec la C.E.E. Pour le ministre français des relations extérieures, les gouvernements de l'Europe occidentale ont été jusqu'à présent « *irresponsables* » à l'égard de la Yougoslavie.

M. Cheysson est donc décidé à se faire l'avocat de Belgrade au sein de la C.E.E. pour qu'une solution réaliste soit trouvée au déficit de 2,8 milliards de dolalrs que Belgrade enregistre dans ses échanges avec le Marché commun. Si rien n'est fait, la situation ne pourra qu'empirer à la suite de l'entrée de la Grèce dans le Marché commun et la Yougoslavie sera encore plus dépendante de l'U.R.S.S. pour sa survie économique, estime-t-on du côté français.

Expulsion d'un journaliste français

La visite de M. Cheysson s'est terminée sur une fausse note très regrettable : quelques heures à peine après le retour du ministre à Paris, la police a expulsé l'un des journalistes français qui l'accompagnait et qui voulait rester en Yougoslavie jusqu'au mardi 24 novembre. Il s'agit de M. Kosta Christitch du *Point*, qui avait été dument accrédité par les affaires étrangères yougoslaves. M. Christitch, qui est d'origine yougoslave, mais de nationalité française, conduit d'abord à son hôtel où une perquisition de sa chambre a eu lieu puis à l'aéroport où il a passé le reste de la nuit pour se voir mettre dimanche matin dans le premier avion en partance pour la France.

Cet incident en dit long sur la nervosité qui prévaut actuellement à Belgrade et sur les sourdes luttes d'influence qui s'y déroulent. Outre la dégradation de la situation économique, la crise du Kosovo préoccupe grandement les dirigeants. Ces explications ne constituent cependant pas une justification du camouflet qui a été ainsi infligé à M. Cheysson quelques heures après des conversations qui avaient été particulièrement chaleureuses.

JACQUES AMALRIC.

[Lundi matin, le chargé d'affaire yougoslave en France a été convoqué au Quai d'Orsay pour prendre connaissance de la ferme protestation qu'élève la France à la suite de l'expulsion de M. Christitch. Dimanche soir, d'autre part, l'Association de la presse diplomatique avait élevé une vive protestation contre cette expulsion.]

● *La Grande-Bretagne « n'est pas hostile à une coopération avec la France dans le domaine de la technologie nucléaire »,* a déclaré M. John Nott, secrétaire britannique à la défense, dans un entretien avec *le Matin de Paris* du 23 novembre. Soulignant l'importance d'une telle coopération, « *surtout maintenant que M. Mitterrand a adopté une ferme ligne de défense* », M. Nott annonce son intention d'« *en parler avec M. Hernu lorsqu'il le verra prochainement à Paris* ».

EUROPE

A Amsterdam

Trois cent cinquante mille manifestants ont dénoncé les plans nucléaires de l'OTAN

De notre correspondant

Amsterdam. — Une vague de « pacifistes » a déferlé le samedi 21 novembre sur la capitale néerlandaise. Quelque trois cent cinquante mille personnes, selon les estimations concordantes des organisateurs et de la police, ont manifesté contre l'armement nucléaire en général et les projets de modernisation de l'OTAN en particulier.

Le taux de participation a visiblement surpris les organisateurs, parmi lesquels prédominent le Conseil interconfessionnel pour la paix et trois petits partis politiques d'extrême gauche, dont le parti communiste néerlandais.

Conformistes et contestataires confondus ont convergé vers la capitale depuis les plus humbles hameaux des Pays-Bas. Plus de deux cent cinquante comités locaux avaient coordonné ce rassemblement national et, dans un sens, international, car une trentaine de cars bondés étaient venus d'Allemagne et de Belgique. Les chemins de fer néerlandais avaient prévu vingt et un trains supplémentaires à destination d'Amsterdam ; plus de deux mille autocars s'étaient garés dans la matinée dans la banlieue sud, d'où la société des transports publics amsterdamois assurait le passage gratuit jusqu'au centre.

La marche s'est déroulée dans une atmosphère détendue, grâce notamment aux manifestations culturelles organisées le long du parcours et sur la grande place, derrière le musée d'Etat, où le chanteur écossais Donovan répétait ses succès des années 60.

Les slogans préparés par les organisateurs avaient un sens politique précis : « *Pas de nouvelles armes nucléaires aux Pays-Bas ni dans quelque autre pays d'Europe.* » « *Le gouvernement néerlandais doit revenir sur son accord de principe aux projets de modernisation de l'OTAN, tout en insistant auprès des partenaires de l'alliance pour qu'ils en fassent autant.* »

Les trois partis qui forment l'actuelle coalition gouvernementale de centre-gauche, chrétiens-démocrates, socialistes et libéraux, ne voulaient pas être absents de la manifestation. Le premier ministre chrétien-démocrate, M. Andries Van Agt, est personnellement partisan des projets de modernisation, bien qu'il ait dû, devant l'ampleur du mouvement pacifiste, remettre *sine die* toute décision sur le déploiement aux Pays-Bas des quarante-huit missiles de croisière souhaités par l'OTAN.

Deux partis gouvernementaux, les socialistes et les libéraux de gauche, avaient délégué des parlementaires de renom, mais non pas des ministres, pour prendre la parole pendant la manifestation. Ils furent copieusement sifflés ou interrompus aux cris de « Action » par un public las des palabres des politiciens. Les organisateurs n'avaient pas permis au parti chrétien-démocrate (C.D.A.) d'envoyer un orateur, celui-ci ayant annoncé son intention de consacrer une importante partie de son discours aux dangers émanant des missiles SS-20 soviétiques. Selon les pacifistes, les futures armes nucléaires de l'OTAN devaient rester la cible principale.

L'« option zéro », telle que l'a définie le président Reagan, la semaine dernière, n'est, aux yeux des organisateurs, que de la propagande destinée à leurrer les mouvements pacifistes en Europe occidentale. La veille de la manifestation, les trois partis gouvernementaux avaient refusé de soutenir au Parlement une motion de l'opposition de droite accueillant avec enthousiasme les propositions de M. Reagan, de crainte, selon les observateurs, de s'aliéner davantage le mouvement pacifiste néerlandais.

RENÉ TER STEEGE.

Finlande

L'élection présidentielle

LE PARTI DU CENTRE CHOISIT UN CANDIDAT QUI N'AVAIT PAS LA CONFIANCE DE M. KEKKONEN.

(De notre correspondant)

Helsinki. — Dimanche 22 novembre, le congrès extraordinaire du Parti du centre a désigné M. Johannes Virolainen, président du Parlement, comme candidat à la présidence de la République. Les instances dirigeantes du parti étaient favorables à M. Karjalainen, gouverneur intérimaire de la Banque de Finlande, mais plus de 65 % des délégués ont fait confiance à M. Virolainen, un homme manifestement heureux de prendre une revanche contre le parti qui l'avait abandonné.

Depuis longtemps, M. Virolainen gêne. L'année dernière, il avait dû céder la direction du parti à M. Paavo Vaÿrinen, un poulain du président. De plus, les dirigeants du Parti du centre estimaient que M. Karjalainen est beaucoup plus expérimenté dans le domaine délicat des relations avec l'Union soviétique, pierre angulaire de la politique étrangère de la Finlande.

Le divorce entre l'appareil et la base du parti est d'autant plus impressionnant que tous les moyens ont été utilisés pour discréditer M. Virolainen ; même la *Pravda* avait manifesté il y a quelques jours, en termes voilés, sa préférence pour M. Karjalainen. La veille du congrès, M. Matti Miettunen, une personnalité centriste de premier plan, avait lu publiquement une lettre qu'il avait reçue, il y a deux ans, du président Kekkonen, dans laquelle celui-ci exprimait sa méfiance à l'égard de M. Virolainen. Le succès de dimanche est avant tout la victoire d'un homme du peuple sur l'homme de l'appareil qu'est M. Karjalainen.

D'autre part ce dernier, plus à l'aise dans les cabinets que devant les foules, a beaucoup souffert de la publicité donnée à son penchant pour la boisson. Malgré ses protestations de sobriété, son image de marque a été atteinte à jamais dans certains milieux puritains du monde rural.

Le succès de M. Virolainen risque d'être une victoire à la Pyrrhus. M. Karjalainen aurait sans doute été plus dangereux pour M. Koivisto, le candidat du parti social-démocrate. Mais il n'est pas encore définitivement hors jeu. Si une majorité ne se dégage pas en janvier autour d'un candidat officiellement en lice, M. Karjaloinen pourrait devenir l'homme du recours : en Finlande, il n'est pas nécessaire d'être candidat pour être élu président de la République.

PAUL PARANT.

EUROPE

Espagne

POUR LE SIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE FRANCO

L'extrême droite a fait une grande démonstration de force

De notre correspondant

Madrid. — Une semaine après la grande manifestation organisée par les partis de gauche, contre l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN, c'est l'extrême droite qui s'est livrée, le dimanche 22 novembre, à une importante démonstration de force. Plusieurs centaines de milliers de personnes se sont rassemblées sur la plaza de Oriente, dans le centre de Madrid, face à l'ancien palais royal, pour marquer le sixième anniversaire de la mort du général Franco.

Cette manifestation, qui a lieu tous les ans, était attendue cette fois avec une inquiétude particulière après la tentative de putsch militaire du 23 février, et alors que les rumeurs de déstabilisation du régime démocratique se multiplient dans la capitale. Le rassemblement de dimanche a réuni plus de participants que les années antérieures, et, de l'avis général, l'atmosphère était plus tendue.

Le meeting proprement dit s'est déroulé dans le calme. Après l'audition répétée de marches militaires, l'« évêque de la Confédération des anciens combattants », ainsi qu'il fut présenté, bénit d'abord la foule. Le chef de la Communion traditionaliste (le mouvement des carlistes navarrais), M. José Maria Codon, rappela que « *le destin historique de l'Espagne est de servir Dieu* ». Après avoir opposé l'attitude de « *ce pape polonais admirable qu'est Jean-Paul II* » à celle de « *ces curés pseudo-libéraux, qui ne peuvent pourtant pas, par définition, être les deux choses à la fois* », il affirma que tous les maux de l'Espagne étaient dus à « *l'alliance toxique entre le marxisme intrinsèquement pervers et la calamité du libéralisme* ».

Le président du mouvement Fuerza Nueva, le député Blas Piñar, qui fut le plus applaudi, a déclaré : « *Nous ne devons pas seulement nous réunir ici pour un acte de commémoration que l'on pourrait considérer comme nécrologique. Il nous faut maintenant livrer la bataille à découvert contre ceux qui ont brisé l'unité de l'Espagne et concrétiser ce grand élan d'enthousiasme au moment du vote. Ne donnez plus, par peur du marxisme, vos voix aux partis qui lui ont précisément ouvert les portes.* »

« *Nous ne sommes pas une espèce sociologique condamnée à disparaître. Notre mouvement a aujourd'hui toute sa vigueur physique et politique* », a assuré le chef national de la Phalange, M. Fernandez Cuesta, qui est âgé de quatre-vingt-deux ans. Il a dénoncé « *la campagne de diffamation systématique dont sont victimes les forces armées, campagne qui semble être le fléau inévitable que nous impose ce système que l'on qualifie de démocratique et qui donne le nom de réconciliation nationale au pire des revanchismes contre nos grands hommes.* »

« *Nous n'avons pas été capables jusqu'ici de traduire la défense de nos idéaux en actions concrètes*, a affirmé enfin le président de la Confédération des anciens combattants, M. José-Antonio Giron, qui fut pendant quatorze ans le ministre du travail de Franco. *C'est pour cela qu'il faut constituer sans tarder le grand mouvement national qui rendra à l'Espagne sa dignité, sa liberté et sa grandeur.* » La réunion s'est terminée par plusieurs hymnes militaires entonnés en chœur par la foule. Des centaines de milliers de bras se sont levés pour faire le salut fasciste.

Les quatre orateurs ont demandé que ces grands rassemblements annuels se traduisent désormais par des actions concrètes au lieu de se limiter à des rappels nostalgiques. Mais ils ont tous affirmé que c'était vers les urnes que devait se canaliser l'enthousiasme de leurs militants. Cette insistance unanime a décontenancé une partie de l'auditoire. Elle est une marque de prudence : les rumeurs de *golpe* (coup d'Etat) sont nombreuses à Madrid, et l'extrême droite « légale » ne veut pas prêter le flanc à l'accusation d'inciter ouvertement ses troupes à abandonner une voie parlementaire à laquelle elle ne croit pourtant plus guère.

THIERRY MALINIAK.

Pologne

LA POLICE FAIT UNE DESCENTE AU DOMICILE DE M. KURON

Varsovie (*A.F.P.*). — Les services de sécurité ont fait irruption, dimanche 22 novembre, au domicile du dissident Jacek Kuron à Varsovie, pour empêcher la tenue d'une réunion « illégale » au cours de laquelle « *devait être créée une organisation à caractère politique et hostile à l'Etat socialiste* », a annoncé un communiqué du ministère de l'intérieur. Selon le porte-parole du ministère, le but de cette réunion, à laquelle « assistaient des dirigeants de Solidarité, était de mettre sur pied « *une organisation à caractère politique, sous le nom de « club de la République autonome liberté-justice-indépendance* ». Les services de sécurité n'ont pas procédé à des interpellations. La section de Solidarité de Varsovie a précisé que cette réunion n'avait d'autre but que « *d'élaborer des propositions détaillées sur la réalisation de l'idée d'une Pologne autogérée, avancée par le syndicat* » lors de son premier congrès national.

Le ministère de l'intérieur affirme de son côté que les documents saisis seront versés au dossier des enquêtes « *en cours contre M. Kuron et d'autres membres actifs de groupes anti-Etat* ».

D'autre part, le parquet général a fait savoir aux participants au premier congrès national des comités de défense des prisonniers pour délit d'opinion, réuni samedi et dimanche à Radom, à 100 kilomètres au sud de Varsovie, qu'il considérait leur assemblée comme « illégale » et les a menacés de poursuites judiciaires.

Portugal

DANS SON PROJET DE « BUDGET DE SALUT NATIONAL »

Le gouvernement réduit brutalement les dépenses publiques

De notre correspondant

Lisbonne. — Réduction brutale des dépenses publiques, nette augmentation des recettes fiscales et sévère contrôle des salaires : telles sont les principales caractéristiques du projet de budget portugais pour 1982, qui prévoit néanmoins un déficit supérieur à 2 milliards de dollars. « *Il s'agit d'un budget de salut national* », a précisé le ministre des finances, M. Salgueiro, s'adressant aux Portugais, le 12 novembre, pour expliquer la grave situation du pays.

Une dette publique qui approche les 10 milliards de dollars réclame, selon M. Salgueiro, des décisions radicales. Aussi, tous les « groupes d'études » et toutes les « commissions » fonctionnant auprès des différents ministères comme organes consultatifs seront-ils supprimés. Ceux qui s'avéreront « indispensables » pourront toutefois être reconstitués.

Un programme visant à la suppression de plusieurs directions générales est également en cours.

D'autres mesures de nature explosive atteindront cette catégorie de salariés. Les fonctionnaires étaient jusqu'à présent exempt du paiement de l'impôt professionnel. A partir du 1er janvier 1982, cet impôt sera directement prélevé sur leurs salaires. Ils perdront donc leurs privilèges et, face au fisc, ils se trouveront dans la même situation que n'importe quel travailleur du secteur privé.

Dans le but de diminuer au maximum les dépenses publiques et de limiter la consommation, facteur décisif dans le déséquilibre de la balance des paiements, le gouvernement annonce, en outre, que l'augmentation des salaires des fonctionnaires, en 1982, ne dépassera pas les 13 %, ce qui implique une sensible détérioration de leur pouvoir d'achat. Il en est de même pour le privé, où la barre est fixée à 14,75 %.

Une politique aussi restrictive provoque naturellement des réactions. D'abord au niveau gouvernemental : certains ministres ont critiqué le projet de budget qui, notamment dans le domaine de l'éducation et de la santé, écarte la moindre velléité de réforme.

Ensuite dans le domaine syndical : la Confédération générale des travailleurs portugais (C.G.T.P.), proche du parti communiste, appelle à une mobilisation qui débouchera sur une grande manifestation prévue pour le 12 décembre. Des protestations s'élèvent aussi au sein de l'Union générale des travailleurs (U.G.T.), de tendance modérée. Et les arrêts de travail se multiplient.

JOSÉ REBELO.

AMÉRIQUES

États-Unis

L'administration Reagan veut éviter d'agir seule au Nicaragua

De notre correspondant

Washington. — Depuis quelque temps, l'administration Reagan multiplie ses attaques verbales contre le Nicaragua. Simple guerre psychologique pour influencer le régime sandiniste ou justification anticipée d'une opération spectaculaire ? Tout le monde s'interroge à Washington, en partant d'un constat : les Etats-Unis supportent mal la situation actuelle en Amérique centrale. Impasse sanglante au Salvador, répression brutale au Guatemala, difficultés économiques au Costa-Rica, incertitudes politiques au Panama... Et, en arrière-plan, l'ombre de M. Fidel Castro, qui suscite à Washington autant de haine et d'inquiétude que le colonel Kadhafi.

Les objectifs américains sont clairs : réduire l'influence de Cuba dans la région, neutraliser la guérilla au Salvador et freiner l'évolution du Nicaragua. C'est ce dernier objectif, désormais, qui a la première place dans les déclarations et les commentaires. Cuba et le Salvador sont passés à l'arrière-plan, mais il est clair qu'une action contre le régime sandiniste viserait à faire d'une pierre trois coups.

Les dirigeants américains font quatre reproches au régime sandiniste :

1) Il se doterait d'une armée trop forte, sans proportion avec la taille et les ressources du pays. Washington évalue les effectifs à quarante-cinq mille hommes — sans compter la milice — et dénonce la présence de mille à deux mille conseillers militaires cubains ;

2) Le Nicaragua aurait une influence très négative en Amérique centrale. Dans l'immédiat, on l'accuse de servir de relais pour les fournitures d'armes à des mouvements de guérilla, notamment au Salvador. A plus longue échéance, on y voit « *un exportateur de révolution* », comme Cuba. Avec cette différence que le Nicaragua n'est pas une île mais se trouve au cœur de l'Amérique centrale.

3) Selon l'administration Reagan, le régime sandiniste évoluerait dans un sens totalitaire. Le Nicaragua ressemble de plus en plus à Cuba. On cite pêle-mêle : l'arrestation de quatre membres du patronat qui s'étaient opposés au régime, les fermetures périodiques du quotidien indépendant *La Prensa*, l'interdiction « *des radios libres, du mouvement syndical et du droit de grève...* » ;

4) Le Nicaragua refuserait un compromis raisonnable avec les Etats-Unis. En août dernier, souligne-t-on, M. Thomas Enders, sous-secrétaire d'Etat chargé de l'Amérique latine, s'était rendu à Managua pour proposer un pacte de non-agression : en échange d'une nouvelle attitude des sandinistes, à l'intérieur et à l'extérieur, Washington se serait engagé à ne pas intervenir au Nicaragua et à contrôler les activités des partisans de l'ex-général Somoza, qui se trouvent aux Etats-Unis. Les sandinistes « *ont rejeté* » les propositions américaines, affirme M. Haig.

Les réticences du Pentagone

En fait, Washington a essayé successivement — et sans succès — deux politiques différentes. M. Carter estimait qu'une attitude conciliante et une aide économique au régime sandiniste empêcheraient celui-ci de mal tourner. Jusqu'en avril dernier, M. Reagan a maintenu cette aide, puis l'a suspendue, en soulignant son échec. Il constate aujourd'hui que le Nicaragua s'est tourné un peu plus vers l'Union soviétique, l'Allemagne de l'Est et la Libye.

Quelle sera la troisième politique de Washington ? Pour empêcher la dérive du Nicaragua vers le totalitarisme, M. Haig a évoqué dimanche « *des efforts politiques, économiques et dans le domaine de la sécurité* ». Autrement dit, militaires. Le président Reagan affirmait, le 10 novembre : « *Nous n'avons aucun plan pour envoyer des Américains combattre où que ce soit* ». Plus vague, M. Haig a déclaré dimanche : « *Nous n'excluons aucune possibilité* ». Selon lui, les Etats-Unis n'ont pas à se lier les mains en proclamant les limites de leur politique.

Deux autres membres du gouvernement étaient également interviewés à la télévision le 22 novembre. M. Edwin Meese, conseiller spécial du président, s'est contenté d'exclure l'envoi de troupes terrestres au Nicaragua : en revanche, un blocus naval pour stopper les livraisons d'armes « *pourrait être le sujet d'une discussion ultérieure* ». Le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, a remarqué pour sa part : « *Nous avons en permanence, dans le monde entier, des plans d'urgence pour sauvegarder nos intérêts vitaux (...) notre réponse doit être flexible. Il faut pouvoir présenter au président une série d'options.* »

Ces options ont déjà été discutées à la Maison Blanche au cours de récentes réunions. La plus extrême (un débarquement de troupes américaines) se heurte à des objections très sérieuses. Outre le risque militaire et celui de faire couler du sang, on permettrait peut-être aux Soviétiques d'intervenir ailleurs — en Pologne par exemple. Washington se mettrait à dos des alliés européens et latino-américains. Le président du Venezuela, M. Luis Herrera Campins n'a-t-il pas plaidé, la semaine dernière à la Maison Blanche, en faveur de solutions économiques et politiques ? Selon lui, « *la possibilité d'une société pluraliste au Nicaragua n'est pas finie.* » Or, parmi les dirigeants de pays démocratiques latino-américains M. Herrera est le seul qui appuie, avec les Etats-Unis, la junte salvadorienne. Il est difficile de s'aliéner un tel allié.

Enfin, un débarquement de troupes serait très mal accueilli par le congrès et une partie de l'opinion publique américaine. Même l'envoi d'armes au Salvador a été condamné le 19 novembre par l'épiscopat catholique des Etats-Unis. Une opération sanglante ou ratée pourrait mettre en question l'appui des parlementaires au programme de défense de M. Reagan. Cela explique les réticences du Pentagone, même devant des mesures plus limitées — et techniquement très complexes — comme le blocus naval du Nicaragua.

L'administration Reagan veut éviter, en tout cas, une action isolée des Etats-Unis. M. Meese a évoqué dimanche « *des pressions sur le Nicaragua de la part d'autres pays de la région* », tandis que M. Haig faisait appel à « *des Etats voisins* ». Quel que soit l'objectif — isoler diplomatiquement le Nicaragua ou l'isoler physiquement — Washington voudrait que des pays latino-américains, crédibles si possible, montent en première ligne.

ROBERT SOLÉ.

Un conflit budgétaire grave oppose pour la première fois le président Reagan au Congrès

De notre correspondante

New-York. — Le président Reagan, qui devait prendre une semaine de vacances dans son ranch californien à l'occasion du Thanksgiving, a dû remettre son départ en raison du premier conflit véritable qui l'oppose au Congrès.

Les deux Chambres ont en effet voté, dimanche 22 novembre, un nouveau budget temporaire d'urgence qui doit permettre au gouvernement fédéral de continuer à fonctionner jusqu'en juillet. Techniquement, ce fonctionnement devait cesser samedi soir à minuit, faute d'un accord entre le président et le Congrès sur le budget de 1982.

Ce budget temporaire est le résultat d'un compromis laborieusement mis au point après des heures de discussion au sein d'une commission composée des représentants des deux Chambres. Il y a un inconvénient majeur, aux yeux du président : celui de dépasser de quelque 2 milliards de dollars la limite qu'il avait fixée.

En septembre dernier, M. Reagan, désespérant de trouver une formule miracle pour un équilibre budgétaire de plus en plus improbable, avait demandé au Congrès de procéder à de nouvelles coupes sombres de 8 milliards et demi de dollars dans les dépenses fédérales. Mais les deux Chambres, y compris le Sénat dominé par les républicains, se font de plus en plus tirer l'oreille pour poursuivre une politique qui porte surtout préjudice aux budgets sociaux. Dans les deux partis, des voix s'élèvent de plus en plus nombreuses pour demander aussi une réduction des dépenses militaires, ce que le président refuse énergiquement d'envisager. De même que l'augmentation des impôts qu'une partie de son entourage lui suggère.

La Chambre des représentants avait proposé une réduction de 2 % des dépenses sociales, le Sénat de 4 %, y compris les dépenses militaires. D'une façon ou d'une autre, ces économies étaient encore inférieures de 2 milliards de dollars à ce que demandait M. Reagan. Le président, furieux, a déclaré que, s'il le fallait, il opposerait, comme la Constitution l'y autorise, son veto aux décisions du Congrès. Il a convoqué son cabinet pour ce lundi matin, et demandé la fermeture de tous les services fédéraux « *non essentiels* ». Ce qui pourrait impliquer la mise à pied de quatre cents mille personnes, dont cent cinquante employés de la Maison Blanche.

Un « retour à la Constitution »

Venant après l'« affaire Stockman », la guerre qui s'est déclarée entre M. Reagan et le Congrès donne une image nouvelle d'un président qui paraît décidé, maintenant, à assumer totalement son rôle de chef de l'exécutif. Jusqu'à l'entêtement, s'il le faut.

Dans un discours récent, il avait tonné contre le Congrès, qui n'avait encore voté qu'une seule des treize lois de finances signées par le président. Il est maintenant décidé à forcer la main au Congrès.

On ne peut dénier à M. Reagan une remarquable suite dans les idées : dimanche matin, la presse a publié une interview qu'il a donnée jeudi. Il explique qu'il a l'intention de réduire au maximum les dotations fédérales aux Etats, à charge pour ceux-ci d'équilibrer leur propre budget par une politique économique et sociale appropriée. « *Et si un Etat ne sait pas gérer ses affaires, ses citoyens auront le choix entre deux solutions : exprimer leur mécontentement aux urnes, ou s'en aller.* » C'est ce que le président appelle le « *nouveau fédéralisme* », car il est inscrit dans la Constitution que « *tous les pouvoirs qui n'appartiennent pas au gouvernement fédéral appartiennent aux Etats ou au peuple* ». « *Il y a des gens qui prétendent que je veux ramener le pays en arrière*, a conclu le président, *pas du tout, je veux seulement le ramener à la Constitution.* »

Interrogé sur la façon dont les revenus des Etats riches et des Etats pauvres pourraient se répartir, le président est resté vague, apparemment satisfait de l'idée que des électeurs prêts à « voter avec leurs pieds » constituent la meilleure incitation pour des édiles locaux.

NICOLE BERNHEIM.

AMÉRIQUES

Argentine

La maladie du général Viola pourrait remettre en cause les institutions nées du coup d'État de 1976

Le général Horacio Liendo assume, depuis samedi 21 novembre, la présidence de la République argentine, en remplacement du général Roberto Viola, qui souffre de troubles cardiaques. Son intérim est prévu pour une « durée indéterminée ». Agé de cinquante-six ans, le général Liendo a été ministre du travail sous la présidence du général Videla, et il était depuis huit mois ministre de l'intérieur. Le jour même où il prenait ses fonctions, un porte-parole de son ministère annonçait la libération de trois détenus et la mise en liberté surveillée de vingt et un autres. Ce derniers se trouvaient « à la disposition du pouvoir exécutif », formule qui désigne l'incarcération pour un temps indéfini.

A Paris, Mgr Jean-Marie Lustiger a prié pour les « disparus du monde entier et en particulier ceux d'Argentine », au cours de la messe de samedi, à Notre-Dame.

Correspondance

Buenos-Aires. — L'état de santé du général Viola s'est aggravé au cours des derniers jours. Mais de quoi souffre-t-il au juste ? D'insuffisance cardiaque accompagnée de complications rénales ? De difficultés respiratoires ? A-t-il été victime d'un début d'infarctus ? Est-il diminué au point de devoir renoncer définitivement au pouvoir ? Alors qu'il y a peu de temps l'homme de la rue et certains observateurs ironisaient sur la soi-disant « maladie » du président, l'opinion publique se demande aujourd'hui si l'éloignement forcé du successeur du général Videla n'annonce pas des temps difficiles.

Conformément au statut de « réorganisation nationale », c'est le ministre de l'intérieur qui doit remplacer le président en cas d'absence ou d'empêchement. Le général Horacio Liendo assure donc l'intérim depuis le samedi 21 novembre. Au cas où le général Viola ne serait pas en mesure de reprendre ses fonctions, la junte, organe suprême de l'Etat, devra procéder à la désignation d'un nouveau président. La continuité paraît donc assurée, au moins formellement. Deux questions, pourtant, se posent.

La première concerne l'évolution du rapport de forces à l'intérieur de l'armée de terre et entre les trois armes, dans l'hypothèse, qui est loin d'être écartée, où le général Viola serait contraint de démissionner. Il y a déjà plusieurs semaines que la cote du président est à la baisse tandis que grandit la figure du général Leopold Galtieri, commandant en chef de l'armée de terre. Couvert de lauriers au cours de son récent voyage aux Etats-Unis, ce dernier était considéré par la plupart des observateurs comme le futur président, bien avant la maladie du général Viola. Il aurait, dit-on, la confiance des officiers « durs », qui verraient en lui une garantie contre un retour précipité à la démocratie, et l'appui des tenants du libéralisme économique. Quant aux partis politiques avec lesquels le général Galtieri a, ces derniers temps, resserré les liens, ils ne verraient pas d'un mauvais œil l'arrivée d'un homme fort, capable de constituer un interlocuteur valable. La situation au sein de la haute hiérarchie de l'armée de terre demeure toutefois confuse.

La position de la marine semble plus claire. Le nouveau commandant en chef, l'amiral Jorge Anaya, qui, en principe, participera aux délibérations de la junte jusqu'en septembre 1984, se veut d'abord un militaire, peut-être par réaction contre l'attitude de ses prédécesseurs, les amiraux Armando Lambruschini et Eduardo Massera, qui ont fortement politisé la marine. En mettant l'accent sur la modernisation de la flotte et en privilégiant, dans les promotions d'officiers, la compétence professionnelle, l'amiral Anaya laisse entendre que la place de la marine est davantage sur les mers qu'au gouvernement. Quant au brigadier Basilio Lami Dozo, qui succédera le 17 décembre prochain au brigadier Omar Graffigna à la tête de la force aérienne, c'est, avant tout, un « politique ». Il passe pour un homme de dialogue, favorable à une ouverture ordonnée.

Le retrait du général Viola pourrait remettre en cause les institutions créées en mars 1976. Ce système présente en effet un grave inconvénient : l'immobilisme, après l'accélération qui a suivi le coup d'Etat, les mécanismes de décision se sont peu à peu grippés, la paralysie qui frappe le pouvoir militaire pour tout ce qui ne concerne pas le maintien de l'ordre est particulièrement visible depuis la nomination du général Viola. Or il est clair que cette situation peut difficilement durer dans une conjoncture politique et économique qui exige des décisions de fond.

Les militaires argentins sauront-ils éviter les risques de désunion tout en accordant à un homme ou à un organe les pouvoirs nécessaires pour gouverner ? Les partis politiques accepteront-ils d'être tenus à l'écart, en cas de désignation d'un nouveau président ?

JACQUES DESPRÉS.

AFRIQUE

RÉUNIS AU MALAWI

Les représentants de neuf États d'Afrique australe condamnent sévèrement Pretoria

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — La conférence sur le développement de l'Afrique australe, mise sur pied en avril 1980 à Lusaka, poursuit un objectif majeur : permettre à ses neuf Etats membres (1) d'échapper peu à peu à la tutelle économique du colosse sud-africain. Celle-ci vient de tenir sa réunion annuelle à Lilongwe, capitale du Malawi, en présence des représentants d'une trentaine de pays industrialisés et d'organisations internationales. Cette rencontre a pris un tour politique qui a embarrassé certains bailleurs de fonds, notamment les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, venus, dans leur esprit, participer à une conférence « technique ».

Avant l'ouverture des travaux, les « neuf » ont en effet, dans un communiqué officiel, condamné les « *actes de sabotage* » et la « *destabilisation terroriste* » entrepris par Pretoria contre ses voisins indépendants. Ce blâme vigoureux est d'autant plus significatif qu'il a été jeté depuis la capitale du seul pays d'Afrique entretenant des relations diplomatiques avec le gouvernement de M. Botha. Le Malawi, dont le développement économique a amplement tiré profit de financements sud-africains, fut longtemps assimilé, par l'Afrique militante, à une sorte d' « Oncle Tom » pactisant ouvertement avec le diable. Or son président à vie, M. Kamuzu Banda, semble vouloir, depuis quelques mois, prendre ses distances à l'égard de Pretoria.

Le Malawi s'attache à résoudre des querelles frontalières qui ont empoisonné de longue date ses rapports avec la Zambie et la Tanzanie. Mieux : il vient d'établir des relations diplomatiques avec le Mozambique marxiste. A l'ouverture de la conférence de Lilongwe, le secrétaire général du parti unique du Malawi a souligné les avantages pour son pays d'une coopération économique avec Maputo. D'autres facteurs plaident en faveur d'un rapprochement entre le Malawi et ses voisins. Les récentes opérations de sabotage menées par les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (R.N.M.) contre les voies ferrées et le port de Beira risquent d'affecter indirectement le Malawi, dont une partie du commerce extérieur transite par le Mozambique.

Sur les 650 millions de dollars promis par la communauté internationale l'an dernier à Maputo, moins de la moitié ont été pour l'instant confirmés. Ces fonds doivent financer une centaine de projets sur une période de cinq ans. Trois projets sont achevés et une quarantaine sont en cours de réalisation. Surtout, certains désaccords ont surgi entre les « neuf » et leurs bailleurs de fonds au sujet de l'utilisation de l'aide. Les uns et les autres ne semblent pas avoir défini les mêmes priorités. Ainsi, les « neuf » avaient mis l'accent dès l'origine sur la modernisation du port de Maputo et des voies ferrées régionales qui y conduisent. Pas un dollar n'a encore été affecté à cette opération, au grand dam du Mozambique qui en serait le principal bénéficiaire. En revanche, un quart des fonds déjà débloqués financeront un projet d'importance secondaire : l'aéroport de Maseru, capitale du Lesotho. Une chose est certaine : l'argent parviendra seulement du monde capitaliste. L'Allemagne de l'Est, seul pays communiste convié à la conférence, a décliné l'invitation...

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Algérie

Un décret va réglementer de façon draconienne l'activité des centres culturels étrangers

La France est particulièrement concernée

De notre correspondant

Alger. — A quelques jours de la visite de M. Mitterrand, les 30 novembre et 1er décembre, un nouveau problème risque de s'ajouter au contentieux déjà fourni existant entre les deux pays. Le quotidien « El Moudjahid » vient en effet de publier les grandes lignes d'un décret réglementant les activités des centres culturels étrangers en Algérie. Les dispositions adoptées sont tellement draconiennes qu'elles conduisent, presque inévitablement à leur asphyxie si elles sont strictement appliquées.

La France est la première concernée, puisqu'elle dispose de cinq centres culturels, à Alger, Oran, Constantine, Annaba et Tlemcen, auxquels il faut ajouter un Centre d'information pédagogique sur les méthodes d'enseignement du français. Le centre principal, celui d'Alger, diffuse des cours de français et d'arabe, dispose d'une bibliothèque scientifique et technique, et organise des projections de films, des expositions, des conférences. Il compte quelque sept mille adhérents. La nouvelle législation soumet désormais l'existence de ces centres à l'agrément du ministre des affaires étrangères s'ils dépendent d'un Etat ou du parti du F.L.N., dans le cas d'un centre créé par un mouvement de libération.

Leur ouverture doit être, de surcroît, autorisée par le ministère de l'intérieur. Ils doivent être dotés de la personnalité morale et sont tenus de fixer leur siège à Alger, ce qui entraîne donc, en principe, la fermeture des quatre centres français établis en province. Ils ne peuvent prétendre à aucun privilège ou immunité diplomatique ou consulaire et se trouvent donc, en fait, régis par la loi sur les associations, ce qui permet de mettre fin à leurs activités sans avoir à en référer à l'Etat étranger concerné. Le *wali* (préfet) peut à tout moment demander au centre tous les renseignements jugés utiles. Un refus peut entraîner un retrait de l'agrément et la fermeture définitive.

Toutes les activités nécessaires à la vie du centre, qu'il s'agisse d'éditer des imprimés, des brochures ou un programme, ou d'organiser des activités publiques, projections de films, conférences, représentations théâtrales, etc., sont soumises à des autorisations préalables du ministère de l'information et de la culture. Enfin, ces activités doivent correspondre obligatoirement « *à une production nationale de l'Etat fondateur du centre* ». Plus question donc de dialogue, d'échanges, de connaissance réciproque.

Ces dispositions ont suscité une émotion d'autant plus vive qu'elles interviennent à un moment où les relations entre la France et l'Algérie, notamment sur le plan culturel, paraissaient traverser une phase privilégiée. Un accord vient d'être établi, qui doit être signé lors de la visite de M. Mitterrand, et qui organise l'enseignement de l'arabe dans les établissements publics français pour les enfants immigrés, les cours étant assurés par des maîtres algériens. Des dispositions libérales ont été prises en France pour assurer le droit d'association aux étrangers. Un accueil favorable, en principe, a été réservé à l'idée de créer un centre culturel algérien à Paris. Enfin, à Alger même, doit avoir lieu, à l'occasion de la visite de M. Mitterrand, une Semaine du cinéma français, à laquelle vont participer de nombreux réalisateurs, parmi lesquels Henri Verneuil et Laurent Heyneman. Parallèlement, la Cinémathèque algérienne réalisera une Quinzaine du cinéma français.

Dans ce contexte, on s'interroge sur les raisons qui ont conduit à l'élaboration d'un texte aussi draconien et surtout au choix d'une telle procédure. C'est par un communiqué du ministère de l'intérieur, publié dans la presse, que l'ambassade de France, comme d'ailleurs celles des autres pays concernés, a appris qu'elle devait « *régulariser la situation de ses centres culturels* ». La commission de coopération bilatérale culturelle, scientifique et technique se réunit dans trois semaines et pourrait être saisie de l'ensemble de l'affaire par la France. Le problème devrait être, au demeurant, réglé par la conclusion d'un accord bilatéral comportant des clauses dérogatoires du droit commun dans le cadre de la réciprocité.

DANIEL JUNQUA.

Tchad

M. HISSÈNE HABRÉ PROTESTE CONTRE LA LIVRAISON D'ARMES PAR LA FRANCE A M. GOUKOUNI OUEDDEI

La représentation à Khartoum des Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré a vigoureusement protesté dimanche 22 novembre contre la livraison par la France de matériel militaire au gouvernement de N'Djamena. Dans un communiqué, la représentation des FAN affirme avoir « appris avec surprise la livraison par la France de dix-huit tonnes de matériel militaire (armes et munitions) à la tendance FAP de Goukouni », ajoutant « ce geste est contraire aux nombreuses déclarations des responsables du gouvernement français, selon lesquelles celui-ci ne jouerait plus une faction contre les autres ».

D'autre part, M. Hissène Habré a fait savoir, dans un communiqué parvenu à Paris samedi 21 novembre, que les FAN ne feront pas obstacle à la mise en place de la force neutre interafricaine de maintien de la paix.

PROCHE-ORIENT

LA CONFÉRENCE ARABE DE FÈS

L'O.L.P. juge le «plan Fahd» inopportun et dangereux

De notre envoyé spécial

Fès. — L'Arabie Saoudite a-t-elle perdu la partie, et peut-être aussi la face avant même l'ouverture du douzième sommet arabe ? En quittant la réunion préparatoire des ministres des affaires étrangères dimanche soir le prince Saoud paraissait bien triste.

Contrairement à ses habitudes le chef de la diplomatie du royaume wahabite, refusant de répondre aux questions des journalistes, se précipita vers sa voiture les yeux baissés, la mine renfrognée, un rictus imprégné d'amertume sur les lèvres. La nouvelle qui suscita quelque sensation ne tarda pas à se répandre : l'O.L.P., suivie de la Syrie et de l'Irak, venait de rejeter catégoriquement le plan Fahd *« pour une paix juste et globale »* au Proche-Orient.

Certains responsables de la centrale des fedayin avaient certes exprimé ces derniers jours des critiques à l'égard du projet qui porte le nom du chef du gouvernement saoudien. Mais on s'attendait généralement qu'ils l'approuvent en émettant, pour des raisons tactiques, des réserves nuancées. On savait en effet que le président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, avait participé à la formulation du projet de paix en huit points largement favorable sur l'esentiel à ses thèses. D'où le choc suscité, dimanche soir, par l'intervention de M. Farouk Kaddoumi, le chef de la diplomatie de l'O.L.P. Celui-ci a déclaré sans ambages que le plan Fahd étati tout à la fois inopportun, inacceptable et dangereux.

Des raisons tactiques

Peu après on apprenait de bonne source que M. Kaddoumi ne faisait qu'appliquer une décision prise *« à l'unanimité »* par le Conseil exécutif de l'O.L.P., la plus haute instance de l'Organisation palestinienne, réuni secrètement il y a deux jours, et au sein duquel M. Yasser Arafat a été mis en minorité. Le chef des fedayin s'est rallié à l'avis de ses collègues à l'issue d'une débat qui a été houleux.

L'un des aspects surprenants de cette affaire est que la plupart des dirigeants palestiniens n'élèvent aucune objection contre le plan Fahd, qu'ils jugent, dans l'absolu, parfaitement valable. Leur contestation est d'ordre tactique, comme nous l'expliquait M. Abou Maizer, le porte-parole de l'O.L.P. Ils sont persuadés que le projet saoudien n'a aucune chance d'être mis en œuvre, non seulement en raison de l'opposition d'Israël, mais aussi et surtout de celle des Etats-Unis.

Il leur paraît évident que l'administration Reagan n'exercera aucune pression sur le gouvernement de M. Begin, à supposer encore qu'elle le veuille. « *Si l'Arabie Saoudite parvient à convaincre Washington de soutenir le plan Fahd tel quel,* ajoute M. Abou Maizer, *nous prenons l'engagement solennel d'accepter intégralement ce projet et de le faire approuver par l'ensemble du monde arabe dans les jours qui suivent.* »

En l'état actuel des choses, le plan de paix paraît dès lors aux responsables palestiniens comme dangereusement maladroits. « *Le prince Fadh,* nous déclare l'un d'eux, *commet une faute très grave, analogue à celle qui avait conduit Sadate à Jérusalem en novembre 1977, une faute qui consiste à offrir à l'adversaire une concession sans contrepartie. Il serait criminel de jouer notre carte maîtresse, celle de la reconnaissance de l'Etat d'Israël, tout en sachant que ce dernier n'a pas la moindre intention de restituer les territoires occupés, ou de permettre l'établissement d'un Etat palestinien.*

En arrivant à Fès le prince Saoud croyait sans doute pouvoir obtenir l'adhésion de la quasi-totalité de ses collègues au plan Fahd. Les pays du Golfe alliés de l'Arabie Saoudite lui avaient donné des assurances formelles dans ce sens. La plupart des autres Etats « modérés » ou tributaires des généreux subsides saoudiens étaient également acquis au projet de Ryad. A l'exception de la Lybie, les Etats membres du « Front de la fermeté » (qui comprend aussi la Syrie, l'Algérie, la République démocratique du Yémen du Sud) paraissaient disposés à s'y rallier après l'assurance qui leur a été donnée que l'Union soviétique serait associée au règlement, manière d'exclure la « pax americane » qu'ils redoutaient. D'ailleurs Moscou avait fait savoir officieusement aux dirigeants saoudiens — par l'entremise de M. Arafat — qu'il ne s'opposerait pas au plan Fahd si celui-ci devait obtenir l'aval du sommet de Fès.

La plaidoirie du prince Saoud, dimanche soir, n'a pas eu l'impact espéré. « *Il est vrai,* a-t-il admis, *que les Américains ne sont pas favorables à notre projet, mais nous n'aurions aucune chance de les faire changer d'avis si nous ne bénéficions pas du soutien de l'ensemble de la communauté arabe.* »

Les membres du Front de la fermeté, O.L.P. en tête, ont l'intention de mettre l'accent au cours de cette conférence sur la « menace » que fait peser sur la région l'alliance israélo-américaine, question prioritaire à leurs yeux.

Les pays arabes « modérés » sont, eux, sur la défensive. A moins d'un compromis de dernière heure sur la formulation du plan Fahd, le sommet arabe risque fort de se solder par des résultats bien éloignés de ceux escomptés. — E. R.

Les ministres des affaires étrangères élaguent un ordre du jour extrêmement chargé

De notre envoyé spécial

Fès. — De mémoire de Marocain, jamais conférence n'avait attiré autant de journalistes venus du monde entier, ni suscité autant d'intérêt que la conférence au sommet arabe dont l'ouverture est prévue pour le mercredi 25 novembre. La réunion des ministres des affaires étrangères des dix-neuf pays de la Ligue arabe (les vingt pays moins l'Egypte, qui est toujours « suspendue ») et des représentants de l'O.L.P., qui en est le lever de rideau, a commencé dimanche 22 novembre au Centre des conférences internationales de Fès. Deux pays n'ont pas envoyé de ministre, l'Algérie qui s'est fait représenter par un chef de division arabe au ministère des affaires étrangères, M. Baghi, et la Mauritanie qui a délégué son représentant auprès de la Ligue arabe. Ces niveaux de représentation rappellent que le conflit du Sahara occidental n'est pas terminé, comme en témoigne aussi l'attaque contre le poste marocain de M'Sied le 18 novembre.

Le gouvernement marocain et la ville de Fès n'ont rien négligé pour assurer le succès de cette conférence. L'ambition du roi Hassan II serait d'en faire la continuation de celle de Rabat, en 1974, et un nouveau départ vers une solution globale de la question du Proche-Orient sur la base du plan Fahd.

Les chefs d'Etat devraient, selon les informations dont on disposait ce lundi en fin de matinée, être au rendez-vous, à l'exception à peu près certaine du président Kadhafi de Libye et, probable, du président Chadli d'Algérie. Le chef de l'Etat mauritanien, le président Haiddalah, en revanche, sera plut-être présent.

Les ministres des affaires étrangères ont entamé dimanche l'étude du projet d'ordre du jour de la conférence. Constitué par un catalogue des propositions des divers pays, ce projet est si épais qu'il faudrait aux chefs d'Etat une quinzaine de jours pour l'épuiser. La tâche des ministres est donc de l'élaguer et de dégager les grandes lignes et les grandes questions. On y trouve, au premier rang, le Liban, qui sera traité à part et en priorité, et, bien sûr, la question du Proche-Orient et de la Palestine (plan Fahd). Les rapports avec l'Egypte seront certainement evoqués. Ils l'ont déjà été dimanche matin dans le discours de M. Chadli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe.

En revanche, des sujets comme le projet israélien de canal de la mer Morte jusqu'à la Méditerranée, ou de la mosquée Al Aqsa, que les Arabes jugent menacée par les fouilles israéliennes, voire le projet d'alimentation d'Israël par les eaux du Nil ou le renforcement de l'action de l'O.L.P. dans les territoires occupés, les rapports inter-arabes, les projets du Fonds d'aide arabe, seront sans doute traités par les ministres. Il en sera de même du plan d'agence de presse commune arabe sur le plan international.

Le cœur du projet d'ordre du jour reste le problème du Proche-Orient sous toutes ses formes, y compris celui de l'alliance stratégique israélo-américaine, ou de l'aide américaine à Israël dans le domaine nucléaire.

ROLAND DELCOUR.

La France participera à la force du Sinaï

(Suite de la première page.)

» *Le gouvernement français* — a encore dit le porte-parole — *manifeste ainsi sa double volonté d'utiliser au service de la paix son potentiel de dialogue avec les adversaires. Notre règle est de tenir à tous le même langage. Enfin, la France estime que tout progrès même partiel est bénéfique pour un règlement global, que le gouvernement français ne perd pas de vue.* »

Le porte-parole a conclu qu'il entrait dans les responsabilités de la France « *de faire face à la situation résultant de la disparition du président Sadate. Le gouvernement français en a examiné avec attention les conséquences pour l'Egypte et les relations entre l'Egypte et le monde arabe* — a-t-il dit — et il a *conclu qu'il devait contribuer à l'évacuation du Sinaï par les forces israéliennes* ».

Les quatre ont fait connaître, dimanche, leur intention aux gouvernements égyptien, israélien et américain. La décision européennea été particulièrement laborieuse, les dissensions israélo-arabes se retrouvant au sein de l'Europe des Dix, elle sera très controversée, tant dans les pays arabes autres que l'Egypte et que Israël.

Dimanche, à Fès, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Klibi, a mis e ngarde les Européens. « *Si les pays de la Communauté européenne veulent contribuer aux efforts en faveur de la paix au Proche-Orient,* a-t-il dit, *il est nécesaire qu'ils ne participent pas à la force multilatérale qui doit s'étabir au Sinaë* ».

Le gouvernement israélien, pour sa part, est à la fois méfiant et prudent. Il a laissé entendre, dimanche, qu'il étudierait les déclarations européennes — une déclaration des Quatre indiquant dans quel esprit ils participent à la force du Sinaï et une déclaration des Dix — avant de se prononcer. « *L'acceptation d'Israël n'est pas encore acquise,* indique notre correspondant à Jérusalem, Francis Cornu. *Israël veut d'abord slavoir très précisément comment les Quatre conçoivent leur mission et veut être assuré que leurs conceptions sont « conformes » aux accords de Camp David. Craignant que la participation européenne ne s'accompagne d'une initiative diplomatique qui pourrait « s'écarter » du processus de paix actuel et n'aboutisse à sa transformation, particulièrement par la promotion du plan de paix saoudien (plan Fadh), le gouvernement de Jérusalem avait déjà manifesté clairement sa méfiance au début du mois en déclarant par la voix du ministre des affaires étrangères, M. Shamir : « Nous » avons récemment fait savoir à » tous les pays désireux de participer à une telle force (...) que » toute déclaration de leur part, » qui contredirait les conditions » stipulées pour la formation de » cette force les disqualifierait » automatiquement. » On a appris cependant à Jérusalem que le gouvernement américain a demandé ces derniers jours à Israël de considérer « favorablement » la démarche européenne.* »

La force du Sinaï est prévue par le traité de paix israélo-égyptien du 26 mars 1979, issu des accords de Camp David. Le traité prévoyait la mise en place de « *forces et d'observateurs des Nations unies* » à la frontière après l'évacuation, pour « *assurer le maintien de sécurité aux deux parties sur la base de la réciprocité* ». L'établissement de ce dispositif s'étant révélé impossible du fait de l'opposition soviétique, Le Caire, Jérusalem et Washington décidèrent le 4 août dernier de faire appel aux Etats volontaires pour constituer « *une force et des observateurs multinationaux* ». Pratiquement, jusqu'à présent, seuls les Etats-Unis (qui en tout état de cause fourniront au moins la moitié des effectifs) avaient décidé d'y participer. Il est probable que la participation des Européens — qui se limitera probablement à des unités logistiques et à des services médicaux — amènera d'autres gouvernements (Canada, Australie) à offrir leur concours.

C'est au cours de leur réunion du 13 octobre à Londres que les Dix ont arrêté le principe d'une participation à la force du Sinaï et de déclarations expliquant son esprit et sa portée.

Si les Européens étaient désireux de contribuer à l'évacuation du Sinaï, ils ne voulaient pas paraître cautionner les accords de Camp David, dont ils jugent l'efficacité épuisée. Ils entendent, au contraire, favoriser une nouvelle procédure pour résoudre les problèmes palestinien et libanais.

Cette position nuancée déclencha un tir de barrage des Arabes et des Israéliens (un moment soutenus par Washington), les premiers la jugeant trop conforme à Camp David et les seconds pas assez. Le texte final est très édulcoré par rapport à la première version.

MAURICE DELARUE.

● UN MILITANT SYRIEN DES FRERES MUSULMANS, M. Nizar Sabag, quarante ans, a été tué samedi 21 novembre dans une rue de Barcelone de plusieurs coups de feu à la tête. Dans un appel téléphonique au quotidien *El Pais*, l'organisation des Frères musulmans en Espagne a accusé le régime syrien d'être l'instigateur de cet assassinat. M. Nizar Sabag, auteur de plusieurs ouvrages sur l'Islam, était le leader de l'organisation en Espagne. Le gouvernement syrien avait réclamé à plusieurs reprises son extradition à l'Espagne qui l'avait refusée. — (A.F.P.)

ASIE

Chine

Pékin envisagerait de reprendre les pourparlers sur le différend frontalier avec Moscou

De notre correspondant

Pékin. — Les dirigeants chinois paraissent ne plus exclure la reprise, d'ici quelque temps, des conversations avec les Soviétiques à propos des frontières. C'est ce qu'aurait laissé entendre, samedi 21 novembre, M. Deng Xiaoping, vice-président du P.C. chinois, à M. Franz-Josef Strauss, qui a été reçu à Pékin à la veille du séjour à Bonn de M. Brejnev. M. Deng Xiaoping aurait indiqué au dirigeant politique ouest-allemand que Pékin envisageait de renouer les pourparlers sino-soviétiques sur le différend frontalier à la suite d'une offre en ce sens faite par Moscou au début d'octobre.

Si ces propos se confirmaient, ils traduiraient une évolution, à tout le moins tactique, du gouvernement chinois. Pékin, en effet, avait interrompu en janvier 1980, à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan, les conversations engagées de nouveau avec Moscou sur cette question quelques mois plus tôt. Depuis lors, le gouvernement chinois semblait faire du retrait de l'Armée rouge d'Afghanistan une condition préalable à l'ouverture d'échanges de vues sino-soviétiques. Or le langage qu'a tenu M. Deng Xiaoping à son interlocuteur ouest-allemand est sensiblement différent, puisqu'il aurait simplement affirmé que toute normalisation avec l'U.R.S.S. devait être écartée tant que ce pays « *occupera* » l'Afghanistan et maintiendra sa politique « *hégémoniste* » et « *expansionniste* », l'autre obstacle, de taille, a une issue favorable des prochains pourparlers étant le maintien par Moscou d'un million d'hommes aux frontières de la Chine.

On peut, en effet, raisonnablement, être sceptique quant aux chances d'un arrangement rapide avec Moscou. Le ton de la polémique avec l'Union soviétique ne s'est guère modifié ces derniers temps. Tout récemment, *le Drapeau rouge*, organe théorique du parti, s'en est pris en termes plutôt vifs aux théories historiques en vigueur en U.R.S.S. et qui visent à reprendre à leur compte la « *politique d'expansion et d'agression des tsars russes* ». La revue comparait les conquêtes réalisées par les tsars en Asie centrale depuis le dix-septième siècle avec « *les activités hégémonistes de la clique dirigeante soviétique en Afghanistan* ». Aujourd'hui, comme dans le passé, écrivait *le Drapeau rouge*, Moscou essaie de justifier ses actions « *en s'abritant derrière le paravent d'une prétendue agression extérieure et en invoquant la promotion au développement d'un pays arriéré* ».

Le malaise croissant qui se fait jour dans les relations sino-américaines offre cependant aux deux grandes capitales ennemies du monde communiste certaines possibilités de manœuvre, fussent-elles momentanées. Les observateurs en poste à Pékin ont noté que la réception donnée cette année par l'ambassadeur soviétique pour l'anniversaire de la révolution d'Octobre avait été honorée de la présence d'un nombre sensiblement plus grand de dirigeants chinois que l'an dernier. Et, comme le sport, en pareille occasion, n'est jamais en reste, on constate que les gymnastes chinois qui sont arrivés la semaine dernière à Moscou pour participer au XXIe championnats du monde paraissent avoir bénéficié d'un accueil amical. C'est en tout cas l'impression que tente de suggérer dans son compte rendu l'agence Chine nouvelle.

MANUEL LUCBERT.

● *Pierre Cardin à Pékin.* — M. Pierre Cardin a inauguré, la semaine dernière, à Pékin, sa boutique de mode, la première de ce genre ouverte en Chine communiste. Il a annoncé qu'il s'apprêtait à ouvrir dans la capitale chinoise une usine de fabrication de vêtements et un restaurant Maxim's dans l'hôtel de Pékin.

Cette usine, d'une superficie de 4 000 mètres carrés, emploierait trois cents personnes et fabriquerait sept mille costumes par jour pour les Chinois. La date d'ouverture n'a pas été précisé. — (A.F.P.)

A TRAVERS LE MONDE

Pakistan

● UN INSPECTEUR DE POLICE ET UN MEMBRE DE L'ORGANISTION TERRORISTE AL ZULFIKAR ont été tués, et un autre policier blessé, vendredi 20 novembre, au cours d'une opération contre la cachette de l'organisation, à Karachi. Le terroriste abattu, Lala Asad, un étudiant d'une vingtaine d'années, était recherché depuis l'assassinat, le 25 septembre, de l'ancien ministre du travail, M. Shaudhury Zahoor Elahi, et du juge Mushtaq Hussain, qui avait condamné Zuffikar Ali Bhutto à mort.

Le groupe Al Zulfikar, dirigé par le fils aîné de l'ancien premier ministre, est soupçonné d'être responsable de l'attentat à la bombe perpétré lors de la visite du pape Jean-Paul II à Karachi, en février, et du détournement d'un avion de la ligne aérienne pakistanaise, début mars, vers Kaboul et Damas. Deux personnes ont été arrêtées au cours du raid, vendredi, et quatre autres, dimanche 22 novembre. Certains ont avoué préparer des attentats contre diverses personnalités ayant contribué à la chute d'Ali Bhutto. — (A.P., Reuter.)

Turquie

● LA PEINE DE PRISON DE QUATRE MOIS INFLIGEE A M. BULENT ECEVIT, ancien premier ministre et président du parti républicain du peuple, a été confirmée par le commandement de l'état de siège d'Ankara. Il avait été jugé pour un texte critiquant les propos du général Evren où celui-ci justifiait l'interdiction des partis politiques. — (A.F.P.)

U.R.S.S.

● M. ANDREI SAKHAROV a commencé, dimanche 22 novembre, sa grève de la faim (*le Monde* daté 15-16 novembre). L'académicien dissident et sa femme Elena Bonner ont choisi cette forme de protestation pour que les autorités laissent leur belle-fille, Liza Alekseiva, rejoindre son fiancé aux Etats-Unis. — (A.F.P.)

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE : UN HÉRITAGE ENCOMBRANT

I. — Les faux « frères »

De notre envoyé spécial
ERIC ROULEAU

Le Caire. — Qui a tué Sadate ? Les Egyptiens n'ont pas encore reçu de réponse claire à la question. Les indications successives fournies par les autorités sont divergentes ou contradictoires. Selon les versions, le commando de tueurs était constitué de quatre ou de six personnes ; leur chef, le lieutenant Khaled El Istambouli, aurait agi pour des raisons politiques ou personnelles, cherchant à venger son frère, arrêté un mois auparavant, ses complices étant tous des civils. La thèse d'un complot militaire est écartée, mais le gouvernement limoge (ou arrête) des dizaines d'officiers, dont le chef du 2e bureau et le commandant de l'artillerie. L'attentat ne visait que Sadate — comme en témoignent photos et films pris pendant le déroulement du drame, — mais on soutient maintenant que les assaillants avaient l'intention d'« anéantir » tous les dirigeants présents à la tribune.

L'embarras des autorités est à la mesure de leur dilemme. Il leur faut, d'une part, minimiser le complot pour réduire sa signification politique et, d'autre part, exagérer sa portée afin de justifier l'ampleur de la répression. Les arrestations se chiffrent par centaines, voire par milliers. Il est cependant difficile de croire que ces suspects appartiennent tous à l'organisation *Takfir Wal Higra* (Anathème et Exode), tenue pour responsable de l'attentat. En effet, les chefs de l'organisation avaient été exécutés, et ses membres décimés en juillet 1977 après qu'elle eut pris en otage et tué le cheikh Zahabi, ministre des affaires religieuses.

On se garde bien encore de signaler que cette organisation n'est pas seule à prôner le changement par la violence. Des groupements dissidents, tels celui des Soldats de Dieu (Gounoud Allah) et celui de la Guerre sainte (Al Jihad), d'autres formations clandestines comme l'Armée de la libération islamique, disposent aussi de troupes de choc et d'arsenaux.

La chasse aux « barbus » que mènent les successeurs de Sadate ne suffira sans doute pas à éliminer le phénomène qu'il leur a légué, celui du terrorisme. Le mouvement islamique, dont l'un des sous-produits est la violence, est l'une des principales forces politiques du pays, par le nombre de ses sympathisants, la qualité et l'efficacité de son organisation, l'influence diffuse qu'il exerce dans diverses couches de la population, en particulier au sein de la petite bourgeoisie, parmi les étudiants et les cadres.

L'islam, instrument du pouvoir

On en veut pour preuves, entre autres, l'essor de la religiosité de la population, la fréquentation accrue des mosquées, les foules qu'attirent des prédicateurs de combat, l'engouement du public pour les ouvrages d'essence musulmane, la « conversion » à l'islam politique d'intellectuels laïcs, connus autrefois pour leurs tendances libérales et parfois même marxistes. L'islam, pour un nombre croissant d'Egyptiens, n'est pas une idéologie rétrograde mais bien un ensemble de principes vertueux, dignes de régir la société. Paradoxalement, Anouar El Sadate a beaucoup contribué à accréditer cette thèse, notamment en exaltant les dogmes islamiques au détriment des doctrines laïques, dont il craignait davantage les effets corrosifs sur son régime.

Par conviction et par calcul, Sadate misa sur les confréries musulmanes dès son accession à la magistrature suprême, fin 1970. Il affrontait alors des institutions et des organisations de masse contrôlées par ses adversaires politiques : les nassériens et leurs alliés communistes. N'ayant, pour sa part, rien à leur opposer, sinon une politique encore inavouable, il lui fallait trouver une idéologie et des structures de rechange susceptibles de leur faire contre poids, d'abord, de les neutraliser, ensuite.

Sadate prit dès lors une série de mesures destinées à redonner vie au mouvement islamique et à le réintégrer dans la vie nationale. Il fit libérer tous les détenus et permit le retour au pays des dirigeants qui avaient fui la répression. Il favorisa, voire encouragea, la constitution d'associations islamiques *(gamaat islamiya)* dans les universités (fiefs des nassériens et des communistes), associations qui ne tardèrent pas à proliférer dans les villes et les villages, dans les usines et les administrations de l'Etat. Il estimait alors naturel le financement de certains de ces groupements par l'Arabie Saoudite et d'autres pays du Golfe, ainsi que par la Libye, à l'époque où il entretenait d'étroits rapports avec le colonel Kadhafi. Il autorisa encore la parution de publications, dont *Al Daawa* (l'Appel) et *Al Itisam* (la Persévérance), sous l'égide de dirigeants des Frères musulmans.

Sadate croyait sans doute pouvoir confiner les activistes musulmans à un rôle d'auxiliaires en faisant de l'islam l'un des principaux instruments de son pouvoir. La foi, proclame-t-il dès son accession à la magistrature suprême, est l'un des deux piliers du système, l'autre étant la science. Joignant la pratique à la parole, il inscrit dans la Constitution l'islam comme religion d'Etat ; fait de la *charia* une *« source essentielle de toute législation »*, introduit l'éducation religieuse dans les programmes d'enseignement en tant que matière obligatoire, réglemente la vente des boissons alcoolisées, décrète la construction de mille mosquées dans un pays qui en compte déjà quarante mille (voir *le Monde* du 24 janvier 1980) et fait aménager des lieux de prière dans toutes les administrations ; la radio et la télévision se font les relais quotidiens des prières, des prêches et des exégèses coraniques.

Celui que l'on surnomme *« le président croyant »* multiplie les manifestations de piété. Il accomplit régulièrement ses dévotions du vendredi, devant une foule de photographes et de cameramen ; un chapelet à la main, il se présente parfois en tunique blanche, signe distinctif des activistes musulmans ; il prononce la phrase rituelle *« Au nom d'Allah, le miséricordieux »* au début de ses discours qu'il émaille de versets coraniques et de citations du Prophète. Bref, il est irréprochable, du moins le pense-t-il, aux yeux de l'opinion musulmane.

La fin de l'alliance

Il ne l'est pas, bien entendu. Le principe de la séparation de la politique de la religion — qu'il défend inlassablement sans d'ailleurs le mettre en pratique — est jugé par beaucoup comme une absurdité, une hérésie. L'islam, davantage que le judaïsme, constitue une éthique, une culture, une composante fondamentale de l'identité nationale. La notion de laïcité, telle qu'elle est comprise en Occident, est étrangère aux Egyptiens qui, depuis les pharaons, ne distinguent pas le divin du profane, même quand ils sont conduits par la force des choses à adopter des doctrines *« étrangères »*. Nasser expliquait que son socialisme était conforme aux préceptes du Prophète, que trahissaient, selon lui, les Etats musulmans conservateurs, telle l'Arabie Saoudite. Même les communistes se donnent beaucoup de mal pour soutenir qu'islam et marxisme ne sont pas nécessairement antinomiques.

Par ailleurs, les activismes musulmans récusent tout autant le socialisme que le capitalisme. Sadate était donc aussi coupable que Nasser en libéralisant l'économie, en inaugurant l'*infitah* (l'ouverture) à l'égard du secteur privé. Ils dénonçaient dès lors les injustices sociales, l'enrichissement abusif d'une minorité, la corruption et, sans proposer un système économico-social précis, se contentaient de citer en exemple la *« société idéale »* qu'avait instaurée le Prophète et d'exiger que le Coran et la *charia* (le droit musulman) régissent exclusivement la vie des citoyens.

La politique étrangère de l'ex-raïs ne trouvait pas non plus grâce à leurs yeux. S'ils avaient accueilli avec enthousiasme l'expulsion, en 1972, des conseillers militaires de Moscou et la dénonciation du traité d'amitié franco-égyptien, s'ils multipliaient, à la grande satisfaction de Sadate, les marques de sympathie à l'égard de leurs *« frères »*, les moudjahidin d'Afghanistan, ils considéraient néanmoins que les accords passés avec Washington et le traité conclu avec Israël comme autant de compromissions avec des ennemis de l'*Oummah* (la nation islamique).

L'opposition islamique au régime n'a vraiment fait surface qu'après les accords de Camp David. Les dirigeants traditionnels des Frères musulmans, notamment M. Omar Telmessani, directeur de la revue *Al Daawa*, étaient parvenus jusque-là, à respecter les termes de l'alliance, implicite ou explicite, qu'ils avaient conclue avec Sadate. En échange de leur liberté d'expression et de l'islamisation partielle de l'Etat, ils soutenaient le raïs dans certains cas, observaient le silence dans d'autres pour marquer leur désapprobation et, d'une manière générale, se limitaient à critiquer des aspects secondaires de la politique gouvernementale. Les « modérés » du mouvement islamique, pour la plupart de vieux routiers de la politique, qui ont accompli leur « traversée du désert » à l'étranger, où ils ont pu élargir leur champ de vision, se comportèrent en réformistes et en tacticiens.

Leurs cadets, qui ont fondé les associations islamiques par milliers jusqu'à tisser un réseau sur l'ensemble du territoire, sont d'une autre trempe. Par leurs méthodes d'action et par leur idéologie, ils se posent en avant-garde d'un courant révolutionnaire *stricto sensu*. Ils méprisent les cheikhs traditionnels, trop conformistes selon leur goût, les qualifiant à l'occasion de *« perroquets »* ou de *« valets »*. Leur interprétation du Coran s'apparente davantage au chiisme qu'au sunnisme. La république de Khomeiny est plus proche de leur idéal que le royaume d'Arabie Saoudite, dont les dirigeants ne sont pas, selon leurs critères, de *« vrais musulmans »*. Beaucoup de ces activistes se sont imprégnés, au cours de longues années d'isolement dans les geôles nassériennes, des doctrines manichéennes de Sayed Qotb, que celui-ci a exposées dans son œuvre maîtresse, *Maalem el Tariq* (Les bornes de la route).

Ayant lu le livre en 1965, peu après sa parution, dans un avion qui le conduisait à Moscou, Nasser avait convoqué séance tenante son ministre de l'intérieur pour s'exclamer : *« Il ne s'agit pas d'une œuvre philosophique mais d'un appel à la subversion ! »* Sayed Qotb, qui venait d'être libéré après dix ans de détention, fut arrêté de nouveau, inculpé d'un complot qui, paraît-il, n'était pas imaginaire, et pendu l'année suivante.

Pour Sayed Qotb, l'humanité se divise en croyants et en infidèles, sans qu'un compromis ou une coexistence soit possible entre eux. Le combat ne prendra fin qu'avec l'extermination de l'un des deux camps. L'Islam, religion, éthique et civilisation *« cosmiques »*, triomphera inéluctablement sur l'ensemble de la planète à l'issue d'une guerre sainte *(jihad)* que mèneront des hommes *« purs »* comme les compagnons du prophète, prêts à payer le prix du sacrifice suprême, du martyre *(chihada)*.

Les disciples de Sayed Qotb n'ont pas tous pris au pied de la lettre ses enseignements. Si certains sont passés à l'action directe en créant notamment des organisations terroristes, la plupart ont feint de suivre la voie que leur avaient complaisamment tracée les autorités. En effet, les associations islamiques ne se sont pas contentées de lutter contre les *« idéologies étrangères »* et les adversaires politiques de l'ex-raïs, ou de faire régner la *« pudeur »* en matière vestimentaire. Elles se livraient aussi et surtout à d'intenses opérations de recrutement, d'endoctrinement, de formation de cadres et de noyautage, sous le couvert d'activités culturelles ou sociales. Pour étendre leur influence, elles pallièrent souvent les défaillances de l'Etat.

Mise en garde

A l'Université, par exemple, elles fournissaient aux étudiants nécessiteux, à titre gracieux ou à vil prix, des cours polycopiés, des moyens de transport, des soins médicaux, voire des logements de caractère communautaire. Une étude entreprise par une équipe de sociologues dirigée par M. Saad Eddine Ibrahim a révélé que les militants musulmans étaient pour la plupart âgés de dix-sept à vingt-six ans, de formation scientifique, et issus des classes moyennes, d'origine rurale ou provinciale (1).

Sadate refusa longtemps de croire à un affrontement avec le mouvement islamique, malgré les mises en garde répétées de certains de ses proches. *« Nous devons sévir avant qu'il ne soit trop tard »*, lui dit un dirigeant du parti au pouvoir lors d'une réunion restreinte tenue fin 1979. *« Autrement*, ajoutait-il, *ils nous feront tous fusiller à la première occasion ! »* Osman Ahmed Osman, intime de l'ex-raïs, lui-même un sympathisant notoire des Frères musulmans, rétorqua ironiquement : *« Vous préférez peut-être les communistes ? »* Selon notre informateur qui assistait à la réunion, Sadate s'exclama en colère : *« Je ne suis pas le chah d'Iran et nos musulmans ne sont pas des khomeinistes ! »*. Le lendemain, il convoqua l'imprudent contestataire pour le destituer de ses fonctions.

Ce n'est que vers la fin de cet été que le ministre de l'intérieur, documents en main, parvint à le convaincre de frapper, sans tarder, ceux qu'il tentait d'amadouer après avoir cru en faire des alliés naturels. Sadate décida cependant d'étendre la répression à toutes les formations laïques de l'opposition.

En dispersant ses coups, il a singulièrement atténué celui qui aurait dû paralyser les assassins en puissance. L'avertissement qu'il entendait leur adresser n'a eu d'autre effet que de précipiter son arrêt de mort.

Prochain article :

L'ENGRENAGE DE CAMP DAVID.

(1) Cf. « Anatomy of Egypt's Militant Islamic Groups », par Saad Eddine Ibrahim. *Middle East Studies*, nº 12 (1980).

Le congrès du parti radical

Rester à l'U.D.F. en attendant mieux

Lucidité et masochisme. Nul ne contestera que les quelque quatre cent cinquante radicaux, réunis pour le quatre-vingt-unième congrès, ne se sont pas épargnés, de nombreux orateurs n'hésitant pas à employer un langage quasi médical pour évoquer la « survie » d'un parti - « squelette », « en réanimation », « au creux de la vague », « au fond de l'abysse ». Sur le thème du congrès de la « dernière chance », les radicaux ont entonné deux partitions différentes : retrouver la force dans l'indépendance, continuer d'exister au sein de l'U.D.F. Paradoxalement, les chantres de l'indépendance, M. Gennesseaux et Mme Gros, sont apparus comme ceux qui justement ne pouvaient la garantir. Le premier était considéré comme un « sous-marin » de M. Chirac, la seconde comme en attente d'un ralliement à l'actuelle majorité. Rien — ou presque — ne permettait, dans les discours de l'un ou de l'autre, ou de leurs partisans, d'étayer le soupçon, mais il n'empêche que M. Bariani est apparu comme le plus sûr garant de l'indépendance : « Ma politique n'en cache pas une autre », a-t-il assuré, avant de reconnaître que le parti radical n'a pas les moyens d'être indépendant.

Peut-il les obtenir ? « Oui », a répondu le congrès, si en 1983 les élections municipales permettent de reconstituer le tissu d'élus locaux qui faisait la force du parti. Pour ce faire, y avait-il d'autres possibilités que de se maintenir dans le « cartel électoral » de l'U.D.F. ?

Plus résolument dans l'opposition que convaincus des bienfaits de la confédération U.D.F., les radicaux valoisiens ont choisi de suivre la stratégie proposée par le président sortant, réélu pour deux ans avec plus de 75 % des voix : rester dans l'U.D.F. en attendant mieux, un mieux qui passerait par des alliances privilégiées avec les centristes et les scociaux-libéraux.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Samedi matin 21 novembre, la séance commence par la présentation du rapport « Le citoyen et l'Etat », de M. Michel Durafour. L'ancien ministre, ancien maire de Saint-Etienne, estime que « *pour la première fois depuis cent dix ans — si l'on excepte la période de l'occupation — les libertés sont menacées* ». Il souhaite l'adoption d'un mode de scrutin à la représentation proportionnelle intégrale sans clause de privilège ni d'éviction en fonction du nombre de voix obtenues, et celle d'un texte autorisant l'organisation de référendum à la suisse ».

Pour M. André Rossi, membre de l'Assemblée des Communautés européennes, qui traite de la situation économique et financière, « *il serait illusoire de croire qu'une fois l'expérience socialiste terminée nous reviendront à la situation antérieure* ». L'ancien député de l'Aisne assure que les radicaux sont franchement dans l'opposition « *avec cette particularité de ne pas se sentir responsables de l'échec du printemps dernier, tant il est clair que, si l'on avait retenu leurs propositions, l'ex-majorité n'aurait pas été aux élections avec cette image droitière qui lui a été fatale* ».

Dans son rapport sur la défense, le général Thiry se félicite que, « *malgré la volonté systématique de dénigrement du passé et un certain triomphalisme verbal, qui sont la marque de tout nouveau pouvoir, c'est un sentiment de grande continuité qui prévaut, aussi bien pour la politique étrangère que pour la défense* ».

Dans le débat de politique générale, M. Georgel (Paris) affirme que, « *à la pendule de l'histoire, le parti radical est devenu le parti ridicule* ». Après M. Florin (Nord-Pas-de-Calais), qui convient qu'on ne peut se passer des « *béquilles* » de l'U.D.F., mais que ce ne sont pas des béquilles qui doivent guider le malade (le parti radical), M. Lévy (Seine-Saint-Denis) assure que Mme Brigitte Gros est « *seule à pouvoir incarner le changement* ».

M. Morlé (Paris) affirme que, avec les nouveaux statuts de type confédéral dont l'U.D.F. s'est dotée, le parti radical est assuré de son indépendance. « *L'appartenance à l'U.D.F. est une nécessité* », affirme-t-il, provoquant ainsi des interruptions ponctuées de « *Va voir Giscard !* ». « *Nous sommes les seuls représentants de la gauche non marxiste* », déclare M. Manuel Diaz, ancien membre du M.R.G. Le maire de Millau exhorte ses amis à penser « *à leur maison* » avant de penser « *à celle des autres* ».

M. Guy Gennesseaux, dont l'intervention est interrompue à plusieurs reprises par des « *Chirac !* », et « *Chirac, c'est le pied !* », met l'accent sur l'« *image de droite* » qu'on colle au parti radical parce qu'il appartient à une U.D.F. qui « *est et restera un parti de droite* ». L'adjoint au maire de Paris explique que le parti radical, en quittant l'U.D.F., constituerait la troisième partie du trépied d'une opposition actuellement « *bancale* », comme le M.R.G. assurait à l'opposition de gauche sa stabilité face au P.C. et au P.S.

« *Allons-nous poursuivre plus longtemps cette stratégie suicidaire ?* » qui, avec l'U.D.F., a fait perdre au parti sept de ses neuf députés en juin dernier, interroge M. Miliani (Var), lequel, d'autre part, s'étonne d'avoir entendu M. Durafour parler de la proportionnelle alors que, dit-il, « *quand nous étions dans la majorité on n'a pas su l'imposer* ».

M. Gelland, membre de l'Assemblée des Communautés européenne, rappelle que le parti radical avait des candidats sur trois listes différentes aux élections européennes et que les radicaux ont soutenu trois candidats différents à l'élection présidentielle. « *Nous perdons ainsi*, constate-t-il, *honneur et crédibilité.* » Il explique qu'il ne votera pas pour M. Gennesseaux, élu sur une liste de gauche en 1977 à Paris, candidat sur la « cinquième liste » en juin 1979 et partisan de M. Chirac en 1981. Il dénonce en conclusion l'« *activiste souterrain* » des « radicaux chiraquiens » dans le parti.

M. Edgar Faure, président d'honneur du parti, critique les « incohérences » du programme de la gauche. Il cite comme exemple d'« options incompatibles » le fait de dire qu'on veut « *arracher les Français à la mainmise des trusts internationaux* » mais qu'on laisse les banques étrangères rester privées.

Après M. Corentin Calvez membre de l'Assemblée des Communautés européennes, ancien délégué général de la C.G.C., qui juge qu'il y a « *trop de faux chômeurs* » et « *trop de travailleurs au noir* », M. Samet (Hauts-de-Seine) assure : « *notre parti est un squelette* ». Pour M. Secret (Dordogne), les radicaux ne sont pas « *suffisamment nombreux pour se diviser* » et M. Chaussat (Charente-Maritime) se prononce contre la politisation des centrales syndicales et contre un droit de grève qui ne respecte pas les droits de l'homme.

LA DÉCLARATION DU PARTI

Voici le texte de la déclaration du parti radical, adoptée à mains levées et à une large majorité :

« *Les résultats de l'élection présidentielle avaient situé le parti radical dans l'opposition. Après six mois d'expérience socialo-communiste, le parti radical socialiste constate qu'il ne peut que s'y maintenir.*

» *Le chômage augmente, la situation économique s'aggrave, le désordre s'installe, les réformes sont imposées au pays dans la précipitation avec tous les risques d'échec que cela comporte et les sacrifices, dès lors inutiles, qui vont en résulter pour tous les Français.*

» *Le parti radical ne peut assister silencieux à un tel gâchis. Pour conjurer l'aventure, il appelle à la constitution d'une véritable opposition républicaine.*

» *Les trois rapports présentés au congrès, le citoyen face à l'Etat, la situation économique et financière de la France, la politique et la défense du monde occidental, sont le point de départ d'une réflexion qui la justifie et qui, demain, l'organisera.*

» *Aujourd'hui, le parti ratifie la nouvelle structure confédérale par laquelle il se trouve associé, maintenant à parité, avec ses partenaires.* »

Mme Gros pour une « stratégie offensive et cohérente »

Intervenant dimanche matin, Mme Brigitte Gros, vice-présidente du parti, place ses espoirs dans « *la renaissance du centre gauche* ». Elle estime que les Valoisiens doivent proposer un projet politique et une stratégie. « *Il est bien clair que nous sommes dans l'opposition*, affirme le sénateur des Yvelines. *Encore faut-il dire pourquoi et proposer une politique de rechange* ». La stratégie doit être « *offensive et cohérente* » précise-t-elle avant d'aborder la question du maintien du parti dans l'U.D.F. « *Qui peut dire que l'U.D.F. n'est pas associée à un sentiment d'échec ?* ». Elle condamne : l'« *U.D.F. est une fleur fanée qui a perdu son étiquette de qualité* », elle a « *affaibli notre parti sur trois plans* » : celui des convictions — en n'acceptant ni tout ou partie du programme radical —, celui des possibilités de bénéficier d'une force militante — « *entrer au parti radical c'est aussi rentrer à l'U.D.F.* » —, celui de l'électorat — « *avec l'U.D.F. nous avons perdu des suffrages* ». « *C'est à partir des municipales que nous devons renouveler le tissu profond du parti* », insista-t-elle avant de conclure : « *Un message politique, une stratégie claire et offensive, mais aussi un parti réorganisé avec des courants mieux représentés et équilibrés. Ces conditions réunies peuvent seules aider à notre renaissance.* »

Après que M. Tidiane de Mali (Rhône) qui, la veille, avait prôné le retrait de l'U.D.F., ait annoncé son désistement en faveur de Mme Gros, M. Joissains, maire d'Aix-en-Provence se demande si les radicaux « *pères fondateurs de l'U.D.F.* » — avec M. Servan-Schreiber — peuvent être « *infanticides* » de l'Union.

M. Nordmann (Paris) observe qu'il est facile dans un congrès « *d'obtenir des applaudissements en tapant sur ses partenaires, en flattant un nationalisme de parti facilement émoustillé* », et explique que l'U.D.F. est « *pour l'instant un cartel électoral* » dont les radicaux ont besoin.

« *Quand on est au gouvernement il faut agir, quand on est dans l'opposition, il faut réfléchir* », déclare M. Olivier Stirn. Le député du Calvados insiste sur la nécessité de penser dès maintenant à l'élection présidentielle de 1988. Face à un candidat de la droite et à un représentant socialo-communiste, il faudra, explique-t-il, un candidat social-démocrate. Après avoir évoqué le projet que prépare le Mouvement des sociaux libéraux dont en tant que président il a relancé l'activité, il précise que les radicaux seront « *au cœur d'un rassemblement allant de M. Michel Rocard à B. Bernard Stasi* ». L'ancien ministre explique son soutien à M. Bariani, en affirmant qu'au nom de la morale politique « *on ne peut désavouer son chef dans ses propres rangs quand il a été désavoué par d'autres* », faisant allusion ainsi à la défaite de M. Bariani aux dernières élections législatives.

M. André Rossinot, député de Meurthe-et-Moselle et secrétaire général du parti, explique que, ceux qui prônent l'indépendance feraient du parti « *une monnaie d'échange dans chaque département en fonction des situations politiques locales* », ce qui conduirait le parti à être « *une mosaïque de positions hétérogènes* » le rendant « *ingouvernable* » et « *sans stratégie unitaire possible* ».

Après un échange de propos aigre-doux entre le président de séance, M. Etienne Dailly, sénateur, qui demandait à M. Bariani d'être bref, le président sortant du parti radical évoque le respect des alliances qui a conduit les radicaux à soutenir M. Giscard d'Estaing malgré la dérive droitière du septennat précédent.

Après avoir affirmé que l'« *atteinte aux libertés économiques, collectives et individuelles entraine naturellement l'atteinte aux libertés tout court* », voie dans laquelle s'engage le pouvoir, M. Bariani cite le nom de M. Rocard : « *M. Rocard est aussi socialiste que les autres* ». Favorable à une « *opposition nette* », « *sans ambiguïté* », « *qui ne laisse pas de place à ceux qui spéculent sur le chaos* », il indique : « *Nous ne seront jamais les fourriers du néo-poujadisme* ». A propos du maintien ou non dans l'U.D.F., il affirme : « *Notre parti n'est pas en état d'être complètement indépendant.* »

M. Bariani appelle les radicaux à créer des « *contre-pouvoirs* » dans « *la vie syndicale* », dans l'enseignement et dans les associations de parents d'élèves, et il indique qu'il demandera à tous les membres du bureau et du comité exécutif du parti de se présenter aux prochaines élections municipales. Quant à la réunification des radicaux, il propose aux radicaux de gauche de sortir de l'union de la aguche, « *nous, nous sortirons alors de l'U.D.F.* », poursuit-il.

évoquant la discipline de parti, il remarque : « *Ceux d'entre nous qui n'acceptent pas un minimum de vie en commun se mettront d'eux-mêmes en dehors du parti. Notre capital politique est trop réduit pour que nous acceptions qu'il soit dilapidé. Quand on n'est partout, on n'est nulle part.* » En conclusion, il affirme « *le temps nous est compté (...) je sais que j'ai une dette envers vous, c'est la revanche* ».

M. Gennesseaux retire sa candidature, celle-ci n'ayant à ses yeux « *plus aucun sens* » puisqu'il proposait le départ de l'U.D.F., du parti radical. Il ajoute que dans ces conditions il reprend sa liberté vis-à-vis du parti.

Le scrutin, à bulletin secret, pour la présidence donne les résultats suivants : inscrits, 864; votants, 597; suffrages exprimés, 581 ; M. Bariani, 437 voix, contre 144 à Mme Gros.

A RADIO-MONTE-CARLO

M. Marchais : ‹ Nous nous remettons en cause ›

Interrogé, le dimanche 22 novembre au cours du journal de la mi-journée, sur Radio-Monte-Carlo, M. Marchais a déclaré que, réserve faite d'« *un certain nombre de remarques et d'observations* », le P.C.F. estime, au sujet de l'action du gouvernement, que « *le bilan est positif* ».

Evoquant « *les mesures que nous envisageons de prendre dans la prochaine période, que nous allons prendre, par ordonnances, en tenant compte de l'hostilité manifestée par lepatronat et par les politiciens de droite à son service* », le secrétaire général du P.C.F. a déclaré : « *Tout cela mJontre que nous sommes engagés sur la bonne voie.* »

Le secrétaire généal du P.C.F. a indiqué que le bureau politique de son parti « *s'est prononcé d'une manière positive* », la semaine dernière, sur la propostition du P.S. d'élargir à « *un examen de l'évolution de la situation depuis six mois* », l'objet de rencontre demandée, initialement, pour les communistes pour traiter des problèmes de l'information audiovisuelle.

Au sujet de la préparation du vingt-quatrième congrès du P.C.F., M. Marchais a déclaré : « *Nous avons subi un sérieux revers électoral. Il faut en rechercher les causes, les raisons, et cela nous conduit, obligatoirement, à un examen sur nous-mêmes. Nous sommes en train de faire, d'ailleurs, ce que peu de partis, et je suis même tenté de dire (...) ce qu'aucun parti n'a jamais fait dans ce pays : nous nous remettons en cause ! (...) Nous ne remettons pas en cause d'autres personnes, qui, en d'autres temps, ont assumé des responsabilités. Nous nous remettons en cause nous-mêmes. Nous procédons à un examen critique, sans faiblesse (...), y compris sur les quatre dernières années (...), pour déceler la raison fondamentale et les raisons qui ont pu jouer, peut-être à un degré moindre et qui ont conduit au revers électoral que nous venons de subir.*

» *Alors, cela nous amène tout naturellement à aborder les problèmes de l'unité et de nos rapports avec le parti socialiste, mais, pour ce qui concerne la période actuelle, que nous sommes en train de vivre, il ne saurait y avoir de doute pour personne. Nous sommes au gouvernement, nos ministres y prennent toutes leurs responsabilités et, croyez-moi, nous sommes au gouvernement pour longtemps. Deuxièmement, les députés communistes et les sénateurs travaillent très très activement à la mise en œuvre de la politique nouvelle, telle que l'ont voulue les Français et les Françaises, en y apportant notre originalité, nos propositions, tout ce qui peut permettre de réussir, de faire avancer les choses.* »

M. Mauroy : nous devons changer profondément les conditions d'entrée des jeunes dans la vie professionnelle

De notre envoyé spécial

Clermont-Ferrand. — En visite en Auvergne, cinquième étape régionale de son « tour de France » de l'emploi, M. Pierre Mauroy a exposé, lundi matin 23 novembre, à son arrivée à Clermont-Ferrand, le programme que le gouvernement entend appliquer en 1982 pour « *changer durablement et profondément les conditions d'entrée des jeunes dans la vie professionnelle* ». S'adressant aux membres du comité régional de la formation professionnelle, réuni au lycée d'enseignement professionnel Roger-Claustres, le premier ministre a notamment indiqué qu'il reprend à son compte les conclusions du rapport du professeur Bertrand Schwartz, dont l'examen sera à l'ordre du jour du conseil des ministres du 9 décembre.

Il a notamment déclaré : « *Au ministre de l'éducation nationale, j'ai demandé de prendre toutes dispositions pour que, dès la rentrée prochaine, tout les jeunes de seize ans qui souhaitent poursuivre leurs études trouvent leur place dans le système scolaire, dans l'enseignement technique notamment. Au ministre de la formation professionnelle, j'ai demandé de mettre en place un dispositif de conventions qui ouvre à tous les jeunes de seize à dix-huit ans qui ont quitté l'école la possibilité de recevoir une formation qui leur apporte une qualification professionnelle.*

» *Tous les organismes qui en sont capables seront appelés à participer à cet effort de formation, à bénéficier de ces conventions : établissements d'enseignement, chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers, centres de formation, collectivités locales, associations publiques ou privées de formation, etc. Les formations ainsi dispensées devront privilégier l'alternance, c'est-à-dire combiner une participation concrète à la vie professionnelle, dans l'entreprise ou l'administration, et un enseignement général. Au ministre de la jeunesse et des sports, j'ai demandé d'aider le mouvement associatif, les mouvements de jeunes, les fédérations d'éducation populaire, les associations, à participer, dans le cadre de conventions, à cette œuvre collective en s'adressant plus particulièrement à tous les jeunes que l'école a rejetés ou qui ont rejeté l'école, mais qui ont le droit de s'insérer par la formation professionnelle et sociale. Au ministre de la solidarité nationale, j'ai demandé d'inciter les organismes et les associations qui s'intéressent aux plus défavorisés des jeunes à axer plus que jamais leurs efforts vers la formation et l'insertion.* »

A. R.

Ordonnances ou loi d'orientation ?

(Suite de la première page.)

La Ve République a déjà connu, de 1958 à 1977, le vote de treize lois d'habilitation. La plus significative, celle aussi qui a comporté le plus de conséquences, a été la loi, votée au printemps 1967, autorisant le gouvernement, par l'application de l'article 38 de la Constitution, à prendre des mesures d'ordre économique et social. On se rappelle que les ordonnances prises en application de cette loi ont modifié de fond en comble l'organisation de la Sécurité sociale.

Le Parlement n'a pu, en aucune façon, imprimer sa marque à ce texte. En premier lieu, parce que le gouvernement Pompidou crut devoir engager sa responsabilité sur son adoption, ce qui a coupé court à toute discussion. En toute hypothèse, le caractère extrêmement général des deux articles proposés au vote des assemblées les rendaient impropres au travail d'amendements.

Comment, en effet, amender un article qui mentionne des mesures tendant « *à modifier ou unifier le champ d'application des divers régimes et institutions de Sécurité sociale, de prévoyance et d'assistance, à en adapter les structures et à en assurer l'équilibre financier* » ou bien « *à mieux assurer le plein emploi et la reconversion des travailleurs, à aménager les conditions de travail* », « *à assurer la participation des travailleurs aux fruits de l'expansion des entreprises* », etc. Il n'y avait pas là, en réalité, de dispositions ayant un contenu législatif, mais seulement un affichage d'objectifs, rien n'étant dit sur les moyens d'y parvenir. En 1967, comme en bien d'autres occasions, la loi habilitant le gouvernement à prendre des ordonnances a été une procédure autoritaire ayant pour but unique la délivrance d'un visa utilisable sans limites.

Ce précédent ne doit pas être un modèle, mais un repoussoir. Le projet annoncé doit, au contraire, fournir l'occasion de « retourner » la procédure de l'article 38, qui a été pervertie par nos prédécesseurs et a conduit incontestablement à une dépossession du Parlement.

Une procédure pervertie

Il y a de bonnes raisons d'espérer que la quatorzième loi d'habitation de la Ve République ne ressemblera pas aux treize premières. La volonté de François Mitterrand de redonner au Parlement tous ses droits en est une. Le conseil des ministres s'est engagé à faire œuvre novatrice, en demandant au législateur lui-même de « fixer les grandes lignes du contenu des ordonnances ». La décision du Conseil constitutionnel du 12 janvier 1977, rendue sur une requête de soixante députés socialistes, fait d'ailleurs obligation au gouvernement « d'indiquer avec précision quelle est la finalité des mesures qu'il se propose de prendre ».

L'originalité de ce qui va être fait devra donc être d'associer la technique de l'habilitation et la technique de la loi d'orientation. Prenons un exemple : celui de la retraite. Toute action en ce domaine comporte quatre volets principaux : l'âge de la retraite, le nombre d'annuités requis pour en bénéficier, son montant, la réglementation du cumul d'une pension de retraite et d'un emploi. Une loi d'habilitation style 1967 se bornerait à un rappel de ces secteurs, à une nomenclature sans énoncé de mesures précises. La novation que nous souhaitons serait d'indiquer brièvement, pour chacun d'entre eux, une mesure fondamentale (1).

Cette novation, comme il arrive maintes fois, serait en réalité un retour à une grande tradition oubliée.

Le samedi 6 juin 1936, Léon Blum, président du conseil, se présente pour la première fois devant la Chambre des députés et lui présente les grandes lois sociales inscrites au programme du Front populaire :

« *Nous sommes résolus à ne pas demander à la Chambre de pleins pouvoirs* », déclare-t-il.

« *Il fallait pourtant trouver le moyen de travailler vite. La solution à laquelle nous nous sommes arrêtés consistera à présenter devant les Chambres des projets courts, posant les principes et prévoyant une sorte d'extension du pouvoir réglementaire habituel.*

« ... *Nous ne demandons pas de pouvoirs indéfinis et indéterminés. Nous n'appliquerons pas une seule mesure que les Chambres n'aient explicitement et formellement votée, mais nous vous demanderons, pour une nécessité qui ne peut pas vous échapper, de nous laisser le choix des modes et des moyens d'exécution.*

» ... *Je répète (...) qu'aucune mesure ne sera prise sans un vote précis, exprès et explicite des Chambres. Elles auront voté le principe de toutes les réformes.* (2) »

Le gouvernement de Pierre Mauroy ne saurait trouver de meilleure référence. Il doit tenir les deux bouts de la chaîne : aller vite ; ne pas abandonner un dessein de revalorisation du Parlement qui commence à porter ses premiers fruits.

La politique comme l'opinion publique, aiment la simplicité, c'est-à-dire la mise en lumière de quelques principes fondamentaux qui parlent à tous un langage clair. Nous pouvons craindre qu'un projet long et détaillé n'ait conduit, l'obstruction de certains aidant, à l'enlisement dans la discussion de centaines d'amendements. Ainsi se seraient brouillées les grandes lignes des réformes sociales annoncées. Le cadrage sur quelques principes essentiels laissera mieux apparaître la contribution du Parlement que ne l'aurait fait un marathon diurne et nocturne, comme nous en avons connu depuis juillet. Au demeurant, le premier ministre l'a dit lui-même, il ne s'agit nullement de généraliser une procédure qui doit rester exceptionnelle.

Le projet de loi que le conseil des ministres adoptera mercredi prochain peut servir la démocratie parlementaire comme il servira la démocratie sociale.

CLAUDE EVIN.

(1) Dans le dispositif et non dans l'exposé des motifs seulement.
(2) Léon Blum, samedi 6 juin 1936, Chambre des députés, p. 1 334.

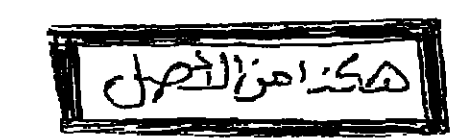

TROIS SONDAGES D'OPINION

Le pouvoir conserve la confiance des Français

Trois sondages traduisent la confiance persistante des Français dans le nouveau pouvoir. Deux d'entre eux, publiés par *le Point* et *le Quotidien de Paris* du 23 novembre, enregistrent cependant une légère dégradation de ce climat de confiance. Ils ont été réalisés respectivement par l'IFOP et Indice-Opinion, le premier entre le 10 et le 16 novembre, auprès d'un échantillon de mille sept cent soixante-quatorze personnes, le second entre les 12 et 14 novembre, auprès d'un échantillon de mille personnes, représentatif, comme le précédent, de la population française âgée de dix-huit ans et plus. L'enquête publiée par *le Parisien libéré* du 23 novembre a été réalisée entre les 5 et 10 novembre auprès d'un échantillon de mille personnes. Première du genre, elle ne fournit pas d'élément de comparaison avec une situation précédente.

Selon le sondage IFOP-*le Point*, 45 % des personnes interrogées jugent positif le bilan de M. Mitterrand, pourcentage sans changement par rapport à la précédente enquête qui remonte au mois d'août. En revanche, le nombre de personnes qui qualifient ce bilan de négatif est en nette augmentation (35 % au lieu de 30 %). Les opinions positives sur le bilan de M. Mauroy passent de 47 % à 45 % et les négatives de 25 % à 34 %. Parmi les personnes interrogées, 44 % (au lieu de 47 % en août) estiment que le gouvernement prend bien en charge les problèmes économiques qui se posent aux Français, et 41 % (au lieu de 35 %) émettent une opinion inverse.

Ce sondage indique que les préférences politiques des Français vont toujours vers la majorité de gauche (48 % au lieu de 51 %) plutôt que vers l'opposition (27 % au lieu de 28 % en août). Il révèle, en outre, une percée de M. Delors, dont 40 % des personnes interrogées se sentent proches (au lieu de 37 %). Le ministre de l'économie et des finances se place en deuxième position des personnalités de la majorité, derrière M. Rocard (53 % au lieu de 54 %).

Le Quotidien de Paris publie les résultats de l'enquête d'Indice-Opinion sous le titre : « Voici le temps du désenchantement ». Selon ce sondage, 59 % des personnes interrogées font confiance au gouvernement (au lieu de 61 % en octobre). Le nombre de celles qui ne lui font pas confiance est en augmentation (34 % au lieu de 31 %). L'inquiétude se manifeste sur la situation économique. Une large majorité estime qu'elle va se dégrader dans les mois qui viennent (58 % au lieu de 52 % le mois précédent), ainsi que le pouvoir d'achat (68 % au lieu de 62 %) et l'emploi (63 % au lieu de 54 %).

M. Rocard passe en tête des personnalités politiques : 65 % des personnes interrogées (au lieu de 58 %) ont une bonne opinion de lui. Il est suivi par M. Mauroy (64 %), qui perd quatre points, et M. Mitterrand (59 %), qui en perd deux. M. Chirac reste à la première place parmi les personnalités de l'opposition qui « *auront certainement un rôle important à jouer dans l'avenir* ». Mais il perd trois points (58 % au lieu de 61 %). M. Giscard d'Estaing, classé en deuxième position, en perd trois également (36 % au lieu de 39 %).

Selon l'enquête Sofres-*Parisien libéré*, M. Mitterrand serait réélu avec 54 % des suffrages exprimés contre 46 % à M. Giscard d'Estaing si une élection présidentielle avait lieu immédiatement. Une large majorité des personnes interrogées (65 %) estiment que le président de la République exerce bien ses fonctions, alors que 17 % seulement formulent une opinion contraire. Le bilan du chef de l'État est jugé positif dans les domaines de la paix sociale, de la réduction des inégalités, de la place de la France dans le monde, de la mise en œuvre des grandes réformes notamment. Il est considéré comme négatif pour la hausse des prix et le chômage, ainsi que pour la sécurité des citoyens.

Au Sénat : les nationalisations sur le gril

Les sénateurs, qui devaient se prononcer lundi après-midi 23 novembre sur la question préalable posée par leur commission spéciale, ont poursuivi samedi et lundi matin la discussion générale du projet de nationalisation qu'ils se préparaient à rejeter avant même de tenter d'en modifier le dispositif.

M. Bourgine (non inscrit, Paris) compare l'actuel gouvernement, qui, estime-t-il, veut forcer les lois du marché, à Xerxès faisant fouetter la mer pour la punir d'avoir dispersé ses navires. Il reproche notamment au projet de loi de ne pas indexer l'indemnisation des actionnaires, contrairement aux promesses de M. Mitterrand, qui se serait engagé à protéger le nominal contre l'inflation.

M. Pierre-Christian Taittinger (Rép. ind., Paris) pose la question : y aura-t-il une plus-value industrielle résultant des nationalisations ? Les positions stratégiques des grands groupes nationalisés ont été obtenues sur le plan international, souligne-t-il, grâce à leur dynamisme et en assumant les risques de la concurrence mondiale ; risques qui vont être transférés sur l'État, ce qui apparaît aux yeux de l'orateur comme « *une grave erreur économique* ».

M. Dumont (P.C., Pas-de-Calais) n'estime pas admissible qu'un petit nombre de dirigeants privés, guidés par le souci du profit, puissent tenir en leurs mains le sort de régions entières.

M. Caldaguès (R.P.R., Paris) ne croit pas que des entreprises nationales soient en mesure d'égaler la capacité exportatrice des cinq groupes qui vont être enlevés au secteur privé.

Pour M. Ciccolini (P.S., Bouches-du-Rhône), le pouvoir des grands groupes financiers empêche les pouvoirs civils régulièrement élus de mener une politique conforme aux intérêts de la nation. Certaines gestions privées ont conduit à la ruine d'une région. Quant à la constitutionnalité du projet, M. Ciccolini la proclame en se référant au jugement de juristes comme René Capitant, qui déclarait en 1946 : « *Il y a service public lorsque l'État a nationalisé* », ou à l'avis des professeurs Rivero et Vedel, pour lesquels, affirme M. Ciccolini, « *le caractère de service public national dépend de l'appréciation des pouvoirs publics de l'État* ».

M. Moutet (Gauche dém., Pyrénées-Atlantiques) critique la référence aux nationalisations décidées au lendemain de la dernière guerre. « *Il faut*, dit-il, *faire comprendre à nos concitoyens que celles-là n'ont rien à voir avec celles qu'on leur propose aujourd'hui.* »

M. Poudonson (Un. centr. Pas-de-Calais) : « *Votre vision du monde relève du mythe. Elle relève d'un autre siècle, et votre frénésie du pouvoir d'un autre monde. Si nous vivions en autarcie, on pourrait concevoir que la France s'engage dans la voie où vous la menez. Mais, dans un système mondial d'interdépendance, vous allez nous isoler. Vous ne pouvez pas faire de la France un laboratoire d'expérience pour un socialisme à la française, tout en maintenant l'image d'une économie libérale à l'extérieur. Après vos succès électoraux, après la conquête du pouvoir, après celle de l'audio-visuel, vous voilà maintenant partis à l'assaut de l'économie. Vous invoquez la nécessité d'accélérer l'industrialisation. Mais vos déclarations ne sont que des hymnes ou des incantations à l'État.* »

M. Larché (R.I., Seine-et-Marne) ne veut pas croire que le gouvernement oserait négliger les décisions du Conseil constitutionnel. Ces décisions, en droit, sont obligatoires ; les refuser mettrait fin à l'état de droit auquel l'orateur, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, tient essentiellement. Quant à prétendre que l'article 34 de la Constitution (qui dispose que « *relèvent du domaine de la loi les règles concernant les nationalisations* »), M. Larché considère que cet article signifie simplement « *que lorqu'il y a nationalisation ou dénationalisation, c'est au législateur qu'il appartient de le faire, ce qui ne confie pas, pour cela, un pouvoir discrétionnaire.* » — A. G.

● *Le Conseil constitutionnel* a rejeté, jeudi 19 novembre, deux requêtes en annulation relatives aux élections législatives des 14 et 21 juin dans la quatrième circonscription du Val-d'Oise et dans la deuxième circonscription de la Réunion. Son ainsi confirmées l'élection de Mme Marie-France Lecuir (P.S.) et la réélection de M. Jean Fontaine (non inscrit).

DÉCÈS DE M. PIERRE LABONDE SÉNATEUR DE L'AUBE

Nous apprenons le décès, survenu dimanche 22 novembre, de M. Pierre Labonde, président U.D.F. du conseil général de l'Aube, sénateur de ce département, qui siégeait au groupe de l'Union des républicains et des indépendants. Son suppléant est M. Bernard Laurent, agriculteur, ancien député de 1958 à 1962.

[Né en 1910 à Lyon, agriculteur à Rhèges-Bessy (Aube), dont il était le maire depuis 1971 après avoir appartenu au conseil municipal depuis 1945, M. Labonde avait été élu en 1961 conseiller général du canton de Méry-sur-Seine. Il était depuis 1967 président du conseil général de l'Aube. Élu sénateur en 1971, réélu en 1980, M. Labonde, membre du bureau de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles et du Comité national des indépendants et paysans, avait participé à la fondation de la Fédération des républicains indépendants, que présidait M. Giscard d'Estaing, avant d'adhérer au parti républicain.]

POLITIQUE

Points de vue

« Adieu Rothschild »

L'article de M. Guy de Rothschild « Adieu Rothschild », paru dans *le Monde* du 30 octobre, a provoqué un certain nombre de réactions de lecteurs. Nous publions ci-dessous deux d'entre elles, suivies d'un bref commentaire de M. Guy de Rothschild.

Démission !

par LUC ROZENZWEIG (*)

AINSI donc le baron de Rothschild prend congé de nous tous. Mieux, il se proclame « gréviste ». Ce qui, chez tout autre figure de proue du capitalisme français aurait pu passer pour une défense conséquente d'intérêts de classe, prend, sous la signature du baron Guy de Rothschild, une tout autre dimension. Les Rothschild, contrairement aux Boussac, Dassault ou autres, ne se sont pas contentés d'apparaître aux yeux du public comme des capitaines d'industrie. Ils ont, depuis plusieurs décennies, représenté en France et à l'étranger la communauté juive de notre pays. Solidaires du destin juif, qui, dans les années noires, n'était pas plus clément pour les nantis que pour les défavorisés, ils ont accepté, sinon sollicité, les postes les plus prestigieux à la tête d'une communauté qui compte aujourd'hui près de huit cent mille personnes. Le baron Guy de Rothschild est jusqu'à nouvel ordre président du Conseil représentatif des institutions juives de France et son frère Alain est à la tête du Fonds social juif unifié. Accepter ces charges et ces honneurs suppose, en contrepartie, une prudence et une réserve dont Guy de Rothschild s'est départi dans son article pamphlétaire publié dans *le Monde* du vendredi 30 octobre.

Si l'on comprend aisément que la famille Rothschild ne voit pas avec plaisir la nationalisation de son groupe financier, il est, en revanche pour le moins inconvenant que soit suggéré, en conclusion de cet article, la similitude entre le régime de François Mitterrand et celui du maréchal Pétain. Outre le fait que de nombreux Français, juifs ou non juifs, aimeraient bien être des « parias » du genre Rothschild, même nationalisés, il est, on ne peut plus dangereux, de proclamer que l'on *déserte lorsque* l'on porte un tel nom. L'antisémitisme, en France, n'est, hélas ! le monopole d'aucune couche sociale. De l'extrême droite à l'extrême gauche, il est une constante de ce que l'historien anglais Théodore Zeldin appelle « les passions françaises ». C'est pourquoi il faut être très prudent lorsque l'on fait appel à la conscience populaire lorsque l'on s'estime, en tant que juif, victime d'une injustice. Il ne m'appartient pas, toujours en tant que juif, de juger de la justice ou de l'injustice de ce qui arrive aujourd'hui aux Rothschild. La seule chose que je puis affirmer est que le régime qui vient de se mettre en place est, depuis longtemps, le premier qui ait pris en compte l'existence et les revendications des juifs de France.

Emigrés, même à l'intérieur, les Rothschild ont perdu toute légitimité pour parler, agir au nom des milliers de juifs français qui, jusqu'à ce jour, leur ont fait confiance.

C'est ce qui en coûte d'avoir confondu l'intérêt d'une famille avec celui d'une communauté.

* *

[Vouloir astreindre les dirigeants communautaires juifs à une obligation de réserve en toutes matières et hors tout contexte électoral, n'est-ce pas pousser bien bien loin la peur de l'antisémitisme ? G. de R.]

(*) Journaliste juif.

Par les sentiments

par JÉROME LECLERCQ (*)

LE 26 octobre 1981, par 332 voix pour et 154 contre, l'Assemblée nationale votait la loi nationalisant cinq grands groupes industriels et l'essentiel du crédit. Le 30 octobre, alors que les députés discutent de l'impôt sur la fortune, Guy de Rothschild exprimait dans les colonnes du *Monde* les sentiments *« d'amertume et de tristesse »* que lui inspire cette nouvelle politique.

Lucide, il reconnaît que sa famille, *« dont le nom est associé à une institution bancaire éminemment capitaliste, ne pouvait que voir rétrécir le champ de ses activités au fur et à mesure des étapes de la socialisation qu'a connue la société française au cours de notre vingtième siècle »*. Estimant que sa famille est une *« des victimes que la marche du temps sème toujours sur sa route »*, il exprime le *« déchirement »* des siens qui voient *« anéantir le fruit de quarante années de travail acharné »*. Ce faisant, et malgré la coloration sentimentale qu'il tente de lui donner, M. de Rothschild expose à la lumière l'égoïsme de sa classe. L'anéantissement qui l'émeut n'est autre que la prise de contrôle par la collectivité des activités bancaires et industrielles détenues jusqu'à présent par sa famille. Un groupe de particuliers, propriétaires, tirant bénéfice de l'exploitation d'autres hommes, contrôlait seul des choix de production concernant la société tout entière. Aujourd'hui, par la nationalisation, le peuple va pouvoir orienter les choix économiques à travers la présence de ses représentants à la tête des entreprises publiques. De ce changement, Guy de Rothschild, peiné, tire la conclusion que ses parents et lui-même sont *« exclus de la cité économique »*. Cette affirmation aurait mérité crédit si son auteur avait dans le passé manifesté quelque inquiétude pour l'exclusion de fait de la grande majorité et quelque volonté de voir les travailleurs accéder au pouvoir économique. Force est de le constater, cela n'a pas été le cas.

Emu lui-même, ce capitaliste essaye de nous attendrir. Il évoque la *« compétence »* et le *« comportement scrupuleux »* qu'*« on leur reconnaît, dans les affaires »*. Et il s'épanche volontiers sur *« les devoirs moraux et les responsabilités de citoyens français »* que les siens ont eu à cœur de remplir. *« Hôpitaux, écoles, maisons pour enfants, pour convalescents, pour retraités, dispensaires, sanatoriums, bâtiments sociaux de toutes espèces que la famille a construits, équipés et entretenus »* sont autant d'arguments étayant son propos. Cette générosité d'âme, et celle du porte-monnaie peuvent être louées, mais pas pour ce qu'elles ne sont pas. Plutôt que de citoyen, les devoirs et responsabilités ainsi pratiqués sont ceux d'une famille seigneuriale. De vrais citoyens, ce sont des individus égaux socialement, qui décident librement de leurs besoins et qui les réalisent collectivement. De vrais citoyens n'ont pas besoin de père généreux ou de marraine attendrie. Des gens dominés, oui. Parce qu'alors la générosité des dominants les aides à survivre. Mais elle est surtout utile aux dominants parce qu'elle rend plus supportable leur domination et aide les dominés à ne pas se révolter. Il sera difficile de ramollir nos cœurs par l'évocation des devoirs de maîtres.

L'inconscient collectif des masses exploitées utilise souvent des raccourcis symboliques pour désigner ses héros ou ses ennemis. Et c'est avec raison que Guy de Rothschild souligne que les siens *« sont devenus le symbole proverbiale de la richesse »*. Mais qu'à partir de là il fasse l'amalgame entre les attitudes de tous ceux qui ont eu des différends avec sa famille, cela relève du procédé. Bien qu'il reconnaisse *« que la nationalisation des banques n'a pas les Rothschild comme objectif spécifique »*, il s'écrie quand même : *« Juif sous Pétain, paria sous Mitterrand, pour moi cela suffit. »* Et d'assimiler les difficultés qu'il a rencontrées sous l'occupation aux réticences qu'a pu avoir un ministre socialiste à le recevoir. Ceux qu'il nomme les *« procureurs socialistes »* n'en auront pas pour autant mauvaise conscience à nationaliser les biens des Rothschild capitalistes, même s'ils savent que les Rothschild, comme des millions d'autres juifs, ont été victimes de l'antisémitisme.

En versant une larme sur les malheurs des Rothschild, nous n'oublierons pas qu'ils sont des capitalistes comme les autres, exposés comme les autres à la volonté d'en finir avec l'oppression qu'impose leur système. Et s'ils sont touchés, ce n'est pas *« un accident de chasse »*, c'est que nous avons bien visé. A la tête.

* *

[Qu'un théologien marxiste clame sa vive hostilité au rôle économique de ma famille ne surpendra aucun lecteur de mon article. G. de R.]

(*) Étudiant, surveillant, militant socialiste.

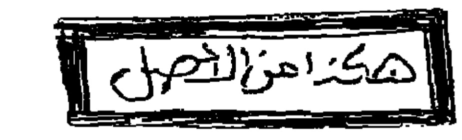

LES CABINETS MINISTÉRIELS

Une certaine forme de continuité

A en juger par les réactions nombreuses et diverses que nous avons reçues, la publication par *le Monde* (des 17, 18, et 19 novembre) de la composition des cabinets ministériels du gouvernement Mauroy a agité le « petit monde » des collaborateurs de ministres.

Plusieurs membres de cabinet se sont étonnés de ne pas figurer dans nos colonnes, qui ne comportaient, rappelons-le, que les directeurs de cabinet, les chargés de mission auprès du ministre et les conseillers techniques. Ainsi, n'ont pas été cités les attachés ni les chargés de mission, même lorsque ceux-ci affirment être des conseillers techniques (mais seul le *Journal officiel* fait foi) ou assurent qu'ils remplissent des fonctions importantes. De même les « officieux » n'ont pas été mentionnés, comme tout ceux qui sont en situation administrative irrégulière. En effet, certains fonctionnaires ne peuvent pas appartenir à un cabinet ministériel, notamment lorsqu'ils sont sortis de l'ENA depuis moins de cinq ans ou lorsqu'ils effectuent leur « mobilité » dans un corps différent de leur corps d'origine. Plusieurs sont aujourd'hui dans ce cas, mais excercent cependant des fonctions dans des cabinets.

De même, les règles numériques relatives à la composition des cabinets ne semblent pas être rigoureusement observées. D'après une circulaire de M. Mauroy du 25 mai dernier, les ministres ont droit à huit collaborateurs officiels, les ministres délégués à cinq et les secrétaires d'Etat à deux, sans compter les membres du secrétariat particulier et les attachés parlementaires. En septembre, des dépassements ont été autorisés, et quelques dérogations accordées à plusieurs ministres. Déjà, en 1973, M. Pierre Messmer, en 1975, M. Jacques Chirac et, en 1978, M. Raymond Barre avaient fixé les effectifs des cabinets ministériels à sept pour les ministres d'Etat, cinq pour les ministres et deux pour les secrétaires d'Etat. Les chiffres recommandés par M. Mauroy sont, en fait, transgressés, en général en excès, plus rarement en baisse. Quant aux collaborateurs « officieux », dont le recensement exact est difficile à établir, ils semblent en réalité être beaucoup plus nombreux aujourd'hui que dans les précédents gouvernements.

Les titres attribués aux collaborateurs des ministres ne correspondent pas toujours aux fonctions effectivement remplies. La hiérarchie des grades au sein des cabinets n'est pas non plus uniforme. Parfois, les « chargés de mission » précèdent les « conseillers techniques ». Le rang du « chef de cabinet » varie d'un ministère à l'autre. Les « chargés de mission auprès du ministre » prennent parfois le titre de « conseiller auprès du ministre » et se placent tantôt avant, tantôt après le directeur de cabinet. Le titre de « chargé de mission auprès du ministre » avait été institué en 1961 *par* M. Roger Frey, alors ministre de l'intérieur, au bénéfice d'Alexandre Sanguinetti. Il a, depuis, connu beaucoup de succès pour les collaborateurs les plus directs de certains ministres. En revanche, on peut noter que la modestie de M. Michel Jobert est allée jusqu'à lui interdire de se donner un « directeur » de cabinet. Il se contente d'un « chef ». Certains membres de cabinet ministériel nous ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas que soit mentionnée leur appartenance au P.S., d'autres insistant au contraire pour qu'elle le soit. Il en est allé de même pour ceux qui ont déjà appartenu à des cabinets ministériels sous les gouvernements précédents de la Vᵉ République. Enfin les liens de parenté entre membres de cabinets ou avec des ministres, assez fréquents, sont tantôt revendiqués, tantôt cachés.

Il apparaît ainsi que — à travers les régimes — les réactions et les comportements des membres des cabinets ministériels et le rôle de ceux-ci, pourtant si souvent décriés par les opposants — quels qu'ils soient — ne varient guère. C'est peut-être là une certaine forme de continuité !

ANDRÉ PASSERON.

Nous publions ici quelques précisions, compléments et rectifications.

● **Affaires européennes.**

Conseillers techniques :

M. Fabrice Lerillon.

[Né en 1951, adjoint au directeur de la Caisse centrale de coopération économique à Lomé (Togo).]

M. Roger Blanchard.

[Né en 1918, attaché principal au Conseil économique et social, chargé du service de documentation.]

M. Alain Gouhier.

[Né en 1937, Sciences politiques, directeur adjoint du service de presse de l'ambassade de France aux Etats-Unis.]

Mme Anne Hofmann.

[Née en 1947, professeur de lettres modernes, chargée de mission au secrétariat général du comité interministériel pour les questions économiques européennes (S.G.C.I.)]

● **Agriculture.**

Conseillers techniques :

M. Jacques Graindorge.

[Né en 1944, ENA, administrateur civil au ministère de l'agriculture.]

Mme Dominique Danic-Careil.

[Née en 1949, chargée de mission à la Caisse nationale de crédit agricole.]

M. Jacques Descargues.

[Né en 1945, diplômé de l'Institut supérieur de droit rural, directeur de la chambre régionale d'agriculture de Lorraine.]

MM. Lemasson, Mazeran, Mineau et Lucas sont membres « officieux » du cabinet de Mme Cresson. M. Astruc a quitté le cabinet.]

● **Communication.**

Conseiller juridique :

Me Charles Libmann.

[Né en 1924, avocat à la cour d'appel de Paris.]

● **Culture.**

Conseiller technique :

M. Dominique Wallon.

[Né en 1939, ENA, inspecteur des finances, président de la Maison de la culture de Grenoble, président de l'Union nationale des Maisons de la culture.]

● **Droits de la femme.**

M. Jacques Durand.

[Inspecteur général de l'équipement, directeur du cabinet de Mme Yvette Roudy, ministre délégué auprès du premier ministre, ministre des Droits de la femme, membre du comité directeur (et non directeur) de l'Institut socialiste d'études et de recherches et membre de la commission centrale des études du P.S.]

● **Formation professionnelle.**

Conseiller technique :

M. Xavier Guiglini.

[Né en 1954, H.E.C., animateur de formation.]

● **Intérieur.**

Conseiller juridique :

M. Roland Kessous.

[Né en 1938, magistrat, substitut à l'administration centrale.]

● **Plan et aménagement du territoire.**

Conseiller technique :

M. Georges Constantin remplace M. Christian Maurin.

[Né en 1942, ENA, administrateur civil à la Caisse des dépôts et consignations.]

● **Rapatriés.**

M. Benassayag, directeur du cabinet, titulaire d'un DES de lettres, est né en 1941 et non en 1931 ; il est ancien membre du comité directeur du P.S.

● **Recherche et technologie.**

M. Roland Morin, chargé de mission auprès de M. Chevènement, a été de 1978 à 1980 directeur de la D.G.R.S.T.

● **Secteur public.**

M. Philippe Lazar, rapporteur général du colloque sur la recherche, n'appartient pas au cabinet de M. Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public.

● **Temps libre.**

Chargé de mission :

M. Jean-Luc Mathieu.

[Né en 1936, ENA, conseiller référendaire à la cours des comptes, chef du service pour l'innovation sociale du centre de création industrielle au Centre Georges-Pompidou.]

Conseillers techniques :

M. Georges-Bernard Renouard.

[Né en 1928, ancien délégué national de la fédération Léo-Lagrange et délégué général du Centre de coopération pour la réalisation d'équipements de loisirs (Cecorel).]

M. Michel-Roland Charvot.

[Né en 1946, DES de sciences politiques, maîtrise de droit, adjoint chef de bureau au ministère de la jeunesse, enseignant à l'Institut supérieur de gestion.]

M. Henri Alexandre.

[Né en 1936, inspecteur principal de la jeunesse et des sports.]

MM. Pelletier et Salomon sont chargés de mission.

● **Urbanisme et logement.**

C'est M. Alain Maugard et non Alain Kufard qui est directeur adjoint du cabinet de M. Quilliot.

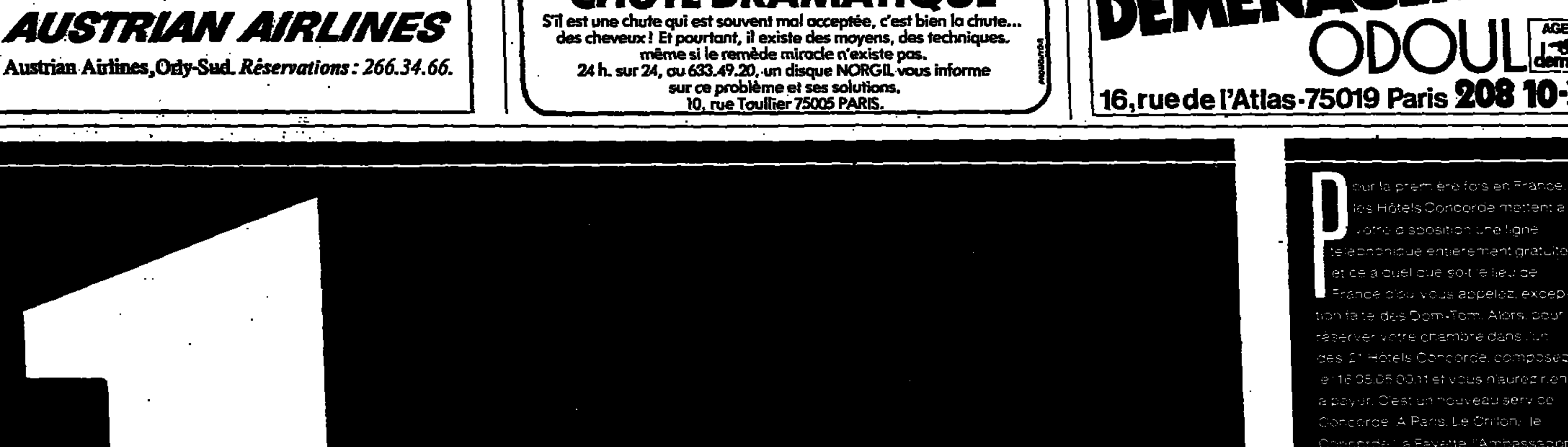

SCIENCES

LES ASSISES DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE EN ILE-DE-FRANCE

Les problèmes nationaux ont dominé les aspects régionaux

La série des assises régionales de la recherche et de la technologie, première étape du colloque national, dont les conclusions seront tirées au mois de janvier 1982, se sont terminées avec les trois assises régionales de l'Ile-de-France. Trois manifestations simultanées ont eu lieu, du jeudi 18 au samedi 20 novembre : l'Ile-de-France, qui concentre 60 % du potentiel national de recherche, avait été découpée pour que les assises poussent jouer leur rôle de rassembleur des opinions les plus diverses ; une manifestation unique aurait sans doute été engorgée par le volume des contributions. Mais la division n'était pas le meilleur moyen de faire apparaître une composante régionale. A Bobigny, à Orsay, à la Sorbonne, les débats ont été dominés par les problèmes nationaux.

L'aspect régional s'est réduit à peu de chose : demandes d'études sur l'habitat urbain et la sociologie du travail dans les grands organes administratifs parisiens ; inquiétude soulevée par la désindustrialisation de la petite couronne ; souhait de voir se développer, mais surtout de mieux valoriser, le potentiel, en adaptant l'activité de recherche aux contraintes que la région connaît (problèmes fonciers, saturation de l'espace). Pouvait-il en être autrement d'ailleurs ? Le sentiment régional est peu développé en Ile-de-France, et quand il se manifeste, c'est souvent pour marquer une opposition avec tout le reste du pays, ce qui ramène le problème à l'échelle nationale.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, est allé dire aux participants des trois assises l'importance de ces réunions et des contacts auxquels elles donnent lieu ; il a précisé qu'un avant-projet de la loi d'orientation et de programmation, qui fixera la politique de recherche jusqu'en 1985, serait rendu public au début janvier. Il a souligné que le métier de chercheur doit enfin être reconnu comme tel ; il a affirmé que les nouveaux statuts devraient prévoir, « en toutes lettres », les devoirs des scientifiques en matière d'information, de formation, d'éducation et de valorisation des résultats. Auparavant, le ministre s'était notamment félicité que, dans la préparation du colloque, « l'enthousiasme ait succédé au scepticisme un peu blasé », qui avait, à l'origine, accueilli son initiative.

• CENTRE : le poids des sciences humaines

Les assises régionales de la recherche et de la technologie de la région Ile-de-France centre, auxquelles participaient près de cinq cents personnes venues du monde de la recherche, de l'université, de l'industrie et des organisations syndicales, donneront naissance, dans la quinzaine qui vient, à un rapport de synthèse des quelque six cent cinquante contributions envoyées aux organisateurs. Lourde tâche que le rapporteur général de ces trois journées n'est guère parvenu à effectuer lors de la séance de clôture.

A sa décharge, il y a bien évidemment le manque de temps, mais aussi le foisonnement de contributions qui, souvent, tiennent plus du constat et de l'inventaire que des propositions. Un des organisateurs de ces journées n'a-t-il pas dit, d'ailleurs, que, à cette occasion, on avait *« tenté d'organiser le désordre, de gérer la confusion »*. La chose n'est pas simple quand il faut faire le tri entre les déclarations sans intérêt, les propos extrémistes, les propositions concrètes, les questions pertinentes et le militantisme. Des huit thèmes retenus pour les discussions, il ressort que ces assises ont surtout repris, en les amplifiant, les grands sujets qui seront discutés à l'échelon national, ce qui a incité certains participants à se demander si *« ce qui avait été dit lors de ces journées n'aurait pas pu être dit il y a cinq ans »*, et à déplorer que le caractère régional de débats ne soit guère apparent.

Le raccourci du propos rend peut-être le jugement un peu sévère si l'on tient compte des quelques réflexions émises sur les aspects proprement parisiens. On y a notamment regretté l'absence de représentants de banques, particulièrement nombreuses dans la capitale, et qui ne se sont pas sentis concernées par ces assises. D'autre part, on s'est interrogé — à partir d'un faible nombre de contributions — sur la manière dont la recherche peut aider à la satisfaction des besoins sociaux des Parisiens et au renouveau de l'industrie dans une ville qui perd progressivement celle-ci. Enfin, il existe un problème spécifique aux sciences humaines et sociales à cause de la concentration des chercheurs de ces spécialités à Paris.

Au-delà de ces questions, les participants à ces journées sont tombés d'accord sur la nécessité de reconnaître le métier de chercheur tout en se demandant si certains des aspects revendicatifs de ce débat ne devaient pas être laissés à d'autres instances de discussion. Ils se sont aussi interrogés sur la responsabilité du chercheur en faisant remarquer que celle-ci ne se limitait pas au débat nucléaire, militaire ou génétique, et que les économistes, comme les informaticiens, avaient leur part dans une telle discussion. Enfin — et comment aurait-il pu en être autrement ? — l'empoignade a été courte, mais vive, sur les relations grandes écoles-universités. Une querelle qui est loin d'être close. — J.-F. A.

• SUD : la demande d'un contrat social

Les assises de la région Ile-de-France sud, qui avaient lieu au centre universitaire d'Orsay, ont revêtu un caractère un peu particulier. A elle seule, cette région rassemble, en effet, environ 47 % de la recherche française, 36 % de la recherche publique et 53 % de la recherche industrielle. Près de trois mille contributions écrites — vingt mille pages — avaient été adressées aux organisateurs, et plus de mille cinq cents personnes ont pris part aux assises.

Les contributions, écrites et orales, ont largement mis l'accent sur la valorisation des résultats de la recherche. Celle-ci, qui devrait notamment profiter aux P.M.I., devrait pouvoir être encouragée, a-t-il été souligné, non seulement par des subventions publiques comme celles que gère l'Agence nationale de valorisation de la recherche, mais aussi par une bonne utilisation des marchés publics.

Les participants ont, notamment, souhaité que les aides de l'Etat ne soient plus concentrées sur quelques domaines privilégiés, que soient bien contrôlées les structures de transfert de la recherche fondamentale vers l'industrie et ont noté que *« la reconquête du marché national comme l'exportation impliquent la mise sur pied s'une politique de défense concurrentielle. »*

De vives critiques ont aussi été portées sur *« certaines incohérences entre la politique industrielle et la politique de la recherche »*. En particulier sur le fait que, estiment beaucoup de participants, *« les connivences entre technocrates et représentants de quelques grands industriels ont tenu lieu d'interaction entre politique de la recherche et politique industrielle »*.

Sur le plan spécifiquement régional, les assises semblent avoir eu un impact positif en provoquant, pour la première fois, des rencontres entre des responsables de P.M.I., des élus, des représentants de l'administration et des chercheurs. Un groupe *ad hoc* a décidé de continuer de se réunir après ces assises et de mettre sur pied, dans les domaines de la micro-électronique et la micro-informatique, des programmes pilotes qui devraient, dans un délai d'une quinzaine de mois, pouvoir donner lieu à des créations d'emplois.

Très sensibles, à entendre le rapporteur général, au problème de statut des personnels de la recherche, les participants ont souhaité la mise sur pied, entre les chercheurs et la société, d'un véritable « contrat social » ; celui-ci devrait tout particulièrement garantir la liberté du chercheur et, en contrepartie, garantir sa motivation et sa conscience professionnelle et lui faire obligation de transmettre ses résultats. — X. W.

• NORD : la promesse d'autres rendez-vous

La Maison de la culture de Bobigny accueillait les assises de la recherche et de la technologie en Ile-de-France-nord.

Elle se caractérise par une pauvreté relative en grands centres publics de recherche, avec, au contraire, beaucoup de petits laboratoires de recherche industrielle. La tonalité générale des assises a reflété cette caractéristique.

La volonté du président et du comité d'organisation de ne surtout pas jouer un rôle de filtre, — les contributions seront intégralement publiées — de répercuter autant que possible toutes les idées émises, a fait apparaître certaines interventions des rapporteurs comme un catalogue un peu désordonné. Il est, en tout cas, difficile d'extraire de ces interventions des lignes de force claires. Accent mis sur l'éducation, nécessaire à la sortie de la crise et au fonctionnement démocratique de la société ; demande de coordination démocratique entre les établissements de recherche : problème des statuts des personnels et des structures d'organismes ; responsabilité du chercheur, indubitable mais difficile à identifier : équilibre à trouver entre les aspects individuels et les aspects collectifs de son travail... ce ne sont que quelques idées parmi toutes celles qui ont été proposées et discutées par les quelque cinq cents participants aux assises.

Sans doute, l'important est-il moins dans les idées que dans le fait qu'elles aient été exprimées : les organisateurs avaient reçu plus de six cents contributions, dont beaucoup étaient collectives ; l'une d'elles était signée par cent personnes et pesait plus de 1 500 grammes !

La recherche et la technologie ont été, unanimement, considérées comme le moteur du développement social, et, comme l'a remarqué le président des assises, *« l'important est que des non-chercheurs l'aient dit »*. Le dialogue s'est noué, des gens se sont rencontrés, et pour prolonger ce contact, le comité d'organisation envisage la création d'une association pour le développement de l'Ile-de-France-nord. La dernière phrase du président, déclarant closes les assises 1981, contenait implicitement la promesse d'autres rendez-vous. — M.A.

• PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR : des atouts à exploiter

De notre correspondant

Marseille. — Les assises régionales de la recherche et de la technologie, organisées en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ont rassemblé durant deux jours, les 16 et 17 novembre sur le campus de Marseille-Luminy, plus d'un millier de personnes : elles ont permis de mettre en lumière la transdisciplinarité et les spécificités de la région : sa vocation méditerranéenne, son ouverture vers l'Afrique et le Moyen-Orient, les problèmes posés par la gestion des milieux marins, les technologies offshore, la protection de la forêt et du sol contre l'envahissement immobilier, les possibilités offertes par le développement des recherches sur les énergies renouvelables (solaire, biomasse, éolienne). En outre, ces assises auront été l'occasion d'organiser l'un des trois colloques qui se soient jamais tenus en France sur le thème : « Recherche, technologie et santé » axé sur la prévention, et probablement le seul colloque ayant pour thème « Sciences, technologie et création artistique ».

Ces deux journées ont été aussi l'occasion de dresser un constat : la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur compte six mille chercheurs et cinquante mille étudiants ; elle comprend six universités et d'importants centres de recherche comme ceux de Cadarache et de Sophia-Antipolis. Cependant, il y a coupure entre la recherche et le tissu industriel régional, comprenant notamment de petites entreprises (99 % d'entre elles ont moins de cent salariés) qui n'ont pas de contacts avec les laboratoires de recherche.

La région, d'autre part, manque d'écoles d'ingénieurs de haut niveau. Des sociétés de recherche et de développement, créatrices d'emplois, à capitaux publics et privés, groupant chercheurs et industriels pour la mise au point de procédés à partir de découvertes fondamentales, sont aussi l'un des souhaits des assises.

D'autre part, la demande du tiers-monde en formation, recherche et échanges de technologies, mériterait que priorité soit donnée à une politique régionale vigoureuse dans ce domaine.

Un comité consultatif régional de la recherche et de la technologie est souhaité, aussi bien par les scientifiques que par le conseil régional. Ce comité serait le conseiller scientifique des instances politiques régionales, définirait les besoins spécifiques de la région et articulerait les objectifs régionaux avec les objectifs nationaux.

JEAN CONTRUCCI.

ÉGLISES ET DROITS DE L'HOMME

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture compte douze mille adhérents

De notre correspondant

Strasbourg. — « Eglises et droits de l'homme » était le thème d'un colloque qui a rassemblé, pendant deux jours, à Strasbourg, quelque trois cents militants de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT). Avec des théologiens catholiques, protestants et orthodoxes, mais aussi des représentants du judaïsme et de l'islam, ainsi que d'associations laïques spécialisées dans la défense des droits de l'homme (la Ligue, le MRAP, la LICRA), l'ACAT, qui se veut *« une sentinelle auprès des Eglises pour aider les Eglises à être des sentinelles dans le monde »*, comme l'a rappelé son président, Mᵉ Guy Aurenche, avocat au barreau de Paris, entendait interpeller les institutions ecclésiales sur leur attitude à l'égard des droits de l'homme. *« L'engagement dans la lutte pour ces droits est une excellente cure de désintoxication idéologique, une occasion de sortir du sommeil dogmatique. »*

Cette rencontre s'est prolongée par l'assemblée générale de l'association, qui a permis à l'ACAT de faire le point après sept ans d'existence. Se développant rapidement, le mouvement compte à présent près de douze mille membres répartis en deux cent trente groupes de base dans les paroisses, les lycées, les universités notamment. Il veille à sa spécificité tout en se joignant aux actions de tous les organismes luttant pour la défense des droits de l'homme et surtout contre la torture. Travaillant étroitement avec Amnesty International, il s'en distingue essentiellement par sa référence spirituelle et l'apport de la prière et de l'intercession dans l'action. Plus de la moitié de ses membres pratiquent la double appartenance. Contrairement à *Amnesty international*, l'A.C.A.T. porte également son attention sur la possibilité de tortures ou l'apparition de mentalités favorables à la torture en France.

Au cours de cette assemblée, l'ACAT a décidé d'approfondir sa réflexion sur la torture, de démonter les mécanismes — climat de peur et d'inquiétude, notamment — qui rendent la torture « acceptable » pour l'opinion publique, de prendre en compte en particulier les nouvelles formes de tortures, celles qui cassent les mécanismes psychologiques de la victime et aboutissent à sa dépersonnalisation. Ont été dénoncés, bien sûr, certains traitements psychiatriques d'usage en U.R.S.S., mais aussi des tortures de ce type qui apparaissent en Amérique centrale et dont sont principalement victimes des religieux.

JEAN-CLAUDE HAHN.

Mme CHRISTIANE GILLES EST NOMMÉE CONSEILLER TECHNIQUE AU MINISTÈRE DES DROITS DE LA FEMME

Mme Christiane Gilles qui a démissionné à la mi-octobre du bureau confédéral de la C.G.T. (*le Monde* du 18 octobre), entre au cabinet de Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, comme conseiller technique chargée des problèmes de l'emploi et de la formation.

[Née le 1ᵉʳ avril 1930, Mme Christiane Gilles a été à partir de 1947 employée de banque. Secrétaire de l'union départementale C.G.T. des Hauts-de-Seine en 1967, elle est entrée en 1969 au bureau confédéral de la C.G.T. où elle était, jusqu'à sa démission au mois d'octobre, responsable du secteur féminin et directrice du mensuel *Antoinette*.]

JUSTICE

L'AFFAIRE DU MILITANT ARMÉNIEN

Le juge d'instruction chargé du dossier Copernic se rend à Chypre

M. Guy Joly, le magistrat instructeur chargé de l'enquête sur l'attentat de la rue Copernic, qui avait provoqué, le 3 octobre 1980, à Paris, la mort de quatre personnes, s'est rendu à Chypre en compagnie d'un substitut et d'un greffier. Ce déplacement fait suite à l'arrestation, le 11 novembre, à Orly, d'un militant de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA), porteur d'un passeport chypriote au nom de « Dimitriu Giorgiu ».

« M. Giorgiu », dont le vrai nom serait Khatchig Avedissian, déclare être né en Turquie et vivre au Liban. Il était porteur d'un passeport chypriote, dont le numéro, à un chiffre près, correspondant à celui de l' « homme à la moto » de la rue Copernic, « Alexandre Panadryu ». Entendu par M. Joly, le militant de l'ASALA avait été confronté à des témoins de l'attentat de la rue Copernic qui ne l'avaient pas reconnu. Le déplacement de M. Joly à Chypre vise à lui permettre de déterminer si le passeport en question est un faux ou un document falsifié. L'intéressé affirme que de tels passeports peuvent s'obtenir aisément à Beyrouth.

M. Avedissian a été, d'autre part, entendu dans trois autres affaires. Sa confrontation, vendredi après-midi 20 novembre, à Fresnes, où il est détenu, avec le diplomate turc contre lequel un attentat avait été commis, à Rome, le 25 octobre, a été finalement négative.

Dans l'affaire de la prise d'otages au consulat de Turquie, à Paris, en septembre, M. Avedissian avait été confronté à des témoins, il y a une dizaine de jours, et aucun d'eux ne l'avait reconnu.

La seule affaire pour laquelle M. Avedissian peut actuellement être jugé en France reste donc celle qui lui a valu d'être inculpé par un juge d'instruction de Créteil, Mlle Bregeon, d'usage de faux passeport. Selon son avocat, le procès pourrait avoir lieu assez rapidement.

UN ATTENTAT RAVAGE L'AGENCE AIR FRANCE DE TÉHÉRAN

Deux bombes ont explosé samedi 21 novembre, vers midi, dans l'agence centrale d'Air France à Téhéran, faisant des dégâts matériels mais pas de victimes. L'attentat a été revendiqué par un coup de téléphone au bureau de l'A.F.P. à Téhéran par l'organisation arménienne Orly. Une bombe de faible puissance avait déjà endommagé le 25 octobre l'agence d'Air France à Téhéran. — (A.F.P.)

FAITS ET JUGEMENTS

Mᵉ Henri Leclerc élu au conseil de l'ordre de Paris

Mᵉ Henri Leclerc a été élu au conseil de l'ordre des avocats de Paris. Mᵉ Leclerc est connu pour sa défense de militants d'extrême gauche, d'objecteurs de conscience et de syndicalistes. Il était l'avocat de Roger Knobelspiess lors du procès de celui-ci à Rouen à la fin du mois d'octobre. Mᵉ Leclerc est membre de la commission Léauté, chargé de préparer l'abrogation de la loi « sécurité et liberté ».

Ont été élus au conseil de l'ordre en même temps que Mᵉ Leclerc, au cours de scrutins qui ont eu lieu du 17 au 20 novembre, les bâtonniers Jean Lemaire, René Bondoux, Bernard Lasserre, Claude Lussan, Albert Brunois et Jean Couturon, ainsi que Mᵉˢ Jean-René Farthouat, Philippe Nouel, Bernard Gisserot, Claire Chaltiel-Jourdan et Philippe Monnot.

Siégeront en 1982 autour du bâtonnier Bernard de Bigault du Granrut, un conseil composé des bâtonniers Bondoux, Brunois, Lussan, Jean Lemaire, Bernard Baudelot, Lasserre, Francis Mollet-Vieville, Louis Pettiti et Couturon, ainsi que de Mᵉˢ Chaltiel-Jourdan, Angelo Boccara, André Attal, Jean Bertolas, Henri Ader, Nouel, Jean Dubois, Leclerc, Jean-Louis Delvolvé, Christiane Tchang-Benoit, Monnot, Gustave Johanet, Marc Ponelle, Lemaire, Farthouat, Claude Poudenx, Bertrand Moreau, Eric Boyer, Gisserot, Jean-Michel Braunschweig, Lyne Lévy-Valensin, Alain-Pierre Netter, Philippe Pavie et Régis Cusinberche.

Le « Progrès » devra verser 26 millions de francs au « Dauphiné libéré »

La première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Jacques Massip, a rejeté, vendredi 20 novembre, le recours formé par M. Jean-Charles Lignel, président-directeur général de la société Delaroche — qui édite *le Progrès de Lyon* — pour demander l'annulation de la décision arbitrale rendue le 16 février par M. Maurice Aydalot, ancien premier président de la Cour de cassation, le bâtonnier Francis Mollet-Vieville, et Mᵉ Moatti (*le Monde* du 18 février).

Un expert avait été désigné pour évaluer le préjudice subi par *le Dauphiné libéré*, du fait de la rupture de ses conventions avec la société Delaroche, et, à titre prévisionnel, M. Lignel devait verser 26 millions de francs au *Dauphiné libéré*.

Au nom de la société Delaroche, Mᵉ Angelo Boccara avait contesté, le 9 octobre, la validité de cette sentence, soutenant notamment que les conventions signées en 1966 comportaient des clauses illicites relatives au couplage obligatoire de la publicité des deux journaux.

Mais la cour a fait droit à l'argumentation développée pour *le Dauphiné libéré* par Mᵉ Soulier. Elle constate que la sentence arbitrale rendue le 23 janvier 1980 par M. Aydalot, Mᵉ Moatti et le bâtonnier Pettiti, sur laquelle s'appuie celle du 16 février 1981, en rendant la société Delaroche responsable de la résiliation des conventions de 1966, estimait que cette société devait, pour cette raison, indemniser *le Dauphiné libéré*. Elle ne se fondait en rien sur le caractère obligatoire du couplage de la publicité, couplage en lui-même licite. La société Delaroche devra donc verser les 26 millions au *Dauphiné libéré*, plus les intérêts légaux.

La situation de M. François Hamon

Après la parution dans le Monde *du 11 novembre d'un article titré* « L'arrestation de M. François Hamon, un néo-nazi qui ne désarme pas », *Mᵉ Daniel-Louis Burdeyron, son avocat, demande la publication du texte suivant en vertu du droit de réponse :*

Aucune condamnation ne figure au casier judiciaire de M. Hamon et partant de là, nul ne peut rappeler ou faire allusion à une quelconque affaire dans laquelle son nom aurait été prononcé, et plus particulièrement à ce qui aurait pu être jugé par le tribunal correctionnel de Melun.

En 1980, M. Hamon fut effectivement arrêté par les services de police pour recel d'armes volées chez un particulier. Cette inculpation devait être par la suite transformée et la qualification de recel seule retenue. Cette affaire n'est pas terminée et devrait être évoquée par la Cour de Paris d'ici quelque temps. M. Hamon a toujours protesté de son innocence tant devant le magistrat instructeur que devant le tribunal correctionnel de Paris devant lequel il a comparu le 19 septembre.

M. Hamon a bien servi dans la police nationale et il a bénéficié d'une réforme ; il perçoit à ce titre une pension.

Concernant les activités de M. Hamon, celui-ci exerce la profession d'antiquaire spécialisé dans les objets militaires ; il peut justifier d'une habilitation par le ministère belge de la défense ; les opérations de recherches et de fouilles qu'il mène depuis de très nombreuses années sur les anciens champs de bataille de la première guerre mondiale ont toujours été faites régulièrement.

● *Pensions de retraites : les gendarmes jaloux des policiers.* — Dans un télégramme adressé, le vendredi 20 novembre, au premier ministre, ainsi qu'aux ministres de la défense et du budget, M. Marcel Lancelle, président de l'Union nationale des personnels de la gendarmerie, se déclare *« atterré »* de constater que les mesures récemment prises par le ministre de l'intérieur en faveur des fonctionnaires de la police nationale n'aient pas été simultanément accordées aux gendarmes.

Les dispositions auxquelles fait allusion l'U.N.P.G. concernant la prise en compte des indemnités de suggestion spéciale (une prime de risque) dans le calcul du montant final des pensions de retraite. M. Gaston Defferre avait, en effet, annoncé cette décision aux policiers lors du récent vote par l'Assemblée nationale du budget 1982 du ministère de l'intérieur (*le Monde* du 19 novembre).

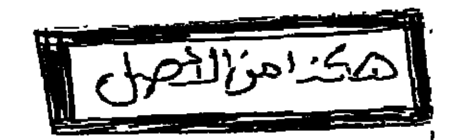

JUSTICE

APRÈS LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT DE LA COUR D'ASSISES

M. Poniatowski pose des conditions à sa comparution comme témoin dans l'affaire de Broglie

Après quarante-huit heures de réflexion, M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, a répliqué, dimanche soir 22 novembre, aux observations du président de la cour d'assises de Paris, M. André Giresse, qui l'avait accusé d'avoir « menti par omission ». Dans une lettre ouverte adressée au président de la République, il affirme qu'il ne témoignera au procès des assassins de Jean de Broglie qu'après avoir reçu une réponse de M. François Mitterrand à cette lettre, dans laquelle il déclare notamment : « Est-il normal qu'un président cherche systématiquement à transformer un procès criminel en règlement de comptes politique, ainsi que le fait M. Giresse en évoquant un Watergate à la française ? » L'Elysée se refusait, ce lundi en fin de matinée, à tout commentaire sur les déclarations de M. Michel Poniatowski.

M. Jean Ducret, ancien directeur de la police judiciaire parisienne, également mis en cause par M. Giresse, a indiqué qu'il ne souhaitait faire « aucune déclaration ». M. Pierre Ottavioli, ancien chef de la brigade criminelle, a déclaré, pour sa part, qu'il réservait l'ensemble de ses explications à la cour d'assises. De son côté, l'inspecteur Michel Roux, de la dixième brigade territoriale, a réaffirmé qu'il maintenait ses déclarations suivant lesquelles « tout le monde était au courant » du projet d'assassinat de Jean de Broglie. L'auteur des rapports attestant de la réalité de ce projet trois mois avant le meurtre n'a cependant jamais pu affirmer que M. Poniatowski était informé des notes qu'il avait adressées à M. Ducret.

« *Le président Giresse* [a] *répondu à ma place et par avance tranché le débat en affirmant que j'avais menti par omission, ce qui est contraire à la vérité, et par conséquent diffamatoire* » déclare. Michel Poniatowski. « *En l'état du dossier et des débats* », comme l'a souligné le président de la cour d'assises de Paris, c'est un fait acquis que l'ancien ministre de l'intérieur de M. Valéry Giscard d'Estaing a « *menti par omission* ».

S'il n'a pu prouvé qu'il était au courant, avant l'assassinat de Jean de Broglie, du projet du meurtre et notamment de la note du 24 septembre 1976 de l'inspecteur Michel Roux annonçant ce qui se tramait contre le député de l'Eure, M. Poniatowski a pris connaissance après le 24 décembre 1976, jour du crime, des informations qu'elles contenaient. Non seulement il n'en a pas fait état lors de la conférence de presse du 29 décembre 1976 mais il n'a pas jugé utile d'en informer le juge d'instruction, M. Guy Floch, devant lequel il n'a pas daigné se rendre.

Il écrivait le 11 avril 1978 au magistrat : « *Les seules informations dont j'ai disposées concernant l'assassinat de M. de Broglie avaient pour source les services de police. Il s'agissait des notes de synthèse des services que vous pouvez interroger qui détiennent donc de beaucoup plus grands détails et des indications beaucoup plus précises que ce dont je pourrais me souvenir, n'ayant plus aucun document en main.* »

Après la publication par *le Canard enchaîné*, le 2 avril 1980, des rapports de la dixième B.T., M. Michel Poniatowski expliquait le 8 avril à TF 1 qu'il n'avait « *rien à ajouter ni à retrancher* » à cette lettre. Il précisait même qu'il « *n'avait jamais vu ni lu un document, une note, une information et qu'aucune information n'a été portée à* [sa] *connaissance dans ce domaine* », ce qui incontestablement est faux. Le ministre de l'intérieur a pris connaissance des rapports de la dixième B.T. et a tenu la justice dans l'ignorance de leur existence. Ceci en violation de l'article 40 du code de procédure pénale qui prévoit dans son alinéa 2 que : « *Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès verbaux et actes qui y sont relatifs.* »

Non seulement il ne l'a pas fait mais il a couvert les hauts fonctionnaires de police qui, eux aussi, ont « *tenu la justice pour quantité négligeable* », comme l'a affirmé M. Giresse. M. Poniatowski n'a pas dit l' « entière vérité » comme il le prétendait le 26 avril 1980. Le fait du prince. M. Giresse peut donc, sans crainte d'être démenti, dire que M. Poniatowski « *a menti par omission* ». On ne voit pas quelles preuves contraires l'ancien ministre de l'intérieur pourrait apporter.

A l'appui de ses protestations, M. Poniatowski brandit le code de procédure pénale et la Constitution. M. Giresse aurait fait preuve de partialité, une faute dont le président de la République, « *garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire* », selon la dite Constitution, aurait à s'expliquer.

Si la manœuvre n'était évidemment politique, l'argument prêterait à sourire. C'est précisément parce que le chef de l'Etat est le garant de cette indépendance qu'il ne faut pas attendre de lui d'appréciation sur l'attitude d'un magistrat du siège. M. Poniatowski le sait. Le piège qu'il tend au président de la République est trop gros.

C'est aussi parce que l'ex-ministre de l'intérieur ne croit pas un instant que M. Mitterrand va y tomber qu'il subordonne sa déposition à une réponse du chef de l'Etat. Une réponse qui irait au-delà d'un simple accusé de réception.

M. Poniatowski argumente pour la galerie. Mais il a les textes contre lui. Et ceux-ci sont têtus. Que les déclarations de M. Giresse soient opportunes ou non, l'ancien ministre devra venir à la barre. La cour peut l'y contraindre, au besoin par la force. Le code de procédure pénale, où M. Poniatowski a puisé des motifs de s'offusquer du coup d'éclat du président Giresse, est très net sur ce point.

Un Watergate ?

Reste une échappatoire, un ultime argument que l'ancien ministre de l'intérieur tient peut-être en réserve au cas où la réponse de M. Mitterrand ne le satisferait pas : sa qualité de parlementaire européen et l'immunité découlant à cette qualité. Là encore l'argument ne serait guère recevable. L'immunité concerne les poursuites et non la comparution de parlementaires comme témoins.

M. Giresse n'a pas cherché non plus à « intimider des témoins », mais il les a mis en garde de dire toute la vérité, ce qui est la moindre des choses. Il n'a pas « *transformé un procès criminel en règlement de compte politique* », puisque le seul personnage politique mis en cause est M. Poniatowski pris en tant que haut responsable de la police. Certes il était un proche de l'ancien chef de l'Etat, mais cela peut-il lui donner un privilège quelconque ? En quoi cela le rend-il intouchable ?

Le droit dans cette affaire n'est d'aucun secours à l'ancien ministre de l'intérieur. Surtout pas les textes qu'il invoque pour donner à croire que M. Giresse est sorti de son rôle. L'article 309 du code de procédure pénale ? C'est solliciter les mots que de considérer que M. Giresse a compromis la « dignité » des débats. L'article 328 ? Certes le président d'une cour d'assises a le devoir de ne pas manifester d'opinion sur la « culpabilité », mais il s'agit de la culpabilité de l'accusé, la Cour de cassation s'est prononcée plusieurs fois sur ce point. Quant à l'article 347, il est, comme les autres, irrecevable, l'interdit qu'il évoque de « résumer » les arguments de chacun visant la clôture des débats et non les débats eux-mêmes.

M. Giresse a sans doute commis une maladresse. Pas la faute juridique que M. Poniatowski lui impute. Non parce qu'il a exprimé un point de vue sur les faits patent, mais parce que l'affaire de Broglie ne peut être assimilée à un « Watergate français ». Pour cela, il faudrait que M. Giscard d'Estaing ait menti tout au long de cette affaire, et que l'assassinat de Jean de Broglie et les controverses qu'il a suscitées aient directement contribué à sa chute. Il y a du reste une contradiction de la part de M. Giresse à parler de Watergate français tout en laissant entendre que la cour n'entendra pas M. Giscard d'Estaing.

Le coup d'éclat de M. Giresse donne des arguments à M. Poniatowski. Mais ceux-ci sont sans poids. Politiquement et juridiquement. L'ancien ministre de l'intérieur a trop bafoué le code de procédure pénale pour l'invoquer comme il le fait. C'est l'arroseur arrosé.

BERTRAND LE GENDRE et MICHEL BOLE-RICHARD.

L'ancien ministre de l'intérieur : j'ai été diffamé

Voici le texte de la déclaration diffusé, dimanche 22 novembre, par M. Michel Poniatowski :

« Les déclarations du président Giresse traduisent une dérive inquiétante et grave de la justice.

» A ce titre, elles concernent tous les Français et leurs libertés.

» Dans le cadre de leurs fonctions, les présidents de cour d'assises sont tenus à un devoir d'impartialité, de sérénité et de réserve strictement défini par le code de procédure pénale (articles 309, 328 et 347).

» Le président Giresse, en accusant de simples témoins, avant même de les avoir entendus, n'a pas respecté cette obligation.

» Si une telle attitude était recevable, cela signifierait que désormais tout Français, à tout moment, pourrait être, en tant que témoin, accusé par un juge avant même d'avoir été entendu.

» J'avais accepté de témoigner à ce procès. Je n'en vois plus guère l'utilité, le président Giresse ayant répondu à ma place et par avance tranché le débat en affirmant que j'avais menti par omission, ce qui est contraire à la vérité, et par conséquent diffamatoire.

» J'irai cependant témoigner au reçu d'une réponse à la lettre ouverte que j'adresse au président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature, lettre portant sur les points de principe suivants, qui nous concernent tous :

» Un président de cour d'assises peut-il, à l'avance, dans l'exercice de ses fonctions, accuser des témoins nominalement ou généralement, avant de les avoir entendus ?

» Peut-il à l'avance annoncer que des témoins ont menti ou vont mentir ?

» Peut-il chercher à les intimider ?

» Le devoir d'impartialité et de réserve prévu par le code de procédure s'applique-t-il encore à lui ?

» Enfin, est-il normal qu'il cherche systématiquement à transformer un procès criminel en règlement de comptes politique, ainsi que le fait le président Giresse, en évoquant un Watergate à la française ? »

Les textes invoqués

Voici le texte des trois articles du code de procédure pénale invoqués par M. Michel Poniatowski.

● ART. 309 : « Le président a la police de l'audience et la direction des débats.

» Il rejette tout ce qui tendrait à compromettre leur dignité ou à les prolonger sans donner lieu d'espérer plus de certitude dans les résultats. »

● ART. 328 : « Le président interroge l'accusé et reçoit ses déclarations.

» Il a le devoir de ne pas manifester son opinion sur la culpabilité. »

● ART. 347 : « Le président déclare les débats terminés.

» Il ne peut résumer les moyens de l'accusation et de la défense.

» Il ordonne que le dossier de la procédure soit déposé entre les mains du greffier de la cour d'assises ; toutefois, il conserve en vue de la délibération prévue par les articles 355 et suivants l'arrêt de la chambre d'accusation.

» Si, au cours de la délibération, la cour d'assises estime nécessaire l'examen d'une ou plusieurs pièces de la procédure, le président ordonne le transport dans la salle des délibérations du dossier, qui, à ces fins, sera rouvert en présence du ministère public et des conseils de l'accusé et de la partie civile. »

Tous ces articles figurent au titre premier du livre II du code de procédure pénale traitant « De la cour d'assises ».

L'article 309 s'inscrit dans le chapitre VI intitulé « Des débats » et concerne les « Dispositions générales ».

L'article 328 se rattache aux dispositions sur « la production et la discussion des preuves ».

Enfin, l'article 347 ouvre la section IV du même chapitre VI et intitulée « De la clôture des débats et de la lecture des questions ».

Le Monde

sports

RUGBY

Les All Blacks gagnent (18-6) le second test en France

Lorsqu'une équipe étrangère dispute, en Nouvelle-Zélande, le dernier test d'une tournée, le public entonne, au coup de sifflet final, « Ce n'est qu'un au revoir », dernier hommage à des hôtes plus ou moins valeureux rendu par les fous d'ovale des antipodes. Méchant contraste, samedi après-midi 21 novembre, au Parc des Princes : lorsque l'arbitre irlandais, M. West, mit un terme au deuxième et dernier test victorieux (18-6) de la huitième tournée des All Blacks en France, les spectateurs épars dans les tribunes huèrent les trente et un acteurs.

Ce n'était guère plus élégant que « la Marseillaise » jaillie spontanément, des mêmes gradins, trois jours auparavant, après la victoire de l'équipe de France sur celle des Pays-Bas, victoire décisive pour la qualification du onze tricolore à la Coupe du monde de football 1982. Cette réaction grossière laissera un goût amer à une tournée qui, finalement, n'a pas fait beaucoup d'heureux.

Les All Blacks, affectés par de nombreuses blessures, ont rempli leur contrat en gagnant les deux tests et en perdant un seul des cinq matches de province, à Grenoble. Mais ils n'ont pas trouvé chez leurs hôtes l'accueil auquel ils pensaient avoir droit. Ceux-ci n'ont pas apprécié, de leur côté, le comportement des Néo-Zélandais hors des stades. Et l'équipe nationale, qui avait subi la rude épreuve australienne au cours de l'été, se retrouve encore plus désemparée l'automne venu, sans avoir marqué le moindre essai, après s'être engluée dans le « goudron noir » en tentant de passer, la première fois en force, à Toulouse, et la seconde en attaque, à Paris, mais sans imagination dans les deux cas. Quant au public, il est resté sur sa faim de rugby, le néo-réalisme des All Blacks engendrant tout autant la victoire que la mélancolie.

Fort heureusement, ce n'était là que jeu d'hommes rugueux — sans enjeu économique ou financier — dont la seule importance a été le plaisir qu'on eut d'en parler. — A. G.

Battus partout

Fatalitas ! Ils étaient plus forts que nous. Enfin, on veut dire, qu'eux. Mais il faut prendre cette défaite (6-18) pour ce qu'elle est, plutôt comique et non pas, par les temps c o c a r d i e r s qui s'annoncent, une affaire d'Etat, la fin de tout, le rugby français à la Trappe. Dieu sauve les gros pardessus et le pauvre Fouroux qui, dans cette affaire, aura été moins notre Napoléon du rugby que le pauvre Koutouzov d'Abel Gance, condamné, malgré lui, à descendre de son plateau de Pratzen.

Fallait-il même, pour se faire pardonner le triste match de Toulouse, courir sans têtes ni jambes après ses idées et son souffle dans une trop fiévreuse quête de réhabilitation ? Fallait-il vouloir à tout prix faire une démonstration quand, physiquement, on n'en était pas même au stade des applications ? Qui sait ? Les temps sont durs à la Fédération de rugby, avec tous ces footballeurs qui brûlent l'herbe sous leurs crampons et ces spectateurs qui n'acceptent plus de payer jusqu'à 100 francs le prix de la déception.

Le Parc des Princes n'était pas plein, il s'en faut, pour cette revanche. Ce fut là, après Toulouse, un second avertissement, avec frais. Qu'un France-All Blacks ne se joue plus à guichets fermés, que les petits margoulins du marché noir en soient presque à dénoncer l'abus de confiance, montre, en effet, le malaise.

Et alors ? Qu'y faire ? Attaquez, avait ordonné, ordonnancé même, le gouvernement du rugby. Attaquez sans cesse, toujours, partout et encore. Attaquez à la française, ce qui, on l'admettra, était bien le moins pour des indigènes. Hardi, les petits gars ! le *frenchf flair*, ça existe, même les Anglo-Saxons en parlent. Eh, oui ! pour ce match de ce samedi avait été décrété l'attaque à tout-va, à tout propos et, on le verra, hors de propos. La fin de la disette pour les amateurs de spectacles, le début de l'abondance pour les quêteurs d'exploits.

Hélas ! Un match ne se décrète pas. Il se joue. Il ne se commande pas. Il s'impose. Avec cette certitude sportive absolue qu'un joueur, qu'une équipe, y feront toujours ce qu'ils peuvent plutôt que ce qu'ils veulent.

En ce sens, sur ce nouveau match insensé, cet excès d'ambition parisien après l'excès de prudence toulousain, on ne saurait faire grief à l'équipe de France d'avoir tant voulu faire bien et de l'avoir si mal fait, d'avoir placé la barre si haut et d'être tombée si bas. Elle fut admirable, même dans l'erreur.

Au-dessus de ses moyens

Le rugby a sa logique, qui n'est pas celle de l'absurde. Cela fait que, dans un match de ce niveau, le résultat devient simple lapalissade : les All Blacks ont gagné parce qu'ils étaient les meilleurs. C'est peut-être bien ici que ce test-match a mérité vraiment son appellation. Test, ce match le fut d'un bout à l'autre, un test négatif pour les Français. A la touche ? Battus. En mêlée, ouverte ou fermée ? Battus. En regroupement ? Battus. En vitesse ? Battus. En enchaînement ? Battus. En souffle ? Battus.

Battus partout. Presque toujours et presque obstinés à l'être. Un match suicidaire. A se demander si le pari absolutiste « Tiens, aujourd'hui, on attaque », lancé par une équipe de France vexée et ingambe, n'était pas de la même veine que celui d'un homme qui choisirait un matin, en allant à la tour Eiffel, de se dire : « Tiens, aujourd'hui, je saute. »

Dès le coup d'envoi, ou peu après, en tout cas bien avant que l'excellent arbitre irlandais, M. West, ne serve de bouc émissaire à la frustration grossière du poulailler du Parc, on sut très vite que l'équipe de France avait choisi de vivre au-dessus de ses moyens actuels, d'ignorer ses traditionnels bourrelets d'automne pour se croire au printemps. Il n'y avait pas de honte à cela, au diable l'avarice ! mais plutôt quelques risques quand, en face, le talonneur Dalton et ses frères attendaient au virage le XV de France finalement très « Rantanplan ».

On sut, et on vit très vite, qu'il y avait risque, et risque grave, à vouloir ainsi courir plus vite que son souffle, à défier des All Blacks en fin de tournée à ce petit jeu du plus rapide, du plus en jambes, du attrape-moi-si-tu-le-peux. Surtout que, dans les rangs français, certains présomptueux ne pouvaient s'ignorer hors de forme.

Il y eut donc comme prévisible la phase illusoire, cette période française de l'ivresse à bon compte, ces trente premières minutes de grivèlerie athlétique. Parce qu'ils ne sont tout de même pas manchots et parce que dans les rangs il y avait de sacrés bons joueurs — Dintrans, le talonneur, les deux ailiers, Fabre et surtout Blanco, — les quinze Français firent illusion, s'ils ne firent mouche. Des quelques balles engendrées dans la douleur, grapillées en touche, mal pondues en mêlée, ils tirèrent leur profit. Par exemple, cette offensive sans préavis, à la troisième minute, du demi de mêlée Berbizier, suivie d'une attaque générale, et simplement interrompue par l'arbitre pour on *ne* sait quelle brutalité. Et aussi ce magnifique slalom du jeune Biterrois Fabre entre six vigiles des Antipodes — ce qui, au passage, montre bien le rapport des souffles, — qui n'échouera qu'à 1 mètre. Et encore cette grande attaque, vers la vingtième minute, qui, elle, butera en dernière limite à 2 mètres du paradis sur la digue noire.

Mais qui réellement dans le stade fut dupe ? Ou du moins qui n'eut le sentiment profond que, à brûler ainsi sa maigre chandelle par les deux bouts, l'équipe de France s'exposait à un méchant retour de bâton.

C'est que, en face, on occupait le terrain quand les Français amusaient la galerie. Les quinze All Blacks quadrillaient la pelouse avec ce qu'il fallait de vigueur dans l'intervention pour être toujours au moins un de plus sur le ballon. Avec cette technique incomparable de soutien aux partenaires, cet art inégalé du rugby néo-zélandais de toujours, quoi qu'il arrive, sauver le ballon.

Il y eut de plus fortes équipes All Blacks en visite dans notre pays. Cela est incontestable. Mais il n'y en eut jamais de vraiment médiocres, pas plus celle-là qu'une autre. C'est un atout maître à ce jeu que de connaître sa vraie force, que de ne pas céder, par exemple, ni à la vanité toulousaine *ni* à la fierté blessée parisienne. Attentistes, férocement attentistes même à l'image de leur troisième ligne, les All Blacks allaient donc attendre que ce match leur tombe tout cru dans le bec. Et cela se fit en deux temps.

L'un fut parfaitement immoral. L'équipe française venait de perdre un pilier, Crémaschi, blessé et sorti, quand elle fut contrainte à une mêlée sur ses 5 mètres. A huit contre huit, ce n'était déjà pas évident. A sept contre huit — l'arbitre ne voulut point laisser entrer le remplaçant Dubroca, — l'action étant déjà engagée, ce ne le fut pas. Mêlée tournée, la troisième ligne néo-zélandaise dans l'en-but français et probablement le grand Mexted, retenu ou plaqué alors qu'il n'avait plus qu'à se coucher sur le ballon : l'arbitre n'y alla pas par quatre chemins, le seul convenable le conduisant sous les poteaux à accorder un essai de pénalité.

Avec une transformation et deux pénalités réussies à la neuvième puis à la cinquante-deuxième minute, par le magnifique arrière néo-zélandais Hewson, cela faisait 12 points. Et les Français, pour tout bénéfice de leur opération-suicide, n'avaient obtenu que le lot de consolation, deux pénalités, l'une par Laporte (trente-troisième), l'autre par Blanco (cinquante-septième), l'homme-Prothée, peut-être bien même l'homme-prothèse de ce match.

Puis vint le deuxième essai, l'essai-sanction. Au 22 mètres français, d'une balle d'un vil métal, le bon Berbizier voulut, avec tous ses cogalériens des lignes arrières, faire de l'or. Les attaques les plus désespérées ne sont jamais les plus belles. Une erreur de transmission dans la ligne française surchargée (tout le monde était là), une balle qui rebondit sur la main de Fabre, et l'équipe de France s'en alla de bon cœur à son propre enterrement : interception de Stu Wilson, essai sous les poteaux, transformation (18-6) de Hewson à la soixante et unième minute. Tout était joué. Simplement, les vingt dernières minutes y prirent l'allure d'un tableau pompier des années 1880, l'encerclement de la ferme Choquard par les Prussiens et les dernières cartouches tirées par deux zouaves irréductibles, Dintrans et surtout Blanco. Mais il y avait beaucoup, tellement, trop, de morts à leurs côtés, morts époumonnés plutôt que frappés d'un ballon de rugby entre les deux yeux, pour que tout cela ne fasse long feu. On n'aura pas aujourd'hui la cruauté de faire appel, ou le tri, entre tous ceux qui, à ce moment-là, surnagèrent et les autres.

Les Néo-Zélandais, eux, se mirent à jouer comme des All Blacks. Simplement pour la forme. Simplement pour, en quelques attaques de toute beauté, laisser enfin des regrets.

PIERRE GEORGES.

« Marée noire »

En marge de leur tournée, les joueurs néo-zélandais ont attiré sur eux l'attention de la Fédération française de rugby. Ils sont, en effet, de plus en plus nombreux à venir jouer dans les clubs français. Amoureux des voyages ou mercenaires ? La F.F.R. a décidé de mettre le holà à ce qui risquerait de devenir une « marée noire ».

Des sonorités étrangères s'échappent des packs français. Ce n'est pas nouveau. Simplement le recours aux « immigrés *» de l'ovale a connu une nette accélération au cours des deux derniers mois.* « Dangereuse invasion », a titré Midi olympique. *L'hebdomadaire du rugby a recensé cinquante nouveaux étrangers, en majorité néo-zélandais, dans les clubs français en début de saison. Il y a aussi sur les prés des Australiens, des Anglais, des Irlandais et des Ecossais.*

La Fédération française de rugby (F.F.R.) en est venue à *s'inquiéter. Une note est partie de la Chaussée-d'Antin à l'adresse des clubs :* « En raison du nombre sans cesse croissant de demandes de licence pour des joueurs étrangers, et compte tenu de la législation actuelle, il y a lieu désormais de s'assurer que les intéressés disposent d'une carte d'inscription à la Sécurité sociale. »

Le nouveau credo fédéral est donc un certificat de travail ou un billet de retour. L'efficacité de cette parade à l'initiation de joueurs étrangers reste à démontrer. Les responsables d'entreprise sont suffisamment représentés au sein des clubs pour que ce règlement soit appliqué à la lettre. « Philosophiquement opposé » *au recrutement à l'étranger, le président de la F.F.R., M. Albert Ferrasse, ne devait pas soupçonner les dangers d'une « marée noire » lorsque son club, Agen, engagea, en 1976, le Néo-Zélandais Murray Mexted, qui fait partie de la tournée actuelle des All Blacks, et, l'année suivante, Jet Campbell, qui est aujourd'hui à Vichy. Celui-ci n'est plus tout seul dans le club de la ville thermale : il y a un mois est arrivé Paul Baker, un bon pilier, et, il y a quelques jours, Bill Gleason, un demi d'ouverture, a débarqué à l'improviste. Les responsables vichyssois n'ont pas eu le temps de juger ce dernier.*

De surcroît la rigidité des règles de mutation a incité les responsables à recruter à l'étranger pour renforcer leur quinze. Et les Néo-Zélandais étaient précisément disponibles. Mais il n'y a pas de filière organisée de recrutement. Le « black *d'ici » se porte garant de la qualité du «* black de là-bas *». Les bavures sont extrêmement rares dans les rangs des joueurs recommandés.* « On ne plaisante pas avec cela, *dit Cambell,* nous sommes des ambassadeurs de notre pays. »

N'y a-t-il pas quelques mercenaires parmi autant de pigeons voyageurs ? Officiellement le rugby reste un sport amateur. L'usage que p e r s o n n e ne confirme ouvertement veut que le club hôte offre le billet aller-retour en avion, soit environ 12 000 francs. Pour le reste on n'obtient que des réponses dilatoires. Mais le Néo-Zélandais Laidlaw « causa » beaucoup dans un livre écrit après un long séjour dans un club français. Sous sa plume, l'amateurisme français avait la couleur marron. Lorsqu'il revint en Europe comme attaché d'ambassade, on lui refusa une licence pour jouer au PUC. Il n'avait pas respecté la loi du silence, en vigueur dans la famille ovale. Que craint donc le plus la F.F.R. ? La marée noire en tant que telle ou bien les bavardages des immigrés qui rentrent au pays ?

● *Automobilisme.* — Un accident en endeuillé le premier parcours spécial du Tour du Luxembourg, disputé par soixante-dix-neuf concurrents. L'un de ceux-ci ayant amorcé un *tête-à-queue* n'a pas redressé sa voiture et est entré dans la foule dans un virage, à une trentaine de kilomètres au nord de la capital du Grand-Duché. Trois spectateurs ont été tués et quatre autres grièvement blessés. L'épreuve a aussitôt été annulée.

CYCLISME

SERCU ET FREULER VAINQUEURS A GRENOBLE

Les Six Jours, conservatoire de la bicyclette

De notre envoyé spécial

Grenoble. — Les Six Jours de Grenoble, qui se sont déroulés du 16 au 22 novembre, ont été remportés par l'équipe formée du Belge Patrick Sercu et du Suisse Urs Freuler. Ce n'est pas une surprise. Sercu reste, à plus de trente-sept ans, le grand spécialiste de ce genre d'épreuve. Il en a gagné soixante-dix, établissant ainsi un record. Quant à Freuler, c'est assurément l'un des coureurs les plus doués de la jeune génération. Engagé par Peter Post pour participer au Tour de France comme « intérimaire » sous le maillot Raleigh, il avait inscrit à son palmarès l'étape de Bordeaux avant d'abandonner, comme prévu, au pied des Alpes et à proximité de chez lui, son contrat étant rempli. Depuis il n'a pas perdu son temps puisqu'il a battu le record du monde du 500 mètres et celui du kilomètre, qui appartenaient précisément à Patrick Sercu.

Victoire logique de deux hommes qui représentent à la fois le métier et le talent. Mais, dans les Six Jours, le résultat final importe peu. Ce qui compte d'abord, c'est la qualité du spectacle. Un spectacle d'un style nouveau, déconcertant pour les fanas du vélo qui ont connu l'atmosphère exaltante du vieux Vel'd'Hiv de Paris, à l'époque de Wambst-Lacquehay, Broccardo-Guimbretière et, plus près de nous, de Carrara-Lapébie, Forlini-Senfftleben ou Godeau-Gousset.

Autrefois, les Six Jours constituaient une compétition d'endurance. Originaires des Etats-Unis (les premiers eurent lieu à New-York en 1899, d'où l'expression de « course à l'américaine »), ils s'adressaient aux marathoniens de la piste. Les concurrents ne dormaient que deux à trois heures par nuit et parcouraient plus de 4 000 kilomètres ; quelque vingt mille tours du vélodrome. Les chasses se prolongeaient pendant toute une soirée pour se terminer quelquefois à l'aube, car elles dépendaient avant tout de l'humeur des coureurs. Aujourd'hui, elles commencent et finissent à heures fixes, bref elles sont programmées. Un mot à la mode — comme la formule : c'est du sport-spectacle, du sport-variétés, du sport-cocktail. Les intermèdes procèdent de l'éclectisme le plus total. Ainsi, un é c r a n géant dressé à l'intérieur du vélodrome a-t-il permis aux spectateurs grenoblois d'assister à la retransmission de la rencontre de football Pays-Bas - France. En soupant à la pelouse — 160 francs le menu gastronomique, — ils ont pu voir le tir de Platini, le but de Six, les démarrages de Thévenet, les sprints de Freuler et, tout compte fait, ils en ont eu pour leur argent.

En revanche, ils ont été privés du match-poursuite qui devait opposer le champion du monde, le Français Alain Bondue, au Danois Oersted. A la suite d'un relais raté, Bondue voltigea par-dessus les balustrades pour s'aplatir sur les tables du snack-bar et se retrouva le premier soir à l'hôpital.

Les nostalgiques estiment que les Six Jours modernes, qui laissent trop de place à la fantaisie et aux temps morts, n'ont pas évolué dans le bon sens. Pourtant, si leur signification a changé, leur intérêt demeure. Il faut se rappeler le préjudice causé à l'effectif professionnel par la disparition des réunions dominicales et des Six jours de Paris consécutive à la démolition du Palais des sports de la rue Nélaton. Le vélodrome couvert est le conservatoire de la bicyclette. On y cultive la virtuosité, cette qualité essentielle qui établit la différence entre l'honnête coureur et le champion.

« *J'ai réalisé mes meilleures saisons sur route lorsque j'ai pu courir l'hiver sur la piste* », remarque l'ancien porteur du maillot jaune Yvon Bertin. Ce n'est pas le fait du hasard. Les grands « pistards » sont de grands routiers en puissance. Van Steenbergen, Koblet, Post, Sercu et Freuler en ont fourni la preuve. L'inverse ne paraît pas évident. Poulidor se disait allergique à la piste, et Hinault s'y adapte difficilement. Une fréquentation plus assidue des vélodromes couverts lui permettrait d'enrichir encore son bagage technique et lui ouvrirait éventuellement les portes du record de l'heure.

Sa présence à Grenoble aurait peut-être assuré le succès populaire d'une manifestation qui n'a pas attiré la foule en dépit d'une affiche alléchante pour les initiés, mais peu commerciale. Le public français a perdu l'habitude et le goût des Six jours. Ils sont organisés une fois par an dans une ville de province, alors que l'on dénombre chaque hiver dix-huit épreuves comparables en Europe, dont huit en Allemagne fédérale, deux en Belgique, deux aux Pays-Bas et deux au Danemark.

Pour relancer la piste, il faut former des « six-daymen ». La France n'en a plus depuis la retraite de Van Lancker, Mourioux et Cluzaud. Les Six Jours amateurs de Grenoble, qui sont une bonne chose, devraient porter leurs fruits. Ils avaient notamment favorisé l'éclosion de Patrick Clerc, qui va poursuivre son apprentissage à Gand, à Zurich et à Maastricht où l'attendent des tâches plus ardues.

JACQUES AUGENDRE.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dixième journée)

Limoges b. *Mulhouse	105-84
Monaco b. *Tours	88-84
*Le Mans b. Vichy	91-78
*Roanne b. Orthez	88-85
*Villeurbanne b. Challans	99-82
*Antibes et Caen	57-57
*S.F.-Evry b. Avignon	105-98

CLASSEMENT : 1. Limoges, 28 pts ; 2. Le Mans, 27 ; 3. Monaco, 26 ; 4. ex aequo Villeurbanne et Orthez, 23 ; 6. ex aequo Antibes et Tours, 20 ; 8. Vichy, 19 ; 9. Mulhouse, 18 ; 10. Caen, 17 ; 11. ex aequo S.F. Evry et Roanne, 16 ; 13. ex aequo Avignon et Challans, 14.

Handball

COUPE D'EUROPE DES CLUBS

Battu au match aller 34 à 28 par le Honved de Budapest, l'U.S.M. Gagny a pris sa revanche dimanche 2 novembre à Bois-Colombes, en s'imposant par 27 à 24. En dépit de cette victoire, les champions de France n'ont pu franchir le cap des huitièmes de finale de la Coupe d'Europe.

Judo

COUPE D'EUROPE DES CLUBS
(demi-finale)

En dominant Sarajevo par six victoires (40 points) à une (10 points), l'équipe de Villiers-le-Bel — composée de Ogé, Legoulon, Breton, Libert, Oukoloff, Ch. Vachon et B. Vachon — s'est qualifiée pour la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions qui l'opposera par matches aller et retour (12 et 19 décembre) au vainqueur de l'autre demi-finale Vienne-Wolfburg.

Karaté

COUPE DE FRANCE

En l'absence des principaux champions qui préparaient la rencontre France-Angleterre, la Coupe de France de karaté, véritable marathon des arts martiaux, qui a réuni quelque quatre cents concurrents, le 21 novembre au stade Coubertin de Paris, le poids moyen parisien Serge Sarfati s'est imposé après prolongation à un poids lourd de la capitale, Lebatteur.

Football

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Première division
(dix-neuvième journée)

*Auxerre b. Bordeaux	3-2
*Monaco b. Metz	2-1
*Sochaux b. Tours	4-1
Montpellier b. *Brest	1-0
*Lens b. Lille	1-0
Laval b. *Strasbourg	2-1
*Nancy b. Nice	4-0
*Nantes et Lyon	0-0
*Saint-Etienne b. Valenciennes	5-1

Classement. — 1. Saint-Etienne, 29 pts ; 2. Monaco et Sochaux, 26 ; 4. Bordeaux, 25 ; 5. Laval et Brest, 22 ; 7. Nancy, 21 ; 8. Lille, 20 ; 9. Paris-S.-G. et Nantes, 19 ; 11. Lyon et Bastia, 18 ; 13. Tours, 14 ; Valenciennes, 16 ; 15. Strasbourg et Auxerre ; 15 ; 17. Metz, 14 ; 18. Montpellier, 13 ; 19. Lens, 12 ; 20. Nice, 11.

Deuxième division
(dix-huitième journée)

GROUPE A

*Toulouse b. Béziers	4-2
*Thonon b. Grenoble	2-1
*Orléans b. Saint-Dié	2-1
*Libourne b. Toulon	4-2
*Nîmes b. Fontainebleau	3-0
*Marseille et Gueugnon	0-0
*Cuis.-Louhans b. Paris F.C.	2-0
*Cannes b. Blois	2-0
*Martigues b. Ajaccio	1-0

Classement. — 1. Toulouse et Thonon, 27 pts ; 3. Orléans, 22 ; 4. Nîmes et Cuis.-Louhans, 21 ; etc.

GROUPE B

Rouen b. Besançon	1-0
*Nœux et Montluçon	0-0
*Châteauroux et Rennes	0-0
*Angers b. Angoulême	1-0
*Guingamp b. Quimper	5-0
*Le Havre b. Calais	4-0
*Limoges et Abbeville	2-2
*Dunkerque et Stade Français	1-1
*Reims b. Mulhouse	4-2

Classement. — 1. Rouen, 27 pts ; 2. Reims et Nœux, 25 ; 4. Mulhouse et Rennes, 23 ; etc.

COUPE DU MONDE

Par le biais de la victoire de la R.F.A. sur la Bulgarie (4 à 0), dimanche 22 novembre à Dusseldorf, l'Autriche est qualifiée pour la phase finale de la Coupe du monde. Après le match nul entre le Honduras et le Mexique (0-0 à Tegucigalpa), le Salvador a également obtenu son billet pour l'Espagne. Qualification aussi pour la Yougoslavie victorieuse samedi du Luxembourg sur le score de 5 à 0. Au total, dix-neuf pays sont déjà qualifiés.

Rugby

MATCHES INTERNATIONAUX

● L'Angleterre B a battu la France B par 20 points à 10, dimanche 22 novembre à Bristol.

● Battue à Dublin par l'Australie, sur le score de 16 à 12, l'Irlande a subi, samedi 21 novembre, sa septième défaite internationale consécutive.

Tennis

TOURNOI DE BOLOGNE
(75 000 dollars)

L'Américain Sandy Mayer, finaliste à Stockholm et demi-finaliste à Wembley, a battu en finale le Roumain Ilie Nastase par 7-5, 6-2. Le Français Yannick Noah avait été éliminé en quarts de finale par l'Italien Barazzutti en deux sets (6-4, 7-6).

TOURNOI DE BUENOS-AIRES
(175 000 dollars)

Le Tchécoslovaque Ivan Lendl a battu en finale l'Argentin Guillermo Vilas (6-1, 6-2).

TOURNOI DE BANGKOK
(75 000 dollars)

L'Américain Bill Scanlow a dominé en finale le junior suédois Mats Wilander (6-2, 6-3).

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Sixième journée

Grenoble b. *Stade Français, 3-0 (16-14, 15-7, 15-6).

*Sète b. Clamart, 3-1 (11-15, 15-6, 15-7, 15-11).

*Asnières b. Racing CF, 3-0 (15-1, 15-13, 15-7).

Cannes b. *Saint-Maur, 3-0 (15-11, 15-8, 16-6).

*Lyon b. Montpellier, 3-0 (15-11, 15-6, 15-10).

CLASSEMENT : 1. ex aequo Grenoble et Cannes, 12 pts ; 3. Asnières, 10 ; 4. ex aequo Stade Français et Racing C.F., 9 ; Sète, 3 ; 7. ex aequo Lyon, Saint-Maur et Clamart, 7 ; 10. Montpellier, 6.

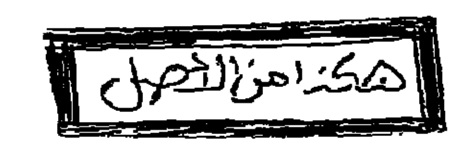

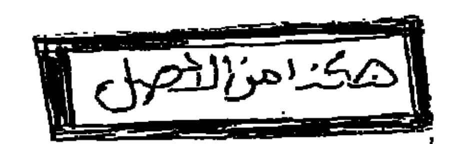

JOURS DE FRANCE

AU CAFÉ DU COMMERCE

Un artisan ébéniste et sa femme.

Un ouvrier de chez Renault et sa femme.

L'ouvrier :

Comment vont les affaires en ce moment ?

L'artisan :

Pas trop mal. J'ai à faire, par an, douze ébénisteries de la commode Marie-Antoinette. Evidemment la scie à ruban saute un peu trop souvent, la toupie prend du jeu tous les jours et la raboteuse a des passages à vide, si bien qu'au milieu d'une planche bien plate il y a une bosse. Mais on arrange tout cela à la main et on fait quand même du bon travail.

Un grand marchand de meubles, qui me commande ces commodes, commande également les bronzes à un artisan spécialisé et fait ensuite le montage chez lui. Cela lui revient, paraît-il, moins cher de s'adresser à des artisans que d'avoir des ouvriers chez lui pour faire tout ce travail.

Moi, naturellement, je n'y vois que des avantages.

Il paraît que les émirs raffolent des commodes Marie-Antoinette. Aussi je pense avoir du travail pour plusieurs années.

Evidemment, si je disposais d'un matériel moderne, le travail serait fait plus vite et il y aurait moins de retouches à faire à la main.

Je pense que parmi toutes les banques nationalisées on en trouvera une qu'on appellera «Crédit du Commerce et de l'Artisanat». Comme il existe le «Crédit Agricole» pour les agriculteurs, le «Crédit du Commerce et de l'Artisanat» devrait être spécialisé dans les questions intéressant les petits commerçants et artisans. Leurs directeurs d'agences devraient aussi pouvoir nous conseiller car nous sommes un peu trop livrés à nous-mêmes et, quand il y a un problème à résoudre, nous ne choisissons pas toujours la meilleure solution.

Enfin, pour le moment, je garde mes vieilles bécanes et j'attends.

Et chez Renault, comment ça va ?

L'ouvrier :

Je suis sur la chaîne de montage des Renault 9. Nous avons autant de robots qu'un constructeur d'automobiles japonais et nous en avons même qui sont beaucoup plus modernes, aussi la Renault 9 est au même prix qu'une voiture japonaise.

La femme de l'artisan :

C'est quand même extraordinaire ! En France quand on a des ennuis tout le monde se lamente et quand on remporte un succès personne n'en parle. Depuis quatre ans on avait des voitures qui ne se vendaient pas parce que les Japonais exportaient des voitures beaucoup moins chères. On disait : «Ce n'est pas étonnant que les ouvriers japonais soient payés très bon marché car ils se contentent d'un bol de riz par jour et puis ils ont vraiment l'esprit maison. C'est ainsi que, quand un patron passe dans un atelier, tout le monde crie : «Bravo patron, bravo patron !»

En Italie également on disait : «On ne vend pas de voitures parce que les voitures japonaises sont beaucoup moins chères». En Allemagne on disait la même chose; en Angleterre aussi et même les Américains étaient forcés de faire des politesses aux japonais pour qu'ils limitent le nombre des voitures qu'ils exportaient chez eux pour leur permettre d'en vendre quelques-unes de leur fabrication.

Et puis, tout d'un coup, Renault nous sort la Renault 9 aussi bon marché qu'une voiture japonaise. Pourtant la cantine de chez Renault sert des menus très variés et, bien que le patron de chez Renault soit un bon patron, quand il passe dans les ateliers personne ne dit rien et même certains bougonnent parce qu'il ne faut jamais laisser croire qu'on est content de son sort.

La Renault 9 est plus élégante qu'une voiture japonaise parce que les Français sont quand même des artistes. Elle consomme moins parce qu'ils ne sont pas riches, comme tous les artistes, alors que les Japonais, avec toutes leurs exportations, ont autant de dollars qu'ils veulent pour acheter de l'essence.

La femme de l'ouvrier :

Mon père m'a raconté qu'autrefois, au Mardi Gras, on promenait sur un char, sur les grands boulevards de la Madeleine à la Bastille, un bœuf gras, c'est-à-dire celui qui avait gagné le Concours Agricole. A cette occasion on organisait des bals dans la rue, les travestis étaient autorisés ainsi que les masques, on se jetait des serpentins et des confettis. Enfin on sortait de la morosité habituelle, au moins pour un après-midi.

Pourquoi ne mettrait-on pas une Renault 9 sur un char traîné par quatre paires de bœufs blancs du Charolais et escorté par vingt-quatre jeunes filles montées sur des ânes gris ? Il y aurait d'autres chars, des fanfares, des fleurs partout et, comme autrefois, tout le monde serait joyeux. Et ce serait :

« LE TRIOMPHE DE LA RENAULT 9 »

La femme de l'artisan :

Je ne vois pas pourquoi on ne donnerait pas la Légion d'honneur à la Régie Renault et une distinction à tous les ingénieurs, techniciens et ouvriers qui ont travaillé à la construction du prototype, à la création des robots et à la chaîne de montage.

La femme de l'ouvrier :

En effet ce serait bien mérité, mais il faudrait que cette proposition soit faite par quelqu'un d'important.

Je vois justement au café d'en face M. le préfet et M. le président du Conseil général qui, pour une fois, n'ont pas l'air de se chamailler alors qu'ils se disputent tout le temps au sujet de leurs futures attributions réciproques quand M. le préfet sera devenu commissaire de la République.

Et puis il y a aussi une histoire de femmes.

La femme de l'artisan :

Une histoire de femme ?

La femme de l'ouvrier :

Il n'est pas question de leur femme légitime naturellement. Mais M. le préfet, dans l'un de ses services, a une petite secrétaire avec qui il s'entend très bien. A présent il est question que le service où travaille la petite secrétaire passe dans les attributions du Conseil général et il semble que M. le président du Conseil général s'intéresse aussi à la petite secrétaire.

Alors vous voyez, tout cela fait des histoires et des histoires à n'en plus finir.

L'artisan :

Eh bien, allons les trouver. Nous leur parlerons de l'attribution de la Légion d'honneur à la Régie Renault. Eux peuvent faire une proposition à M. le ministre de l'Industrie.

Marcel Dassault

CINNOV s.a. 720.78.84

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23-11-81 A 0 h G.M.T.

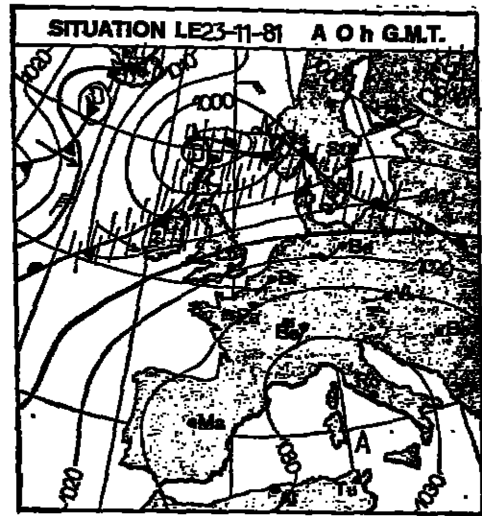

PRÉVISIONS POUR LE 24-XI-81 DÉBUT DE MATINÉE

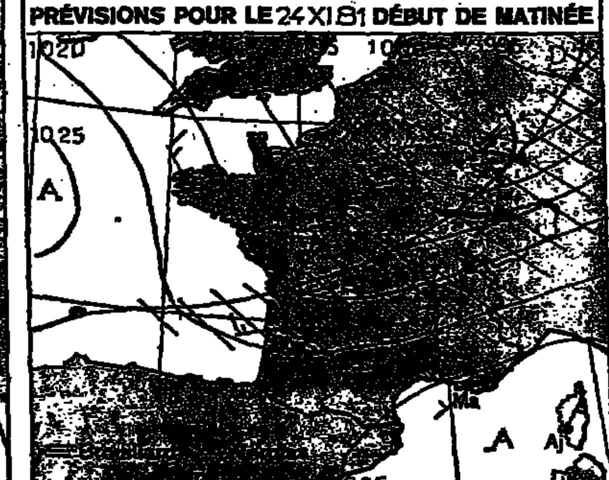

PRÉVISIONS POUR LE 24 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

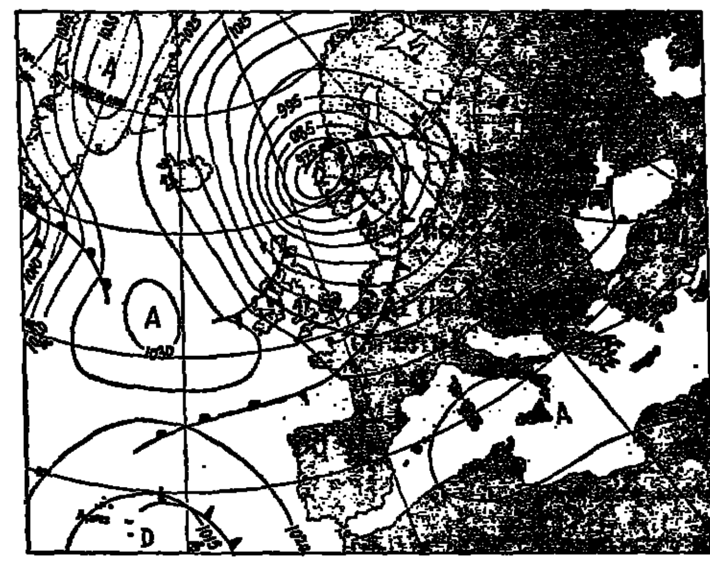

Evolution probable du temps en France entre le lundi 23 novembre à 0 heure et le mardi 24 novembre à 24 heures :

Le champ de pression va s'affaiblir sur la France, avec le passage d'une perturbation active actuellement sur les îles Britanniques. Cette perturbation achèvera de traverser notre pays dans la nuit de mardi à mercredi.

Mardi matin, en liaison avec cette perturbation, le temps sera couvert et pluvieux de la Vendée et des Charentes au Centre et au Nord-Est. Les précipitations l'accompagnant seront assez fortes des Ardennes aux Vosges et au Morvan. En soirée, cette zone pluvieuse se localisera des Pyrénées orientales aux Alpes et à la Corse. Avant l'arrivée de cette zone frontale, le temps sera assez nuageux et parfois brumeux. Après son passage, plus au nord, un temps plus frais et variable s'établira avec des averses plus nombreuses sur le quart nord-est. Les vents, d'abord de sud-ouest, s'orienteront ensuite au secteur nord-ouest en se renforçant. Ils deviendront forts sur le Pas-de-Calais. Les températures maximales s'abaisseront de l'ordre de 2 à 4 degrés.

Le lundi 23 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,1 millibars, soit 765,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 17 et 11 degrés ; Biarritz, 18 et 11 ; Bordeaux, 17 et 7 ; Bourges, 15 et 5 ; Brest, 15 et 11 ; Caen, 14 et 7 ; Cherbourg, 13 et 8 ; Clermont-Ferrand, 17 et 1 ; Dijon, 9 et 2 ; Grenoble, 15 et —2 ; Lille, 13 et 8 ; Lyon, 15 et 2 ; Marseille, 12 et 7 ; Nancy, 16 et 3 ; Nantes, 11 et 5 ; Nice, 15 et 10 ; Paris-Le Bourget, 13 et 7 ; Pau, 22 et 6 ; Perpignan, 12 et 11 ; Rennes, 11 et 8 ; Strasbourg, 17 et 2 ; Tours, 10 et 7 ; Toulouse, 17 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 9 degrés ; Amsterdam, 12 et 11 ; Athènes, 18 et 8 ; Berlin, 13 et 12 ; Bonn, 14 et 11 ; Bruxelles, 13 et 9 ; Le Caire, 21 et 9 ; îles Canaries, 27 et 19 ; Copenhague, 10 et 8 ; Dakar, 33 et 24 ; Genève, 15 et —1 ; Jérusalem, 13 et 4 ; Lisbonne, 18 et 13 ; Londres, 15 et 12 ; Madrid, 17 et 5 ; Moscou, 2 et —1 ; Nairobi, 26 et 14 ; New-York, 6 et 4 ; Palma-de-Majorque, 20 et 8 ; Rome, 17 et 5 ; Stockholm, 3 et —2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TROISIÈME AGE

La formation des aides ménagères

Un lecteur, dont les parents ont pu bénéficier des services d'une aide ménagère, nous envoie son témoignage : « J'ai de vieux parents, l'une et l'autre âgés de plus de quatre-vingts ans. Dès son arrivée, l'aide ménagère leur a annoncé qu'elle ne faisait pas la cuisine ; or c'est la seule chose dont ils avaient besoin : de quelqu'un pour leur préparer un potage chaque jour. Ils ont donc renoncé à cette solution. Je pense que les aides ménagères devraient avoir une formation plus complète, plus simple, quitte à recevoir, en échange, les avantages que mérite cette tâche nécessaire. »

Voilà, en quelques lignes, résumé le malentendu qui existe entre un service reconnu unanimement comme indispensable (actuellement, environ 60 000 aides ménagères exercent auprès de 350 000 personnes âgées) et une pratique mal définie de la profession. Malentendu dont l'aide ménagère, en personne, est tenue trop souvent comme responsable. Disons, cependant, que le refus de cuisiner n'est pas, et de loin, une pratique courante. Au contraire, une immense majorité des aides ménagères lui consacrent une bonne partie de leur temps.

Cette inadéquation, partielle ou relative, entre l'attente des personnes âgées et le service rendu, a déjà fait l'objet d'une étude de la C.N.A.V. (Caisse nationale d'assurance-vieillesse) : c'était le premier volet de l'enquête « Vieillir chez soi ». En revanche, les aides ménagères constituent une profession, dont la composition et les conditions de travail sont méconnues (parce que nouvelle ? les deux tiers d'entre elles exercent depuis moins de cinq ans). C'est pourquoi la C.N.A.V. leur a consacré le deuxième volet de cette recherche (1).

Dans leurs conclusions, les auteurs des travaux reprennent — ou peu s'en faut — des constatations analogues à celles de notre lecteur. Le point faible du dispositif : la formation des aides ménagères. 30 % d'entre elles accèdent — ou ont accédé — à une formation. Si une sur cinq seulement n'a jamais travaillé auparavant, les autres avaient des fonctions « *les apparentant aux catégories socioprofessionnelles peu favorisées* ». Un tiers d'entre elles étaient ouvrières et un tiers faisaient partie du groupe « personnel de service ». Dans leur majorité, elles n'ont pas reçu de formation professionnelle dans leur carrière antérieure. « *Moins d'une sur cinq a bénéficié d'une formation se situant au niveau du certificat d'aptitude professionnelle. Les deux tiers ont quitté l'école à quatorze ans ou avant.* » En règle générale, il s'agit d'une population âgée (moyenne d'âge : quarante-sept ans, mais les moins de trente ans sont plus nombreuses que les plus de soixante ans), mariée dans sa majorité, et 50 % de ces femmes ont encore des enfants à charge. Leurs conjoints appartiennent également à des catégories socioprofessionnelles équivalentes. Leur salaire est le revenu unique de la famille pour un tiers d'entre elles, et le revenu principal pour 15 % de ces femmes. Elles travaillent à temps partiel : 37 % sont à mi-temps et plus du tiers de ce personnel ne dépasse pas dix heures par semaine.

« *La situation actuelle n'est pas très saine* », admet un directeur d'association gérant un service d'aide ménagère. Il semble, en effet, que les aspirations des différents intervenants ne se rejoignent pas. Même si les services d'aide ménagère se sont développés un peu dans la débandade et de façon très inégale, certains étant pléthoriques et d'autres faméliques en effectifs, personne ne met en cause leur nécessité. Mais les personnes âgées attendent une aide plus variée, plus en rapport avec l'environnement, tournée vers l'extérieur, moins « ménagère ». En cela, elles retrouvent les professionnelles qui souhaitent privilégier l' « aide » et non le « ménage ». Mais, les organismes financiers rechignent à accorder leurs subsides à ce qui ne relève pas de la triade « courses-cuisine-ménage ». Les aides ménagères aspirent à un statut, à une sécurité de l'emploi quand la personne âgée doit être hospitalisée par exemple.

Quant aux associations, elles aimeraient être sûres de boucler leur budget. Et, les organismes payeurs sont soucieux de la bonne utilisation des fonds dispensés.

Evidemment, les services d'aide ménagère ne jouissent pas de l'attrait de la nouveauté, comme les services de soins à domicile. Mais, ils demeurent l'un des éléments indispensables au maintien à domicile que recherchent les personnes âgées et participent de l'efficacité même des soins à domicile. Une remise à neuf, si ce n'est une réforme de cette institution, s'avère indispensable si l'on ne veut pas que la totalité du système s'effrite.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Il s'agit de l'enquête « Vieillir chez soi », réalisée par Claudine Attias-Donfut et Alain Rozenkier pour la Caisse nationale d'assurance vieillesse, auprès de mille aides-ménagères, et qui sera diponible début décembre. Service études et recherches, C.N.A.V.T.S., 49, rue Mirabeau, 75016, Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3066

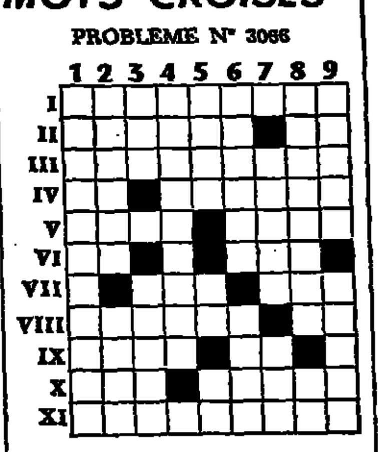

HORIZONTALEMENT

I. Etablissement où les sorties sont plus nombreuses que les entrées. — II. Méchant exercice spirituel. Lettre en abrégé. — III. Il ne connaît qu'une loi, celle du milieu. — IV. Ça chauffait à la bataille des Pyramides. Œuvre de la nature. — V. Son foyer accueillait les enfants trouvés. La moitié qui devient tout. — VI. Personnel. On le sème après l'avoir récolté. — VII. Lettre grecque. Tache pour la rousse ; plaisir pour le roussin. — VIII. Procéderait à une inspection dans les lignes. Symbole d'un corps mou ou manifestation d'un jeune dur. — IX. Ne manque pas de réflexion. Note. — X. Encouragement à quelqu'un se trouvant sur le sable. Sur deux pieds ou sur quatre pattes, leur destinées est d'être chassés. — XI. Etat dans lequel on gouverne mal.

VERTICALEMENT

1. Plaque tournante. — 2. Mesure à prendre sur le champ. Etre craintif et cependant difficile à épater. — 3. Coupe court quand il est tranchant. Invoquer le Père éternel. — 4. Figure de rat. — 5. N'a évidemment rien de grisant quand il est jaune. Jeu de barres. Interjection. — 6. Ses classes sont en vacances. Délivres un billet pour l'au-delà. — 7. Qui présentent un caractère de cochon. Dans son bureau, le courrier est volumineux. — 8. Très porté sur la bagatelle. Conjonction. — 9. Bois avec lequel on peut faire des flûtes. Prison sous-marine.

Solution du problème n° 3065

Horizontalement

I. Célibataire. Eon. — II. Etalon. Glouglou. — III. Lever. An. Trou. — IV. Galérien. Pi. — V. Ustensile. Doit. — VI. Liège. Marotte. — VII. Iota. Annihiler. — VIII. Tuer. Rias. Niées. — IX. Ex. Asperge. Ru. — X. Ami. Tore. Raie. — XI. Artériel. Es. Yeu. — XII. Cernes. Eclat. — XIII. Ilet. Evolution. — XIV. Dû. Or. Nô. Agrès. — XV. Etonner. Urne. Ea.

Verticalement

1. Cellulite. Acide. — 2. Eté. Sioux. Relut. 3. Lave-tête. Atre. — 4. Ile. Egarement. — 5. Borgne. Ire. On. — 6. An. As. Ara. Isère. — 7. Aliéniste. — 8. Agnel. Napoléon. — 9. Il. Remiser. Clou. — 10. Rôti. Ah ! Réélu. — 11. Eure. Ring. Satan. — 12. Gondolier. Tige. — 13. Elu. Otée. Ay. Or. — 14. OO. Pitrerie. Nef. — 15. Nudité. Sueur. Sa.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 25 NOVEMBRE

« Les fastes du gothique », 10 h 20, Grand Palais, Mme Pennec.

« Les Gobelins », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Duhesme (Pour les jeunes).

« Notre-Dame de Paris », 15 h., portail central, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Sully et place Royale », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Brossais (Caisse nationale des monuments historiques).

« Art baroque en Bohême », 17 h. 30, Grand Palais (Approche de l'art).

« L'Ecole des beaux-arts », 15 h., 17, quai Malaquais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La cristallerie de Baccarat », 15 h., 30 bis, rue de Paradis (P.-Y. Jaslet).

« Notre-Dame de Paris », 14 h. 45, façade, portail central (M. de La Roche).

« Synagogues inconnues du quartier des Rosiers »), 15 heures, métro Saint-Paul (Paris et son histoire).

« De l'hôpital Saint-Louis au canal Saint-Martin », 14 h. 30, entrée principale de l'hôpital (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Exposition Turner en France », 13 heures, 28, rue des Francs-Bourgeois (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers », 14 h. 30, 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

MERCREDI 25 NOVEMBRE

12 h. 30, 7, rue de la Bienfaisance, M. J. Barrot : « L'enseignement libre. Quel avenir ? » (Paroisse Saint-Augustin, Groupe de Midi).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 novembre 1981 :

DES DECRETS

● Portant publication de l'accord par échange de notes des 4 mars, 24 juin et 13 juillet 1981 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Malaisie relatif au tableau des routes aériennes ;

● Relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de la mer.

UNE LISTE

● D'admission à l'Ecole d'enseignement technique de l'armée de l'air de Saintes.

CARNET

Naissances

— Mme OLLIVIER, née Dubus, et Thomas ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre.

61, rue Gallieni,
93800 Epinay-sur-Seine.

— Jacqueline et Jean-Paul SAJHAU ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Aurore.

54, rue Mollebeau,
Genève 1209 (Suisse).

— Elsa et Sophie Colliard sont
— Elsa et Sophie COLLIARD sont heureuses d'annoncer la naissance de leur frère

Etienne,

le 3 novembre 1981.
Catherine et Jacques Colliard,
3, rue des Pivoines,
94140 Alfortville.

— M. et Mme Robert Ausset ont la joie d'annoncer la naissance de leurs petits-fils,

Fabien AUSSET,
le 2 décembre 1980,
Cyril FAYOT,
le 8 mai 1981,
Jérôme et Bruno ESCOJIDO,
le 29 octobre 1981.
86, rue Ménard,
30000 Nîmes.

Mariages

— Jacques DEBU
et
Irène CARBONNIER

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré les 13 et 14 novembre 1981.

10, rue Oudinot,
75007 Paris.

Décès

— M. et Mme Georges Barré,
Mme Gisèle Avignon,
M. et Mme Louis Planchais,
M. et Mme Michel Barré,
M. et Mme Jacques Barré,
M. et Mme Jérôme Barré,
Mlle Suzanne Vignon,
Mme veuve Garnier,
M. Julien Martinel,
Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Lionel BARRÉ,
née Hélène Vignon,

dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, le 23 novembre, à Vichy.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme Avignon,
Chemin des Séchauds,
03200 Bellerive-d'Allier.
M. et Mme Louis Planchais,
87, rue Vergniaud,
75015 Paris.

— Mme Janine Chayette et ses enfants,
M. et Mme Georges Chayette et leurs enfants,
Les familles Chayette et Noblinski,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Sarah CHAYETTE,
née Noblinski,

survenu le 21 novembre 1981.

Cet avis tient lieu de faire-part.

L'inhumation aura lieu le mardi 24 novembre, à 9 h. 30, au cimetière parisien de Pantin.

On se réunira à la porte principale.
Ni fleurs ni couronnes.
158, boulevard Magenta,
75010 Paris.

— Les familles Constantinesco, Muresano, Ghilézan,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Léontin-Jean
CONSTANTINESCO,
à la faculté de droit de l'université
professeur émérite
de la Sarre,

survenu le 18 novembre 1981, dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu le 23 novembre 1981, à Sélestat, dans l'intimité familiale et amicale.

Bayernstr. 12,
Sarrebruck.
Bruchwiesenstr. 27,
Sarrebruck.
Via Levico 9,
Roma.

— Mme Georges Garreta, née Christiane Roberty,
M. et Mme Jean-Claude Garreta, et Perronnelle,
M. et Mme Mario-Pierre Garreta, Christophe et Nathalie,
M. et Mme Thierry Garreta,
M. Patrice A. Garreta,
Mme Lorraine Seydoux,
Alfred et Amélie,
Et les familles alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Georges H. GARRETA,
architecte D.P.L.G.,

survenu à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le 2 novembre 1981.

Un service commémoratif aura lieu en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, le vendredi 27 novembre 1981, à 14 h. 30.

11, rue Guénégaud,
75006 Paris.

— La comtesse Grout de Beaufort,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

général
Guy GROUT de BEAUFORT,
grand officier
de la Légion d'honneur,

survenu le 14 novembre 1981.

Une messe sera célébrée le jeudi 26 novembre, à 18 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

[Le Monde *du 17 novembre*.]

— Mme René Strauss,
MM. Nicolas, Thomas, François Kojey,
M. Michel Strauss et sa fille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme le docteur
Monique KOJEY-STRAUSS,

leur fille, mère, sœur et tante, survenu à l'âge de quarante-sept ans.

52, avenue Foch,
75116 Paris.
15, rue Berlioz,
75116 Paris.
27, rue Robert-de-Flers,
75015 Paris.

Selon la volonté de la défunte, ses obsèques ont eu lieu au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille, le 13 novembre, dans la plus stricte intimité.

— M. Yvon Belaval,
M. Jean Virenque,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère,

Mme veuve Pierre VIRENQUE.

9, rue de Grenelle,
75007 Paris.
13, boulevard Ernest-Renan,
34000 Montpellier.

Remerciements

— Mme André Perse,
son épouse,
M. et Mme Lucien Sgherri,
M. et Mme Charles Basquin,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille, ses amis,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

M. André PERSE,
agent immobilier,
retraité FNAIM,

prient de trouver ici l'expression de leurs vifs et sincères remerciements.

43, avenue de la Gare,
95320 Saint-Leu-la-Forêt.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès du

docteur Jacques
PODRABINEK BIERNACKI,

un office religieux sera célébré le mercredi 25 novembre 1981, à 10 h. 30, au cimetière parisien de Bagneux.

— Pour le huitième anniversaire de la mort de

Geneviève MICHON,
née Marguerie,

survenue le 23 novembre 1973, à Chamonix, ses parents et amis sont priés d'accorder une pensée à sa mémoire.

— Pour le quatrième anniversaire du décès de

Christian
de DOUVILLE MAILLEFEU,

une pensée fidèle est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— Les amis de

Jacques MESNAGER,

décédé le 27 novembre 1971, et de son épouse

Denyse MESNAGER,

décédée le 3 juillet 1963, sont invités à se réunir en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (Paris-1er), le 3 décembre 1981, à 18 h. 30.

Avis de messe

— On nous prie de rappeler qu'à la mémoire du

comte René de REGNAULD
de LANNOY de BISSY,
ancien officier de cavalerie,
conseil financier de sociétés,
officier de la Légion d'honneur,
décoré des croix de guerre
française et belge,
commandeur de l'ordre des saints
Maurice et Lazare,
chevalier de l'ordre souverain
de Malte et du Saint-Sépulcre,
grand officier de la couronne
d'Italie,

décédé le 1er septembre 1981, et inhumé à Bissy (Savoie), le 5 septembre, une messe sera célébrée en l'église Saint-Philippe du Roule, à Paris-8e, le mardi 24 novembre 1981, à 18 h. 45.

De la part de la comtesse René de Bissy, née Adeline Cacan ; du marquis et de la marquise de Bissy et de ses neveux.

— La messe à l'intention de

M. Michel FRANÇOIS,
membre de l'Institut,
commandeur
de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu le 11 juillet 1981, sera dite le vendredi 4 décembre 1981, à 18 heures, en l'église des Carmes (70, rue de Vaugirard, Paris-6e).

Communications diverses

— L'association Confluences présente, le mercredi 25 novembre, à 19 heures, une rencontre avec l'écrivain russe Andreï Siniavski et le professeur Michel Aucouturier. Exposition des œuvres des artistes russes Oskar Rabine, Valentina Kropivnitskaya, Alexandre Rabine et Boris Lejeune. (15, passage Lathuile, 75018 Paris).

— Les amis d'Edouard Depreux et tous ceux qui ont été sensibles à son combat politique peuvent signer le Livre d'or jusqu'au 15 décembre, en hommage à sa mémoire, à la Librairie Syros : 9, rue Borromée, 75015 Paris, au siège du P.S.U., dont Edouard Depreux a été membre fondateur, premier secrétaire national puis secrétaire honoraire.

— Les Fondements judaïques du christianisme, par Dom J. Goldstain, le mardi 24 novembre, à 20 heures, 6, rue Saint-Bon, 75004 Paris. Entrée rez-de-chaussée sur rue à gauche. Gratuit. (Association Connaissance du christianisme).

— L'association des Ailes brisées, œuvre sociale au profit des blessés et des familles éprouvées des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien, fait part de sa vente d'entraide, qui aura lieu le 1er décembre (de 17 h. à 20 h.), et les 2, 3 et 4 décembre (de 14 h. à 20 h.), à l'hôtel George-V, 31, avenue George-V, avec le concours de l'aviation civile, de l'armée de l'air, de l'aéronavale, de l'ALAT, et des parachutistes des compagnies Air France, U.T.A., Air Inter et du Groupement des industries aéronautiques et spatiales.

Association des Ailes brisées, 5, rue Christophe-Colomb, Paris-8e.

Le Monde

culture

THÉATRE

« Virginia » au Rond-Point
Bonheurs

Un très beau spectacle, fort, émouvant, a lieu ces jours-ci dans la petite salle du Théâtre du Rond-Point : il s'appelle *Virginia*.

On y voit la romancière Virginia Woolf vivre une vie fiévreuse avec son père, son mari, une femme du monde, Vita Nicolson et des fantômes. Cette œuvre a été composée par Edna O'Brien, à partir de lettres, de pages diverses, de Virginia Woolf.

Cette pièce a de quoi toucher profondément tous les spectateurs, évidemment les femmes avant tout. Les hommes aussi. S'exprime ici une qualité très rare d'intelligence, d'humanité.

La réussite repose sur une rencontre de bonheurs. La traduction française des pages de Virginia Woolf, due à Guy Dumur, est admirable, simple, vivante. La mise en scène de Simone Benmussa est un miracle de délicatesse, de lumière.

Mais, surtout, voici une occasion de revoir l'une des vraies très grandes actrices de ce temps, Catherine Sellers, qui est à son mieux, prodige de vérité et de poésie, de gravité et de jeunesse, de liberté, de grâce infuse. C'est cela le grand art, et les jeunes acteurs ou élèves des cours dramatiques doivent à tout prix venir prendre ici l'exemple de la grande science effacée, de la vérité retrouvée, du soleil qui passe, du gouffre, de la modestie.

Catherine Sellers joue *Virginia* en compagnie de Pierre Tabard, proche, clair, chaleureux, parfait, et d'Hélène Arié, excellente comédienne qui interprète Vita Nicolson. C'est vraiment une chose à ne surtout pas manquer.

★ Théâtre du Rond-Point, les mardi, vendredi et samedi, à 20 h. 30, et le dimanche, à 15 heures et 18 h. 30.

MICHEL COURNOT.

Le Théâtre du Soleil joue Shakespeare

(Suite de la première page.)

« Il n'y a pas le monde des hommes avec la tétralogie et celui des femmes avec les comédies. Si tous les rôles y sont tenus par des comédiennes, c'est pour des raisons purement pratiques. Parce que dans les pièces historiques elles sont peu nombreuses. Leurs scènes sont belles, mais brèves. Je ne voulais pas que la moitié de la troupe soit mise sur la touche. C'est tout.

» Ce parti pris a, bien entendu, guidé le choix des œuvres. Par exemple, il n'était pas possible, comme je l'aurais souhaité, de monter *Cymbeline* avec seulement des comédiennes. Alors que *la Nuit des rois* et *Peines d'amour perdues* semblent être nées de la partie féminine de Shakespeare. Il décrit avec un désenchantement fraternel l'inadaptation à l'amour de ses personnages masculins. Le travestissement n'est pas original au théâtre. Mais quand un homme interprète une femme c'est souvent avec férocité, tandis que les femmes montrent une sorte de complicité.

» Les scènes d'amour n'offrent pas de difficulté : quelqu'un aime, ou veut aimer quelqu'un. Le plus neuf est dans le traitement des comiques. On a l'habitude de les voir en gros ivrognes truculents et barbus. On aura des petites clownesses féériques...

« Comprendre comment Shakespeare opère »

» Ce voyage en Shakespeare peut paraître outrecuidant, mais non. Je veux comprendre comment Shakespeare opère, et pourquoi, aujourd'hui, personne n'arrive plus à faire comme lui, même moins bien. D'accord, il possède le génie, la poésie, mais pas seulement. « Pas seulement », l'expression revient toujours quand il s'agit de Shakespeare. On aborde le texte au pied de la lettre comme au pied d'une montagne, on joue les situations au premier degré et on ne finit pas d'ouvrir des portes.

» Sans distance d'ironie ou d'absurde, Shakespeare raconte l'histoire de l'histoire, son mouvement, ses changements de couleurs. Il s'adresse aux spectateurs de son époque — qui doivent remplir les salles et payer leur place, — leur tend le miroir de son temps, et pas seulement. Il retourne au passé avec le souci de le rattacher au présent comme nous essayons de le faire, mais il ne tombe pas dans le didactisme ou dans les élucubrations de l'intellectuel enfermé. Il suit la même méthode que nous quand nous voulons raconter l'histoire : il s'informe, lit les chroniques anciennes, dont il transpose tels quels certains épisodes. Ce que nous n'osons pas. Nous n'en sommes plus capables, sauf dans le cas de procès qui représentent déjà des situations théâtrales. Mais transposer, introduire le quelque chose d'où surgit le théâtre, le « pas seulement »... On se cogne la tête contre les murs !

» Je veux apprendre comment Shakespeare réussit à tout dire, à raconter l'histoire de l'homme dans l'humanité, dans une société, dans le théâtre et avec les moyens du théâtre : des situations, des états à jouer. Comme Molière, il écrivait pour ses acteurs, au point qu'il a fait mourir Falstaff quand le titulaire du rôle est parti, bien que le personnage soit devenu extrêmement populaire, une sorte de Charlot. Il a écrit un théâtre d'acteurs, et tout ce que le metteur en scène a à faire est de déblayer le terrain devant *eux*, d'utiliser la musique, les éclairages, les masques pour les aider à franchir leurs limites et que les vagues des mots roulent jusqu'aux spectateurs.

» Ces mots qui ont quatre cents ans nous conduisent sur des traces que nous reconnaissons, nous rappellent les moments les plus importants de nos existences, et pas seulement. Shakespeare nous confronte à des mentalités qui nous sont étrangères, à des choses que nous ne ressentons plus avec autant d'acuité, d'angoisse, d'urgence.

» Ainsi, la force symbolique du roi, ses liens avec la nature — comme en Chine, où l'empereur devait creuser un sillon au début de l'automne pour protéger les moissons. L'importance de la représentation divine sur scène est pour moi une découverte. Shakespeare me ramène à une civilisation, à une culture dont j'ai été libérée — ou privée. Le théâtre n'est pas seulement un miroir que l'on tend pour dire « Regarde comment tu es », sinon on irait vers un poujadisme effroyable.

« Renvoyer l'image de l'autre »

» Le théâtre doit renvoyer l'image de l'autre. L'autre, loin dans le temps et l'espace. Avant de nous décider à monter Shakespeare, j'avais entrepris une pièce traitant d'un thème contemporain, mais géographiquement éloigné : le génocide du Cambodge et les boat-people. Je n'y suis pas arrivée, voilà pourquoi j'ai voulu étudier Shakespeare, pourquoi j'ai choisi une œuvre historique. D'ailleurs, je ne me sens pas prête à monter *Hamlet ni le Roi Lear*. Ces hommes, ces individus me restent inaccessibles, je ne suis pas mûre.

» Richard est de la même taille. De plus, la pièce le situe au carrefour d'un groupe humain, d'une nation dans un moment d'arrachement, à l'aube de la Renaissance. Dans les *Henri*, les situations sont semblables. Je ne peux pas en parler encore, ni des comédies. Je ne peux penser qu'à Richard, nous sommes à dix-sept jours de la première.

» En cours de répétitions, j'ai reconnu quelque chose que je voulais dire à propos du génocide, sur la force de vie. Cette force qui parvient à surmonter l'impossible, qui possède les héros shakespeariens dans un monde où la mort est facile, où le meurtre est une solution comme une autre. Une force qui n'est pas, pas seulement, celle de l'ambition. Les humains s'arqueboutent contre un ciel menaçant, des astres dont ils ont peur, des éléments qu'ils méconnaissent. Je dirais, même si cela paraît simpliste, qu'ils ont l'orgueil de vivre, qu'ils sont délirants et avides. L'affiche représente un volcan. C'est la seule image qui convienne.

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ Cartoucherie ; Théâtre du Soleil, à partir du 10 décembre.

■ Le CUIFERD de Nancy (Centre universitaire international de formation et de recherche dramatique) accueille jusqu'au 30 novembre Ludwik Flaszen, directeur du Théâtre-laboratoire de Wroclaw, proche collaborateur de Grotowski, et qui dirigera un atelier de recherche intitulé « A haute voix ». Du 24 décembre au 4 janvier 1982, Stanislaw Scierski, également instructeur au Théâtre-laboratoire de Wroclaw, viendra diriger un stage à Nancy.

MUSIQUE

AUX RENCONTRES DE METZ
La barbe de Cage et les fantômes de Kagel

A raison de deux ou trois concerts par jour, les Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz dévorent une quantité impressionnante d'œuvres, auxquelles on ne peut malheureusement ici consacrer que quelques lignes.

Ce n'est que demi mal pour le happening organisé au Buffet de la gare, « avec le concours des bruits extérieurs et du public », un vieux truc démonétisé de John Cage qui, en rasant sa barbe et en se coupant les cheveux, semble avoir perdu, comme Samson, ses pouvoirs prophétiques. Mais il devait prendre sa revanche avec ses Pièces pour cinq orchestres, *créées pendant la folle nuit fêtant la dixième année des Rencontres dans la superbe abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson.*

Dans le genre fantasque et fantastique, c'est Mauricio Kagel qui l'a emporté avec ses dix Marches pour rater la victoire, *caricatures de marches militaires d'une écriture sardonique fignolée à l'extrême, et la création de* Pièce de minuit, *trois extraits du* Journal de Robert Schumann *(inédit en France), d'un romantisme très décadent, dont Kagel a fait une extraordinaire cantate pleine d'une magie paradoxale : sa musique pastiche l'expressionnisme, Schoenberg, le sprechgesang, avec tant de finesse et une telle qualité d'écriture que l'on ne sait plus où commence l'humour et où finit l'émotion. Mais on s'amuse franchement à ces histoires de cimetière et de fantômes, interprétées en perfection par les solistes, les chœurs et un ensemble instrumental de la radio de Stuttgart.*

Lors d'un excellent concert de l'Orchestre de Liège dirigé par Pierre Bartholomée, on a entendu le Tiento *de Cristobal Halffter, superbe démonstration de maîtrise orchestrale, dont cependant les différents épisodes ne semblent pas appelés par une logique musicale et intérieure assez impérieuse ; un intéressant* Concerto pour violon *de Philippe Boesmans, essai d'une grande fraîcheur pour accommoder le style du concerto romantique à une musique atonale ;* Incidences *de Paul Mefano, une œuvre vieille de vingt ans, mais où l'on a retrouvé avec plaisir le caractère nerveux et explosif de ce compositeur dont la musique toujours vit et palpite ; et le très curieux* Aquatilis *de Jean-Louis Robert, page primesautière et colorée, un peu facile parfois, mais ivre de bonheur, d'un compositeur belge mort trop jeune qui ne ressemblait à personne.*

Paul Mefano, cette fois à la tête de son Ensemble 2e2m, présentait Madi *d'une Coréenne, Younghi Pagh-Paan, où l'on remarquait certaines caractéristiques de la musique de son pays (attaques, alliages, sons flottants) dans une partition aux contours un peu flous ;* Océan de terre *de Claude Lefebvre, sur un poème très surréaliste d'Apollinaire autour duquel le directeur des Rencontres a créé une belle atmosphère avec une trame électronique très pure, quatre instrumentistes mêlant des paroles à une musique vive et subtile, et la belle voix de Sigune von Osten en grandes périodes lyriques ; et les* Rires du Gilles *de Michael Levinas, œuvre trépidante où la bande magnétique et les instruments à vent rivalisent de sonorités excentriques, où les caractères musicaux du rire voisinent parfois avec l'hystérie.*

Incontestable succès enfin de cette dernière journée, Komboï *de Xenakis, alliait le clavecin d'Elisabeth Chojnacka avec les percussions de Sylvio Gualda en une composition très déroutante, extraordinairement colorée, et dont l'intensité rythmique produit un effet irrésistible.*

Qui dira, après ces Rencontres de Metz, que la musique contemporaine ne reste pas vivante et riche ?

JACQUES LONCHAMPT.

INSTITUT

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

En l'absence de son président, M. Félix Labisse, toujours souffrant, c'est M. Louis Leygue, vice-président, qui a prononcé le discours inaugural, le 18 novembre, sous la Coupole, où l'Académie des beaux-arts tenait sa séance publique annuelle entrecoupée d'intermèdes musicaux.

Il a rappelé la vie et l'œuvre des membres de la compagnie décédés au cours de l'année : les peintres Roger Chastel, André Planson, Jean Souverbie ; Gabriel Ollivier, conservateur du musée de l'Ile-de-France au cap Ferrat et de la villa Kerylos à Beaulieu-sur-Mer ; le collectionneur et mécène René Grog, le compositeur Tony Aubin, le critique musical Bernard Gavoty.

Après la proclamation des récompenses, M. Emmanuel Bondeville, secrétaire perpétuel, a repris le thème qu'il avait, en septembre dernier, développé au colloque international consacré à Claude Monet : les profondes affinités qui ont uni un peintre et un musicien, les deux Claude, Monet et Debussy.

■ L'Académie des sciences morales et politiques, devant laquelle M. Jean-Marie Soutou, ambassadeur de France, a étudié le problème du bénévolat à propos de la Croix-Rouge dont il est le président, a enregistré, d'autre part, sept candidatures au fauteuil de Jean-Robert Debray, décédé le 28 août 1980 : dans la section de morale et sociologie, celles de MM. Marc Blancpain, Jacques Bréhant, Jean Gerbier, Yvon Gaubry, Mme Madeleine Grawitz, MM. Jean Imbert et Jean-Raphaël Leygues. L'élection est fixée au 30 novembre.

CINÉMA

« La Fille offerte » d'Helma Sanders

La Fille offerte a trouvé des défenseurs tellement inconditionnels — voir le tout dernier numéro des *Cahiers du cinéma*, — Helma Sanders est une personne si désespérément sincère, qu'on hésite à dire le profond malaise qui envahit le spectateur à la vision de tant de misères systématiques, à cette plongée très chrétienne et autoflagellante dans la vallée des larmes.

Helma Sanders affirme avoir travaillé son sujet en étroite collaboration avec l'auteur d'un journal personnel, Rita G..., enfant de la haute bourgeoisie qui lui a demandé, un jour, de filmer son histoire.

Veronika, l'héroïne, jouée par Elisabeth Stepanek, qui a repris le rôle initialement prévu pour Eva Mattes, l'interprète d'*Allemagne, mère blafarde*, fuit une horrible famille de marchands en quête d'un Christ mythique qu'elle croit reconnaître dans les défavorisés de ce monde : immigrés, handicapés, vieillards. Elle offre à ces malheureux la générosité de son corps, la candeur de son âme. Elle paie cette générosité et cette insouciance dans le sang. Veronika nous apparaît presque comme une stigmatisée moderne : elle porte les stigmates de son sexe et de sa condition féminine dans une société qui refuse l'amour sans partage.

La ville de Berlin, moins présente que dans d'autres films tournés dans l'ancienne capitale du Reich, fournit la caution de ce chant désespéré qui n'est pas nécessairement le plus beau. La subjectivité exacerbée d'Helma Sanders épète une névrose personnelle plus qu'elle ne s'emploie à analyser un cas, à révéler comment le mal arrive. Le salut est toujours pour demain, la misère est aujourd'hui comme éternelle. Les dés sont pipés, la métaphysique omniprésente, quoique involontaire.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

■ La revue « les Cahiers de la Cinémathèque » (directeur Marcel Oms) tiendra, au Palais des congrès de Perpignan, son deuxième colloque « Cinéma et histoire - Histoire du cinéma », du 3 au 6 décembre, sur le thème « Les représentations de l'homme politique français dans le cinéma français de l'entre-deux-guerres ». Rens. au Palais des congrès, 66000 Perpignan, tél. : 61-33-54, poste 66.

« Croque la vie » de J.-C. Tacchella

Jean-Charles Tacchella a décidé d'en sourire plutôt que d'en pleurer : ses personnages traversent les mille petites misères de l'existence sans jamais cesser d'être copains, tous un peu perdus dans cette quête du « pays bleu », où ils se retrouveront un jour bras dessus bras dessous.

Ils sont trois, principalement, qui jouent dans *Croque la vie* à entonner un vieux refrain : *« Voulez-vous changer de partenaire ? »* : Carole Laure, Brigitte Fossey et Bernard Giraudeau. Et bien d'autres à leurs côtés, comme la débutante Alix de Konopka dans le rôle d'Anne-Marie, la fille née sage. L'action s'étale sur huit ans, de l'ère Pompidou à l'élection de François Mitterrand. Malgré les ennuis occasionnels, le chômage entr'aperçu, les besoins matériels ne font jamais réellement problème.

Seules comptent les sautes d'humeur, la joie de se retrouver et de partager petits malheurs et grands bonheurs. Les enfants envahissent progressivement le devant de la scène. Leurs parents, nous dit Jean-Charles Tacchella, *« sont-ils conscients d'être arrivés au dernier acte de leur jeunesse commune ? »*. C'est cette conscience toujours remise au placard pour un peu plus tard, cette fragilité perpétuelle du bonheur, un certain goût du risque et de l'aventure pas encore étouffé, qui font des trois héros, en particulier, plus que de simples aspirants au cauchemar climatisé.

Carole Laure et Brigitte Fossey sont excellentes, Bernard Giraudeau plus encore. — L. M.

★ Voir les films nouveaux.

CULTURE

VARIÉTÉS

« WEST SIDE STORY » au T.M.P.

Broadway's patrimoine

West Side Story, qui transpose dans les rues de New-York le canevas de *Roméo et Juliette*, ne fut pas un franc succès au moment de sa création, en 1957, au Winter Garden Theatre de Broadway. Il ne reçut même pas le titre recherché de « meilleur musical de la saison ». Curieusement, c'est le triomphe commercial du film, inégal, assez terne, mais astucieux, que Robert Wise réalisa quatre années plus tard, qui établit la réputation de *West Side Story*.

La création à Broadway a marqué pourtant une étape importante dans l'histoire de la comédie musicale : le début du règne d'une nouvelle race d'animateurs, celle des chorégraphes-metteurs en scène (Jerome Robbins, Bob Fosse), qui vont donner au genre, par excellence célébré à Broadway, son visage moderne.

West Side Story a institué en quelque sorte un nouveau standard : celui d'une comédie musicale où la musique et la danse sont associées étroitement à l'histoire d'un bout à l'autre, où chaque pas de danse, le long du show, développe un caractère.

A l'origine, cette transposition de *Roméo et Juliette*, qui nous semble naïve aujourd'hui, devait se dérouler entre des membres de la communauté juive et de la communauté italienne de New-York. Mais, finalement, Jerome Robbins (le metteur en scène-chorégraphe), Arthur Laurents (l'auteur du livret), Stephen Sondheim (l'auteur des lyrics) et Leonard Bernstein (le compositeur) ont situé l'action à la fin de l'été 1957, dans un quartier pauvre du West Side de Manhattan où régnait deux bandes rivales : les Jets (Blancs) et les Sharks (Porto-Ricains). L'amour et la haine, la fête et la violence, le bonheur et la mort courent dans les rues basses de New-York à travers les rythmes rapides de la vie.

La production de *West Side Story* présentée au Théâtre musical de Paris jusqu'au début de janvier reproduit la mise en scène et la chorégraphie de la reprise du show à Broadway, il y a plus d'un an, et on retrouve dans la troupe impeccable qui reconstitue la tragédie de Roméo et de Juliette en jeans et en baskets la plupart des éléments de cette reprise — y compris David Stahl, le directeur musical.

La qualité exemplaire de ce grand spectacle, qui fait désormais partie du patrimoine américain, la réussite musicale atteinte par Leonard Bernstein, le mouvement permanent d'un show où la chorégraphie joue avec mille subtilités tout en restant toujours claire et simple, tout cela fait de la représentation de *West Side Story*, à Paris, un petit événement.

CLAUDE FLÉOUTER.

* Théâtre musical de Paris. 20 h 30.

PRIX LITTÉRAIRES

• Femina : Catherine Hermary-Vieille

Le prix Femina a été attribué à Catherine Hermary-Vieille pour *le Grand Vizir de la nuit* (Gallimard).

Le conteur de Bagdad

De Catherine Hermary-Vieille, on ne sait presque rien : trente-cinq ans, mariée, un enfant, un séjour de plusieurs années à New-York pour accompagner son mari. Cette Parisienne s'est intéressée assez tôt au Proche-Orient où elle a fait plusieurs voyages. Elle a étudié l'hébreu et prépare en ce moment une licence d'arabe.

Le Grand Vizir de la Nuit *est son premier roman publié. Il nous transporte à Bagdad, sous le califat d'Harun al-Rachid, un peu à la manière des* Mille et une nuits. *Un témoin du passé se souvient, soir après soir, et raconte : ce sont les* « Dix soirs d'Ahmed »

Harun, l'Arabe, a été élevé avec le Persan Djafar al-Barmaki, dont il a fait son favori, bientôt son grand vizir. Deux hommes qui s'aiment, deux races qui se mesurent entre elles, dans un immense empire où elles se mêlent sans encore se fondre, deux êtres qui vont aussi se haïr, ambition et tendresse inséparables de la cruauté. Le calife, qui sait Djafar éperdument amoureux de sa sœur Abassa, accepte leur mariage à condition que celui-ci ne soit pas consommé. L'interdit transgressé, la vengeance du souverain sera terrible. (Le Monde *du 16 octobre 1981*). — G.G.A.

• Médicis français : François-Olivier Rousseau

Le prix Médicis a été décerné à François Olivier Rousseau pour *l'Enfant d'Edouard* (Mercure de France), au second tour de scrutin par 6 voix contre 2 à Catherine Clément pour *la Sultane* (Grasset), 1 à Serge Rezvani pour *le Testament amoureux* (Stock), et 1 à Bernard Waller pour *Vallée suspendue* (Gallimard). Au premier tour, une voix s'était portée sur *Miroir*, de Marcel Cohen (Gallimard).

La limpidité d'un style

François-Olivier Rousseau est né à Paris en 1947, il a fréquenté le lycée français d'Athènes, a fait des études de lettres, puis « des voyages, des métiers ». Il a été, pendant sept ans, lecteur pour les Lettres nouvelles *et collabore au journal* le Matin. Le Regard du voyageur, *paru en 1978 (prix du premier roman du Festival de Hyères, avait d'emblée attiré l'attention sur lui. Ce premier roman, qui évoquait les années de vagabondage du jeune Benoît, d'Istanbul à Amsterdam, de Londres à Hambourg, frappait déjà par l'élégance de l'écriture, par l'habileté de l'auteur à évoquer la couleur subtile d'un moment.*

Cette remarquable maîtrise de la langue s'affirme encore davantage dans l'Enfant d'Edouard. *Ce roman se présente comme une autobiographie fictive : Dominique, le narrateur, est l'enfant du bel Edouard Mérac, un acteur imaginaire de cinéma qui aurait eu son heure de gloire dans les années 30.*

Ce père mythique et absent appartient autant à la mémoire collective qu'à celle d'un fils qui a très peu compté pour lui. C'est un beau roman où la lucidité de l'analyse va de pair avec la limpidité du style, où la dérision de soi-même se mêle à la nostalgie d'un bonheur éphémère.

MONIQUE PÉTILLON.

• Médicis étranger : David Shahar

Le Prix Médicis étranger a été atribué au deuxième tour de scrutin à l'écrivain israélien David Shahar pour *le Jour de la comtesse* (Gallimard) dernier volet de la trilogie du *Palais des vases brisés*, par 5 voix contre 3 *Un homme* d'Oriane Fallaci (Grasset) et 1 voix à Anthony Burgess pour *les Puissances des ténèbres* (Acropole).

Au premier tour de scrutin les voix s'étaient dispersées sur une pléiade d'écrivains, prouvant que le jury n'avait cette année que l'embarras du choix. Outre les trois auteurs présents au deuxième tour, figuraient les deux américains, William Styron (*le Choix de Sophie*), Philip Roth (*l'Ecrivain des ombres*), l'Indien des Caraïbes, V.-S. Naïpaul (*Guerrilleros*), et l'Anglais Michaël Moorcock (*Byzance 1917*).

Le poète de Jérusalem

David Shahar est moins un écrivain d'Israël que le conteur par excellence de Jérusalem, où il est né en 1926, où ses ancêtres étaient établis depuis cinq générations, et qu'il n'a quittée qu'à trente-sept ans pour un séjour de deux ans en France.

C'est la Jérusalem de son enfance, celle du mandat britannique, où se côtoyaient tant de peuples, de croyances et de civilisations, qu'il a choisi d'évoquer. D'abord dans des nouvelles (la Colombe et la Lune, *choix traduit en 1971), puis dans sa trilogie, qui porte maintenant le titre du premier volume,* le Palais des vases brisés *(1969, traduit en 1978), qui s'est continuée par* Un voyage à Ur-de-Chaldée *(1971, traduit en 1980) et qui s'achève aujourd'hui avec* le Jour de la Comtesse. *Ces quatre livres ont été fort bien traduits par Madeleine Neige.*

Pour peindre sa ville, David Shahar fait surgir de sa mémoire un petit monde cocasse, émouvant, très humain, dont il entrecroise avec une habileté diabolique les aventures et les destins. Pittoresque, concrète, l'œuvre atteint une dimension poétique par les nostalgies et les rêves que nourrissent les personnages et par le foisonnement des récits qui fait éclater le temps et l'espace très précis où l'auteur cadre sa toile.

David Shahar a d'abord insisté sur la tolérance voire l'amitié qui existaient, d'individu à individu, entre les différentes communautés. Le Jour de la comtesse, *que nous avons présenté dans* le Monde des livres *du 20 novembre, voit cette entente ruinée par les premières émeutes arabes qui, en 1936, secouèrent Jérusalem. C'est le roman de la déchirure. Or il s'accompagne de l'histoire merveilleuse d'un livre, un recueil de poèmes, et s'achève sur un amour que cette poésie a fait naître.*

Avant d'obtenir en France le prix Médicis, David Shahar s'était vu décerner dans son pays, en 1969, le Grand Prix de l'Etat d'Israël et, en 1973, le prix Agnon de la ville de Jérusalem. Il a publié en 1979 un quatrième roman l'Agent de Sa Majesté, *déjà traduit aux Etats-Unis.*

JACQUELINE PIATIER.

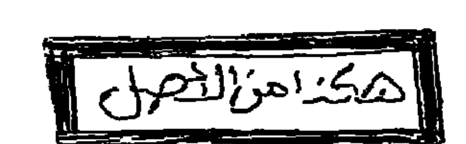

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Qui a tué Betty Grandt, Blancs Manteaux (887-15-84), 21 h. 30.
Blaise Pascal, Eglise Saint-Merri (585-84-56), 20 h. 45.
Un cas intéressant, Nanterre, Maison pour tous (721-74-09), 20 h. 30.
Le Faisceau fantôme, Suresnes, Théâtre Jean-Vilar (772-38-80), 21 h.
Amusez-vous, Salle du conservatoire (246-12-91), 20 h. 30.
Regarde les femmes passer, Jardin d'hiver (225-74-40), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : Opéra contemporain : approche et connaissance d'une création.
Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Duchesse d'Amalfi.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, avec I. Cotrubas et M. Ramin (Tchaïkovsky, Gounod, Mozart...).

Les autres salles

Centre d'arts celtique (258-97-62), 20 h. 45 : Compagnie Bouche-cousue.
Comédie - Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie Italienne (321-22-22), 21 h. : Un p'tit rêve dans l'nez.
Daunou (261-69-14), 21 h. : La vie est trop courte.
Essaïon (278-46-42), salle I, 21 h. 30 : Attention Copy-right ; salle II, 18 h. 30 : Blaise Cendrars ; 20 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ? 22 h. : Cheese ou la vie en rond.
Huchette (326-38-99), 18 h. 30 : André Frère ; 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon ; 22 h. 30 : les Armes secrètes.
Lucernaire (544-57-34), I, 20 h. 30 : Faut pas faire ça tout seul ; 22 h. 15 : Elle lui disait dans l'île ; II, 18 h. 30 : Don Quichotte ; 20 h. : les Amis. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino ; Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Nouveautés (770-52-76). 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Joyeuses Pâques.
TAI - Théâtre d'essai (278-10-79), 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 heures : la Métamorphose.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 22 h. 15 : Vinci avait raison.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : Henri IV.
Théâtre Paris 12 (343-19-01), 20 h. 45 : Poésie et musique de Gibellini, Dias et Fuentes.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : Boulat Okoudjava.

Les cafés-théâtres

Au bec fin (269-25-85), 20 h. 15 : Hé, dis Jeannette ; 21 h. 15 : le Grand Ecart ; 22 h. 30 : le Président.
Blancs - Manteaux (887-15-84), I, 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : les Démones Loulou ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier ; II, 20 h. 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Douby... be good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h. 15 : Ça alors ; 21 h. 30 : Les demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 30 : Du ronron sur les blinis.
La Tannière (337-74-39), 22 h. 30 : P. Deny.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : F. Brunod ; 22 h. 30 : Telany.

Les music-halls

Olympia (742-25-49), 21 h. : Ch. Couture.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h. 30 : Sylvie Vartan.
Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : Richard Bohringer.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Métayer
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : C. Le Forestier.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Achetez Français.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : C'est pas tout rose.

La danse

Cité internationale universitaire (589-67-57), 20 h. 30 : Malam Bo Latino.
Essaïon (278-46-42), 18 h. 30 : La création, les dieux de l'Inde.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : D. Boivin.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 20 h. 45 : Sangre Flamenca.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. : Karine Wehner.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 45 : P. Aegerter (Beethoven).
Théâtre 13, 20 h. : M. Toussaint, Y. Aimon (Debussy, Saint-Saëns, Schumann, Brahms).
Salle Gaveau, 18 h. 30 : S. Husson (Schumann, Liszt, Albeniz, de Falla, Strawinsky) ; 20 h. 45 : M. Scharapan (Bach, Mozart, Beethoven).
Salle Pleyel, 21 h. : M. Rudy.
Théâtre Athénée, 21 h. : W. Fernadez, G. Darden (Martucci, Berg, Catalini...).
FIAP, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).
Salle Cortot, 21 h. : C. Brière, J.-P. Millow (Honegger, Tailleferre, Poulenc, Milhaud).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Octuor à vent français (Mozart, Beethoven, Schubert).
Eglise Notre-Dame de Clignancourt, 20 h. 30 : Chœur académique de l'université autonome de Mexico (musique précolombienne, musique des XVIe et XVIIe).
CISP, 20 h. 45 : Convergences.
Vieille Grille, 21 h. : G. Laurens, J.-L. Bindi, E. Matifa, Y. Reperant (Monteverdi, Rossini).

Jazz, pop, rock, folk

Cardinal Paf (272-54-86), 21 h. : P. Caratini, M. Fosset.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : D. Doris.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h. 30 : Ch. Escoude Quartet.
Dreher (233-48-44), 22 h. 30 : R. Hanna, M. Klein, G. Mraz, K. Clarke.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : Afro-Music.
Jazz Unite (276-44-26), 21 h. 30 : D. Levallet, Swing String System.
New Morning (523-51-41), 21 h. : Toshiko Akyoshi, Lew Tabackin.
Petit Journal (326-28-58), 21 h. 30 : Dixie Stompers.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : M. Roques, G. Arvanitas, R. van Haverbeke, Ch. Soudrais.

Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

DANSE

Centre Pompidou, 21 h. : D. Reitz.

EXPOSITION

Chapelle de la Salpêtrière, de 12 h. à 20 h. : Architecture.

MUSIQUE

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Eotvos (Amy, Guyonnet, Höllinger, Boulez).

VIDEO

Centre Pompidou, de 12 h. à 22 h. : Bus vidéo de Ligeon-Ligeonnet ; 17 h. et 19 h. : Jeunes cinémas ; 18 h. : Peer Gynt.

En région parisienne

Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-93-34), 21 h. : L'un est frère jumeau, l'autre amnésique.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 23 novembre

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : Camping, de M. Chanowski ; 17 h. : Une rebellion à romans (1579-1580), de P. Vanault ; 19 h. : Notre-Dame de Cannes, de D. Schmid ; Strangulation blues, de L. Carax.

Les exclusivités

AGATHA (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR NU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), h. sp.
L'AU-DELA (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
AU-DELA DU REEL (A., v.f.) (*) : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
BEAU-PERE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES BIDASSES AUX GRANDES MANŒUVRES (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44).
LA BOUM (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10)
CONDORMAN (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), sous-titres anglais.
DESPERADO CITY (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Studio 28, 18e (606-36-07).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C., 2e (261-50-32).
EXTRANEUS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (*) (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Bergère, 9e (770-77-58).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
GARDE A VUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA GUEULE DU LOUP (Fr.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
IRAN UN PRINTEMPS EN HIVER (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04). H. Sp.
LE JARDINIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Studio-28, 18e (606-36-07).
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45)
JULIETTE DU COTE DES HOMMES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE LOUP-GAROU DE LONDRES (*) (A., v.o.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MADAME CLAUDE 2 (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Studio-28, 18e (606-36-07).
LE MAITRE D'ECOLE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MAX FRISCH JOURNAL I-III (Suis.) : Forum, 1er (297-53-74).
METAL HURLANT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er, (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
MOI CHRISTIANE F. (All., v.f.) (*) : Paramount - Montparnasse, 14e, (329-90-10).
MOURIR A BELFAST (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
NEW-YORK 1997 (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40)
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'OMBRE ROUGE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.), U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e, (325-71-08) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Hollywood - Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount - Bastille, 12e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96)
REGARDS ET SOURIRES (Angl., v.o.), 14 Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
REPORTERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.o.) : Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny - Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-23) ; Marignan, 8e (359-97-82) ; Publicis-Champs-Elys., 8e (720-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10 ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Wepler, 18e (522-46-01)
RUST NEVER SLEEPS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) H. Sp.
LE SANG DU FLAMBOYANT (Fr.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27), Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
SANGLANTES CONFESSIONS (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), Marignan, 8e (359-92-82), Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Français, 9e (770-33-88)
TARZAN L'HOMME-SINGE (A., v.f.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA TRAGEDIE D'UN HOMME RIDICULE (It., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Gaumont Les Halles (1er) (297-49-70), Berlitz (2e) (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount City, 8e (562-45-76), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VOTRE ENFANT M'INTERESSE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. Sp.
LABYRINTHE (procédé Panrama), (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), H. Sp. ; Escurial, 13e (707-28-04), H. Sp.
LOVE (A., v.o.), (**) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
LE MEPRIS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic - Entrepôt, 14e (542-67-42).
MIDNIGHT EXPRESS (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01).
MON ONCLE (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES MONSTRES (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
MONTHY PYTHON (SACRE GRAAL ET LA VIE DE BRIAN) (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (Ang., v.o.), (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), H. Sp. ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
STROMBOLI (It., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
TAXI DRIVER (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES VALSEUSES (Fr.), (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LES FILMS NOUVEAUX

COMMENT DRAGUER TOUTES LES FILLES, film français de Michel Vocoret. — Paramount - Odéon, 6e (325-59-83). Ermitage, 8e (359-15-71). Paramount - Opéra, 9e (742-56-31). Maxéville, 9e (770-72-86). Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount - Orléans, 14e (540-45-91). Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10). Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25). Secrétan, 19e (206-71-33)
CROQUE LA VIE, film français de Jean-Charles Tacchella. — Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic - Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
LA FILLE OFFERTE, film allemand de Helma Sanders - Brahms (**) (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86). Studio de la Harpe, 5e (354-34-83). Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA NUIT ENSOLEILLEE, film français de Patrick Ségal. — Movies, 1er (260-43-99). Studio de la Harpe - Huchette, 5e (633-08-40)
LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE, film allemand de Rainer Werner Fassbinder. — V.O. : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Marignan, 8e (359-92-82). Athéna, 12e (343-00-65). P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.F : Saint - Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96)
STALKER, film soviétique d'Andreï Tarkovski. — V.O. : Forum, 1er (297-53-74). Cosmos, 6e (544-28-80). Ambassade, 8e (359-19-08), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14). Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20). Parnassiens, 14e (329-83-11)

Les grandes reprises

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A.), (v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
LES CONTREBANDIERS DU MOONFLEET (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-05) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES CRIMINELS (Ang., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), H. Sp.
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
ECRIT SUR DU VENT (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).
ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr.) Opéra-Night, 2e (296-62-56).
FELLINI ROMA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
JOHN LENNON FOR PRESIDENT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'Image, 5e (326-12-39).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h. 30
AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., 20 h.
AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-44-56), mar. 19 h.
BELLISSIMA (It., v.o.) : Escurial, 13e (707 28-04), mar., 18 h. 30.
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : St Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 19 h. 30.
BUFFET FROID (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h. 30.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-44-56), mar., 22 h.
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97), mar., 21 h. 15.
DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA SUR LE COMPORTEMENT DES MARGUERITES (A., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99), 14 h., 18 h. 20.
DESPAIR (All., v.o.) (*) : Daumesnil, 12e (343-52-97), mar., 19 h. 10.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.
ET DIEU CREA LA FEMME (Fr.) (*) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. 10, 21 h. 15.
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Daumesnil, 12e (534-52-97), L. 19 h. 15.
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h.
HISTOIRES EXTRAORDINAIRES (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99) 14 h. 10 (sf Mar.). T.l.j. 22 h. 10.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 16 h.
MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34), 14 h., 20 h.
OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**), St-Ambroise, 11e (700-89-16), L. 22 h. 15, mar. 16 h.
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), L. 21 h. 30.
REBECCA (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 10 ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), L. 21 h.
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 17 h. 30.
LA RUE SANS JOIE (A., v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97), L. 17 h. 30.
RUST NEVER SLEEPS, Studio Cujas, 5e (354-89-22), 22 h. 15.
LE PRETE-NOM (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mar. 20 h. 30.
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**), Boîte à Films, 17e (622-44-21), L., mar. 16 h. ; Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h. 30.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h. 30, + 0 h. 15.
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34), 16 h., 18 h., 22 h.
VIRIDIANA (Esp., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 18 h. 10,

Les festivals

BUSTER KEATON, Marais, 4e (278-Victoria, 1er (508-94-14, : Steamboat Bill Jr.
COMEDIES ITALIENNES, Ciné-Seine, 5e (329-95-99) ; 20 h. 20 : Affreux, sales et méchants ; 22 h. 20 : Nos chers amis ; 18 h. 30 : le Cheik blanc.
LES GRANDS MELODRAMES, Action-Lafayette, 3e (878-80-50) : Aventures de jeunesse.
MARGUERITE DURAS, Action République, 11e (805-51-33) : Détruire dit-elle.
MARX BROTHERS, Nickel - Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.
WIM WENDERS, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Alice dans les villes.

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

La pub au pilori

On a beaucoup parlé, dans les coulisses de la télé, de l'émission d'Ange Casta diffusée ce lundi soir par A 2. Elle passe pour maudite, elle a été interdite : tournée il y a cinq ans à l'intention d'un « Dossier de l'écran » sur la publicité, elle est restée dans les tiroirs de la chaîne d'où on la sort aujourd'hui à grand fracas. Attention, ça va casser les vitres, c'est de la dynamite. C'est une attaque au bazouka contre la pub, cette incitation à la débauche, à la convoitise, à la luxure, à l'avarice et à la gourmandise, ce fléau des temps modernes, cet intolérable fouet destiné à accélérer l'engrenage maudit production-consommation.

Ce ne doit pas être l'avis de ceux qui nous gouvernent. Tout leur effort consiste justement à relancer le processus en en inversant les termes. Ce n'est pas non plus le nôtre. Ne voir dans la publicité que le symbole de l'Argent, du Profit, du Péché, bref du Mal, c'est très souvent, trop souvent, le fait d'une élite prompte à refuser aux masses — pour leur bien, certes ! — le droit de rêver, sinon de posséder.

On ne peut tout de même pas condamner en bloc et en détail l'affiche, le spot et le pavé qui éclairent d'une touche, d'une note gaie, absurde, jolie ou rigolote nos murs, nos ondes, nos écrans et nos journaux. Avec parfois quelque chose en plus, un gag, une devinette du genre « garap », ou encore ce slogan surgi pendant le week-end aux quatre coins de Paris sur fond bleu nuit : aujourd'hui son courage (ou sa liberté, ou sa passion, ou sa vérité) est nécessaire. De qui, de quoi est-il question ? De l'un de nos confrères du matin.

Difficile au demeurant de scier la branche sur laquelle la presse perche difficilement.

Gilbert Mathieu, notre ami, disparu l'an dernier — il a participé à l'émission, — le rappelait très utilement. Et Libération le confirme en ouvrant maintenant ses colonnes à la réclame.

Rencontrés, dans la foulée, les plus gros publicitaires : Jacques Segala (la force tranquille), Philippe Michel (l'enlève le haut, l'enlève le bas), avec sa tête et ses sophismes d'intellectuel, Claude Marty (Evian), un très beau garçon doté d'un grand sens pédagogique : il explique, dessin à l'appui, comment lancer sur le marché une paire de chaussures solides et pas chères. Astucieuse, élégante et concise, la solution trouvée est un régal pour l'esprit. J'ai aimé aussi la façon dont les médecins sans frontières, un peu gênés de devoir se faire de la pub, réagissent à l'image que leur propose Jean-Pierre Adour d'un bébé décharné, accroupi derrière des barreaux, avec cette légende : « Dans leur salle d'attente, deux milliards de clients. » En demandant si cet enfant est dans un lit-cage, ou en prison.

La seule chose contre laquelle on doive réagir avec la dernière des violences, c'est la publicité mensongère. Je signale à ce propos que c'est bien gentil de nous présenter une fois comme ça, en passant, une attaque en règle contre la pub en général. Seulement, si c'est pour déplacer à une heure de moindre écoute les trois minutes consacrées, le mardi avant les « Dossiers », à la défense du consommateur (elle est à nouveau menacée), si c'est pour noyer dans une réprobation, inutile parce que globale, une mise en garde nécessaire parce que précise, alors là, non, pas d'accord, pas d'accord du tout.

CLAUDE SARRAUTE.

Lundi 23 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

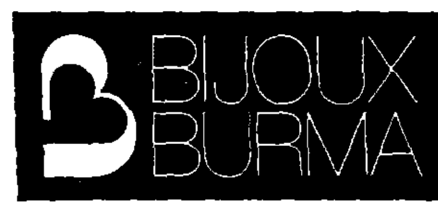

20 h 35 Cinéma : (l'avenir du futur) : L'âge de cristal.
Film américain de M. Anderson (1977), avec M. York, R. Jordan, J. Agutter, R. L. Browne, F. Fawcett-Majors, P. Ustinov.
Avec des moyens importants, Michael Anderson a réalisé un film de science-fiction aux décors et effets spéciaux impressionnants, qui fascine autant par son scénario et ses personnages que par ses qualités spectaculaires.

22 h Débat : La surpopulation de l'an 2020.
La surpopulation de l'an 2000.
Avec MM. M. Mazoyer (Institut national agronomique), I. Sachs (économiste), L. Tabah (démographe, directeur de la division population à l'ONU), M. Elmandjra (économiste, professeur à l'université de Rabat, Club de Rome).

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
21 h 10 Variétés : Police.
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Cinéma : Sur la trace du crime.
Film américain de R. Rowland (1954), avec R. Taylor, J. Leigh, G. Raft, S. Forrest, A. Francis (N. Rediffusion).
Un policier cynique et sans scrupules se compromet avec des caïds de la pègre. Il se rachète en vengeant la mort de son frère.

22 h Journal.
22 h 20 Hollywood U.S.A.
Richard Brooks.

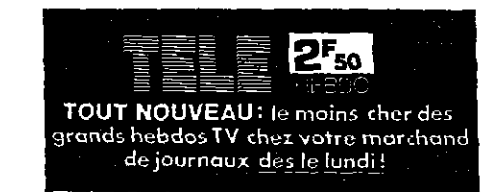

FRANCE-CULTURE

20 h, L'homme au corps subtil, de M. Renard.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Shiva et Dionysos ou les délinquants du ciel.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le désespoir ; Série musicale.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Chasseurs de stéréo : Vivaldi, Mozart.
20 h 30, Concert : « Konzertstück pour piano et orchestre en fa mineur », de von Weber ; « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en la majeur », de Liszt ; « les Huguenots », de Fritsch ; « l'Oiseau de feu », de Stravinski, par l'Orch. Symph. de la Radio de Francfort, dir E. Inbal, A. Brendel (piano), D Pagin (violon).
22 h 30, Ouvert la nuit : Les chants de la terre : 23 h 5, Solistes français d'aujourd'hui : F.-R. Duchable (Dukas, Liszt) ; 0 h 5, Le bruit des mots : J. Schwarz.

Mardi 24 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Un enfant à quarante ans ?
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé : Anna Karénine. Mémoire en fête : Dossier : vous avez dit réussite ?... ; Découvertes TF 1 : Féminin actif ; Rencontre spéciale pionnières.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Les Roses de Dublin.
Réal. L. Iglésis, avec Y. Afonso, J. Maury, T. Hickey.
21 h 30 Magazine d'actualité : L'Enjeu.
De F. Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
Le Zaïre : le coffre-fort africain ; Poids lourds : la semaine de soixante-dix heures, L'homme du mois : Jacques Bibourel, la course à la réussite ; L'industrie du meuble, kit... ou double ? ; Nord-Sud ; la peur des pauvres.
22 h 45 Les grandes expositions.
Le baroque en Bohême.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h 5 Série : Détroit.
16 h 30 Itinéraires.
17 h 20 Fenêtre sur...
Robert E. Fulton Jr. (numéro 2).
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Le garçon qui buvait trop.
de J Freedman.
Un orphelin qui accuse son père de la mort de sa mère se réfugie dans l'alcool.
22 h Débat : La drogue dont on ne parle pas.
Avec MM. J.-P. Thomas, délégué à la probation au tribunal de Bobigny, M. Taleghany, sociologue, M. Fontan, professeur de psychiatrie, A. Léger, conseiller technique au ministère de la santé, C. Maréchal, censeur du lycée Saint-Exupéry de Saint-Dizier, Mme L. Charpentier, auteur de « Toute honte bue », et Monsieur X, membre des Alcooliques anonymes. Et la participation de deux jeunes : Jean-Marc et Valéry.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : le Miracle des loups.
Film français d'André Hunebelle (1961), avec J. Marais, R. Schiaffino, J.-L. Barrault, R. Hanin, G. Delorme, L. Arbessier (Rediffusion).
Nouvelle version, façon feuilleton de cape et d'épée, d'un film muet de Raymond Bernard, œuvre de prestige national en 1924. André Hunebelle en reste à l'imagerie sans envolée.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h 5, Un livre, des voix : « Le testament amoureux », de S. Rezvani.
14 h 47, Le monde au singulier.
15 h 30, Les quatre points cardinaux : La décentralisation en Europe (l'exemple suisse).
16 h 30, Micromag : Le tour du monde en trente minutes.
17 h, Roue libre : Quatre fois le mot « France ».
18 h 30, Série : D'autres voix, de D. Chraïbi.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La psychothérapie entre Dionysos et Apollon (l'association des techniques).
20 h, Dialogues : Milieux d'affaires et politique, avec J.-N. Jeanneney et J Ferry
21 h 15 Musique de notre temps.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le désespoir ; Série musicale.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 30, Les enfants d'Orphée : La pulsation, le tempo.
15 h, Points-contrepoints : Œuvres de Brahms, Fauré, Haydn, Dutilleux, Lalo, Nielsen.
18 h 2, Le club de jazz.
18 h 30, Quotidien concert : « Premier concerto pour piano et orchestre », de Bartok, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. F. Fricsay, sol. G Anda ; 19 h, Portrait par petites touches : « En plein air » et « Trois études », de Bartok.
20 h 5, Premières loges : « Soirée à Vienne », œuvres de Lehar, Strauss, Stolz.
20 h 30, Concert : (en direct du grand auditorium de Radio-France), « Improvisations pour piano solo » et « Concerto pour piano et orchestre » de M. Solal, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Coustant, sol. M. Solal
22 h 30, Ouvert la nuit : B. Bartok.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 23 NOVEMBRE

— *M. Jacques Delors*, ministre de l'économie et des finances, participe à l'émission « Le journal de l'entreprise » sur Europe 1, à 19 h. 30.

— *M. Philippe Moreau de Farge*, directeur d'étude à l'Institut d'études politiques de Paris, participe à un dossier spécial sur la « course aux armements » sur France-Inter, à 19 h. 10.

MARDI 24 NOVEMBRE

— *M. Marco Pannella*, député au Parlement européen, dirigeant du parti radical italien, est l'invité de Didier Lecat sur France-Inter, à 7 h. 45.

MÉDECINE

MORT DU PROFESSEUR HANS KREBS, PRIX NOBEL DE MÉDECINE EN 1953.

Londres (A.F.P.). — Le professeur Sir Hans Krebs, prix Nobel de médecine en 1953, est décédé dimanche 22 novembre à son domicile d'Oxford à l'âge de quatre-vingt un ans.

[Né le 25 août 1900, à Hildesheim (Allemagne), Hans Krebs, fils d'un chirurgien oto-rhino-laryngologiste, s'orienta, après ses études aux universités de Gottingen, Fribourg, Munich et Hambourg, vers la recherche. En 1925, il devient l'assistant d'Otto Warburg, biochimiste célèbre du Kaiser Wilhelm Institute de biologie à Berlin-Dalhem. En 1930, peu après l'arrivée au pouvoir de Hitler, Hans Kreibs quitte l'Allemagne pour travailler à Cambridge, en Grande-Bretagne, où toute son œuvre a été accomplie.

Le professeur Hans Krebs s'était rendu célèbre pour sa découverte de deux séries de réactions métaboliques, le cycle de l'ornithine, par lequel l'urée se reconstitue dans le foie des mammifères, et le cycle de l'acide citrique, stade final de l'oxydation des composés du carbone pour l'obtention de dioxyde de carbone dans les organismes vivants.]

● *Le cap des deux cents morts par empoisonnement* dû à l'ingestion d'huile frelatée a été atteint en Espagne, le samedi 21 novembre, avec le décès de deux jeunes gens à l'hôpital de Madrid. On estime que de cinquante mille à cent mille Espagnols ont absorbé cette huile frelatée ; cinq cent soixante-neuf sont hospitalisés à l'heure actuelle. — *(A.F.P.)*

● *Les prix Lasker de recherche médicale* ont été décernés, le 18 novembre, à New-York, à deux scientifiques américains, la généticienne Barbara Mac Lintock et le docteur Louis Sokoloff.

Mme Mac Lintock, âgée de soixante-dix-neuf ans, a consacré ses travaux tout particulièrement au caractère transposable de certains éléments génétiques de l'A.D.N. (acide désoxyribonucléique) qui renferment les données héréditaires.

ÉDUCATION

Le monde de l'enseignement paralysé à la Martinique

Plusieurs organisations exigent le départ du recteur de l'académie Antilles-Guyane

De notre correspondant

Fort-de-France. — Partie il y a quinze jours du LEP (lycée d'enseignement professionnel) Saint-James de Saint-Pierre, la grève des lycéens s'est étendue et c'est aujourd'hui la quasi-totalité du monde de l'enseignement qui est paralysé à la Martinique.

Les deux principaux syndicats de l'enseignement technique, à la FEN, l'autre à la C.G.T., déclaraient « *comprendre les motivations des élèves* », tandis que le proviseur d'un établissement dont les élèves avaient rejoint ceux des LEP dans la rue estimai : « *Malgré mon devoir de réserve, force m'est de constater, et je prends mes responsabilités, que les élèves ne font pas la grève pour le plaisir de la faire.* »

Mais, jeudi 19 novembre, les choses ont brutalement pris un cours nouveau lorsque plus d'un millier de lycéens ont défilé dans les rues de Fort-de-France bien que, la veille, le directeur du cabinet du préfet ait, à la télévision, lancé un pathétique appel aux parents d'élèves les invitant à « *user de leur influence sur leurs enfants pour qu'ils ne participent pas à la manifestation projetée le lendemain* ».

Le vendredi 20, la FEN a lancé un mot d'ordre de grève générale et illimitée et pose comme préalable à toute négociation le remplacement immédiat de M. Jean-Pierre Chaudet, recteur de l'académie Antilles-Guyane. Vers 13 heures, ce même jour, M. Piannelli, le secrétaire général du rectorat, a annoncé que 500 000 francs, dont 250 000 francs pour la seule Martinique, seraient débloqués dans les jours qui viennent pour améliorer la situation dans les LEP.

Cependant, M. Roland Ménil, président de la Fédération martiniquaise des parents d'élèves, déclarait un peu plus tard : « *Seul le départ, et immédiatement si possible, de M. Chaudet peut débloquer la situation.* » Rappelons qu'au lendemain de la victoire des socialistes en France toutes les forces politiques et syndicales qui, à la Martinique, avaient soutenu la candidature de M. Mitterrand avaient réclamé le départ de M. Michel Albarède, un procureur de la République qui s'était particulièrement signalé par sa rigueur envers les partisans d'un aménagement du statut politique de l'île, et du recteur M. Chaudet, dont les liens avec l'ancien régime sont bien connus. Il fut un animateur particulièrement actif des Clubs Perspectives et Réalités de l'île avant le 10 mai. Les observateurs s'étaient étonnés que M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'État chargé des DOM-TOM, n'ait pas accédé à ces demandes.

FIRMIN RENÉVILLE.

UN MEETING INTÉGRISTE A LA MUTUALITÉ

Rosaire au poing

Ce devait être une journée « *pour la défense de l'enseignement chrétien et de l'âme française* ». Ce fut un rassemblement de l'extrême droite intégriste commencé par une messe en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet et suivi à la Mutualité par un meeting politique entrecoupé de numéros de music-hall. Hélas ! le pourfendeur de l'école laïque, gratuite et obligatoire, manqua à l'appel : victime, d'un accident de la route, l'éditorialiste de l'hebdomadaire *Minute*, M. François Brigneau, ne put présenter à la tribune son pamphlet contre Jules Ferry (1), « *l'inventeur de la machine à fabriquer des petits républicains* ». Il revint donc au maître de cérémonie, M. Romain Marie, organisateur de cette « journée d'amitié française », de dénoncer « *un siècle de sectarisme laïciste, maçonnique et gauchiste* », et tous ces corrupteurs de la jeunesse qui « *de Jean-Jacques Rousseau au bouffon Jean-Jacques Servan-Schreiber* » ont préparé le terrain d'une « *fausse éducation, faussement nationale* ».

Aux appels vigoureux de M. Marie à défendre l'école libre et à « *reconquérir la Sorbonne* » a succédé l'ironie amère de M. Jean Madiran, soupçonnant l'archevêque de Paris d'être socialiste, puisque Mgr Lustiger a estimé, après sa visite à l'Elysée (*le Monde* du 19 novembre), « qu' « *il n'y a pas de raison de s'inquiéter* ». Quant à M. Serge Jeanneret, conseiller de Paris, il a souligné que ce sont les Frères des écoles chrétiennes, au dix-septième siècle, et, en particulier, Saint-Jean-Baptiste de la Salle, qui ont développé le système scolaire en France. La Révolution n'aurait fait que détruire le système sans pouvoir le remplacer. « *Ce n'est pas à Jules Ferry que l'on doit la reconstruction de l'école, mais à Guizot, en 1833. Jules Ferry et son équipe en ont recueilli les fruits pour les empoisonner.* »

A défaut d'entendre l'auteur de *Jules l'Imposteur*, les participants à cette « journée d'amitié » auront pu, au fil des stands installés dans la grande salle de la Mutualité, faire l'inventaire des croisés de la tradition chrétienne, depuis l'Union nationale inter-universitaire (UNI), « *première organisation universitaire modérée qui a toujours combattu l'activisme socialo-communiste à l'université* », jusqu'à l'Association de défense de l'école catholique (ADEC), fondée par Mgr Lefebvre, dont les tracts lancent ce cri d'alarme : « *La victoire socialiste entraîne la perte définitive de la liberté d'enseignement, la plus précieuse de nos libertés.* » Il est désormais « fatal », ajoute le tract, « *que l'enfant grandisse dans un climat d'anarchie, d'immoralité, de violence, de drogue et de pornographie..., fatal qu'il s'entendent prêcher l'accouplement libre, la contraception, la stérilisation, l'avortement et l'euthanasie.* »

Il existe heureusement de nouvelles armes pour mener le bon combat : d'une part, la radio libre « Canal-102,5 » dont le directeur, M. Roland Gaucher, grand reporter à *Minute*, a annoncé le transfert prochain « dans le sud de Paris » pour atteindre une plus grande puissance de diffusion : d'autre part, le journal *Présent*, « *premier quotidien de la contre-révolution et de la tradition françaises depuis trente-sept ans* », dont le numéro zéro a été distribué à la Mutualité. S'il réussit à atteindre huit mille abonnés — deux mille manquent encore, — il devrait commencer à paraître le 5 janvier prochain.

ROGER CANS.

(1) *Jules l'Imposteur*, édition « Présent », B.P. 64, 81102 Castres Cedex.

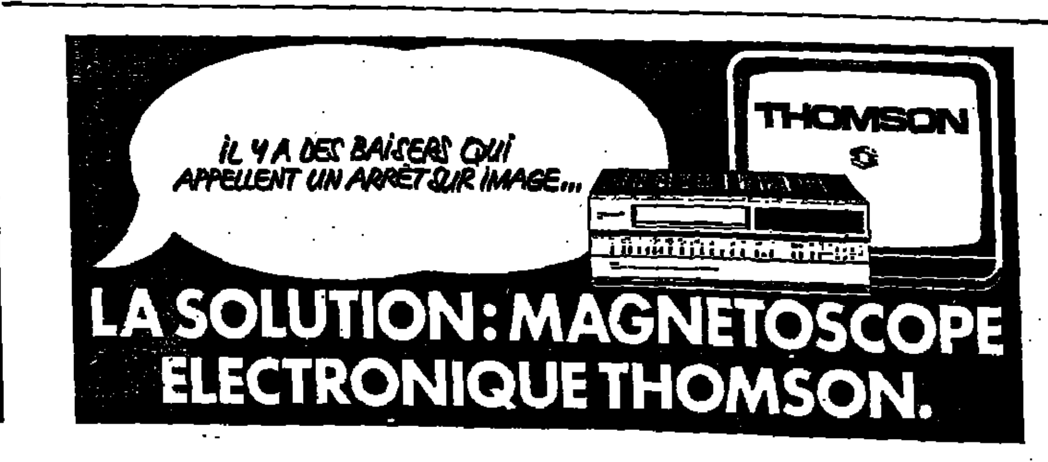

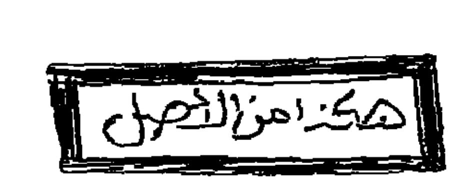

هكذا من الأصل

Le Monde

régions

A Poitiers, Chooz ou Golfech

Des manifestants critiquent les choix nucléaires du gouvernement

Le dossier nucléaire est loin d'être refermé. Tandis que les élus se prononcent, notamment en Loire-Atlantique, sur le choix d'un site, que la marine nationale intervient à Cherbourg pour décharger des containers de déchets radioactifs, les habituelles manifestations dominicales continuent à être organisées sur le terrain à Poitiers, à Chooz, comme à Golfech.

Ainsi, Bernard Hilbert, notre correspondant dans la Vienne, nous rapporte que, sur l'initiative d'une dizaine d'associations (écologistes, C.F.D.T., P.S.U. et L.C.R.), environ mille personnes ont défilé le samedi 21 novembre dans les rues de Poitiers pour protester contre le projet de construction d'une centrale à Civaux. Les manifestants reprochaient à M. Jacques Santrot, maire de Poitiers et député (P.S.) de la Vienne, de *« ne pas avoir respecté ses promesses électorales »*.

A Chooz, dans les Ardennes, ce sont en majorité des Belges qui ont participé à un rassemblement au cours duquel sept députés venus de Belgique ont pris la parole. Ils ont regretté l'absence de leurs « collègues » les députés socialistes des Ardennes. Les orateurs ont reproché au gouvernement belge de n'avoir jamais élevé le ton pour dire ses craintes dans cette affaire : ils craignent l'échauffement des eaux de la Meuse ainsi que les rejets aquatiques et atmosphériques des réacteurs. A noter que, la veille, le téléphone de la petite centrale fonctionnant déjà à Chooz avait été saboté, privant ainsi l'usine de toute communication avec l'extérieur pendant douze heures.

C'est à la clôture du chantier que, comme à l'accoutumée, s'en sont pris, pendant le week-end, les opposants à la construction de la centrale de Golfech. Ils ont aussi barré la route nationale, provoquant des encombrements. A coups de grenades lacrymogènes et de charges « en tenaille », les forces de l'ordre sont restées maîtresses du terrain.

Militaires-dockers à Cherbourg

Tout comme à Cherbourg, où la marine nationale et la gendarmerie ont réussi à briser le blocus organisé par les dockers C.G.T. et les écologistes qui s'opposent au déchargement de combustibles irradiés japonais. Le *Pacific Fisher*, cargo-poubelle apportant ces déchets, a accosté dans la nuit de samedi à dimanche, non dans le port de commerce, mais dans le port militaire. Il était entouré de deux escorteurs. C'est une grue de l'arsenal qui a déchargé les « châteaux de plomb ». Dans la nuit, pour empêcher les camions de gagner l'usine de la Hague, des dizaines d'écologistes se sont assis sur la route. Ils ont été délogés « en douceur » par les gendarmes. Les huit camions de déchets ont pu ainsi parvenir à destination.

Dans un communiqué immédiatement publié le comité contre la pollution atomique de la Hague s'étonne de l'intervention de la marine nationale. *« Lorsque le gouvernement de Giscard d'Estaing employait l'armée pour briser les grèves des éboueurs ou enfoncer les barrages des pêcheurs,* dit-il, *les socialistes étaient les premiers à dénoncer de telles pratiques. Aujourd'hui le gouvernement socialiste emploie les mêmes méthodes à l'encontre des dockers et des antinucléaires. »*

Le gouvernement va se trouver aussi dans un certain embarras en Loire-Atlantique cette fois, sur l'affaire de la centrale du Pellerin. Le site retenu initialement par E.D.F. se trouve à quelques kilomètres à l'ouest de Nantes sur la basse Loire. Lors de l'enquête publique une très violente opposition s'était manifestée à la fois de la part des communes rurales et de la ville de Nantes, dont la municipalité est socialiste.

Lors d'une récente consultation sept communes sur onze ont dit à nouveau un non catégorique au projet. Le conseil général — dont la consultation n'était pas prévue mais qui s'est saisi de l'affaire — a émis un oui de principe par 36 voix contre 10 à l'installation de réacteurs en Loire-Atlantique mais pas au Pellerin. Les conseillers généraux préféraient le site du Carnet, plus éloigné de Nantes sur l'estuaire de la Loire. Le comité économique et social, de son côté, en tient toujours pour Le Pellerin. La parole est à présent au conseil régional. Il donnera son avis lundi 23 novembre, très certainement favorable... mais lui aussi au Pellerin.

● *Au secrétariat des villes nouvelles.* — M. Jean-Noël Chapulut, quarante ans, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées, est nommé secrétaire général adjoint du groupe central des villes nouvelles (*Journal officiel* du 20 novembre). Il remplace M. Claude Martinand, nommé directeur adjoint du cabinet de M. Charles Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports.

Pays de la Loire

L'agglomération nantaise va dépenser en sept ans 1 200 millions de francs pour améliorer ses transports

De notre correspondant

Nantes. — Huit cents millions pour les voiries rapides, 400 millions pour un tramway : c'est un investissement total de 1 200 millions de francs qui va être engagé, en sept ans, pour améliorer les moyens de transport et les conditions de circulation dans l'agglomération nantaise. M. Charles Fiterman, ministre des transports, s'est rendu sur place, le samedi 21 novembre, afin d'examiner ces divers projets auxquels l'État va participer financièrement à hauteur de 250 millions pour le programme routier et de 50 % du coût des infrastructures du futur « métro léger ».

Un tunnel sera creusé sous la Loire

Depuis les élections municipales de 1977, les élus nantais travaillent en serrant les coudes. Toutes tendances politiques confondues, à l'intérieur du syndicat intercommunal de la voirie, présidé par M. Jean-Claude Bonduelle (apparenté P.S., maire-adjoint de Nantes), ils ont cherché à faire prendre en compte par le gouvernement l'abandon du programme de pénétrantes de leurs prédécesseurs au profit d'une rocade périphérique contournant l'agglomération.

Les élus nantais ont lutté pendant quatre ans à propos du mode de traversée de la Loire en aval de Nantes : l'ouvrage doit en effet préserver l'avenir du port de Nantes, fréquenté par les navires de haute mer et l'activité du chantier de construction navale Dubigeon-Normandie. Les services de l'équipement étaient pour une solution pont avec un tablier à 50 mètres de hauteur. « *Une aberration* », ont répété pendant quatre ans les élus qui, opiniâtres, ont étudié seuls une formule de tunnel : « *Nantes se doit de construire le premier tunnel sous-fluvial et non le dernier pont qui dénaturerait le paysage urbain.* »

M. Pierre Mauroy, premier ministre, avait été sensible à cet argument quand, en juin, il était venu sur la berge de la Loire. Mais il n'avait pas tranché. M. Fiterman non plus. Il a laissé la responsabilité du choix de l'ouvrage aux élus locaux. Ce sera donc un tunnel. L'Etat en sera maître d'ouvrage et en paiera 55 %. La construction des rocades périphériques qui le relieront au reste de la voirie nationale va être prise en charge par le département de Loire-Atlantique avec l'aide financière de la région.

Voici donc défini ce programme de rattrapage du retard pris dans le domaine des grands équipements routiers, tandis que le coup d'envoi du chantier préparatoire aux infrastructures du tramway nantais vient, par ailleurs, d'être donné. Le ministre des transports s'est plu à souligner la cohérence de ces décisions : « *Priorité au contournement pour éliminer tout le trafic de transit et priorité aux transports en commun. Ces décisions, ces idées, ces réalisations sont en parfaite harmonie avec la politique de transports dont j'ai la charge : celle-ci est conçue pour répondre aux besoins du pays et des gens. Elle rompt avec la logique antérieure trop souvent animée par une conception étroite et inefficace de la rentabilité financière.*

» *Les problèmes de transports sont des problèmes de développement économique et d'épanouissement humain. Pour les résoudre convenablement, bien des critères sont à prendre en considération : contribution de la relance de l'économie, de l'emploi et du progrès social ; participation à l'amélioration de la qualité de la vie, aux économies d'énergie, au renforcement de la sécurité, à la préservation de l'environnement ; rôle enfin dans l'aménagement du territoire.* »

On ne pouvait mieux choisir que les dossiers nantais pour illustrer de tels propos. Une quarantaine de jeunes gens et de jeunes filles ont distribué des tracts signés par l'Union nationale interuniversitaire, les jeunes giscardiens et les jeunes R.P.R. et crié des slogans hostiles aux communistes à l'arrivée de M. Fiterman pour l'inauguration, samedi après-midi, au centre de Nantes, de l'« exposition tramway ». Quelques instants plus tard, pendant son allocution, le ministre a reçu sur la tête une poignée de riz lancée du balcon de la salle d'exposition par des militants des comités contre la faim, venus rappeler l'action de Marco Pannella et l'appel des prix Nobel aux pays européens sur ce thème.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

● *Les Amis de la Terre et le statut de Paris.* — Les Amis de la Terre, de Paris, souhaitent « *une réforme du statut de la capitale qui permette une véritable participation des Parisiens à la vie de leur cité* », indique dans un communiqué le mouvement écologiste qui refusent « *que Paris fasse l'objet de marchandages entre le ministre de l'intérieur et de la décentralisation et le R.P.R.* ».

Les Amis de la Terre réaffirment « *leur attachement à la proposition, confirmée par François Mitterrand au cours de sa campagne électorale, d'un mode de scrutin proportionnel pour les communes de neuf mille habitants et plus* ».

Corse

Partisans et adversaires du « statut particulier » affinent leurs arguments

De notre correspondant

Bastia. — Le statut particulier est une chance pour la Corse, mais sa mise en œuvre nécessite un assainissement préalable de l'environnement politique insulaire.

Telles sont, en substance, les conclusions de l'assemblée générale de l'Association des élus de progrès (A.E.P.) réunis le samedi 21 novembre à Corte.

Créée après les élections municipales de mars 1977, l'A.E.P. s'est signalée par sa lutte contre la fraude électorale. Aujourd'hui, l'association rassemble cent quatre élus communaux ou départementaux qui veulent rompre avec la classe politique traditionnelle. Les participants à la réunion de Corte se sont prononcés pour l'amnistie totale en faveur des prisonniers politiques corses et des personnes encore recherchées (*le Monde* du 22 septembre), un contrôle rigoureux de la gestion des collectivités territoriales et de l'utilisation de l'argent public, notamment dans le système d'attribution des aides sociales, « *arme privilégiée du plan* » selon M. Pierre Mela, maire de San-Gavino-di-Carpini (Corse-du-Sud), qui est le secrétaire général de l'association. Celle-ci a décidé de se porter partie civile dans les affaires de fraude électorale caractérisée. Elle demande en outre la refonte complète des listes.

S'agissant du statut particulier, les congressistes ont dit leur préférence pour une assemblée régionale de soixante et un membres élus au scrutin de liste régional. Ils excluent tout cumul avec le poste de conseiller régional et vont jusqu'à demander que les candidats à cette élection renoncent avant le scrutin aux autres mandats qu'ils détiendraient. Enfin, l'association souhaite le retour au département unique. Ces prises de position interviennent au moment où les radicaux de gauche de Haute-Corse marquent leur défiance vis-à-vis du projet de statut particulier. Les municipalités radicales ont été invitées à prendre une délibération en faveur de l'application du droit commun pour la Corse.

En outre, la commission départementale du conseil général à majorité M.R.G. « *s'inquiète de plusieurs manquements à l'esprit de concertation* » qui, selon elle, « *se sont produits ces derniers temps* », notamment lors de la venue en Corse de la « mission Cresson » (*le Monde* du 14 novembre). Elle défend enfin le scrutin de liste départemental, alors que M. Bastien Leccia, chargé par le ministre de l'intérieur et de la décentralisation de suivre les affaires corses, a clairement laissé entendre que le gouvernement arrêterait son choix sur le scrutin de liste régional.

TONY GRAZIANI.

Faits et projets

L'AMÉNAGEMENT DE L'AXE CAEN-CHERBOURG

M. Charles Fiterman, ministre des transports, a reçu le mardi 17 novembre, une délégation d'élus socialistes et communistes du Calvados et de la Manche conduite par M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T. et élu du Calvados, qui venait lui présenter le dossier de la mise à 4 voies de la R.N. 13 entre Caen et Cherbourg.

M. Fiterman a annoncé que l'Etat « *augmenterait, notamment, sa participation budgétaire et cela dès le budget 1982.* » Mais si le gouvernement est disposé à faire un effort, il souhaite aussi que la région, où la gauche est minoritaire, augmente elle aussi les crédits qu'elle a commencé à accorder à cette amélioration d'une route nationale, et que la COGEMA, qui exploite l'usine de la Hague ainsi que l'E.D.F. apportent leur écot.

M. Fiterman a aussi confirmé que l'électrification de la ligne Paris-Cherbourg restait une des priorités de la S.N.C.F., mais que les travaux ne pourraient commencer avant 1988.

DÉCOUVERTE A SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

Au cours de la dernière séance de la commission du Vieux Paris, le 10 novembre, un hommage a été rendu à M. Samaran, directeur général honoraire des Archives de France et membre de l'Institut, qui vient d'entrer dans sa cent troisième année et qui continue de participer activement aux travaux de la commission.

C'est sur sa proposition que sera apposée une plaque sur l'immeuble construit en 1880 au coin du quai Voltaire et de la rue du Bac, et où s'élevait la maison habitée par d'Artagnan, capitaine des mousquetaires du roi.

M. Colas, architecte en chef des Monuments historiques, a rendu compte de la découverte, dans la chapelle Saint-Symphorien de l'église Saint-Germain-des-Prés, de vestiges importants. Il s'agit d'un décor de la fin du treizième siècle qui ornait la voûte en cul de four de l'abside disparue et représentant le Christ en majesté, entouré des quatre symboles des évangélistes.

RÉGIONS

Ile-de-France

Les trois objectifs du maire de Paris pour « mettre de l'ordre » dans le quartier des Halles

• Assurer la sécurité dans la rue • Contrôler les commerces spéciaux • Limiter la prostitution

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a écrit récemment au ministre de l'intérieur et au ministre de la culture pour leur demander de l'aider à « mettre de l'ordre » dans le quartier des Halles (le Monde daté 8-9 novembre). Il nous a précisé ses intentions.

Le quartier des Halles est de tous les quartiers de la capitale celui qui, au cours de la précédente décennie, a connu les plus profonds bouleversements tant sur le plan sociologique, qu'économique, que sur celui de l'urbanisme. C'est la raison pour laquelle mon souci constant depuis 1977 est de hâter la réalisation de cet aménagement pour mettre fin aux tensions incessantes que connaissent le quartier et ses habitants.

Les observateurs ne soulignent pas assez les aspects, déjà très positifs de cette opération. En une dizaine d'années, ce quartier est devenu le centre de l'animation de la capitale, visité par le plus grand nombre de Parisiens, d'habitants de la région et de touristes français et étrangers. On oublie notamment trop souvent que la réalisation de la grande gare souterraine permet à n'importe qui, en quelques dizaines de minutes, de débarquer des quatre coins de la région, de Nanterre ou de Marne-la-Vallée en plein cœur de Paris, près du Forum, de Beaubourg, dans un quartier offrant une animation sans commune mesure avec tout ce qui existe ailleurs dans la région.

L'aménagement du secteur n'est pas encore terminé et bénéficie déjà d'un immense succès. Toutefois, ici, la rapidité de ce succès présente son revers : à savoir un quartier dont l'encadrement administratif, en particulier par la police, n'est plus à la mesure de son développement. Mon sentiment est que les services de l'Etat, et notamment ceux des ministères de l'intérieur et de la culture, n'ont pas encore saisi l'ampleur des mutations que connaît actuellement cette partie de la capitale, et n'ont pas, en conséquence, pris les mesures qui s'imposent.

Or, depuis maintenant deux ans, je ne cesse d'alerter ces services pour qu'enfin ils s'adaptent aux nouvelles données urbaines de ce quartier.

La réussite exceptionnelle de cet aménagement draine, dès à présent, chaque jour une foule de milliers de visiteurs. Commerces et activités sont venus s'agglutiner dans les rues du quartier, y alimentant une atmosphère de foire mêlée d'un climat d'insécurité tout à fait inadmissible. A ce titre, le cas de la rue Saint-Denis est devenu des plus alarmants. Alors même que la Ville met tout en œuvre pour valoriser cette voie par des réalisations de très grande qualité et unanimement appréciées, je suis obligé de constater que tant la police que le ministère de la culture, en accordant sans discernement des « licences » pour les sex-shops, n'ont pas de leur côté pris les dispositions qui s'imposent.

Je souhaite que chacun assume pleinement ses responsabilités. La Ville procède aux travaux d'embellissement et d'aménagement, mais les services de l'Etat, dans le cadre de leur mission, doivent, pour ce qui les concerne, prendre toutes dispositions pour assurer l'ordre public, sans excès, certes, mais avec toute la fermeté qui s'impose.

Ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de m'en expliquer longuement devant le préfet de police dans une séance du Conseil de Paris, et, comme je l'ai écrit au ministre de l'intérieur et de la décentralisation et au ministre de la culture, il faut aujourd'hui dans le secteur des Halles entreprendre sans attendre une action vigoureuse pour s'adapter aux nouvelles conditions de ou du quartier. Cette action me paraît devoir s'organiser en trois volets :

Il faut d'abord assurer la sécurité dans la rue. La présente action des forces de police doit être renforcée pour disperser les attroupements générateurs d'insécurité. Les joueurs de bonneteau en particulier ne peuvent plus être tolérés. J'ai pris ainsi l'engagement d'installer dans le quartier un poste de police digne de ce nom, adapté aux exigences particulières de ce secteur et qui sera probablement installé rue Pierre-Lescot. Le foyer de personnes âgées qu'il était prévu d'édifier à cet emplacement devrait l'être non loin de là.

Je désire aussi que la police soit à même de développer une action de prévention importante. J'évoquerai très prochainement avec M. le préfet de police cette question qui suppose un véritable redéploiement des effectifs, et un concours actif et compréhensif de la population.

Contre les sex-shops

Il faut ensuite défendre par tous les moyens une structure commerciale en rapport avec la mise en valeur du quartier. L'expansion des sex-shops et des commerces de pacotille (ventes à emporter de qualité douteuse, « fast-food », etc.) doit être enrayée par tous les moyens légaux. Dans les périmètres d'intervention publique nous sommes vigilants et contrôlons du mieux possible l'évolution de l'activité commerciale. Mais, au-delà, la législation sur les baux commerciaux laisse trop souvent le champ libre à une transformation des établissements qui banalise l'environnement et le rend inacceptable aux riverains.

J'ai demandé à mes services qu'ils dressent l'inventaire des enseignes, étalages, devantures non conformes aux règlements municipaux et je transmettrai ces conclusions aux autorités de police en leur demandant de m'apporter leur concours pour mettre fin à ces abus.

En outre, je demanderai au préfet de police de renforcer les contrôles d'hygiène et de sécurité dans les établissements ouverts au public. Enfin, comme vous le savez, j'ai demandé à M. Jack Lang de cesser de délivrer des « licences » pour les spectacles pornographiques.

Les effets du proxénétisme sauvage

Il convient enfin de canaliser efficacement la prostitution. Les riverains sont excédés par la promiscuité qu'ils subissent du fait de la diffusion de la prostitution en studio ou en appartement.

Ce phénomène est malheureusement la rançon de l'efficacité des poursuites intentées à l'égard du proxénétisme hôtelier. En liaison avec les associations locales, nous avons obtenu quelques succès partiels, mais la police doit renforcer son action et le ministère public doit intervenir beaucoup plus efficacement à cet égard.

Ce problème de la prostitution touche de manière dramatique le nord de la rue Saint-Denis, dans le 3e arrondissement. La situation y est devenue intolérable et je suis convaincu qu'il faut tout entreprendre pour y mettre bon ordre.

L'enjeu, pour nous, c'est que le centre ville ne devienne pas le seul lieu de la bousculade, de l'exotisme, de la marginalité. Pour qu'il soit accueillant au promeneur, il faut que les résidents y soient chez eux, que des familles y habitent en paix, que la vie commerciale y soit prospère et que la sécurité y soit assurée.

JACQUES CHIRAC.

NOUVEAUX PAYSAGES INDUSTRIELS

Les canaux de l'Est parisien vont être aménagés pour la promenade

Pour permettre d'effectuer des travaux nécessaires à son entretien, le canal Saint-Denis sera mis à sec au printemps prochain. Mais ce canal, dont la vocation industrielle reste très prononcée, n'est pas le seul dont la Ville de Paris se préoccupe. La mairie vient de lancer les premières études pour la mise en valeur de l'ensemble des canaux de l'Est parisien. Un véritable « plan de détail » de ce secteur de la capitale va être établi. Il servira de base à toute opération ultérieure d'aménagement.

Le canal Saint-Denis, alimenté par l'Ourcq, part du « rond-point des Canaux », dans le 19e arrondissement, et se jette, après un trajet de plus de 7 kilomètres, dans la Seine, au lieudit la Brèche. Ce n'est pas, contrairement aux autres canaux, une voie d'eau touristique. Mais le site, aux abords de la basilique Saint-Denis, ne manque pas d'un certain attrait et peut intéresser le promeneur amateur de paysages industriels. Les travaux, pour lesquels la Ville vient de lancer un appel d'offres, porteront sur les portes des écluses. Il s'agira avant tout de remplacer celles qui sont usées et de consolider celles qui sont endommagées par le choc des bateaux.

Par son activité, ce canal Saint-Denis est, avec une partie du canal de l'Ourcq, devenu une exception. La fonction initiale de ces voies d'eau est, en effet, appelée à décliner et à disparaître. Certes, cette évolution peut être encore combattue. Mais à quel prix ! Car il faudrait alors renforcer les installations portuaires, notamment à La Villette, dont la vocation est tout autre aujourd'hui, et améliorer les structures des canaux. Enfin les abords de ces voies d'eau ont été, au cours de ces dernières années, de plus en plus habités. Leur vocation a donc radicalement changé. Partant de ce constat, la Ville va tenter de sortir de l'oubli les rives parisiennes du canal de l'Ourcq, du bassin de La Villette et du canal Saint-Martin. Le plan étudié actuellement prévoit notamment d' « aérer » ces quartiers, en créant des petites places et des promenades plantées, de diminuer, voire de supprimer, sur certaines berges, la circulation automobile et, enfin, de mieux intégrer dans les secteurs environnants les nouvelles constructions (couleur, matériaux et composition des façades).

Le canal Saint-Martin est particulièrement concerné par ces études. Cette voie d'eau est située entièrement dans Paris. Alimentée par le bassin de La Villette, elle s'étire sur plus de 4 kilomètres dont 2 kilomètres enterrés sous le boulevard Richard-Lenoir et la Bastille. Elle se jette dans la Seine au niveau des quais Henri-IV et de la Rapée. Ce canal ne voit plus passer en moyenne, samedi et dimanche compris, que cinq péniches par jour. En amont, le développement de l'urbanisation de la capitale a figé, au début du siècle, les caractéristiques techniques des ouvrages portuaires. Mais nombre d'entre eux restent aujourd'hui de précieux témoins de l'architecture de l'époque, avec en particulier de très belles passerelles métalliques enjambant le canal. Les services de la Ville étudient donc actuellement un ensemble d'aménagements qui permettront de mieux isoler les berges de la circulation.

Au terme de son cheminement, le canal Saint-Martin débouche, enfin, à la Bastille, au bassin de l'Arsenal plus précisément. Ce bassin va faire l'objet d'un aménagement particulier puisque les travaux vont commencer pour réaliser sur les rives un jardin de 9 000 mètres carrés et pour construire un port de plaisance pouvant accueillir deux cents bateaux (*le Monde* du 12 septembre). Cette opération sera terminée au début de l'année 1983.

JEAN PERRIN.

Qui doit payer le déficit des transports en commun ?

Le débat n'est pas nouveau, mais il va rebondir lorsque se concrétiseront les intentions du nouveau gouvernement. Qui doit payer le déficit des transports parisiens : l'usager ou le contribuable ? Il est intéressant de voir comment la question se pose à l'étranger, comment elle est résolue. A cet égard, une récente décision de la cour d'appel de Londres montre que la réponse n'est pas plus facile de l'autre côté que de ce *côté-ci* de la Manche.

L'exemple de Londres

Le conseil du Grand Londres, dirigé par une majorité de travaillistes de gauche depuis les dernières élections municipales de mai, vient de voir sa politique des transports publics mise en pièces par la justice. Le parti travailliste avait fait de la baisse des tarifs des bus et du métro — qui étaient parmi les plus élevés du monde — un des principaux points de son programme électoral. Aussi décida-t-il d'appliquer à partir du 4 octobre un nouveau système de tarification aboutissant à une baisse moyenne de 25 %.

En contrepartie l'entreprise London Transports (qui gère les autobus et le métro), déjà fortement déficitaire, recevait une subvention annuelle supplémentaire de 123 millions de livres (environ 1,3 milliard de francs). Les contribuables étaient appelés à payer ce que l'usager économisait. Le conseil municipal prévoyait, en effet, de doubler les impôts locaux à partir de 1982.

Un équilibre

Le comté de Bromley — un des trente-deux arrondissements de Londres, dirigé par une majorité conservatrice et qui ne possède pas une seule station de métro sur son territoire — a estimé que la décision du conseil était injuste et illégale. Débouté en première instance, le comté a gagné devant la cour d'appel de Londres. Les trois juges ont estimé à l'unanimité que le conseil municipal devait revenir sur la baisse des tarifs, car celle-ci est contraire à la loi de 1969 sur les transports londoniens qui doivent être « *une entreprise économique et efficace* ».

Selon la cour, il fallait maintenir un équilibre entre les tarifs et les impôts locaux. « *Un programme politique n'est pas l'évangile,* ont estimé les juges, *il contient souvent certaines promesses et propositions qui sont impossibles et impraticables.* » Cette décision de la cour d'appel conforte la position du gouvernement conservateur qui souhaite, d'une façon générale, limiter les prérogatives des collectivités locales dans la fixation des impôts locaux.

DANIEL VERNET.

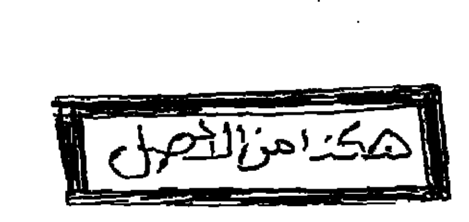

Le Monde

ÉCONOMIE

Difficile dialogue entre la Commission européenne et le Japon

Européens et Américains cherchent à nouveau, chacun pour son compte et avec les moyens qui lui sont propres, à exercer des pressions sur le Japon pour que celui-ci ralentisse la poussée de ses exportations. Les discussions qui ont récemment eu lieu sur le sujet ont suffisamment envenimé le climat des relations entre Tokyo et ses grands partenaires de l'O.C.D.E. pour que le premier ministre nippon, M. Zenko Suzuki, annonce, il y a quelques jours, son intention de remanier son cabinet de façon à rendre plus faciles les négociations sur un dossier commercial qu'à Bruxelles (et dans la plupart des capitales des pays membres de la C.E.E.), ainsi qu'à Washington, on considère comme de plus en plus lourd.

Pendant les sept premiers mois de l'année 1981, le déficit des pays de la C.E.E. vis-à-vis du Japon s'est encore aggravé de 30 %, fait-on remarquer dans les services de la Commission européenne. Celle-ci a saisi l'occasion d'un symposium qu'elle a organisé les 5 et 6 novembre à Tokyo, avec le ministère japonais du commerce international et de l'industrie (MITI), pour sonner l'alarme, adjurant les Japonais de prendre très au sérieux les énormes difficultés dans lesquelles se débattent les économies européennes, faute de quoi ne pourraient plus être évitées de brutales mesures de protection. La délégation européenne était dirigée par le vicomte Etienne d'Avignon, vice-président de la Commission européenne, et comprenait les représentants de plusieurs grandes firmes du Vieux Continent. Elle avait pour interlocuteurs deux ministres japonais, M. Rokusuke Tanaka, ministre de l'industrie, et M. Toshio Komoto, ministre d'Etat pour la planification économique, ainsi que les patrons de plusieurs des plus grandes sociétés nippones.

« *LE volume de nos exportations est actuellement trop important et le pétrole est trop cher au Japon* », nous dit le secrétaire général, membre du gouvernement japonais, M. Kiichi Miazawa, qui voit dans cet état de choses, pour partie au moins, la conséquence indirecte des taux d'intérêt américains. Le niveau élevé de ces derniers a provoqué la hausse du dollar, notamment sur le marché des changes de Tokyo ; la dévalorisation relative du yen qui en résulte s'est produite à un moment particulièrement inopportun : elle a favorisé les exportations nippones, qui n'avaient pas besoin de ce stimulant supplémentaire, tout en renchérissant le coût des importations au Japon. Selon les prévisions officielles, la reprise de l'économie, qui va bon train — le taux de croissance sera, pour l'exercice allant du 1er avril 1981 au 31 mars 1982, de l'ordre de 5 %. — devait être alimentée par la demande intérieure autant que par la demande extérieure, mais on reconnaît bien volontiers à Tokyo que ce schéma n'a pu être tenu : « *C'est le secteur de l'exportation qui est redevenu le principal moteur de la croissance* », nous dit un bon observateur, M. Koichi Inamura, président de la Banque de crédit à long terme et ancien secrétaire d'Etat aux finances.

Ces propos tendraient à faire penser que, au moins au niveau des grands équilibres généraux, il existe une certaine convergence entre les intérêts bien compris du Japon et ceux de ses grands partenaires commerciaux. Cela est heureux, mais, dans les circonstances présentes, on ne peut se contenter d'attendre une éventuelle remontée du yen qui se produira probablement, mais qui devrait, étant donné le formidable dynamisme des exportateurs japonais, être très forte pour commencer à leur rogner les ailes : « *C'est seulement si le dollar redescend aux environs de 190 yens (il est malgré la baisse encore coté autour de 220 yens) que les firmes nippones éprouveront quelque gêne* », nous dit un homme d'affaires japonais. Or les autorités nippones considèrent qu'actuellement un cours « raisonnable » se situerait entre 210 et 220 yens... Il est vrai que la compétitivité extraordinaire des industries tournées vers les marchés extérieurs n'empêche pas le niveau général des prix à la consommation d'être, au Japon, un des plus élevés du monde.

Un grief d'ordre psychologique

A tous les reproches d'ordre économique que les Européens adressent, à tort ou à raison, au Japon, s'en ajoute un d'ordre psychologique et politique que le symposium aura peut-être contribué à atténuer. Les Japonais n'ont-ils pas essayé de se montrer trop habiles ? L'analyse qu'ils ont faite pendant longtemps de la répartition des pouvoirs au sein de la Communauté économique européenne n'était guère flatteuse pour les institutions de cette dernière. Il faut rappeler que le traité de Rome confiait à la Commission le soin de mener la politique commerciale de la C.E.E. vis-à-vis des pays tiers et de faire appliquer dans l'ensemble des pays membres un régime uniforme pour les produits achetés à l'extérieur. Selon les textes en vigueur, cette politique commune aurait dû entrer en application depuis... 1970. On s'est évidemment rendu compte à Tokyo que, l'échéance passée, les gouvernements de chaque Etat avaient gardé, sinon tout à fait les mains libres (les contingents officiels sont négociés au niveau de Bruxelles), du moins la réalité du pouvoir d'intervention chaque fois qu'on se trouvait en présence d'un problème touchant de près les intérêts nationaux. Comment expliquerait-on autrement, par exemple, que les autorités françaises parviennent à limiter à 3 %, en dehors de toute décision communautaire, la part des voitures *made in Japan* dans l'ensemble des immatriculations d'automobiles neuves à l'intérieur de l'Hexagone ?

Tirant les conséquences de cet état de fait, le gouvernement japonais a eu tendance à discuter directement avec Paris, Bonn, Londres, Rome, etc., sans attacher grande importance au dialogue avec la Commission européenne de Bruxelles. Avec les Français, on multipliait les réunions et les comités de travail pour essayer de circonscrire les dégâts (du protectionnisme), assurés qu'on était à Tokyo du veto qu'opposerait la R.F.A. à toute mesure générale de fermeture des frontières. Mais cette tactique est à la longue apparue comme une manœuvre permanente de diversion. Elle a fini par irriter : si les Etats européens sont jaloux de leur autorité, ils se méfient aussi de ceux qui « par réalisme » feignent d'ignorer la Communauté qu'ils ont, tant bien que mal, formée entre eux et qui reste la seule expression du Vieux Continent vis-à-vis des puissances extérieures... On s'en est enfin aperçu à Tokyo : lors de la visite qu'ils ont faite cet été, le premier ministre Susuki et le ministre de l'industrie, M. Tanaka, ont montré leur volonté de discuter avec la Communauté en tant que telle. La tenue d'un symposium avec la Commission de Bruxelles s'est inscrite dans la ligne de cette attitude plus positive.

Comme pour souligner le rôle proprement politique qui doit être le sien, la Commission, par la voix de son vice-président, M. d'Avignon, a voulu, d'abord et avant toute autre chose, se faire l'interprète pressant d'une opinion publique européenne, susceptible, au-delà de sa diversité, de se retrouver sur un certain nombre de thèmes d'intérêt commun, à commencer par son désir passionné de se défendre contre le chômage. De se défendre comment ? « *Quand je demande aux Japonais de modérer le rythme de leurs exportations, dans certains secteurs, je ne le fais pas dans un esprit protectionniste, car le protectionnisme est en soi une réaction absurde* », a dit le vicomte d'Avignon en précisant : « *Si d'autres sont plus compétitifs que nous, nous savons qu'il faut nous adapter.* » Mais d'ajouter aussitôt : « *Cependant, il existe des limites d'ordre social et politique au changement, et une limite aussi à la rapidité avec laquelle peut s'opérer l'adaptation nécessaire aux nouvelles conditions de la concurrence.* » Ces limites, elles sont dans l'esprit du vice-président de la Commission européenne, aujourd'hui, largement atteintes, alors que la communauté compte déjà neuf millions de chômeurs et que la situation de l'emploi doit encore se détériorer au cours de l'année 1982 qui risque d'être particulièrement dure pour l'Europe. « *Si l'industrie européenne ne peut compter sur la compréhension des Japonais, alors ceux-ci ne pourront pas non plus compter sur le marché européen* », conclut le vice-président de la Commission.

Par nature, une discussion risque de mal tourner lorsque l'un des interlocuteurs, las de ne pas se faire entendre, ou à court d'argument, commence à procéder par affirmation plus que par démonstration. N'est-ce pas, dans une certaine mesure, ce qui s'est produit à Tokyo ? « *Il est plus important d'encourager par vos actes vos amis et de trouver des partenaires que de prouver que vous avez raison* », a dit aux Japonais Sir Fred Warner, président du comité d'amitié parlementaire (Parlement européen) Japon-C.E.E. Autrement dit, les Japonais doivent prendre comme un « fait » dont ils doivent tenir compte les réactions que suscitent à l'étranger leurs succès sans protester de leur bon droit en faisant remarquer qu'après tout si le Japon, fort de l'expérience du « premier choc pétrolier », a su remarquablement conjurer les effets du second, c'est parce qu'il a mieux analysé la situation que plusieurs de ses concurrents malheureux et qu'il fournit plus d'efforts.

Les barrières invisibles

A en croire les Européens, le marché japonais reste difficilement accessible aux producteurs étrangers. Ce à quoi, non sans quelque raison, les Japonais répondent invariablement, comme certains l'ont encore fait à l'occasion de ce symposium : « *Etes-vous sûrs d'avoir consenti, pour prendre pied chez nous, les mêmes efforts que les industriels et les commerçants nippons ont déployés pour conquérir, en dehors de l'archipel, des débouchés qui, c'est le moins que l'on puisse dire, ne leur étaient pas acquis d'avance ?* » L'argument est incontestablement fort : qui peut de bonne foi nier que, globalement, c'est bien ainsi que les choses se sont passées et continuent à se passer ? Cela n'exclut évidemment pas quelques brillantes exceptions. Des entreprises européennes ont su se tailler une place enviable sur le marché japonais.

Là encore, semblent dire les Européens, l'heure n'est plus à échanger des notes savantes pour comparer les mérites respectifs des tarifs douaniers et des réglementations en présence. A ce jeu, chacun peut prouver qu'il a raison, car les Japonais peuvent montrer qu'en moyenne leur tarif est plus bas et les Européens que le leur est plus homogène (et par conséquent exempt de droits très élevés).

PAUL FABRA.

(*Lire la suite page 26.*)

La révolution technologique

LA création à Paris d'un centre mondial d'observation technologique consacré à la micro-informatique, annoncée vendredi 20 novembre par le président de la République, donne un tour spectaculaire à ce qui est devenu le problème industriel du moment. Sous l'effet des découvertes, en effet, des pans entiers du secteur de production se renouvellent radicalement. La mutation est indéniable. Elle équivaut aux bouleversements qu'engendra l'utilisation de la vapeur dans la propulsion mécanique.

Le centre international de Paris, en s'orientant vers le développement de l'ordinateur individuel, veut favoriser l'accommodement des mentalités à un monde entièrement nouveau. Souhaitons qu'il en soit ainsi. L'humanité, dans son ensemble, n'accepte le progrès qu'une fois qu'elle s'y est habituée. Celui-ci lui inspire plus de craintes — de peur même — que d'espoir. Elle s'en écarte au nom de la qualité de la vie, sans trop vouloir s'avouer que, ce qu'elle nomme ainsi, ce sont plus ses habitudes que des avantages réels pour son bien-être.

Mais le progrès ne s'arrête pas plus qu'il ne se rejette. S'y opposer reviendrait à vouloir descendre un escalier mécanique qui monte ! La bureautique, l'informatique, la biotechnique, la robotique entrent dans notre vie quotidienne. Aujourd'hui déjà, nous ne fabriquons plus les objets de la même façon, nous ne produisons plus comme hier.

Cela ne va pas sans heurts, même dans les pays les plus avancés où les résistances psychologiques se font jour. On cite le cas de l'industrie automobile japonaise, où les ouvriers rechignent à se laisser déposséder des tâches d'assemblage par le système d'automatisation. Bel exemple de l'inquiétude humaine devant les conquêtes scientifiques, dès lors qu'elles semblent priver l'individu de ses capacités d'initiative.

Familiariser tout un chacun, et d'abord les jeunes, avec les technologies du futur, ce n'est pas seulement faire reculer les frontières de l'obscurantisme, c'est aussi permettre de mieux régler les problèmes d'adaptation. La foi dans le progrès ne peut faire oublier les risques sociaux qui découlent d'une telle mutation. Chacun songe, en premier lieu, aux emplois que suppriment les machines « intelligentes ». Ne vaudrait-il pas mieux en ralentir la diffusion pour laisser plus de monde au travail ?

Eternelle tentation, qui se justifie par les effets premiers du bouleversement technologique. Avant que la production industrielle ait trouvé ses nouvelles structures, des effets contradictoires se produisent. Mais l'histoire de l'économie nous enseigne que l'on provoque plus de perturbations en tournant le dos au progrès qu'en cherchant à le domestiquer.

Voilà pourquoi il paraît plus sage d'opter pour une vue politique des choses et pour une prise en compte de la vertigineuse progression des technologies de pointe. Avec l'idée, qu'en marchant dans le sens du progrès scientifique on ne peut, à terme, que marcher dans le sens du progrès social. — F. S.

LE SYSTÈME ALIMENTAIRE AMÉRICAIN

« Le plus productif et le plus destructif »

Les Etats-Unis passent pour « le grenier du monde ». Qui leur contesterait ce titre ? Ils produisent à eux seuls près du quart des céréales de la planète et assurent la moitié environ des exportations de biens alimentaires. Pourtant, les agriculteurs américains ne représentent plus que 2,7 % de la population active : ils sont à peine plus de trois millions. C'est dire l'exceptionnelle efficacité de ce système, doté de moyens techniques et financiers considérables. Aujourd'hui, un fermier du Middle-West peut produire, en une heure, trente-trois fois plus de maïs que son grand-père, il y a soixante ans.

« Le système alimentaire américain est le plus productif que le monde ait jamais vu ; mais c'est aussi l'un des plus destructifs de tous les temps », affirment cependant les auteurs d'une étude publiée à Washington le 16 novembre (1).

Confrontant de nombreuses statistiques, l'étude montre que le fameux « grenier » est bien vulnérable. Il coûte une fortune, cause d'énormes dégâts et compromet ainsi son propre avenir. « Notre système alimentaire prit forme à une époque où la terre et les ressources semblaient presque illimitées, remarquent les auteurs de l'enquête. Ces dernières années, les conditions ont changé rapidement, mais le système ne s'est pas adapté. »

LES qualités et les défauts de la production alimentaire américaine sautent aux yeux. Il suffit de parcourir le rayon fruits et légumes de n'importe quel supermarché américain. On y trouve tout ce qu'on veut, quasiment toute l'année. Endives et concombres, mangues, oranges et kiwis sont côte à côte, ignorant les saisons. Chaque pomme, chaque grenade, semble avoir été peinte à la main. C'est un régal pour les yeux, mais pour les yeux seulement, bien souvent... la plupart des produits sont trop verts, trop fades.

Les clients avertis ont tendance à tirer leur chariot vers d'autres rayons, moins naturels, mais encore plus variés, où règnent les correcteurs de goût et les produits « enrichis ». Si des vitamines sont ajoutées un peu partout, c'est bien parce qu'elles manquent. Et si 32 % des hommes et 40 % des femmes sont considérés (abusivement ?) comme obèses aux Etats-Unis, c'est parce qu'on y mange trop bien... ou trop mal. Depuis 1910, la consommation de fruits et légumes frais a diminué d'un tiers exactement, alors que celle des produits traités a augmenté de 300 %. Ces produits comptent deux mille sept cents additifs divers, soit 40 % de plus qu'en 1970.

La première caractéristique du système alimentaire américain est la concentration. On la trouve à tous les niveaux, du fermier au commerçant. Les exploitations agricoles sont trois fois moins nombreuses qu'au lendemain de la première guerre mondiale. Leur taille a triplé, passant de 75 à 225 hectares en moyenne. Actuellement, 1 % des propriétaires possèdent 30 % des terres cultivées. Cela n'empêche pas une situation financière souvent très fragile. Malgré les prix assistés, les taxes réduites et autres avantages, les entreprises agricoles américaines ont une dette globale de 900 milliards de francs, dont une bonne partie non négociable à des conditions de faveur.

La concentration se retrouve dans l'agri-business, même si les chiffres sont un peu moins parlants. Au pays de la libre entreprise et de la lutte anti-trusts, une cinquantaine de sociétés assurent 68 % du traitement industriel des produits alimentaires, et quarante-quatre autres contrôlent les trois quarts des ventes de gros et de détail. Cela favorise une standardisation des produits et des prix plus élevés. Avec aussi beaucoup moins de souplesse : le système ne s'adapte facilement ni à des situations de crise, ni aux besoins particuliers de tel ou tel groupe de consommateurs.

Une deuxième caractéristique du système alimentaire américain est le gâchis qu'il provoque ou tolère. Gâchis sur les sols, tout d'abord, puisque 5,8 milliards de tonnes de terre arable sont perdues chaque année à cause de l'érosion. Cette perte annuelle atteint 5 tonnes par hectare dans un Etat agricole comme l'Iowa, et 7,5 tonnes au Texas, où les tempêtes sont fréquentes.

Ce n'est pas un phénomène nouveau : pluie, vent, neige ou mauvaise irrigation ont détruit un tiers de la terre arable aux Etats-Unis depuis deux cents ans. Mais le phénomène est accentué par la monoculture, les engrais artificiels, l'insuffisance des systèmes de protection et la volonté d'exporter au maximum, qui amène parfois à planter n'importe où. En outre, les Américains n'en finissent pas de bâtir, de construire des routes et d'autres équipements. Ce grignotage de terres qui pourraient servir à l'agriculture atteint, paraît-il, 171 hectares à l'heure. Si l'on y ajoute les pertes causées par l'érosion, on arrive à un total de 63,5 kilomètres carrés « mangés » chaque jour.

Ce système de production alimentaire a d'autres effets nocifs sur l'environnement. La monoculture appauvrit la terre et oblige à utiliser de grosses quantités d'engrais. On ne cultive plus que quelques types de chaque produit : 96 % des plantations de petits pois appartiennent à deux catégories seulement. D'où la grande vulnérabilité aux insectes et aux épidémies. L'utilisation croissante des pesticides amène un développement d'insectes plus résistants, contre lesquels on mobilise des pesticides plus puissants... Au cours des quinze dernières années, alors que l'usage des pesticides augmentait de 140 %, les pertes de récoltes dues aux insectes ont augmenté de 40 %.

ROBERT SOLÉ.

(*Lire la suite page 27.*)

(1) L'étude sur l'alimentation s'intitule « Empty breadbasket ? » (un panier de pain vide). Elle a été préparée par un groupe privé, Cornucopia Project, que finance Rodale Press, éditeur spécialisé dans les problèmes de nutrition. Ce groupe compte sept membres. Il est dirigé par un chercheur, M. Medard Gabel.

QUELLE POLITIQUE POUR LES

Les nationalisations étant devenues un fait inéluctable, la seule question qui se pose aujourd'hui aux grands groupes industriels est celle de la stratégie qui sera adoptée. Assisterons-nous à un grand chambardement, qui remettrait tout en cause, ou bien à la poursuite pure et simple des politiques définies avant les dernières élections, quitte à les ajuster aux conditions économiques nouvellement créées ? Les pouvoirs publics n'ont pas encore répondu sur ce point capital et urgent. Cependant, les quelques indications qui ont été fournies, tant du côté de Matignon que du côté du ministère de l'industrie, laissent supposer que, loin de vouloir tout bouleverser, le gouvernement entend apporter à cette question des réponses adaptées, qui s'inspirent des stratégies élaborées par les directions privées. Tel semble être le cas pour le groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann, qui serait réorganisé — et recentré — selon un schéma somme toute peu différent de celui qui avait été envisagé auparavant. François Simon fait ci-dessous le point sur la situation de ce groupe.

L'industrie pharmaceutique, elle, continue de faire l'objet d'études et de projets. Des experts du parti socialiste viennent de préparer un rapport dont André Dessot expose

PUK : reprendre les choses en l'état

POUR comprendre ce que pourra être le rôle de l'État, dès lors que sera votée la loi sur l'extension du secteur public, il faut entrer quelque peu dans les détails. L'analyse d'un de ces grands groupes nationalisables nous en fournira les moyens. Soit PUK (Pechiney-Ugine-Kuhlmann) : 38,1 milliards de francs de chiffre d'affaires consolidé en 1980, cent quatre-vingt-douze établissements dans le monde, dont cent quarante-huit en France, quatre-vingt-neuf mille salariés, dont vingt et un mille à l'étranger, trois mille chercheurs dans une quarantaine de centres répartis sur le territoire national, troisième exportateur français, avec une balance commerciale positive de 4 milliards de francs. Ses activités, en pourcentage du chiffre d'affaires, sont essentiellement consacrées à l'aluminium (41 %), à la chimie (22 %), aux métaux ferreux et cuivreux (21 %), à la métallurgie fine et aux matériaux avancés (16 %).

Aux premiers jours de 1981, le groupe avait défini sa stratégie industrielle en dehors, bien évidemment, de toute idée de nationalisation. Il entendait d'abord soigner les secteurs en difficulté que sont les aciers spéciaux et la chimie. Pour les premiers, la voie paraissait tracée. De même que Creusot-Loire avait fait alliance avec Usinor, Ugine-acier se serait marié avec Sacilor.

Plus difficile à régler était le cas de la chimie, du moins de celle que produit P.C.U.K. (Produits chimiques Ugine-Kuhlmann) et pour laquelle le facteur pétrolier entre en jeu dans la proportion de 20 % à 30 %. En 1980, le volume des ventes de P.C.U.K. a baissé de 7 % par rapport à 1979. La perte nette a été de 538 millions de francs. Là aussi, un regroupement s'imposait, et de préférence avec une grande société pétrolière et chimique. Faute d'avoir pu trouver un partenaire en France, PUK s'est tourné vers le géant américain Occidental Petroleum. C'était hier. Aujourd'hui, l'alliance avec un étranger paraît tout à fait exclue, mais le problème demeure.

Du côté de PUK on attend le verdict des pouvoirs publics. On reconnaît que les nationalisations peuvent favoriser la solution de problèmes fondamentaux qui se seraient posés, en tout état de cause, en ce qui concerne les aciers spéciaux et la chimie. On souhaite que les décisions soient prises rapidement, afin de ne pas gêner, par absorption de capitaux, les secteurs en croissance.

Produire l'aluminium en France ou pas ?

Le secteur en croissance par excellence, pour PUK, c'est celui de l'aluminium. Troisième sur le plan mondial (avec 8,5 % de la production), le groupe est installé dans plusieurs pays étrangers : aux États-Unis, aux Pays-Bas, en Grèce, en Espagne, au Cameroun. Il a passé avec l'Inde un contrat d'assistance technique de grande ampleur. Il compte développer ses propres capacités de production en Australie et implanter une usine d'électrolyse au Québec. Sur le million de tonnes qu'a produit PUK en 1980, 650 000 tonnes l'ont été à l'étranger.

Une des raisons essentielles de cette dispersion géographique tient à l'approvisionnement en énergie qui entre pour 35 % dans les coûts de fabrication. L'intérêt du groupe est moins de se rapprocher des marchés les plus porteurs et des sources d'approvisionnement, que de trouver de l'électricité bon marché. Pour suivre la croissance de la demande d'aluminium, qui est de l'ordre de 4 % par an, PUK est décidé à développer les unités de production. Dans quelle proportion pourra-t-il le faire en France ? Tout dépendra des contrats qu'il sera en mesure de passer avec E.D.F., celle-ci s'étant jusqu'ici refusée à modifier ses tarifs. Pour l'heure, l'évolution plus rapide des coûts de l'énergie par rapport aux pays concurrents va jusqu'à remettre en cause la capacité de production (450 000 tonnes l'an) en France même.

Les moyens d'une politique

Discours dans le désert ? Ce n'est, en l'occurrence, pas le cas. Le gouvernement a nommé auprès de chaque groupe nationalisable un délégué chargé à la fois d'examiner les structures du groupe et d'imaginer son devenir dans le cadre de l'extension du secteur public. On ne s'étonnera donc pas des convergences qui apparaissent entre les dirigeants de PUK et le ministère de l'industrie dont une courte note résume la position : « *Il est sans doute possible d'améliorer la position sur le marché mondial dans l'aluminium, les matériaux rares et les matériaux avancés,* peut-on y lire. *Le groupe tient déjà un bon rang et dispose de nombreux atouts technologiques. Mais pour cela il faut résoudre convenablement le problème de la branche chimie et pharmacie en recherchant des synergies avec les autres groupes chimiques nationalisés. Il faut aussi résoudre le problème d'Ugine-acier (...) qui doit certainement rejoindre la sidérurgie française.* »

Tout paraît être dit dans ces quelques lignes. « *Les nationalisations n'ont de sens que selon ce qu'on en fait* », souligne à ce propos M. Yves Bernard, inspecteur général des finances, délégué du gouvernement auprès de PUK. Dans le cas de Pechiney-Ugine-Kuhlmann, il apparaît que les pouvoirs publics non seulement ne s'écarteront pas de la stratégie industrielle du groupe, mais encore fourniront les moyens qu'eux seuls sont en mesure de fournir pour la réaliser. Au demeurant, ne l'ont-ils pas inspirée pour partie ? Ils savent que, si on laisse le secteur chimie dans la situation où il se trouve, ce sera l'hémorragie. Il convient d'envisager la constitution de plusieurs groupes en confiant à l'un d'eux les Produits chimiques Ugine-Kuhlmann. L'acier, bien évidemment, ira avec Sacilor ou avec tout autre groupe qui se créerait.

Quant à l'aluminium, la note du ministère de l'industrie indique que le gouvernement envisage d'améliorer sa position sur le marché mondial. Mais il s'intéresse tout autant aux problèmes de production nationale. Ce qui est en jeu ici, c'est la situation de l'emploi, que le secteur aluminium est susceptible d'améliorer. Est-il tout à fait impossible d'imaginer qu'E.D.F. consente des tarifs préférentiels, dès lors que ces tarifs profiteraient à une entreprise nationalisée ?

Pour comprendre la position d'un gouvernement socialiste à l'égard du maintien, voire de l'extension, de l'intégralité des positions de PUK à l'étranger, il faut entrer dans le raisonnement suivant : Pechiney a des activités internationales mais n'est pas encore devenu une multinationale, dans la mesure où le groupe mène la politique industrielle dans le souci de ses intérêts nationaux. Ainsi 42 % des investissements effectués en France proviennent-ils de bénéfices réalisés à l'étranger. La difficulté viendra des négociations qu'il faudra mener dans certains pays étrangers pour dominer les phénomènes de réaction à la prise de contrôle, par le gouvernement français, de vastes secteurs industriels. Mais on ne doute pas que chacun aura à cœur de jouer la carte de la diplomatie pour maintenir en l'état non seulement la branche industrielle, mais aussi le réseau commercial sur lequel PUK a fondé une partie de son développement.

On ne se contente pas, à Pechiney, de se rendre à certaines évidences. L'esprit « maison » demeure, même à travers la perspective des nationalisations. On continue de parler de stratégie d'innovation en citant les produits (zirconium, titane, fibres de carbone) appelés à des « *développements foudroyants* » et pour lesquels PUK est le leader incontesté. On souhaite maintenant que les décisions soient prises rapidement, afin que ne soient pas compromis tous les efforts qui ont été faits, et en raison de la rudesse de la concurrence. Du côté du gouvernement, on ne dit pas autre chose.

FRANÇOIS SIMON.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	323 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	687 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

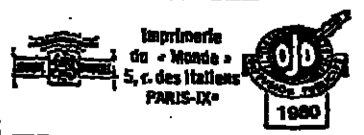

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.

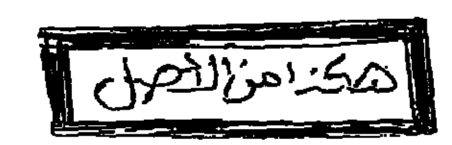

هكذا من الأصل

GROUPES NATIONALISABLES ?

les grandes lignes. En apparence du moins, le propos est toujours aussi ambitieux. Il s'agit de tout obtenir à la fois : faire de ce secteur un véritable « service public » sans pour autant le couper de ses sources de profits, tout en renforçant les positions occupées déjà par l'industrie française à l'étranger. Est présenté un vaste organigramme axé sur trois pôles : le secteur d'Etat, composé de quatre entreprises nationalisées (Rhône-Poulenc Santé, Sanofi, Pharmuka et Roussel-Uclaf, dont les auteurs du rapport semblent considérer la nationalisation comme acquise — ce qui n'est pas le cas) ; le secteur privé subsistant et le secteur étranger (dont l'importance dépendra évidemment beaucoup du sort réservé à Roussel-Uclaf). Une agence nationale du médicament jouerait le rôle d' « animateur » et de « coordonnateur » de cet ensemble. Parallèlement, et dans le dessein de préparer l'avenir dans l'ingénierie génétique, une entreprise sera créée : Bio-France.

On retiendra que les principales sociétés sont destinées à conserver leur personnalité. De l'agence, on nous dit, bien sûr, qu'elle ne doit pas devenir une structure « bureaucratique ». Resterait à définir de façon plus précise sa mission de « coordination » et d' « animation ».

Pharmacie : pas de regroupement

DEPUIS l'arrivée de M. Jack Ralite au ministère de la santé début juillet, les experts du parti socialiste, ou proches de lui, échaffaudent des projets destinés à résoudre les problèmes posés par le mariage de l'industriel, de la recherche scientifique, du social et de la santé. Les travaux exécutés en 1977) ont servi de base à la réc commun (*le Monde* du 17 mai 1977) ont servi de base à la réflexion. Mais il a fallu revoir le scénario et l'actualiser.

On en est encore au stade du défrichage. Mais un groupe interministériel, présidé par M. François Gros, conseiller du premier ministre et directeur de la Fondation Pasteur, s'est déjà penché sur le rapport des experts du parti socialiste. Il se réunira à nouveau le 25 novembre prochain pour en débattre. Le gouvernement tranchera en dernier ressort.

D'ores et déjà, il apparaît acquis que les pouvoirs publics ne procéderont pas, comme la rumeur en avait couru, à un rassemblement massif, sous l'étiquette « Pharmacie de France », des entreprises nationalisables.

Dans leurs propositions de restructuration, les experts, tout en s'inspirant des idées lancées en 1977, n'ont pas voulu tomber dans les pièges du gigantisme et de la bureaucratie qui l'« *accompagne fatalement* ». Le programme commun avait plus ou moins prévu de réunir Rhône-Poulenc Santé, Sanofi, Roussel-Uclaf et Pharmuka. Une véritable cathédrale industrielle serait née de ce rassemblement, dont le chiffre d'affaires, rien qu'en spécialités pharmaceutiques, aurait dépassé 10 milliards de francs (30 % du marché national) et les dépenses de recherche atteint 1,15 milliard de francs (50 % des sommes investis à cet effet par l'industrie pharmaceutique française tout entière). Aux yeux des initiateurs de ce projet, elle devait être capable de rivaliser avec les plus grands noms de l'industrie pharmaceutique mondial. Restait à savoir au bout de combien d'années. A l'évidence, et malgré la relative liberté de manœuvre qu'on voulait laisser à l'époque à chacun des groupes concernés, un remodelage d'une pareille ampleur aurait exigé du temps et de l'argent pour un résultat très aléatoire, sans parler du problème ardu posé par la mobilisation des hommes venus d'horizons différents.

Ayant fini par écarter toute idée de monolithisme, les experts suggèrent maintenant que Rhône-Poulenc Santé, la Sanofi et Roussel-Uclaf, dont ils feignent de considérer la nationalisation comme acquise, conservent leur pleine autonomie de gestion et développent séparément leurs capacités d'initiative avec leur dynamisme propre. A cet égard, il est intéressant de noter que le rapport ne conseille plus cette fois de disjoindre Rhône-Poulenc Santé et toute la chimie attenante de sa maison mère. Simple omission ? A moins qu'il n'ait été jugé préférable de maintenir une certaine cohésion pour profiter de la dynamique propre du groupe Rhône-Poulenc et de l'effet de synergie induit.

L'autre innovation, par rapport aux travaux précédents, concerne Pharmuka. Au vu des scores réalisés par cette firme, qui a continué à se développer de façon satisfaisante sans compromettre son équilibre financier, les experts préconisent de la laisser fonctionner séparément elle aussi. Mais, en raison de sa capacité financière quand même assez réduite, il lui serait offert, dans des conditions restant à définir, la possibilité de s'appuyer financièrement sur l'un des trois autres groupes, qui l'aiderait, le cas échéant, soit à promouvoir le lancement d'un nouveau médicament, soit à s'implanter à l'étranger.

Dès lors que tous les paramètres auront été définis pour assurer son décollage, Pharmuka pourrait prétendre dans quelques années devenir une structure d'accueil pour les entreprises privées de taille moyenne en difficulté et constituer un quatrième pôle national.

L'indépendance dont jouiront les quatre firmes nationales aura toutefois des limites. L'objectif poursuivi étant de donner à l'industrie pharmaceutique publique une efficacité accrue par rationalisation des moyens, les sociétés en question devraient collaborer et procéder à des échanges. Leur lien serait constitué par une sorte de fonds commun. Elles lui apporteraient des informations sur l'orientation des recherches, l'évolution des techniques et l'état des marchés, travailleraient avec lui pour étendre et renforcer les liaisons entre la recherche publique et la recherche industrielle et mettraient à sa disposition des moyens indispensables pour faciliter, par exemple, l'étude de l'expérimentation hospitalière.

Réhabiliter la mal-aimée

Cette mission de liaison serait dévolue à une instance de concertation, chargée en tout premier lieu de recenser les catégories thérapeutiques en évolution et de faire le bilan des forces et des faiblesses de chacun.

Par ce biais, les sociétés nationales pourraient, en mettant leur expérience en commun, s'épauler efficacement pour exploiter leurs capacités d'innovation et développer, sur un plan international, leurs produits les plus performants. Bien entendu, cette instance serait largement ouverte au privé et aux filiales des firmes étrangères implantées en France, les experts jugeant impérieux d'intéresser le plus grand nombre à l'expérience de la nationalisation pour donner davantage de chances à l'industrie pharmaceutique française de renouveler ses forces.

Une agence nationale du médicament serait créée pour servir en quelque sorte de plaque tournante générale. Son rôle principal serait d'étudier la valeur thérapeutique des médicaments et de juger de la bonne utilisation de ces derniers. Mais elle aurait aussi à traiter de toutes les questions directement liées à la recherche scientifique et médicale, des problèmes économiques et industriels se rattachant à la profession, enfin, à discuter avec les instances internationales des problèmes soulevés par l'harmonisation des réglementations sanitaires et la révision de la réglementation des brevets.

De cette révision, les pouvoirs publics font leur cheval de bataille. Car, entre le dépôt d'un brevet et la sortie d'un nouveau médicament, de nombreuses années s'écoulent fréquemment, amputant d'autant les profits qu'une entreprise peut espérer en tirer. L'idée est donc d'en allonger la durée de vie (vingt ans actuellement).

Cette agence serait rattachée au ministère de la santé et son directeur serait nommé par le premier ministre.

Ses ressources proviendraient principalement de dotations budgétaires (modalités à définir) et d'une taxe para-fiscale appliquée sur le prix de vente en officine des médicaments. Ses structures devront être légères pour qu'elle ne devienne pas, comme la Food and Drug Administration des Etats-Unis « *un monstre bureaucratique* » difficilement gouvernable.

Pour accompagner cette action de coordination et d'harmonisation, force sera bien de donner au secteur national, et aux entreprises privées aussi, les moyens de leurs ambitions, et, pour ce faire, une nouvelle politique des prix sera engagée.

Avant toute chose, les experts ont voulu réhabiliter l'industrie du médicament « *mal aimée de l'opinion, des milieux politiques, voire de certaines administrations* » parce que prétendument génératrice de profits « *immoraux* » considérables. « *Il est souhaitable* », disent-ils, « *que cesse cette attitude infantile d'agression* » car depuis vingt ans les choses ont bien changé et « *seuls survivent en bonne position les entreprises ayant réinvesti leurs profits* ».

Cette mise au point étant faite, les experts jugent intolérable que « *les prix soient administrés* » au gré des déficits de la Sécurité sociale sans tenir compte des contraintes industrielles internes et externes qui forment les réalités économiques dont les entreprises doivent tenir compte. D'autre part, le système consistant à fixer les tarifs des médicaments à partir des prix de revient leur apparaît « *pervers* ». Ce système, à leurs yeux, ne colle pas à la réalité, car, basé sur le coût des matières premières, il fait la part belle aux entreprises important des produits chers. Une autre conséquence est de dissuader beaucoup d'autres firmes de procéder sur place à la fabrication des matières de base entrant dans la composition de leurs médicaments. Enfin, ce système ne tient pas compte du poids de la recherche.

Serait-ce la promesse discrète d'un retour à la liberté des prix ? Non point. « *Ce serait une illusion, voire un tour de passe-passe* », précisent encore les experts. Ces derniers préconisent donc la mise en place d'un système contractuel, de type britannique (1), mais qui s'en différencierait un peu par distinction de taille. A partir d'un certain seuil (à définir), le problème serait réglé entreprise par entreprise. En dessous, c'est-à-dire pour les plus petites firmes, il serait globalement résolu par un contrat professionnel de branche. Le calcul des prix serait fait par prise en compte chaque fois d'« *éléments quantitatifs* ».

La publicité

En plus, des hausses conjoncturelles indispensables et régulières seraient accordées « *clairement et sans marchandage* ». Car, pour les experts, il faut que les prix des médicaments soient « *assez élevés pour donner aux entreprises une capacité suffisante pour leur recherche et leur implantation à l'étranger* ».

L'information (publicité, visite médicale, congrès, échantillons) fait aussi l'objet d'un très long chapitre du rapport. Les experts veulent changer les règles du jeu, engager une action moralisatrice, étendre enfin, au moyen des fiches de transparence lancées par M. J. Barrot, ancien ministre de la santé, la connaissance du médicament, non seulement à tout le corps médical, mais aux universités, ce rôle culturel ayant pour but de pallier les déficiences et les lacunes souvent préjudiciables à la santé publique.

L'opération devra se faire en douceur, sans à-coups et sans « *mesures intempestives* », qui, en comprimant trop rapidement les dépenses d'information (15 % en moyenne du chiffe d'affaires), pénaliseraient l'emploi et les entreprises vraiment innovantes et inciteraient les groupes étrangers implantés en France à développer dans les pays limitrophes une information qui leur serait hautement bénéfique.

Enfin, dans leur rapport, les experts se sont efforcés de trouvers une solution aux problèmes cruciaux posés par les biotechnologies et le retard pris par la France dans ce domaine. Là, ils jugent utile d'aller, tout de suite, vite et loin, l'objectif étant, après la constitution d'une instance de concertation, de créer un vaste ensemble Bio-France de taille comparable à celle de ses grands rivaux internationaux, notamment Merck (Etats-Unis) et Behring (groupe allemand Hoechst). Bio-France réunirait l'Institut Mérieux et l'Institut Pasteur Production, mais associerait aussi en son sein Rhône-Poulenc, la Sanofi, la Fondation Pasteur et la Fondation Mérieux. Une exception serait faite pour le secteur bio-industriel de Roussel-Uclaf, jugé capable de constituer seul « *un foyer attractif pour une action concurrentielle* », peut-être ou sans doute en rapports étroits avec Hoechst. Le rapport ne l'exclut pas.

Ainsi les experts ont-ils tracé les grandes lignes de la politique de rénovation de l'industrie pharmaceutique à laquelle ils invitent vivement les entreprises privées françaises et étrangères à adhérer.

Leur rapport a le mérite d'employer un langage nouveau, en particulier à propos des bénéfices et du régime des prix, auquel les industriels, attaqués de tout bord, devraient être sensibles. Il reste que ce programme présente des dangers. Avec la multiplication des organes de concertation ou de surveillance, les sociétés nationales risquent de s'enliser dans des discussions interminables sans parvenir à toucher au but recherché. La nationalisation ne modifiera pas les mentalités d'un coup de baguette magique et les groupes, grands et petits, manifesteront toujours les mêmes réticences à dévoiler leurs batteries en matière de recherche. Concurrence oblige. Sans parler de l'effet de dissuasion qu'une concertation élargie à tous les niveaux pourrait exercer sur les entreprises privées.

Les experts opposent à cet argument l'exemple donné par l'industrie pharmaceutique suisse largement ouverte aux échanges et à la discussion. Mais ils sont quand même, conscients du risque encouru à vouloir mener de front une politique industrielle, accompagnée de prix élevés, et une politique sociale de la santé, réclament au contraire les tarifs les plus bas.

En attendant, les experts tendent une carotte aux industriels, en proposant un réaménagement de la recherche et de son financement avec l'appui de la puissance publique. Cet appui pourrait prendre la forme d'une aide directe de remboursements (jusqu'à 45 % de la main-d'œuvre engagée) et de déductions fiscales pour les investissements.

Le plan soumis aux pouvoirs publics a-t-il des chances de réussir ? Beaucoup y voient une volonté, déguisée par la nationalisation, de maintenir les choses en l'état, tant il est vrai que de trop profondes réformes risqueraient de mettre à mal une industrie performante dont, à plus d'un titre, la France a le droit d'être fier. Dans leur rapport les experts concluent : « *Si la complexité de cette situation nécessite une réflexion approfondie, elle ne peut constituer un alibi, qui retarde la prise rapide de décisions.* »

ANDRÉ DESSOT.

(1) Contrôle a postériori dans le système britannique.

BIBLIOGRAPHIE

« Les Cerisiers d'Ighil », de René Lenoir

IL y a deux façons pour un Occidental de parler des questions du tiers-monde : en pressant le lot énorme des statistiques et des rapports, puis en faisant tourner les ordinateurs, ou bien en arpentant le sol de ces pays pauvres, en parlant avec les habitants, en retroussant les manches pour les aider à s'organiser. C'est le second parti qu'a pris M. René Lenoir, ancien secrétaire d'Etat chargé de l'action sociale. Né en Algérie, il a passé une grande partie de son existence dans les pays du tiers-monde, et, comme cette vie n'a pas été de tout repos, il s'est mis à la raconter. Double plaisir pour le lecteur : il suit l'évolution d'un « pied-noir » qui n'a pas les yeux dans sa poche, qui restitue le décor et l'histoire des contrées parcourues, des gens côtoyés, et il comprend de mieux en mieux, à travers le récit, au détour d'expériences vécues, de témoignages, comment lutter contre la pauvreté à ras de terre, quels pièges éviter pour qu'un remède ne devienne pas pire que le mal.

Des greffes peuvent prendre comme celle des « cerisiers d'Ighil », en Grande Kabylie, sur des merisiers. D'autres non. Ainsi de certaines technologies occidentales dans le tiers-monde. Tout dépend du milieu culturel.

De même *« mis en présence, un à un, les hommes sont souvent très proches... mais les peuples ne peuvent réagir de la même façon »* conditionnés par les techniques, les marchés, les idéologies. Ou bien : *« C'est au niveau des sociétés et des cultures que j'ai trouvé la richesse du divers, cette sauvegarde de notre futur. Les « sauvages » d'Afrique m'ont sauvé du virus de l'Etat... »*

« Pour le connaître, il faut s'immerger dans un peuple », écrit encore René Lenoir, et il nous promène du Maroc en Tunisie, à Madagascar, au Cameroun. Il découvre que l'échec quasi général des réformes agraires ne tient pas au partage du sol, mais à l'absence de réflexion approfondie sur ce qui compte en amont et en aval de la production agricole : la dévolution successorale des terres, l'utilisation des semences, des engrais ou des machines, le crédit, le stockage et la commercialisation des produits.

Autre leçon de ses pérégrinations d'inspecteur des finances, conseiller technique de maints gouvernements du tiers-monde : pour que les communautés de base soient vivantes, il faut trois conditions : qu'elles partent des villages, que les associations regroupent au moins 5 000 habitants et qu'il y ait une cohérence entre les institutions (communes, coopératives) et la formation des hommes qui doivent les animer.

Notre auteur tempête contre le béton qui chasse l'habitation traditionnelle, un des *« meurtres culturels »* les plus visibles, contre le gaspillage des forces des paysans qui pourraient améliorer leur condition par de multiples travaux *« à ras de terre »* exigeant fort peu d'investissements, contre l'anarchie des cours des matières premières (tempéré heureusement par le Stabex pour les pays associés à la C.E.E.), contre les méfaits de l'aide internationale qui, au contraire, peut être un grand recours quand elle transite par des budgets locaux là où les collectivités locales existent et fonctionnent.

René Lenoir a des pages belles et inquiétantes sur les paysages urbains. Il nous parle de la « ville-âme », de la « ville-forge », de la « ville-bureaux » et s'émeut de savoir que vingt-cinq villes dépasseront le seuil des dix millions d'habitants d'ici à l'an 2000, dont quatre seulement dans les pays industriels et *vingt et une* dans le tiers-monde ! Nous sommes cette fois dans l' « a-ville ». Plus d'un milliard d'hommes sans travail s'agglutinent dans ces zones. *« Un nouveau peuple d'esclaves s'y développe, mille fois plus nombreux que l'ancien. »* Que faire ? Surtout permettre à ceux qui n'ont pas encore fui vers les villes de rester sur leurs terres ou tout près d'elles ; en payant à son juste prix la production locale, en la diversifiant et en bâtissant une politique d'aménagement du territoire. La socialisation d'Etat qui prolifère dans le Sud n'aide pas à faire s'épanouir les petites sociétés civiles qui pourraient, en se multipliant, redonner au tiers-monde cette chaleur frugale qu'il a perdue.

M. René Lenoir a du souffle. Et le don de nous entraîner sur sa piste sans nous fatiguer. Non seulement parce qu'il possède un style alerte, mais parce que sa faculté de sympathie est communicative, et qu'en travaillant avec les pauvres il a essayé de comprendre ce qui, malgré tout, *« faisait pour eux le sel de la terre »*.

PIERRE DROUIN.

★ Editions Fayard, 272 p., 69 F.

Difficile dialogue entre la Commission européenne et le Japon

(Suite de la page 23.)

Les Japonais peuvent à leur tour faire valoir que leur liste de produits contingentés est désormais moins longue que celle des Européens, mais ces derniers peuvent rétorquer que les Nippons continuent à imposer des restrictions quantitatives sur l'importation de produits pour lesquels les fabricants européens jouissent d'un avantage comparatif certain (produits alimentaires, articles de cuir...). Reste encore ce qu'un rapport récent du Congrès américain (le Jones Committee Report) appelait les *« barrières culturelles à l'importation »* qui tiennent aux structures mêmes de la société nippone. Avouons que l'appréciation de ces fameux obstacles « invisibles » est largement subjective : *« Pour avoir moi-même une certaine expérience du sujet, je ne suis pas sûr que le marché de mon pays soit plus fermé que celui des nations européennes »*, devait dire M. Tadashi Kuranari, le président japonais du comité parlementaire d'amitié auquel il a été fait allusion plus haut. Qu'à cela ne tienne, lui a proprement répondu son homologue européen, Sir Fred Warner : *« Mon devoir est de vous dire que, partout en Europe, l'opinion prévaut que le marché nippon est pratiquement impénétrable, que ce soit pour des motifs administratif, culturel ou historique, que ce soit ou non de propos délibéré. »*

« Le Japon doit offrir aux firmes étrangères des facilités d'accès pour leurs produits et leurs investissements, ce qu'il ne fait pas actuellement », devait renchérir M. Guido Carli, président de l'UNICE (organisation qui regroupe les patronats européens). Plusieurs exemples concrets furent cités, notamment par M. Jacques Machizaud, conseiller chez Roussel-Uclaf, un homme qui estime pourtant payants les efforts entrepris pour séduire la clientèle japonaise. Il mentionne les longs délais pour obtenir l'autorisation de vendre des médicaments d'usage courant aux Etats-Unis ou en Europe.

Quel est l'effet des menaces de rétorsion européennes, dans la mesure où celles-ci sont prises au sérieux ! Nul doute que la réponse officielle soit dictée par la bonne volonté. Aussi bien à Bruxelles qu'à Paris, on avait été très favorablement impressionné par la déclaration faite le 14 juillet dernier par le ministre de l'industrie, M. Tanaka. Celui-ci avait alors pris l'engagement qu'il a renouvelé en novembre, d'augmenter les importations de produits manufacturés. Le Japon est régulièrement mis sur la sellette pour la faible proportion — 22 % — de ses importations de produits manufacturés par rapport à l'ensemble de ses achats à l'étranger. La proportion correspondante est de 44 % pour la Communauté et de 56 % pour les Etats-Unis. Remarquons en passant que ces arguments statistiques prêtent le flanc à la critique. Le pourcentage très élevé qu'on constate pour la C.E.E. et les Etats-Unis n'est-il pas la conséquence du phénomène souvent dénoncé de la « désindustrialisation » ? Doit-on exiger des Japonais qu'ils imitent nos faiblesses ? Non pas, répond le vicomte d'Avignon, pour qui tout est une affaire de mesure.

Il reste que chez certains Japonais existe la tentation de riposter aux menaces européennes par une stratégie visant à mettre, en quelque sorte entre parenthèses, l'Europe occidentale pour axer le développement économique sur les possibilités offertes par les marchés des Etats-Unis et des pays du tiers-monde. C'est un point de vue qu'a esquissé au symposium le directeur de l'influent journal économique *Nihon Keizai Shimbun*, M. Yasuo Takemaya. Ce qui domine est toutefois la crainte que le protectionnisme ne fasse tache d'huile, car les Japonais reconnaissent bien volontiers que leur pays est un de ceux qui ont le plus bénéficié *« de la stabilité et du développement de l'économie mondiale »*, comme l'a rappelé encore le ministre du plan, M. Komoto.

La coopération

Le symposium ne devait pas en rester là. M. d'Avignon a proposé que la C.E.E. et le gouvernement japonais entreprennent en commun des recherches, par exemple sur les problèmes de sécurité nucléaire, qui intéressent au premier chef des pays à forte densité de population. Il a lancé aussi un appel à la coopération entre les industriels européens et nippons que n'ont pas manqué de reprendre les chefs d'entreprise présents, et notamment le président de Sony, M. Akio Morita, selon qui le coût de la recherche et du développement excédera de plus en plus les capacités d'une seule entreprise ou même d'une seule nation. La coopération est toutefois encore balbutiante, comme l'a dit M. Jean-Pierre Bouysonnie, président du groupe Thomson-Brandt, pour qui les accords signés par sa propre firme *« constituent plus un point de départ que le résultat d'arrangements mutuellement satisfaisants »*. Pourra-t-il en être autrement aussi longtemps que les sociétés japonaises seront aussi sûres de la supériorité de leurs méthodes — le Japon a cessé d'être un imitateur pour devenir un inventeur et un prospecteur — et que, en Europe, on se montrera assez pusillanime pour feindre d'avoir peur du « cheval de Troie » japonais ?

PAUL FABRA.

Le système alimentaire américain

(Suite de la page 23.)

Chaque hectare cultivé aux Etats-Unis reçoit en moyenne 28 kilos d'engrais synthétiques par an. Sans cela les récoltes diminueraient de moitié. Il faut donc beaucoup d'azote, de phosphore, de potasse. L'azote est abondant, mais son traitement chimique coûte très cher. Le phosphate (source du phosphore) ne manque pas non plus, mais il faudra sans doute en importer dans vingt ans. Quant à la potasse produite aux Etats-Unis, elle ne représente qu'un quart des besoins nationaux.

Passons sur la pollution, sujet rabâché. Le problème de l'eau, en revanche, est moins connu. Les Etats de l'Ouest reçoivent peu de pluies mais consomment énormément d'eau par le biais d'une irrigation massive. Actuellement, 15 % des terres américaines sont irriguées. On ne peut plus s'en passer puisqu'elles produisent plus du quart des récoltes, mais une bonne partie de l'eau d'irrigation est pompée désormais dans le sous-sol, et 25 % de ces eaux ne sont pas remplacées.

L'une des faiblesses essentielles du système alimentaire américain est sa consommation d'énergie : 16,5 % du total national. Aucun secteur industriel n'en fait autant. Cela est dû à la mécanisation, au traitement des produits, mais aussi à leur transport. Ni la Floride ni la Californie ne sont aux portes de New-York. Dans ce pays immense, un produit alimentaire parcourt en moyenne 2 000 kilomètres avant d'être mangé. Et il les parcourt généralement dans des camions dont la consommation d'énergie est trois fois plus importante que celle du train. Le Nord-Est des Etats-Unis reçoit, chaque semaine, la visite de trente-quatre mille véhicules venant livrer de la nourriture. Certains Etats, comme le Maine et la Pennsylvanie importent plus des trois quarts de leur alimentation.

Le pétrole qui nourrit

Pour chaque calorie d'aliment traité que consomment les Américains, il a fallu dépenser mille calories d'énergie. Une énergie constituée pour moitié de pétrole. Or les Etats-Unis importent 40 % de leur consommation de ce précieux liquide. Et s'il venait à manquer... Cette éventualité fait l'objet d'un savant calcul. Une diminution de 10 % de l'approvisionnement de pétrole se traduirait par une hausse de 50 % du prix des fruits et légumes.

Un autre calcul, plus effrayant, fait réfléchir : si le monde entier devait se nourrir à la manière des Américains, les réserves mondiales de pétrole seraient épuisées en l'espace de treize ans

Est-il encore possible de modifier ce système ? Les auteurs de l'enquête pensent que oui. Ils énoncent une longue série de recommandations qui découlent directement de leur diagnostic Les agriculteurs devraient réduire leurs dettes, diversifier leur production, utiliser moins d'engrais chimiques, combattre l'érosion des sols, explorer des marchés directs. L'industrie alimentaire devrait utiliser moins d'emballages, régionaliser ses achats et ses ventes, donner la préférence aux fermiers qui utilisent peu d'engrais, varier les cultures... Bref, beaucoup d'évidences qui mettront du temps à être entendues. Même par les consommateurs appelés à cultiver quelques carrés de légumes dans leurs jardins.

Le sujet n'intéresse pas que les Etats-Unis. « *Alors que le monde devient plus dépendant de notre alimentation,* soulignent les auteurs de l'enquête, *nous sommes en train de détruire la base productive sur laquelle se fonde cette alimentation.* » Sans compter les dégâts causés ailleurs. Malgré une production énorme de bois, par exemple, les Etats-Unis importent le quart de leur consommation. Ils préservent leurs forêts aux dépens de celles de leurs fournisseurs. Sur les 17,3 milliards de dollars d'importations alimentaires américaines en 1980 (contre 40,4 milliards d'exportations), la moitié représente des denrées, comme la viande et le sucre, qui pourraient très bien être produites sur place.

Est-ce l'Amérique qui nourrit le tiers-monde (avec, notamment, 2,4 milliards de dollars d'assistance gratuite l'an dernier) ? Ou le tiers-monde qui enrichit l'Amérique tout en étant plus dépendant d'elle ? On entre dans un autre sujet, bien complexe, qui mérite une autre étude.

ROBERT SOLÉ.

ENTRE VENTS ET MARÉES

Le protecteur protégé

par JACQUELINE GRAPIN

OUI ? L'Etat, bien sûr. L'école, l'entreprise, la famille, sont contestées. Les institutions volent en éclats. L'Etat, lui, résiste. Un protecteur bien protégé. Et pour cause : « *L'Etat n'a qu'à...* ». Les Français le confirmaient encore récemment par voie de sondages : « *L'Etat doit diriger* », « *L'Etat doit s'occuper de l'emploi* » (84 %) « *L'Etat doit contrôler les prix* » (68 %), etc... Comment s'étonner, dans de telles conditions, si l'insatisfaction contre les pouvoirs publics progresse plus vite que... les impôts. A l'impossible nul n'est tenu. Exemple typique : le « trou de la sécu ». Pour le boucher, on ne parle que d'augmenter ses recettes et de diminuer ses dépenses. Ce n'est pas un mal. Mais, comme on le constate au fil des ans, ce n'est pas non plus une solution. Elle est probablement ailleurs. « *Dans un redéploiement des rôles entre l'Etat et la société civile* », peut-être.

L'enjeu pour la gauche est évident. Comme l'ont écrit Pierre Rosanvallon et Patrick Viveret (1) : « *Un gouvernement de gauche se trouve très rapidement placé devant le choix suivant : accepter de satisfaire l'ensemble des revendications économiques au risque d'aggraver la situation — puisque la gauche arrive régulièrement au pouvoir en France en période de crise économique — ou bien s'y refuser en se coupant alors du mouvement social qui a assuré sa victoire.* » Il vaudrait mieux « *se demander ce que des mouvements sociaux comme les syndicats, les associations de consommateurs, le mouvement écologique, le secteur coopératif et mutualiste, etc., peuvent transformer par eux-mêmes de façon autonome ; examiner les blocages qu'il rencontre pour les alléger ; déterminer enfin les domaines où seule l'intervention directe et globale de l'Etat est de nature à engager d'autres transformations importantes* ». En somme, le meilleur moyen de protéger l'Etat ne serait-il pas de le décharger des tâches qui peuvent être accomplies par d'autres, que son intervention stérilise ? Ce serait lui permettre de mieux exécuter et contrôler ce qui doit rester de son ressort. Il n'est pas interdit de réfléchir sur les choix étatistes actuels. Qui mieux que la gauche pourrait intelligemment procéder à une meilleure répartition ?

C'est le sens du rapport non publié « *sur l'avenir du système public de protection sociale* », rédigé pour le ministre du plan, M. Michel Rocard, par Hughes de Jouvenel, au nom de l'association internationale Futuribles (2). L'entraide et la solidarité ont quasiment disparu, ces dernières années, de notre vie sociale. Est-ce bien là la « sécurité » ? Les échanges socio-culturels sont devenus cloisonnés, spécialisés, professionnalisés. M. Hughes de Jouvenel décrit le développement des « *réseaux économiques alternatifs* » qui surgissent envers et contre tout. Mais les freins et les obstacles qu'ils rencontrent semblent les rendre comme clandestins, voire subversifs... si bien intentionnés soient-ils. Car ils mettent en question les « *institutions* ». Il y aurait d'un côté les « *productifs* » et de l'autre les « *conviviaux* » ; les « *responsables* » et les « *irresponsables* ». Une société à responsabilité limitée, en somme...

M. Jacques Delors a parlé de la « *dérive duale* ». Tel serait le risque, au cas où l'Etat se dégagerait de certaines activités en faveur du « secteur privé ». « *Dans le domaine social,* a-t-il dit, *cela ne peut aboutir qu'à un renforcement des inégalités, la sélection par les revenus jouant un rôle impitoyable.* »

Mais est-ce bien le seul choix ? Un secteur dit « *de l'économie sociale* » existe déjà. Etrangement, si l'on songe aux obstacles qu'il rencontre, tant du côté public que du côté privé.

Associations, coopératives, organes mutualistes : un « secteur » qui n'est pas négligeable si l'on considère qu'il emploie 1 million de salariés dans 150 000 « entreprises ». C'est le vingtième déjà des emplois du pays. Et, à l'évidence, un énorme potentiel d'initiatives. Un extraordinaire moyen d'adaptation aux besoins du pays, comme on l'a vu avec les assurances « complémentaires » : 23 millions de personnes son actuellement protégées par 8 000 sociétés mutualistes qui font 12 milliards de francs de recettes par an et emploient outre 45 000 salariés 100 000 bénévoles. Alors que le budget de la santé représente la moitié du budget social en France, est-il superflu de chercher des moyens originaux pour accomplir plus économiquement les missions qu sont assignées à la Sécurité sociale ?

M. Hughes de Jouvenel propose, entre autres, le désengagement de l'Etat sur les petits risques. Il fait remarquer qu'il ne faut pas « *imputer au système d'assurance une fonction de redistribution qu'on est incapable de réaliser par une politique des revenus* ». Sait-on qu'il y a en France 120 régimes « de base » de prévoyance-vieillesse dont... 90 en Alsace-Lorraine et plus de 450 régimes complémentaires ou supplémentaires ? Le « minimum vieillesse » s'obtient au terme d'une procédure si complexe que beaucoup de gens y renoncent, d'ailleurs humiliés à l'avance à l'idée de voir leur démarche récompensée par la qualification officielle d'« économiquement faible ». 1,8 million de personnes « touchent » tout de même, les trois quarts étant des femmes.

« *Notre politique sociale est dans la phase de transition du système d'assurance à un système de solidarité* », constate M. de Jouvenel, réclamant par ailleurs le rapprochement de l'autorité vers les bénéficiaires par une vraie décentralisation. Pour lui, la « désinstitutionnalisation » de toutes les activités qui pourraient être reprises par les « *réseaux alternatifs d'entraide et de solidarité* » serait la solution de compromis entre la demande croissante d'assistance et la revendication plus vive de liberté des individus. Le moyen aussi de former à nouveau les Français à leurs responsabilités. M. de Jouvenel demande encore un statut officiel plus favorable à l'économie sociale, l'encouragement à l'« *intercoopération* » et même un recours accru à des règles de l'économie marchande dans les services publics. Par exemple, des « chèques éducation » ou des « chèques logement » que les porteurs pourraient utiliser comme ils l'entendent. De telles propositions visent-elles à protéger l'Etat ou à le menacer ? « *Il ne faut pas confondre nationalisation et étatisation* », a dit M. Edmond Maire. La nouvelle République, comme les précédentes, oppose ses Jacobins aux Girondins, devenus « autogestionnaires ». M. de Jouvenel sans doute n'a guère de chances d'être aujourd'hui entendu. L'Etat protecteur se protège.

(1) Pierre Rosanvallon et Patrick Viveret : *Pour une nouvelle culture politique*. Paris, éditions du Seuil, 1977.

(2) Hughes de Jouvenel : Prospectives de la prise en charge des besoins sociaux : l'avenir des systèmes publics de protection sociale. Etude réalisée par l'association internationale Futuribles pour le ministère du Plan et de l'aménagement du territoire. Septembre 1981 (55, rue de Varenne, Paris-7e)

Les P.M.E. et le C.N.P.F.

A la suite de l'article de Jacqueline Grapin, intitulé la Guerre du patronat aura-t-elle lieu ? », *publié dans « le Monde de l'économie » du 13 octobre, M. R. Bernasconi, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, nous adresse les précisions suivantes :*

1) La C.G.P.M.E. a été créée en octobre 1944 et le C.N.P.F. en mai 1946.

2) Il n'y a aucun lien juridique ni financier d'aucune sorte entre les deux organisations au niveau national.

3) Au niveau territorial interprofessionnel, quelques unions patronales du C.N.P.F. adhèrent à la C.G.P.M.E. Mais leur nombre est limité et, inversement, aucune des structures nationales, régionales ou départementales de la C.G.P.M.E. n'adhère au C.N.P.F.

4) Parmi les fédérations professionnelles ou interprofessionnelles nationales adhérentes à la C.G.P.M.E., un nombre important adhère également au C.N.P.F. Mais un nombre encore plus important — surtout dans le commerce et les services — adhère exclusivement à la C.G.P.M.E.

Par contre, il est exact que certaines fédérations professionnelles adhèrent exclusivement au C.N.P.F. mais pas à la C.G.P.M.E.

Cette triple répartition reflète la diversité des entreprises en France et montre qu'il y a une dualité C.N.P.F. et C.G.P.M.E. dont la représentativité se recoupe partiellement.

5) En ce qui concerne ma participation et celle de certains de nos adhérents à des commissions ou au conseil exécutif du C.N.P.F., elle n'est en aucun cas ès qualités C.G.P.M.E.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

FIELD SERVICE ENGINEERS

TECHNICON, le leader mondial des systèmes analytiques informatisés pour laboratoires d'analyse, poursuit le développement de sa

DIVISION EXPORT

et propose deux postes de

FIELD SERVICE ENGINEERS

Pour **BAGDAD - IRAK**

Ils seront charges de l'ensemble des opérations liées à l'après-vente : • installation, • formation de la clientèle, • dépannage, • maintenance, en collaboration et avec l'assistance des responsables de nos centres de service. Ces postes s'adressent à des candidats de formation électronique, électrotechnique ou "mesures physiques" et bénéficient de tous les avantages d'un statut contractuel à l'expatriation, au sein d'une entreprise de dimension mondiale.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 6673 à : TECHNICON - B.P. 10 - 95330 DOMONT.

TECHNICON

La Direction export d'un important groupe industriel Français leader international dans sa branche

recherche pour l'ASIE DU SUD-EST

Directeur de zone
(AREA MANAGER)

Caractéristiques du candidat:
- *âge minimum 32 ans.*
- *formation supérieure.*
- *expérience de la zone.*

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions sous référence 33914 à
projets publicité
12 rue des Pyramides 75001 Paris qui transmettra votre dossier.

MSL international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Directeur de filiale Grande-Bretagne

15 000 £ + Voiture

Aménagement et décoration de la maison. Une entreprise française employant plus de 1 000 personnes, réalisant plus de 40 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, en exportation directe et au travers de 10 filiales dans le monde, recherche pour sa filiale britannique un Directeur. Rendant compte au Président Directeur Général en France, il sera responsable de la gestion et de l'animation commerciale de cette filiale créée en 1972. Homme de terrain, en contact permanent avec la clientèle, il saura animer une force de vente déjà bien structurée. Son expérience du merchandising, sa bonne connaissance de la grande distribution en Angleterre lui permettront de s'imposer rapidement. Il commercialisera les lignes de produits haut de gamme bénéficiant d'un rapport qualité-prix exceptionnel et pensées pour l'exportation. Ce poste conviendrait à un commercial confirmé ayant une solide expérience de l'encadrement d'une équipe de vente. Agé de 30 ans au moins, il aura de préférence une formation commerciale supérieure. Il est prévu une période de formation et de probation d'au moins un an en France au sein de la Division Export. Le candidat retenu aura, de préférence, la nationalité britannique et maîtrisera bien la langue française. Le poste est basé à Londres. Ecrire à Hervé Zebrowski - Réf. M 11052 (Lyon).

Discrétion totale assurée.

AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

La Société a une activité industrielle liée à l'exploitation forestière. Elle emploie plus de 800 personnes. Elle recherche trois cadres très compétents dans leur spécialité. Age minimum 35 ans. Expérience outre-mer indispensable. Résidence grande ville côtière. Couverture sociale complète. Avantages habituels expatriés.

DIRECTEUR EXPLOITATION FORESTIERE

Responsabilité de la bonne marche et de la rentabilité de deux chantiers d'exploitation devant produire 80.000m3/an. Formation ingénieur forestier. Réf.212/36M

DIRECTEUR D'USINE

Responsabilité de la production d'une usine de 600 personnes d'une capacité de 30.000m3/an. Connaissance déroulage; sciage contreplaqué. Formation ingénieur ESB souhaitée. Réf.212/38M

CHEF SERVICE ENTRETIEN

Responsabilité de l'entretien de cette usine. Connaissance mécanique, vapeur, électricité, engins, bâtiment, gestion stocks pièces détachées. Formation AM ou similaire. Effectif à diriger: 100 personnes. Réf.212/37M

Adresser CV détaillé en précisant la réf. à

France Cadres 22 rue St Augustin 75002 Paris.

Un Groupe Commercial et Industriel implanté dans de nombreux pays d'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE recherche

UN CHEF COMPTABLE

Capable de prendre, après une courte période d'adaptation, **LA RESPONSABILITE DES SERVICES COMPTABLES** d'une de ses sociétés opérationnelles.

Le candidat devra être titulaire du D.E.C.S. et de l'un des certificats supérieurs de l'expertise; il devra également avoir acquis quelques années d'expérience dans cette profession.

La rémunération annuelle brute se situera entre 10.000.000 et 14.000.000 F CFA suivant les pays; il s'y ajoutera d'importants avantages annexes (logement complètement meublé et équipé, 2 mois de congé par an, retraite des cadres, etc ...).

Avant son affectation outre-mer, le candidat recruté suivra un stage de plusieurs mois dans les services centraux à Paris, pendant lequel il recevra un salaire mensuel de 12.250 F plus une indemnité de participation aux frais de séjour s'il est domicilié en province.

Envoyer CV détaillé sous référence 6876 à **L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02** - qui transmettra

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ENGINEERING OPPORTUNITIES
IN THE UNITED ARAB EMIRATES

شركة ابوظبي للعمليات البترولية البرية

(أدكو)

Abu Dhabi Company for Onshore Oil Operations (ADCO)

We now offer challenging opportunities for professional Arab nationals with the requisite qualifications and experience in the oil industry, for the following positions:

Job. Ref.	Post Title	Summary of Duties	Minimum Education & Experience	Salary Range UAE Dirhams	Location
S. 35/81	Reservoir Engineer (Simulation Studies)	Performs reservoir studies using numerical simulation as necessary. Works directly with other technical professionals in designing and implementing in depth studies of Oil and Gas fields to optimise ultimate recovery. Will be required to both carry out reservoir simulation work and supervise studies performed by outside parties.	University degree in Science, Mathematics or Engineering. Minimum of 5 years' petroleum Engineering experience at least 3 of which should be in Reservoir Engineering. Experience in conducting reservoir engineering simulation studies essential. Formal training in reservoir engineering including reservoir simulation techniques desirable.	8515 - 10545 (per month)	Abu Dhabi Town.
S. 38/81	Reservoir Engineer (Reservoir Management)	Monitors reservoir and well performance and prepares recommendations on work required to achieve approved objectives. This involves preparation on development schemes, including locating numbers and types of wells required; proposals to improve secondary recovery/pressure maintenance operations, workover plans, and testing programmes. Assists in preparation of budget by providing information on reservoir engineering requirements.	B.Sc in Science, Mathematics or Engineering, formal training and experience in Reservoir Engineering preferred. Post graduate experience not less than 5 years in general petroleum engineering including at least 3 years in Reservoir Engineering. Experience in planning and interpreting well tests. Familiarity with conduct or Reservoir Management operations. Experience in conducting reservoir simulation studies is highly desirable.	8515 - 10545 (per month)	Abu Dhabi Town.
S. 68/81	Compensation & Benefits Superintendent	Directs and supervises the activities of the Compensation and Benefits Department of the Company covering manpower control budgets, job evaluation, salary policy and its development, personnel studies, personnel policies, development of computerised personnel information systems, the provision of central information service on manpower and the Company's organisational structure, liaison with other companies in the area. Work encompasses policies for all categories of personnel particularly direct hire employees.	B.A. degree or equivalent professional qualification in the personnel sphere. 10 years of experience in personnel work, preferably in the oil industry. A minimum of 3 years in personnel planning, compensation and benefits studies, and the use of computerised personnel systems. 3 years in a supervisory level.	11945 - 14890 (per month)	Abu Dhabi Town

For all the above positions fluency in English (spoken and written) is essential.

The climate in the area is hot and humid in summer, temperate in autumn but moderate and pleasant during rest of the year. Abu Dhabi is a modern city with good shopping, communications and recreational facilities. Primary and Secondary Schools are available. The Company provides free furnished married or bachelor airconditioned accommodation and air passage to home country with annual leave of 50 days, after 10 working months for married staff and 20 days after 4 working months for bachelors.

In addition to attractive salaries and free medical care the Company also extends financial assistance to dependants attending schools up to completion of secondary school.

Clear handwritten applications (2 copies) in English giving full details of qualifications, training and experience as well as membership of professionnal associations and supported by copies of relevant testimonials, should be submitted to the following addresses:

1. **Senior Personnel Officer (Recruitment)**
   Abu Dhabi Company for Onshore Oil Operations
   P.O. Box 270
   Abu Dhabi
   U.A.E.

2. **Department of Petroleum**
   P.O. Box 9
   Abu Dhabi
   U.A.E.

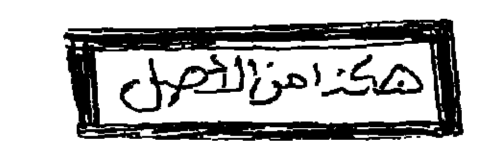

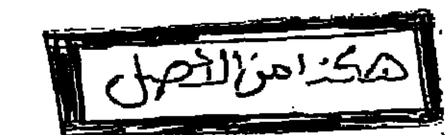

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Une importante
Société Française de
Maintenance technique

recherche
POUR SA FILIALE ESPAGNOLE
(100 salariés)

LE DIRECTEUR

pour développer ses activités de gestion d'équipement thermique et de génie climatique.

Le candidat :
- sera de formation supérieure
- aura une expérience de gestion opérationnelle
- aura déjà mené des négiciations commerciales à haut niveau.

Le poste nécessite une personnalité parfaitement bilingue (langue maternelle espagnole appréciée) possédant si possible une expérience en Espagne lui ayant permis d'acquérir une bonne connaissance du pays et des réglementations en vigueur.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous réf. 15852 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Des ingénieurs pour des chantiers Bâtiment exceptionnels

Les chantiers Bâtiment que nous avons ouverts à l'Etranger sont de première importance. Ceux que nous allons attaquer dans les mois qui viennent sont exceptionnels. Pour conduire les travaux sur les plus grands chantiers du monde, nous avons besoin d'hommes de valeur, qui se verront confier des responsabilités motivantes en BATIMENT ou GENIE CIVIL

au NIGERIA et en IRAK

Vous êtes Ingénieur diplômé Grande Ecole. Vous avez l'expérience de la conduite de chantiers GO, TCE, SO. Vous parlez Anglais et ne dédaignez des conditions d'expatriation particulièrement motivantes. Vous êtes ambitieux et pensez qu'un grand Groupe peut vous offrir une intéressante évolution de carrière. Vous êtes donc un des hommes que nous recherchons.

BOUYGUES

Merci d'adresser votre candidature sous référence 6429 à :
J. Surugue - BOUYGUES - Direction du Personnel
B.P. 204 - 92142 CLAMART CEDEX

Un homme de valeur a sa place chez Bouygues.

ENGINEERING OPPORTUNITIES
IN THE UNITED ARAB EMIRATES

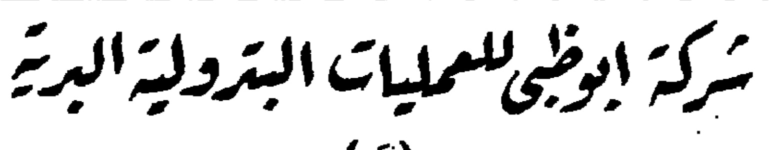

(أدكو)

ADCO

Abu Dhabi Company for Onshore Oil Operations
(ADCO)

We now offer challenging opportunities for professional Arab nationals with the requisite qualifications and experience in the oil industry, for the following positions:

Job. Ref.	Post Title	Summary of Duties	Minimum Education & Experience	Salary Range UAE Dirhams	Location
S. 86/80	Staff Production Engineer (Gas Lift)	Optimisation of Bu Hasa South Gas Lift Scheme with a view to achieving a high operating factor during the immediate post-commissioning phase. Establish procedures to ensure that a high operating factor is subsequently maintained. To assist in Training of Arab Graduates.	University Degree in Petroleum, Mechanical or Chemical Engineering. Minimum of 10 years experience in Production Engineering of which at least 5 years are with operation of Gas Lift Systems for both theoretical and practical aspects. **Desirable :** Familiarity with gas conditioning plants, centrifugal compressors and twophase flow.	9700 - 12025 (per month)	Abu Dhabi Town.
S.87/80	Staff Production Engineer (Submersible Pumps)	Optimisation of the operation of paired well injection installations. Select and specify submersible pumping equipment and provide outline designs of additions required to existing facilities. To assist in Training of Arab Graduates.	University degree in Petroleum Mechanical or Chemical Engineering. **Desirable :** An additional qualification in Electrical Engineering. Minimum of 10 years production engineering experience with 5 years experience of operating submersible electric pumps, preferably for a water injection scheme. **Desirable :** A knowledge of basic Reservoir Engineering.	9700 - 12025 (per month)	Abu Dhabi Town
S. 88/80	Staff Production Engineer	Optimisation of Production facilities and to ensure that the crude handling equipment is operating at high efficiency. To assist in training Arab Graduates.	University Degree in Petroleum, Mechanical or Chemical Engineering. Special Qualifications : Aptitude and willingness to pass on experience and knowledge to keen, academically qualified but inexperienced graduate engineers. Approximately 10 years Petroleum Engineering experience of which at least 5 should have been in a production engineering function and have been working on optimisation of production facilities and handling wet crude. **Desirable :** Some knowledge of reservoir engineering and some experience in an overseas environment.	9700 - 12025 (per month)	Abu Dhabi Town

For all the above fluency in English (spoken and written) is essential.

The climate in the area is hot and humid in summer, temperate in autumn but moderate and pleasant during rest of the year. Abu Dhabi is a modern city with good shopping, communications and recreational facilities. Primary and Secondary Schools are available. The Company provides free furnished married or bachelor airconditioned accommodation and air passage to home country with annual leave of 50 days, after 10 working months for married staff and 20 days after 4 working months for bachelors.

In addition to attractive salaries and free medical care the Company also extends financial assistance to dependants attending schools up to completion of secondary school.

Clear handwritten applications (2 copies) in English giving full details of qualifications, training and experience as well as membership of professional associations and supported by copies of relevant testimonials, should be submitted to the following addresses:

1. **Senior Personnel Officer (Recruitment)**
   Abu Dhabi Company for Onshore Oil Operations
   P.O. Box 270
   Abu Dhabi
   U.A.E.

2. **Department of Petroleum**
   P.O. Box 9
   Abu Dhabi
   U.A.E.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Martinique
recherche
pour son Département Informatique :

1 CHEF DE PROJET

PROFIL DU CANDIDAT :
- Etudes supérieures.
- Pratique de la programmation COBOL et Assembleur sur machine IBM.
- Bonne connaissance du télétraitement.
- Ayant une expérience de conduite de projet.

PROFIL DU POSTE :
- Responsable d'un projet orienté vers le télétraitement.
- Etude fonctionnelle et organique.
- Réalisation avec l'assistance d'analystes-programmeurs.
- Relation avec les utilisateurs.

Envoyer lettre manuscrite et curriculum-vitae à :
Monsieur le Directeur de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Martinique
106, boulevard du Général-de-Gaulle
97207 FORT-DE-FRANCE CEDEX.

Bureau Veritas

recherche

un ingénieur-thermicien
5 ans d'expérience

un technicien-thermicien
qualifié

spécialistes en conditionnement d'air.
Anglais courant pour contrôle et assistance technique d'importants chantiers en
ARABIE SAOUDITE : RIYADH - DAMMAM - JEDDAH.

Adr. CV et prétentions sous référ. nº 55
à BUREAU VERITAS Service du Contrôle des Constructions et de la Sécurité
35, rue Paul-Vaillant-Couturier
92300 LEVALLOIS-PERRET

Emplois et Entreprises

Afrique Occidentale
GROUPEMENT PROFESSIONNEL

recherchons

MAITRISE EN DROIT
OPTION DROIT DU TRAVAIL INDISPENSABLE

35 ans environ, 4 à 5 ans d'expérience négociation avec partenaires sociaux.

Env. C.V., photo, nº de tél. pour convocation éventuelle :
I.S.C. 47, boulevard Garibaldi, 75015 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Directeur d'usine pas triste

Vous aimez votre métier de Directeur d'usine et la PMI performante, à taille humaine. Même l'étude quotidienne du listing des manquants se fait avec bonne humeur dans votre établissement. Vous avez besoin de descendre à l'atelier, d'examiner la pièce cassée, d'entendre les explications d'un opérateur. Vous menez rondement vos réunions mais vous savez aussi faire longuement le point avec le Directeur Commercial comme avec le Directeur Financier. Pas toujours d'accord avec vous, ils savent cependant pouvoir compter sur leur Directeur d'usine pour bousculer les plannings et abaisser les coûts...

Après une quinzaine d'années de votre métier d'ingénieur, vous allez donc pouvoir être, à Orléans, le Directeur d'usine qui va permettre au nôtre de partir tranquillement en retraite. Nos techniques sont porteuses d'avenir et nos marchés nous submergent actuellement de commandes. Nous faisons des bénéfices et nous embauchons. Eh oui ! Vous serez d'ailleurs confronté dès votre entrée à un problème d'agrandissement des ateliers, à l'arrivée de tours à commande numérique, à la mise en place d'écrans de gestion, à la recherche de raccourcissement des délais. Pour ne citer que ces premières préoccupations...

Inutile de vous dire que vous devez répondre aux exigences du profil de manager tel que nous le voulons pour le groupe canadien qui nous contrôle et nous fait confiance. Qualités relationnelles d'un ingénieur grande école capable de s'imposer tranquillement par sa compétence technique, sa maîtrise de l'anglais, de l'informatique, de la gestion d'une usine de 200 personnes. Capable d'être l'entraîneur d'un encadrement qui mérite d'avoir à sa tête un véritable entrepreneur. Passionné de produire en petites et moyennes séries une très grande variété de produits à base de mécanique et d'élastomères pour l'aéronautique, le ferroviaire, l'automobile et l'armement. Merci de décider d'écrire aux Conseils en recrutement de Sirca sous la référence 814 627M.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

LITTORAL VAROIS

Entreprise Métallurgique - 4700 personnes - très diversifiée recherche pour secteurs en expansion

1°) DÉPARTEMENT THERMIQUE

2 ingénieurs (Réf. 216-217)

Dynamiques, diplômés d'Ecole Supérieure ayant une expérience de Thermicien ou Electrotechnicien, ne redoutant pas les déplacements fréquents et disponibles rapidement. Les postes concernent les essais, la mise en route d'installations thermiques (Réf. 216), ainsi que le suivi d'exploitation de ses installations (Réf. 217).

2°) DÉPARTEMENT CHAUDRONNERIE

1 ingénieur - chef de fabrication (Réf. 232)

fortement motivé par la production industrielle, d'excellent contact humain, diplômé et ayant plusieurs années d'expérience.
Il animera une unité de 200 personnes dans les domaines MÉCANO-SOUDURE et GROSSE CHAUDRONNERIE sur des matériaux nobles avec une forte exigence de qualité.

3°) DÉPARTEMENT TRAVAUX EXTÉRIEURS

1 ingénieur - chef de service (Réf. 215)

Homme de contact à forte personnalité, dynamique et excellent organisateur ne craignant pas les déplacements et présentant des références indiscutables. Il assurera la direction et l'organisation des chantiers de montage en France et à l'Etranger dans des domaines variés, thermiques ou mécaniques, chaudières industrielles, usines clé en main, ensembles électromécaniques.

Adresser CV et prétentions en précisant bien la référence du poste choisi à
CONSTRUCTION NAVALES ET INDUSTRIELLES DE LA MÉDITERRANÉE
Service du Personnel BP N° 161 - 83501 LA SEYNE-SUR-MER CEDEX

O8b18

Directeur commercial
HEC - ESSEC
Bourgogne

Jeune chef d'entreprise (37 ans) recherche son **DIRECTEUR COMMERCIAL.**

Il devra animer les représentants en France et à l'étranger, visiter les clients importants (Grossistes distributeurs).

Il sera responsable de la conception et de la réalisation des actions Marketing.

L'entreprise est leader sur son marché. Elle fabrique et vend par le réseau Grossiste de la **POTERIE CULINAIRE TRADITIONNELLE.**

Elle emploi 200 personnes et connaît une productivité croissante (20 % des ventes se font à l'Export).

Le candidat (32 ans minimum) doit parler parfaitement l'anglais et saura s'intégrer à l'équipe de **DIRECTION GENERALE.**

Résidence petite ville agréable de **BOURGOGNE SUD.**

Rémunération prévue : **180 000 F.**

Ecrire manuscrit (+ photo) à

L. justet psychologue
18, rue des Grottes 84000 AVIGNON

MEDIA PA

IMPORTANT GROUPE DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
recherche pour sa Direction Régionale
à CANNES

CADRE FONCIER

Ce collaborateur sera chargé sur la région MIDI-MÉDITERRANÉE de :
- recherche et sélection de terrain ;
- négociations avec les vendeurs ;
- études foncières et analyses du marché.

Le candidat devra justifier d'une expérience d'au moins 5 années dans ce secteur d'activités lui permettant de maîtriser tous les aspects de la fonction.

Env. C.V. + photo à nº 15.570, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS, Cedex 01, qui transmettra.

CREDIT AGRICOLE

LA CAISSE REGIONALE DU SUD-EST
(2100 employés et cadres, plus de 440.000 clients 226 agences bancaires sur la région Rhône-Alpes)

recherche pour son Siège Social LYON

Des ANALYSTES PROGRAMMEURS Réf. 81.61

Responsabilité de maintenance et développement d'applications bancaires. Suivi des travaux confiés en sous-traitance.
Postes convenant **à Ingénieurs débutants et Informaticiens** ayant quelques années d'expérience dans la fonction.

Des PROGRAMMEURS Réf. 81.62

Expérience de la fonction souhaitée, **formation de type DUT/BTS informatique ou assimilable. Connaissances IMS-DL1 appréciées.**

Adr. lettre, CV, photo, prétentions avec réf poste : CRCAM DU SUD-EST, B.P. 9156 69263 Lyon cedex 01

emplois internationaux emplois internationaux

ENGINEERING OPPORTUNITIES
IN THE UNITED ARAB EMIRATES

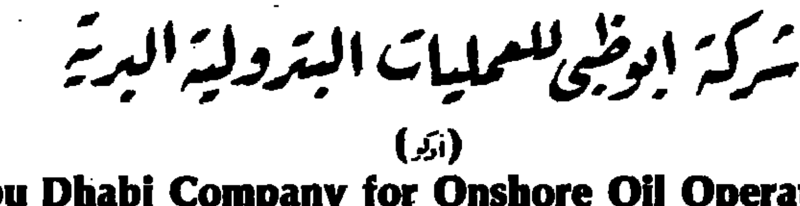

(أدكو)

ADCO

Abu Dhabi Company for Onshore Oil Operations (ADCO)

We now offer challenging opportunities for professional Arab nationals with the requisite qualifications and experience in the oil industry, for the following positions:

Job. Ref.	Post Title	Summary of Duties	Minimum Education & Experience	Salary Range UAE Dirhams	Location
S. 69/81	Senior Engineer (Quality Assurance)	Provides expertise and services to the Company in all matters related to quality assurance techniques in design, procurement, manufacture, fabrication, construction, operation and maintenance.	Bachelor's degree or equivalent in an engineering discipline or metallurgy plus post graduation course on mechanical, materials, metallurgy or welding technology. 8 years varied engineering experience in the petroleum or related industry with at least 5 years in a senior position with the Quality Assurance management.	10780 - 13410 (per month)	Abu Dhabi Town.
S. 70/81	Quality Control Engineer (Projects)	Provides expertise and assistance in all matters related to quality control techniques in design, procurement, construction and materials/equipment failure investigations.	Bachelor's degree or equivalent in Mechanical Engineering or Metallurgy plus post graduate course related to Quality Assurance. 6 years varied engineering experience including 4 years performing inspection/quality control related activities in the petroleum or related industry.	9700 - 12025 (UAEDirhams)	Abu Dhabi Town
S. 71/81	Quality Control Engineer (Materials)	Performs and assists in the provision of quality control, inspection and witness testing of materials and equipment purchased by the Company, stock materials, project surplus materials recovered during Drilling Workovers to establish their suitability or otherwise for further service.	Bachelor's degree or equivalent in Mechanical Engineering or Metallurgy plus post graduate courses in subjects related to Quality Assurance. 6 years varied engineering experience including at least 4 years performing inspection/quality control related activities in the petroleum or related industry.	9700 - 12025 (per month)	Abu Dhabi Town

For all the above positions fluency in English (spoken and written) is essential.

The climate in the area is hot and humid in summer, temperate in autumn but moderate and pleasant during rest of the year. Abu Dhabi is a modern city with good shopping, communications and recreational facilities. Primary and Secondary Schools are available. The Company provides free furnished married or bachelor airconditioned accommodation and air passage to home country with annual leave of 50 days, after 10 working months for married staff and 20 days after 4 working months for bachelors.

In addition to attractive salaries and free medical care the Company also extends financial assistance to dependants attending schools up to completion of secondary school.

Clear handwritten applications (2 copies) in English giving full details of qualifications, training and experience as well as membership of professional associations and supported by copies of relevant testimonials, should be submitted to the following addresses:

1. **Senior Personnel Officer (Recruitment)**
   Abu Dhabi Company for Onshore Oil Operations
   P.O. Box 270
   Abu Dhabi
   U.A.E.

2. **Department of Petroleum**
   P.O. Box 9
   Abu Dhabi
   U.A.E.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Sud-Ouest - Région de Tarbes
75 000 F +

Comptable qualifié

PME soucieuse de mieux maîtriser sa gestion et son développement, recherche d'urgence un **COMPTABLE QUALIFIE**, capable sous la direction du D.G., de mettre en oeuvre de nouveaux outils de gestion administratifs, comptables et financiers.

Ce poste suppose une expérience de 3 ans minimum dans un service comptable au sein d'une PME utilisant des principes de gestion modernes.

Expérience cabinet appréciée. Evolution de carrière intéressante.

Merci d'adresser C.V. détaillé avec photo, salaire et prétentions sous réf. LES/3925 à notre conseil **Guy MORENO** - 17, rue Courmeaux - 51100 **REIMS** - 58, avenue de Wagram - 75017 **PARIS**.

MEDIA PA

MORENO CONSULTANTS
Recrutement Structures et Communications

Leader sur son marché, Importante Société mécanique située en **VENDEE**, recrute des

Jeunes Ingénieurs
débutants ou presque

Après formation et adaptation, ces jeunes diplômés A.M., INSA, ENSI ou équivalent, se verront confier des responsabilités dans le **domaine de la production ou de la gestion informatique.**

Merci d'adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à

sfdt Direction du Personnel - 87X 85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX.

MEDIA PA

INGENIEUR DEVELOPPEMENT
AM ou équivalent – région CENTRE

La filiale française d'un important groupe multinational d'équipements automobiles, recherche un ingénieur d'une Grande Ecole (AM ou équivalent) débutant ou ayant une 1ère expérience de courte durée au sein de son unité de fabrication de Moulins (Allier) sous l'autorité du Chef du Service Méthodes et en liaison étroite avec le Chef des Fabrications il devra suivre le lancement et le développement des produits nouveaux.

Nous offrons une rémunération motivante et de réelles possibilités d'évolution au sein du groupe.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions
à Société D.B.A. - 176, Route de Lyon
03400 YZEURE.

Direction Filiale

Vins Val de Loire et Crus Bordelais

Notre groupe, 200 millions C.A. souhaite rencontrer l'homme de développement, professionnel des vins ou spiritueux, qui veut se promouvoir en disposant de tous les outils du Négociant Eleveur. (Propriété de références, chais, embouteillages, gammes de produits).

Il commercialisera lui-même sur toute la France auprès de la Grande Distribution et, avec l'aide de professionnels, sur une partie de la restauration.

Son niveau et ses résultats justifieront l'autonomie et les espoirs qui lui sont très concrètement offerts.

Discrétion absolue garantie par CAPFOR (sous réf. 620), 23, avenue Marceau - 75016 PARIS.

MEDIA PA

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - BREST - QUIMPER - LORIENT - NIORT

emplois internationaux emplois internationaux

Très Important Groupe du Secteur Para-Pétrolier C.A. 2 milliards de F.
pour faire face à notre expansion rapide et étoffer nos structures administratives et financières **à l'étranger** nous recherchons :

Jeune directeur administratif et financier

Votre profil :

Si vous êtes tenté par une entreprise totalement exportatrice, capable de proposer à ses jeunes cadres des challenges à l'étranger dans un secteur pilote où l'on sait ce qu'entreprendre veut dire,

Si vous possédez une solide expérience de gestion de chantiers ou d'implantations industrielles importantes à l'étranger,

Si vous avez un moral à la hauteur de vos 30 - 35 ans et de votre diplôme HEC, ESSEC, ESCP ou Sciences Po Eco-Fi (avec un MBA ou un DECS cela serait encore mieux !),

S'il va de soi que votre anglais est opérationnel,

Alors il y a des chances que nous puissions nous entendre.

Le poste :

Placé sous l'autorité immédiate du Directeur Résident de l'une de nos zones d'activité en expansion (Afrique, Moyen-Orient, Extrême-Orient...), vous serez responsable de l'ensemble des questions administratives et financières relatives à la gestion de nos filiales et établissements implantés dans cette zone (comptabilité, trésorerie, personnel, questions juridiques et fiscales, assurances, douanes, relations avec les autorités locales, etc...).

Vous travaillerez également en liaison fonctionnelle avec les services de notre Siège à Paris.

Ce poste à l'étranger comporte une rémunération attractive et de nombreux avantages liés à l'expatriation (statut familial, logement, voiture etc...).

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 7455 à Média System 104 rue Réaumur, 75002 Paris

média-system

Commission des Communautés Européennes Bruxelles

Un économiste/économètre pour la prévision macro-économique

La Commission recrute un économiste/économètre pour diriger une équipe utilisant des modèles nationaux liés, à équations multiples, pour la prévision et la simulation dans le cadre de la coordination de la politique économique de la Communauté.

Le candidat devra faire la preuve d'un jugement sûr, il devra posséder une formation universitaire ou post-universitaire de haut niveau en économie et en économétrie ainsi que dans le domaine de la recherche et de l'expérimentation des modèles à équations multiples pour la prévision et la simulation.

Le poste comporte la direction d'un service interne de prévision et de simulation de la recherche interne et externe, avec charge de représenter la Commission à des réunions au niveau communautaire et mondial et de présenter les résultats de la recherche en vue de la publication.

L'emploi est réservé aux ressortissants des pays de la Communauté âgés de préférence de 35 à 40 ans.
Le candidat doit connaître plus d'une langue de la Communauté.
Tous les détails concernant la rémunération et les conditions de travail seront communiqués aux candidats retenus pour ce poste de responsabilité.
Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé à l'adresse suivante, en mentionnant la référence MET/81 :

Commission des Communautés Européennes, Division recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles.

LA DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES CANDIDATURES EST LE 18 décembre 1981.

AUX 4 COINS DU MONDE...
... DE JEUNES MANAGERS

Nourrir, héberger les milliers de travailleurs présents sur les grands chantiers internationaux ou les barges pétrolières, leur créer un cadre de vie agréable et réconfortant, telle est notre mission. Notre Chiffre d'Affaires en croissance : près de 2 milliards de Francs.

Nos managers aiment la vie active. Ils sont réellement autonomes et savent anticiper. Ils ont l'esprit pionnier et veulent travailler hors d'Europe.

Nous offrons une expérience enrichissante et de réelles opportunités de carrière au sein d'un groupe déjà présent dans 30 pays.

Vous êtes diplômés de l'Enseignement Supérieur (Grande Ecole ou Université), avez au moins deux ans d'expérience professionnelle dans un poste opérationnel, êtes bilingue anglais et/ou espagnol et bien sûr d'une mobilité géographique totale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature qui sera traité avec la discrétion de rigueur au Service de Recrutement International sous réf. 81111.

3, avenue Newton
78390 Bois d'Arcy
France

SODEXHO

TECHNICO-COMMERCIAL

1/ L'homme :
- formation école de COMMERCE,
- apte à comprendre des problèmes techniques,
- âgé de 30 ans minimum.
- connaissance souhaitée de l'allemand (non indispensable),
- disponible pour déplacements France, Allemagne, Suisse.

2/ L'entreprise :
- située en province,
- PME de 600 salariés,
- a acquis une réputation mondiale dans son domaine,
- sa sécurité financière est assurée par un des plus puissants groupes britanniques.

3/ Le poste :
- intégré à l'équipe marketing de la Société,
- assisté du service commercial, l'agent TECHNICO-COMMERCIAL devra :
  - assurer le suivi de nos produits chez le client,
  - déceler les opportunités de marchés.

4/ La sélection :
- le caractère dominant de la sélection sera la personnalité du candidat :
  - agréable à vivre,
  - accrocheur.
- sa formation complémentaire :
  - technique,
  - langues,

  sera assurée par la Société.
- le salaire d'embauche est estimé à : 110.000,00 F par an.

Envoyez C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 11277 à PIERRE LICHAU S.A. B.P. 220 – 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
recherche

INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE

Pour activités de recherches appliquées en Génie Chimique et Sucrerie.
Grande ville de province.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à nº 15.495, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

COMPTABLE FINANCES AU LUXEMBOURG

ORGANISATION INTERNATIONALE de logistique

recherche

COMPTABLE expérimenté pour lui confier la Direction d'un service ayant la charge d'un vaste éventail de comptes financiers gérés selon la pratique commerciale courante (bilans, pertes et profits, etc.) et soumis à la vérification interne et externe.

- Les candidats doivent posséder la nationalité d'un pays membre de l'OTAN et être titulaires d'un diplôme universitaire ou posséder une qualification comptable reconnue.
- L'expérience de la comptabilité financière commerciale manuelle et mécanisée, la connaissance de la mécanisation des comptes manuels et de la programmation sur ordinateur sont hautement souhaitables.
- La connaissance du français et de l'anglais est obligatoire (limite d'âge : 45 ans).
- Traitement mensuel : 74.000 F luxembourgeois plus généreuses allocations pour charges de famille et diverses. Régime de retraite.
- Semaine de 40 heures, réparties sur 4 jours et demi. congés annuels : 30 jours ouvrables.

Pour l'acte de candidature s'adresser au :
CHEF DE LA DIVISION DU PERSONNEL
Centre OTAN d'approvisionnement
B.P. 13 CAPELLEN.
Grand-Duché de Luxembourg.

Cherchons pour l'EUROPE AMERIQUE, AFRIQUE, ASIE et ORIENT,

FUTURS PROFESSEURS

de méditation relaxe. nouvelle discipline unique au monde. méthode d'élimination de la tension nerveuse, musculaire et cérébrale de Mᵉ UBERTI.

Ecrire à CEDADY Mondial Enseignement - B.P. 172 68003 COLMAR CEDEX

Association privée de coopération internationale

recherche

ANIMATEUR des Centres Européens

expérience professionnelle d'une dizaine d'années dans une fonction d'animation et de contacts, de préférence en association. Connaissance et si possible expérience des relations EUROPE-TIERS MONDE dans le sens d'une solidarité entre les peuples. Disponible de suite. Adresser lettre manuscrite + C.V. à M. DALBERA, Frères des Hommes, 20, rue du Refuge, 78000 Versailles, au plus tard le 15 déc. 1981.

GROUPE PUBLICITAIRE LEADER
recherche
pour ses filiales espagnoles un **CONTROLEUR DE GESTION** basé à Madrid.
La préférence sera donnée à un candidat alliant aux qualités classiques du poste les particularités suivantes : de 30 à 35 ans, espagnol courant expér. du domaine des services ayant déjà exercé en Espagne.
Envoyer C.V. et prétentions, pour rendez-vous, à MONIMEX, 22, rue Jacques-Dulud 92521 NEUILLY Cedex q. tr.

Nous désirons engager un

MÉDECIN (homme ou femme)

pour la Recherche clinique, direction de la section rhumatismes/douleur.

Le candidat à ce poste doit faire preuve d'une vaste expérience clinique, en particulier dans le domaine de la rhumatologie, et être familiarisé avec les essais cliniques et les programmes correspondants de l'industrie pharmaceutique.

Après une courte période d'initiation, il devra être en mesure de diriger ce secteur de façon indépendante, assisté de plusieurs collaborateurs ; il possédera une grande maturité d'esprit et un sens d'initiative prononcé.

Sa tâche principale sera la planification, le contrôle et l'évaluation d'essais cliniques à l'échelle mondiale. Il travaillera aussi bien avec son équipe qu'en étroite collaboration avec les spécialistes de l'enregistrement, du traitement électronique des données et de pharmaco-vigilance, de même qu'il entretiendra des rapports suivis avec ses collègues de la Recherche et du Product Management.

La parfaite connaissance de l'anglais et de l'allemand est requise pour l'occupation de ce poste à responsabilités. Des notions de français seraient utiles.

Les offres écrites sont à adresser à CIBA-GEIGY S.A., Service du Personnel, Case Postale, 4002 BALE. Contact : M. W. Reber - Tél. 061/37 3094.

CIBA–GEIGY

Responsable comptable et administratif usine
100.000 F

Oise - Membre d'un groupe de renommée internationale, cette société, spécialisée dans la production de câbles électriques spéciaux, recherche pour son unité de fabrication de l'Oise (220 personnes) son Responsable Comptable et Administratif. Sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'usine et fonctionnelle du Secrétaire Général de la société, il sera, entouré d'une petite équipe, responsable de la fonction Comptabilité générale et analytique, supervisera l'Administration du Personnel et assistera progressivement les différents services de l'Usine pour les problèmes de gestion et d'informatique. Le candidat retenu sera diplômé d'études supérieures (DUT, Licence, ESC, DECS...) et âgé d'au moins 25 ans. Son expérience antérieure d'environ 2 années aura essentiellement porté sur des problèmes comptables. Son ouverture d'esprit et son intérêt pour d'autres activités seront déterminants. La rémunération fonction de l'expérience et du potentiel, pourra atteindre 100.000 francs. Ecrire à J. HAXAIRE - PS CONSEIL - 8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Réf. A/267M

PS Conseil

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Rationalisierung Ingenieur

Si notre groupe n'était pas allemand, nous aurions volontiers titré notre recherche sur l'optimisation des ressources hommes/machines de nos trois usines normandes. Fabricants de produits de faible valeur ajoutée, nous avons cependant la volonté d'améliorer nos méthodes et notre productivité pour augmenter également nos capacités de production. D'où l'engagement d'un ingénieur supplémentaire.

Il participera au développement des techniques d'analyse de valeur, de collecte des suggestions du personnel mais surtout il étudiera sur le tas les améliorations machines, les postes de travail, les manutentions, les conditionnements et dans de nombreux cas les produits eux-mêmes. Fonctionnel, il fera réaliser par les services de maintenance et de production ses projets. Homme de progrès, il saura à la fois planifier ses interventions et ne pas manquer les opportunités. Responsable, il budgètera ses interventions et répondra des résultats obtenus. Cadre d'un grand groupe, il bénéficiera de l'apport des autres usines; notamment de celles de l'Allemagne. D'où la nécessité de pratiquer l'allemand,à Rouen, quitte à apprendre le vocabulaire spécifique.

Finalement, votre compétence en machines de transformation ou conditionnement, dans une industrie de très grandes séries, doit être celle d'un homme d'atelier qui sait prendre le recul nécessaire pour chiffrer, penser méthodes et vendre ses idées à tous les membres de la hiérarchie et du personnel. Si vous êtes jeune ingénieur, c'est la possibilité de quelques années intéressantes qui vous prépareront bien à des responsabilités opérationnelles. Si vous avez beaucoup plus d'expérience, c'est la bonne occasion de faire de la belle technique dans une société qui en a les moyens et la volonté. Dans tous les cas, il faut commencer par écrire à Sirca sans oublier d'indiquer votre délai de disponibilité. Référence 814 630M.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

TECNO

MOBILIER CONTEMPORAIN (ÉQUIPEMENT BUREAUX ET COLLECTIVITÉS)

recherche

ATTACHÉ COMMERCIAL

POUR LYON et RÉGION RHONE-ALPES

- Relations constantes avec prescripteurs, architectes-décorateurs, utilisateurs publics ou privés.
- Expérience indispensable.

ÉCRIRE AVEC C.V. PHOTO ET PRÉTENTIONS

TECNO
276, BD SAINT-GERMAIN, 75007 PARIS.

SUD-OUEST

Notre Société répond aux besoins de stockage de produits céréaliers destinés à l'exportation.
Nos importantes installations de réception, manutention et chargement portuaire à grand débit permettent des mouvements de 14 000 tonnes/jour et un trafic de 1 million de tonnes/an.

Nous recherchons le

directeur

qui s'initiera à la gestion de nos SILOS PORTUAIRES auprès de l'actuel directeur appelé à se retirer dans un délai d'un an.

Cette fonction conviendra particulièrement à un homme de 40 ans environ, de formation ingénieur agricole ou équivalent, ayant l'expérience du commandement et de solides connaissances techniques des silos.

S'il ne comporte pas d'activité commerciale, ce poste requiert de bonnes notions de gestion administrative et comptable, ainsi que des transactions de céréales. Rémunération très motivante.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 299 RT à

SCOTI 33 rue de Miromesnil 75008 Paris Discrétion assurée.

média-system

Importante Société Industrielle région Lorraine

recherche

UN CADRE INFORMATIQUE CHEF DE PROJET

- Formation grandes écoles d'ingénieur.
- Formation et expérience en gestion d'entreprises et des techniques informatiques.
- Responsabilité de projets informatiques de gestion administrative et de production, en informatique répartie.
- Animation formation et encadrement d'un ou plusieurs groupes d'analystes programmeurs.

DES ANALYSTES PROGRAMMEURS

Formation D.U.T. minimum.

Connaissances COBOL, CICS, DL 1 pour développement d'applications de gestion BATCH et temps réel sur matériel IBM gros système.

Faire offre de candidature par lettre manuscrite + C.V. + photo à Mme JOSIEN.

12, pl. Croix-de-Bourgogne
54000 NANCY

SOCIÉTÉ RECHERCHE

ANALYSTE PROGRAMMEUR

RESPONSABLE EXPLOITATION

Expérimenté sur 61/DPS, C.I.I., H.B. (langage COBOL). Connaissances sur IBM 32 (langage GAP).

MISSION : Assurer la maintenance et le développement des applications informatiques des sociétés du groupe, réparties sur toute la France.

- Poste de travail basé à Lyon.
- Déplacements fréquents mais de courte durée.
- Niveau cadre.

Ecrire : HAVAS-CARRIÈRES s/réf. 6324, B.P. 206 - 69214 LYON CEDEX 1.

ETBS

recherche
pour son centre technique
Armes et Munitions

un Ingénieur ou Universitaire

de nationalité française
pour animer des études théoriques d'évaluation de l'efficacité de systèmes d'armes (traitement de données, modèles de simulations). Connaissances demandées en physique générale, statistiques, informatique.
Expérience éventuelle appréciée.
Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae détaillé, photo et prétentions sous référence **81/25** à
Monsieur le Directeur de l'Etablissement Technique de Bourges
Carrefour de Zéro-Nord/Route de Guerry
B.P. 712 - 18015 BOURGES CEDEX

Europe SA

EQUIPEMENTS PETROLIERS
Usine de SENS (89)
recherche
pour son Département ETUDES

UN INGENIEUR MECANICIEN

Formation complémentaire ENSPM souhaitée (forage et exploitation des gisements).

Anglais courant.

Débutant ou ayant première expérience professionnelle.

Dégagé des O.M.

Ecrire avec CV et photo ou téléphoner à FMC Europe S.A. Service du Personnel Route des Clérimois 89103 SENS CEDEX Tél. (86) 65.66.45

emplois internationaux emplois internationaux

ENGINEERING OPPORTUNITIES

IN THE UNITED ARAB EMIRATES

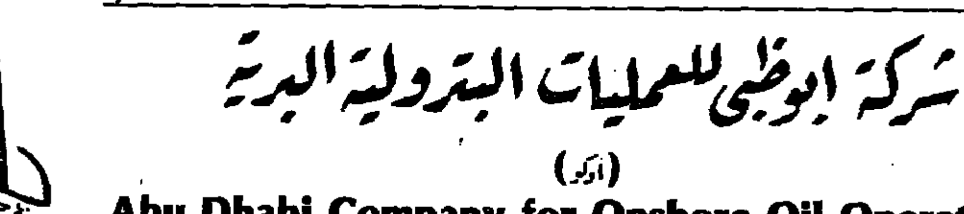

(أدكو)

Abu Dhabi Company for Onshore Oil Operations (ADCO)

Applications are invited from Arab nationals with qualification and experience in the oil industry, for the following positions :

Job. Ref.	Post Title	Summary of Duties	Minimum Education & Experience	Salary Range UAE Dirhams	Location
M.30/81	Reservoir Engineering Technician	To assist the Reservoir Engineer by carrying out routine and basic interpretative work thereby allowing the Reservoir Engineer's capabilities to be more efficiently utilised on more important reservoir studies and projects. Specifically, to assist the Reservoir Engineer in gathering, manipulating and interpreting data that will be used to assess reservoir performance or that will be used in reservoir studies. Maintains up to date computer files of reservoir engineering data such as PVT, core and pressure measurements. This involves the following : a) screen raw data for errors or inconsistency. b) input data to appropriate computer file once satisfied that it is acceptable. c) verify data on computer file for punching errors and correct as necessary.	Minimum of 12 years education (secondary school) with scientific content. Good knowledge of English. Minimum of 4 years in oil industry related work preferably in reservoir or petroleum engg. fields. Familiarity with reservoir engineering terminology and techniques required. Some basic knowledge of computer data processing advantageous.	3335 - 3800 (per month)	Abu Dhabi Town.
M.48/81	Drilling Technician	Provides Drilling Engineering with an efficient data gathering and data analysis section. Provides information to Senior Drilling Engineer as required, on all aspects of Drilling and Workover related operations and costs.	Secondary (12 years) education, including English, mathematics and science. 4 years clerical duties including 2 years in a technical function oil industry environment preferred.	3355 - 3800 (per month)	Abu Dhabi Town.
M.3/81	Petroleum Engineering Technician	Coordinates the receipt and reporting of reliable wireline data. Includes responsibility for editing data for computer input and maintaining full files on all raw data and computer input and output documentation.	Minimum 12 years with high school diploma. Two years of higher education preferable. Familiarity with laboratory type of work and techniques. Good knowledge of English essential. Minimum of 4 years in laboratory work or in a statistical type in an operational environment. A background in oil industry is very favourable especially in reading and plotting pressure gauges and wireline charts.	3335 - 3800 (per month)	Abu Dhabi Town
M.11/81	Geological Technician	Provides geologic assistance to personnel of the review section by locating and retrieving technical data ; also compiles summaries of applicable material for areas under evaluation. Assists in investigations of the hydrocarbon potential of selected areas and compiles necessary charts, sections and maps. Works on regional studies and helps in review of projects initiated by the review section and of material received from other divisions and sections. Assists in compilation of general and detailed structural & isopachous maps, well log correlations & cross-sections.	Secondary school (12 years) education (preferably technical branch physics, mathematics). Good knowledge of English essential. At least two years in similar organisation working for exploration and/or development technical department.	3335 - 3800 (per month)	Abu Dhabi Town

For all the above positions fluency in English (spoken and written) is essential. The company provides free airconditioned unfurnished married accommodation, or furnished bachelors accommodation.

Air passage to country of origin will be provided subject to company regulations with leave of 45 days after 18 working months for married employees and 22 days after 9 working months for bachelors. In addition to free medical care the company also extends children's educational assistance attending schools up to the completion of secondary school.

Applications should be hand-written in English (2 copies) stating the job applied for, and its reference number, age, nationality, education & experience. Photocopies of education and experience certificates should be submitted to the following addresses :

1. **Senior Personnel Officer (Recruitment)**
   Abu Dhabi Company for Onshore Oil Operations (ADCO)
   P.O. Box 270
   Abu Dhabi
   U.A.E.

2. **Department of Petroleum**
   P.O. Box 9
   Abu Dhabi
   U.A.E.

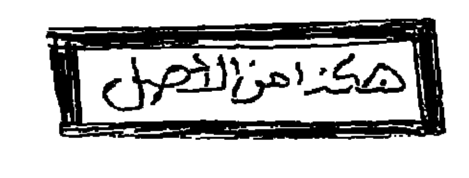

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Un génie mécanique féru de robotique

Pour renforcer notre jeune et dynamique service d'études industrielles qui a pour objectif d'automatiser les moyens de production dans un secteur fabriquant des produits électroniques grand public, nous recherchons un jeune ingénieur mécanicien expérimenté et très pointu dans le domaine de la robotique et des automatismes.

Les missions à remplir sont des missions biens personnalisées : créatif, autonome, têtu dans vos idées, vous appréciez que l'on vous confie la responsabilité totale d'un projet qui commence avec vous et que vous menez à terme. Quand «ça marche» on sait vous en reconnaître la paternité.

En liaison avec les cellules méthodes de nos quatre grandes unités de fabrication (circuits imprimés, unités sous ensembles, plastique, montage) vous conduirez, des études à la mise au point et aux installations, la conception de machines spéciales, robotiques, à commandes numériques... avec pour finalité la performance croissante de nos fabrications.

Le Cabinet CLEAS à qui nous avons confié l'étude de votre candidature vous parlera plus longuement de notre Groupe, à dimension internationale, soucieux de la recherche de produits nouveaux et se développant très fort à l'export. En nous rejoignant, vous venez vous installer dans une grande ville universitaire des pays de la Loire. La mer n'est pas bien loin...

Si vous vous sentez concerné par ce poste, écrivez à notre conseil, le Cabinet CLEAS sous référence 233 M. Soyez certain que votre dossier sera examiné en toute confidentialité.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS.

Groupe C.G.E.

NOUS SOMMES LES PREMIERS EN TELEPHONIE PRIVEE SUR LE MARCHE FRANCAIS.

NOUS NOUS DEVELOPPONS TRES RAPIDEMENT AU PLAN INTERNATIONAL.

C.A. 850 M.F. – 2.400 personnes

Nous recherchons

un adjoint au contrôleur de gestion

LE CANDIDAT RETENU AURA POUR MISSION :

- de contribuer à développer l'esprit de performance économique dans l'entreprise et de faire participer l'ensemble de l'encadrement à la gestion prévisionnelle de celle-ci
- il réalisera des études économiques de tous ordres et participera à l'élaboration de plans industriels à long terme
- il animera l'élaboration et le contrôle des budgets prévisionnels de la Direction Industrielle.

Cette fonction, qui nécessite de bonnes connaissances en comptabilité analytique, établissement des prix de revient, analyse de la valeur et organisation industrielle, s'adresse à un candidat de formation Grande Ecole (ESSEC, SUP de CO, ESCAE, ISA ou équivalent), ayant acquis un vécu professionnel de quelques années dans une fonction similaire.

Une formation de base type ingénieur en électronique serait un atout supplémentaire.

Ce poste est à pourvoir à STRASBOURG.

Envoyer C.V. et prétentions à
LA TELEPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE - TELIC ALCATEL
Direction du Personnel - 206, Route de Colmar - B.P. 57 - 67023 STRASBOURG CEDEX.

emplois internationaux emplois internationaux

ENGINEERING OPPORTUNITIES
IN THE UNITED ARAB EMIRATES

(أدكو)

Abu Dhabi Company for Onshore Oil Operations
(ADCO)

We now offer challenging opportunities for professional Arab nationals with the requisite qualifications and experience in the oil industry, for the following positions:

Job. Ref.	Post Title	Summary of Duties	Minimum Education & Experience	Salary Range UAE Dirhams	Location
S. 81/81	Drilling Operations Superintendent (Workover)	Directs and supervises workover activities. Includes participating in reviewing and appraising workover programmes and supervising operations carried out by contractors. (7 rigs: Annual Budget: approximately US $ 74 million).	Bachelor's degree in Petroleum, Mining or relevant engineering or science discipline. 10-12 year's varied drilling and engineering experience, including at least 5 years in a senior supervisory position.	13265 - 16535 (per month)	Abu Dhabi Town.
S. 84/81	Drilling Operations Superintendent (Exploration)	Directs and supervises drilling exploration activities. Includes participating in reviewing and appraising drilling programmes and supervising operations carried out by contractors. (4 rigs: Annual Budget: approximately US $ 80 million)	Bachelor's degree in Petroleum Engineering, Mining or relevant engineering or Science discipline. 10-12 years varied drilling and engineering experience, including at least 5 years in a senior supervisory position.	13265 - 16535 (per month)	Abu Dhabi Town.
S. 85/81	Drilling Supervisor (6 nos)	Supervises drilling and workover operations carried out by contractors at well sites. Plans and orders materials and services needed for the execution of appropriate programme. Ensures work is performed in an efficient manner and in accordance with good oilfield practice.	Completion of secondary education (12 years) plus 2 years formal training in technical school. **Special qualification:** The post requires practical experience in drilling and well completion work, supervision of drilling personnel, contract drilling operations, materials handling & accounting, costing and cost control of drilling operations. **Desirable:** Degree in Petroleum Engineering. 7 years minimum oilfield drilling experience including at least 2 years as a Drilling Supervisor on a contract rig or 3 years as a Toolpusher on a company/contractor's rig. **Desirable:** Experience in setting liners, running dual completion equipment, fishing, preparation of down-hole tools and workovers.	9700 - 12025 (per month)	Fields
S. 25/81	Drilling Engineer	Conducts studies on techniques and equipment to improve operations and minimise problems. Maintains statistical records on drilling equipment and recommends changes where desirable. Maintains statistical records on operations and costs for budgeting requirements.	University Degree preferably in Petroleum Engineering Good knowledge of English desirable. 5-6 years' experience in drilling and workover operations.	8515 - 10545 (per month)	Abu Dhabi Town

For all the above positions fluency in English (spoken and written) is essential.

The climate in the area is hot and humid in summer, temperate in autumn but moderate and pleasant during rest of the year. Abu Dhabi is a modern city with good shopping, communications and recreational facilities. Primary and Secondary Schools are available. The Company provides free furnished married or bachelor airconditioned accommodation and air passage to home country with annual leave of 50 days, after 10 working months for married staff and 20 days after 4 working months for bachelors.

In addition to attractive salaries and free medical care the Company also extends financial assistance to dependants attending schools up to completion of secondary school.

Clear handwritten applications (2 copies) in English giving full details of qualifications, training and experience as well as membership of professionnal associations and supported by copies of relevant testimonials, should be submitted to the following addresses:

1. **Senior Personnel Officer (Recruitment)**
   Abu Dhabi Company for Onshore Oil Operations
   P.O. Box 270
   Abu Dhabi
   U.A.E.

2. **Department of Petroleum**
   P.O. Box 9
   Abu Dhabi
   U.A.E.

legrand®

Première Société Française d'Appareillage Electrique dans sa spécialité

recherche

pour son siège à LIMOGES

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Débutant ou 2 à 3 années d'expérience.
- Poste à pourvoir dans Service Automatisation.

Ecrire à : LEGRAND, Servive du Personnel, 128, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 870I1 LIMOGES CEDEX.

Avec curriculum vitae détaillé.

IMPORTANT CABINET JURIDIQUE ET FISCAL
recherche pour
PROVINCE

UN FISCALISTE confirmé

Expérience minimum 2 ans,
- soit dans l'administration fiscale,
- soit dans un cabinet conseil fiscal,
- soit dans les services d'une grande entreprise.

Possibilité de situation évolutive.

Ecrire sous réf. 3215 à INTER PA - BP 508 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET SÉCURITÉ
recrute

UN INGÉNIEUR EN SÉCURITÉ DES SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES

Son domaine d'intervention sera :
- la sécurité des systèmes électroniques ;
- les microprocesseurs (matériel et logiciel) ;
- les automates programmables ;
- la robotique.

Son profil :
- ingénieur électronique diplômé ou universitaire en possession d'un doctorat ;
- aura au moins 5 ans d'expérience dans l'un des domaines mentionnés ci-dessus ;
- anglais indispensable.

Faire offre de candidature par lettre manuscrite + curriculum vitae + photo à : M. BARTOLI

ANPE

12, pl. Croix-de-Bourgogne
54000 NANCY

AEROPORT COTE d'AZUR
recherche

INGENIEUR ADJOINT au Chef du département entretien

formation grande école (Arts et Métiers ou équivalent) avec spécialisation électromécanique. Il aura à assurer des responsabilités de maintenance.

Des aptitudes de gestionnaire et d'administrateur sont requises.
Age minimum 25 ans.

Rémunération : 100.000 Frs +

Adresser CV sous référence CT/108 à

PROFILS
5, Avenue du Puits
06000 NICE

PROFILS

COFAP

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Entreprise de Travaux Publics (C.A. 400 MF, 1000 personnes en France)
RECHERCHE POUR SON SIÈGE A MONTPELLIER

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Ce poste, créé en vue de regrouper sous une même autorité les services administratifs/juridique, comptable/financier, implique la responsabilité directe de plus de 30 personnes animées par des chefs de service très compétents; des relations constantes avec nos Directions France et Internationale, l'élaboration et la mise en place de procédures administratives, juridiques et financières efficaces, tant en France qu'à l'étranger.

Ces fonctions s'adressent à un Diplômé d'Études Supérieures, âgé d'au moins 40 ans, parlant l'anglais, ayant acquis – dans la branche, ou une branche similaire – une bonne maîtrise des problèmes à traiter, une expérience de l'exportation, et capable, outre les responsabilités ci-dessus, d'être le conseil des chefs de nos différentes délégations et chantiers.

Prévoir quelques déplacements à l'étranger.

Réf. 71594/M

UN DIRECTEUR DU PERSONNEL

en vue du remplacement de notre actuel responsable, appelé à prendre sa retraite, au cours de l'année prochaine.

Étroitement associé à l'élaboration de notre politique sociale, il sera responsable de son application dans les domaines du recrutement, de la formation, de la promotion, de la rémunération . . . Il assurera les relations avec le personnel ainsi qu'avec les organismes publics et para-publics.

Ces fonctions conviennent à un Diplômé d'Études Supérieures juridiques/sociales, ayant une expérience professionnelle d'au moins 10 ans, acquise dans les T.P. ou un secteur d'activité similaire.

Seule une personnalité parfaitement maîtrisée, sachant dans l'élaboration de ses décisions intégrer les "données historiques" de notre Société et les éléments de notre évolution, peut y réussir.

Réf. 71595/M

CES DEUX POSTES SONT RATTACHES A LA DIRECTION GÉNÉRALE.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence choisie, à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux - 204, Rond-Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX

Responsable Service Organisation
HF

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL.

A la suite d'une promotion intervenue dans notre structure, nous recherchons un homme ou une femme jeune pour lui confier, dans le cadre de notre plan d'Organisation-Informatique, la conduite d'actions d'organisation.

Assisté (e) de 2 collaborateurs, il (elle) conçoit des méthodes et des moyens intégrant la mise en place de nouvelles applications informatiques qui permettront d'accroître l'efficience de chacun de nos services en répondant aux besoins des responsables d'unités.

Il (elle) coordonne la mise en place des actions proposées et participe à la formation des utilisateurs.

Un diplôme d'enseignement supérieur et une première expérience d'activités similaires, acquise de préférence en milieu bancaire, sont souhaités.

La réussite dans ces fonctions nécessite de bonnes connaissances en traitement de l'information (informatique, traitement de textes). Elle suppose en outre le sens des contacts, de la communication, ainsi qu'un bon ascendant.

Le poste est à pourvoir dans une région très agréable (ville universitaire du Centre-Ouest de la France).

Merci d'adresser votre C.V. + photo + rémunération actuelle sous la référence 862 à :

HORACE conseil
97, rue de Richelieu 75002 PARIS

Société Nouvelle de Roulements
GROUPE RENAULT

recherche pour participer à son programme d'expansion

ingénieur de vente

CETTE FONCTION EXIGE :
- une formation Grande École d'Ingénieurs,
- une goût prononcé pour la carrière commerciale.

CE POSTE :
- apporte des contacts à tous niveaux avec les directions d'achats et les bureaux d'études,
- permet d'exercer largement les capacités d'autonomie, d'imagination et d'initiative,
- exige, de préférence, une expérience de quelques années acquise dans la vente, mais peut être également tenu par un ingénieur débutant,
- donne accès à un poste de responsabilités en France et à l'étranger.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. IV à :
SNR - SERVICE EMPLOI
BP 17 - 74010 ANNECY CEDEX

GRENOBLE

Nous sommes la filiale française de l'un des plus importants constructeurs mondiaux de matériel informatique. Notre expansion très rapide 30 à 40 % par an, ainsi que l'extension de nos marchés internationaux (85 à 90 % de nos produits sont exportés) nous amènent à renforcer nos équipes.

Notre responsable des services administratifs recherche un adjoint

responsable du service logistique export
cadre professionnel des douanes HF

Au sein du service «Douanes» et transport, sous l'autorité directe du responsable des services administratifs, nous proposons à un professionnel «Douanes» de prendre en charge le service export (air et route).

Assisté d'outils informatiques performants, il devra prendre en main la responsabilité de l'ensemble des opérations d'exportation (douane, transports, licence...). Il aura à court terme l'entière responsabilité du groupe export (3 à 4 personnes de niveau DUT).

Nous souhaitons rencontrer une personne de formation supérieure (école de gestion ou de commerce) ayant 2 à 5 ans d'expérience de cette fonction, acquise par exemple chez un transporteur, un transitaire ou un industriel, si possible dans le domaine du matériel de haute technologie. Le candidat souhaité aura prouvé d'excellentes qualités d'organisation jointes à une bonne maîtrise des questions douanières.

L'anglais courant est indispensable.

Si ce poste vous intéresse, si une entreprise dynamique, exigeante, qui peut vous permettre d'évoluer et de prendre des responsabilités très rapidement vous attire, adressez votre dossier de candidature (lettre et curriculum-vitae) sous référence MTF 11 à Claire Bachelard, responsable du recrutement : HEWLETT-PACKARD, 5 avenue Raymond Chanas 38320 EYBENS.

HEWLETT PACKARD

responsable d'applications

Temps Réel **IBM 4341**

Cette importante Société de distribution, située à 150 kms de Paris, à misé sur l'informatique pour assurer son expansion. Pour renforcer et dynamiser son Service Informatique (IBM 4341, réseaux de terminaux, Temps Réel, bases de données, process ...), elle recherche un **responsable d'applications.**

Sa mission consistera à concevoir et à diriger la réalisation de projets de développement et la mise en place de bases de données. Il aura, en particulier, à assurer les liaisons avec les utilisateurs et à optimiser le coût des applications.

Le candidat, âgé d'au moins 30 ans, a une formation supérieure scientifique et possède une expérience de conduite de projets. C'est un homme dynamique et de contacts, capable d'animer une équipe d'une dizaine de personnes.

Avantages sociaux intéressants et, pour des candidats de valeur, possibilités d'évolution.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 13019A/M à B. Beaunoir. Sema-Sélection: **Centre Metra, 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris · Lille · Lyon Marseille · Toulouse

Le Responsable du Service INFORMATION VIE COOPERATIVE

dans le cadre du Secrétariat Général des COOP *de Champagne.*

recherche son ADJOINT.

Profil souhaité :
- *Etudes supérieures*
- *Pratique de la rédaction et de la photographie. Goûts pour le journalisme et l'économie sociale.*
- *Esprit curieux et créatif, aptitudes aux contacts.*
- *Expérience de l'audiovisuel appréciée.*

adresser C.V., photo et prétentions à :

Gilles GALANT
Délégué à l'information et la vie coopérative
les COOPERATEURS de CHAMPAGNE
B.P. 20 - 02400 CHATEAU-THIERRY

Groupe International - Entreprises Françaises
CONSTRUCTION ELECTRIQUE

DIRECTEUR D'USINE
CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Il prendra une part déterminante à l'élaboration et à la réalisation des objectifs de production et de développement de l'entreprise.

Sachant concilier la recherche permanente d'une meilleure productivité avec les impératifs commerciaux imposés par des marchés très évolutifs, disposant d'un outil de production moderne, il aura à diriger et à coordonner l'activité des centres opérationnels de l'Usine.

Nous proposons cette fonction à des techniciens, de haut niveau Mécanique-Electricité, hommes de fabrication et de gestion de production, dotés de solides qualités de meneur d'hommes, d'organisateur et d'animateur. Usine à 150 Km Nord-Est Paris.

Les dossiers de candidature seront traités confidentiellement s/réf. 352 C, par

claude debray conseil
78 rue Olivier de Serres 75739 PARIS Cédex 15

NORDON & Cie
9, avenue du XXe-Corps
54000 NANCY

recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation A.M. ou similaire, ayant une expérience de plusieurs années en chaudronnerie.

Le candidat, âgé de 35 ans minimum, aura à assurer la direction du service chaudronnerie de la société dans son aspect technico-commercial. La connaissance de l'anglais est nécessaire. Le poste à pourvoir est à NANCY.

Adresser curriculum vitae détaillé au siège
9, av. du XXe-Corps, B.P. 441, 54001 NANCY CEDEX.

ingénieur électronicien grande école

venez rejoindre une petite équipe qui fonce.

recherche pour son usine de BREST (300 personnes)

un Ingénieur Electronicien Grande Ecole

pour études et développement matériel navigation

2 à 3 d'expérience labo-électronique
Connaissance micro-processeurs
Langue anglaise indispensable

Envoyer CV, photo et prétentions à THOMSON-CSF
Division des Activités Sous-Marines
Route du Conquet - 29283 BREST CEDEX

DIRECTEUR DE PRODUCTION
INGENIEUR GRANDE ECOLE

Cette entreprise de 600 personnes (13000 tonnes/an - C.A. 300 M.F.) propose le poste de DIRECTEUR DE PRODUCTION de l'une de ses usines. Rattaché au Directeur Technique, et ANIMATEUR de son PERSONNEL (400 personnes), le candidat assurera les tâches proprement dites de fabrication, ainsi que l'ordonnancement, la standardisation des méthodes, le contrôle des normes, la gestion des stocks P.F.

La connaissance de l'industrie alimentaire (souhaitable), est moins nécessaire que l'expérience de la conduite d'une unité et que la force de caractère personnelle.

Discrétion assurée. Réponse sous 3 semaines aux candidats qui adresseront un dossier complet (C.V. détaillé, références, photo et salaire actuel) sous No 835 au

BRETAGNE
Grande salaison

CEIP Conseil d'Entreprises 56270 PLOEMEUR

GESTION FINANCIERE ET INFORMATIQUE, EN ALSACE
pour un jeune HEC - ESSEC - ESCP...

ROLLIN : une des filiales françaises d'un groupe multinational : GRACE (6 milliards de $ de C.A. 90 000 personnes dans le monde dont 10.000 en Europe) Des méthodes de gestion «à l'américaine» mais des proportions humaines (300 personnes) Un environnement international (70% de la production export). Une jeune équipe de direction

Pour travailler avec notre directeur financier, nous recherchons un jeune diplômé d'une grande école de gestion parfaitement bilingue anglais, possédant une première expérience de gestion financière et informatique de préférence dans une société anglo-saxonne ou dans une multinationale.

Identifier les besoins particuliers de l'entreprise, adapter et implanter les systèmes de traitements de données du Groupe, en liaison avec l'équipe d'un important centre de calcul européen, telle sera sa mission informatique.

Il participera, d'autre part à la préparation des budgets, à l'analyse des résultats et aux différentes études financières.

La réussite dans la fonction proposée peut permettre à terme une évolution au sein du groupe.

En province donc, entre Mulhouse et Colmar, un poste «tremplin» et formateur pour un candidat de valeur.

Pour prendre contact, merci d'adresser votre candidature en indiquant votre rémunération actuelle sous réf 654 MO à notre conseil (à l'attention de Carole de CHILLY)

ALGOE 9bis route de Champagne 69130 ECULLY

Membre de Syntec

media-system

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

et Patron

Votre expérience de la vente et de la gestion vous permet d'effectuer des montées au filet audacieuses et efficaces en matière de direction d'entreprise.

C.I.T. Comptoir International du Tennis (fabrication et commercialisation de matériel et matériaux pour courts de tennis) filiale d'un groupe d'importance nationale recherche son :

DIRECTEUR DE FILIALE

La trentaine affirmée, vous pouvez faire preuve d'une bonne introduction dans les milieux sportifs. De formation supérieure vous parlez couramment l'anglais (l'espagnol apprécié) et connaissez l'exportation.

En fonction de votre expérience, le salaire de la 1ère année sera de 160.000 F
Une voiture de fonction sera à votre disposition.

Si ce poste situé dans le nord de l'Ile de France vous intéresse, adressez votre dossier de candidature complet sous la référence : 9552 à :

VALENS CONSEIL
BP 359 - 75064 PARIS cédex 02

LIEU DE TRAVAIL : LE MONDE ENTIER

Notre Département «Affaires et Secteurs» conçoit et fournit des systèmes de techniques modernes (couvertures et liaisons aériennes, surveillance électronique, département de données numériques...)
La qualité de nos techniques et de nos équipes nous permet d'être présents sur tous les marchés mondiaux.
Les importantes perspectives de développement de ces secteurs nous conduisent à recruter des

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Négociateurs efficaces, ils devront surtout être des techniciens et des gestionnaires capables de maîtriser un projet dans tous ses aspects : techniques, coûts, délais...

Ils devront coordonner l'activité des départements français et étrangers concernés par le projet, établir des spécifications, traiter les appels d'offre.

Diplômés d'une Grande École (SUPELEC, TÉLÉCOM...) les candidats ont acquis une première expérience, mais nous nous attacherons essentiellement à leurs qualités d'initiative et de dynamisme ;
Les possibilités d'évolution, au sein du groupe sauront satisfaire des candidats de valeur.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Merci d'adresser votre dossier accompagné d'une photo à
Monsieur Cordaville
THOMSON CSF-DTEX
34, bd Ornano
93200 SAINT-DENIS

---

emplois régionaux emplois régionaux

INSTITUT LAUE-LANGEVIN
Grenoble - France
Organisme franco-allemand britannique (420 agents) possédant un réacteur nucléaire à haut flux.

recherche :

UN INGÉNIEUR

âgé de 28 ans environ pour participer aux études et modifications du réacteur, établir les dossiers liés à son exploitation et assister aux interventions sur le bloc pile.

Ingénier mécanicien diplômé ayant en préférence une expérience de l'exploitation d'installation industrielle ou de recherche nucléaire.

Formation complète en hydraulique, thermodynamique, métallurgie et résistance des matériaux exigée, connaissance de l'anglais et/ou allemand souhaitable. Salaire annuel brut à partir de 40.000 F selon qualifications et expériences, avantages sociaux.

Adr. C.V. manuscrit au Serv. du Personnel, Institut Laue-Langevin, BP 156 X centre de tri, 38042 Grenoble Cedex.

Sous référence ILL 81/19.

Dans le cadre de son Service
«Organisation Générale et Informatique»
en vue d'entreprendre la réalisation
de nouveaux projets : gestion commerciale,
gestion de production .... en temps réel

Importante Société Métallurgique
6 Usines - 3 Filiales
recherche, pour assister le Responsable
de ce service implanté Région EST

ingénieur informaticien

Formation Ingénieur A. et M., E.C.A.M., I.N.S.A. ...

- Spécialisation informatique et/ou quelques années d'expérience en service informatique
- Solides connaissances et/ou expérience organisation et méthodes d'analyse.
- Aptitudes au travail en équipe.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à
no 15903 CONTESSE Publicité
20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01,
qui transmettra.

EURO ADVERTISING
LYON

Agence conseil en publicité. 1ère agence hors Paris.
65 personnes. Billing 140 millions.

RECHERCHE

UN CHEF DE GROUPE

4 à 5 ans d'expérience agence,
pour animation équipe et gestion budgets
grand-public et industriels.

UN CHEF DE PUBLICITÉ

1 à 2 ans d'expérience agence,
pour budget grand public.

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
Euro-Advertising Lyon - B.P. 203 Lyon R.P.
69213 Lyon cedex 1.

Chef de groupe : réf. CG 2. Chef de publicité : réf. CP 1.

THOMSON JEUMONT CABLES

recherche

analyste de gestion

Après une période de formation, le candidat sera rattaché à l'établissement de BOHAIN (20 km Nord de Saint-Quentin).

Sous l'autorité du Directeur local, il sera chargé de l'analyse de la gestion budgétaire de l'établissement.

Il sera fonctionnellement en liaison avec la Direction Financière de la société.

Des déplacements dans les différents établissements sont prévus.
Facilité de logement.

Le candidat sera titulaire d'un DUT de gestion.
Il sera débutant ou aura une première expérience.

Adresser CV, photo et prétentions sous No 15.740 à CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Société de conseils juridiques région Picardie ch. conseil juridique stagiaire, droit des sociétés. Ecr. s/nº 7.419 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recrute

1 PHARMACOLOGUE

ayant une parfaite maîtrise des techniques de recherches acquise après au moins 5 années d'expérience dans l'industrie ou à l'université.
Des connaissances de biochimie et d'endocrinologie seront appréciées.

Envoyer C.V. détaillé et rémunération actuelle à : IRCEBA, 62, Grande-Rue, 78490 VICQ.

ASSOCIATION A CARACTÈRE NATIONAL
cas sociaux garçons internats. Convention collective 66, recherche

ÉCONOME QUALIFIÉ

pour établissement avec formation professionnelle et scolarité.
CHAMBON-LE-CHATEAU
Lozère.
Ecrire avec C.V. à J.C.L.T., 17, r. Gerbert, 75015 PARIS.

Société de pigments Sud de la France recherche pour son laboratoire d'application, chimiste BTS ou DUT, 5 années d'expérience dans le domaine des encres d'imprimerie ou peintures et vernis. Env. C.V. av. réf. et prét. Ecr. s/nº 7.423 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Importante Société industrielle de METZ (57) recherche

1 INGÉNIEUR OU MAITRE ÈS SCIENCES

(spécialité macromoléculaire) désirant préparer une thèse de doctorat 3e cycle sur l'étude des polymères, destinée à une application industrielle dans l'isolation électrique, durée de la thèse 2 ans à compter début 1982, option à prendre avant fin novembre 1981.
Rémunération assurée par la société demandeuse.
Ecrire avec C.V. à nº 1.620 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

- **VOUS ETES JEUNE ET VOUS AVEZ :**
  - une bonne formation de base commerciale et financière (H.E.C., E.S.S.E.C., SUP de CO, Sciences PO, etc...)
  - le goût du contact humain et de la négociation avec les P.M.E.
  - une capacité de synthèse rapide susceptible d'appuyer votre dynamisme commercial.
- **VOUS RECHERCHEZ :**
  - une vie active qui suppose une certaine mobilité.

LE GROUPE
bail équipement

UNE DES TROIS PREMIERES SOCIETES DE CREDIT BAIL MOBILIER
recherche

3 attachés de direction

aptes, après formation au sein d'une équipe dynamique, à négocier des contrats de crédit bail en aidant les P.M.E. à résoudre leurs problèmes d'équipement et de financement de voitures.

Résidence : grande ville de province.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au Service du Personnel - BP. 35
22, Place Vendôme - 75021 Paris Cedex 01.

ORGANISME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL SUD-OUEST
recherche
POUR ÉTABLISSEMENT DE FORMATION CONTINUE

DEUX ANIMATEURS DE FORMATION

- Bonne expérience 2 à 5 ans entreprise (commerce détail ou gros et secteur sports loisirs).
- Formation niveau École de Gestion ou Licence.
- Ouvert, sens du contact.

Ecrire sous référence 28030 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel 94300 VINCENNES

Cii Honeywell Bull

recherche pour son Service Clientèle d'Assistance Technique

INGENIEURS COMMERCIAUX SERVICES

En relation avec les Ingénieurs du réseau commercial matériel, ils négocient, vendent un ensemble de prestations dont ils assurent le suivi en clientèle.
Diplômés d'une Ecole de Commerce ou d'une Université, ils ont acquis une expérience commerciale dans le cadre d'une Société de Services et de Conseil en Informatique.
Rémunération : salaire fixe plus intéressement.
Les postes sont à pourvoir à Paris et à Lyon avec des déplacements ponctuels sur les territoires géographiques attribués.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 243 M à Cii Honeywell Bull PC OG021C - 94, avenue Gambetta - 75960 PARIS CEDEX 20

Lee Thornsy Pub

ASEA

Filiale française du groupe électromécanique suédois ASEA, nous avons développé et réalisé, entre autres, une nouvelle gamme de moteurs courant continu. En vue de développer la vente en Europe de ces matériels, nous recherchons un jeune

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
RESPONSABLE DE ZONE EXPORT

Le poste :
Vise à assurer le développement rapide de cette gamme par :
- une action directe sur le réseau International ASEA pour faire connaître et développer cette activité ;
- la formation et l'appui technique des ingénieurs et spécialistes ASEA ;
- la participation aux études et négociations en clientèle ;
- l'organisation et la coordination des actions de promotion spécifiques : salons, séminaires, publicité, etc. ;
- le poste implique de fréquents déplacements à l'étranger ;
- il débouche à terme sur d'autres responsabilités en France ou à l'étranger.

Le candidat :
- de formation ingénieur ou équivalent, maîtrise très bien l'anglais ;
- il a le pragmatisme lié à sa première expérience industrielle : atelier, bureau d'études, achats, etc. ;
- une bonne connaissance du domaine électricité, machines tournantes, etc, est un avantage indiscutable.
- une première expérience de la vente ou de l'expatriation est un atout capital ;
- c'est avant tout un individu énergique, autonome et curieux qui a de plus fait la preuve de son aisance dans les contacts humains à tous les niveaux ;
- L'ENVELOPPE RÉMUNÉRATION/RESPONSABILITÉS EST A LA MESURE DE NOS EXIGENCES ET DE NOTRE RÉPUTATION

Prière d'adresser un court CV, photo et indication de rémunération actuelle à Allan HULDT, ASEA, BP nº5 - 95340 PERSAN.

HAVAS CONTACT

Jeune Responsable du Personnel H/F

ICI Pharma

150.000 F an ±

Filiale en très forte expansion d'un grand groupe pharmaceutique international, notre développement et l'accroissement de nos effectifs (220 personnes en 1978, près de 400 en 1982) nous amène à adjoindre à notre Directeur Administratif et Financier un(e) responsable du personnel également en charge de superviser les services généraux.
Nous attendons de la personne retenue (homme ou femme jeune et de formation supérieure) qu'elle nous apporte à la fois sa connaissance de la fonction personnel acquise lors d'une première expérience et un sens innovatif poussé mais réaliste en matière de gestion des ressources humaines.
Cette création de poste comporte de nombreux aspects passionnants et devrait représenter un tremplin vers une belle évolution de carrière.
Siège : Enghien-les-Bains (Banlieue Parisienne Nord).

Envoyez votre CV aux consultants de GFC chargés de cette recherche.
Discrétion absolue et réponse assurée.
Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.

350, rue de Vaugirard 75015 Paris

GFC

BCT Midland Bank

La BCT Midland Bank investit.
Française par son histoire,
son implantation et son management,
Anglaise par ses capitaux
et son ouverture internationale,
Franco-britannique par son devenir,
la BCT Midland Bank,
banque spécialisée
dans le financement de l'immobilier,
ouvre son savoir-faire aux particuliers.

**Pour Paris, Lille, Lyon, Montpellier et Nantes
la BCT Midland Bank recherche**

responsable dépôts et clientèle privée.

**Issus professionnellement de la zone géographique
où le poste est proposé,
les candidats devront maîtriser leur secteur d'activité
dès leur prise de fonction
et développer de façon autonome une clientèle de qualité :
particuliers, groupements professionnels,
organismes mutualistes et coopératifs, institutionnels.**

Filiale et partenaire français du groupe Midland,
la BCT Midland Bank est aujourd'hui
l'une des toutes premières banques étrangères
implantées en France.
Fidèle à la philosophie du Groupe,
elle assure ses succès
par la qualité de ses collaborateurs.

C.V., photo et rémunération actuelle : Jacques Granger, développement des ressources humaines,
BCT Midland Bank, 2 Place Rio de Janeiro - 75008 Paris
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement et recevront une réponse.

DIRECTEUR DE L'AUDIT

Très importante société de transports routiers en pleine expansion (CA 1 milliard, 2200 personnes, 1400 véhicules) recherche le Directeur de son Service Audit.

35 ans minimum, de formation supérieure (Ecole de Gestion si possible et DECS indispensable) il a une solide expérience de cette profession en cabinet et/ou en entreprise, et il connaît notre secteur d'activité. La maîtrise de l'anglais est un atout supplémentaire.

Homme d'excellent contact mais très rigoureux, il dépend du Directeur Général. Basé à Paris, il est appelé à intervenir régulièrement dans nos sociétés régionales.

Veuillez adresser votre dossier de candidature sous référence 2653 M à

Daphné Samson
Conseil en Recrutement
32 rue de Sablonville 92200 Neuilly
à qui nous avons confié cette recherche
Réponse et discrétion assurées.

Société Internationale spécialisée dans le matériel de pesage recherche pour son bureau d'études un

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Il intégrera une équipe dynamique et performante de jeunes ingénieurs et techniciens.

Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé ayant acquis une première expérience de 1 à 2 ans en entreprise et possédant une bonne connaissance des circuits logiques et des microprocesseurs.

Des notions en analogique constitueraient un atout supplémentaire. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser CV + prétentions à HAVAS CONTACT (sous réf. 72536/LM) 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

GAMMA INTERNATIONAL

Conseil en organisation et systèmes d'information

Pour son activité

méthodes et outils "Mega - Isis - Ariane"

recherche

3 ingénieurs grandes écoles

ayant un début d'expérience en conception et réalisation informatiques

Soit 1 à 2 ans d'expérience en études de softwares de base (ou d'applications scientifiques) : pour renforcer l'équipe de création et développement des outils "générateurs" (ARIANE).

Soit 3 à 5 ans d'expérience en informatique de gestion : pour lancer, en clientèle, une fonction de recherche appliquée sur les méthodes de travail permises par ces outils (vis-à-vis des techniques informatiques et des systèmes d'information).

Les dossiers de candidature seront adressés à Alain DELPY (mention ARIANE)

GAMMA INTERNATIONAL
3 place de Valois 75001 PARIS

Les Editions
FERNAND NATHAN
recherchent pour leur département
MATERIEL DIDACTIQUE un collaborateur

MARKETING ET DEVELOPPEMENT PRODUITS

A partir d'une étude permanente du marché, il conçoit et contrôle la réalisation des produits nouveaux en liaison avec les services internes et des prestataires extérieurs.
Il contribue au développement de la diffusion nationale et internationale des produits.

Ce poste convient à une personne ayant une formation supérieure technique ou scientifique, une 1ère expérience du développement de produits dans l'industrie et un grand intérêt pour les problèmes éducatifs.

Lieu de travail : PARIS
prévoir des déplacements de courte durée en province et à l'étranger.
Anglais indispensable.

Ecrire avec CV détaillé en précisant la rémunération actuelle s/réf. CM à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines
depuis 1959

Nous sommes l'une des toutes premières sociétés françaises de la grande distribution.
Afin de poursuivre notre forte expansion nous désirons rencontrer nos futurs directeurs d'hypermarchés.

Votre expérience réussie d'au moins 5 ans, fait de vous un véritable professionnel de la grande distribution, maîtrisant parfaitement les techniques de la gestion par objectifs et d'animation des hommes.

Nous vous proposons de donner un coup d'accélération à votre carrière en prenant dans un premier temps les fonctions de DIRECTEUR ADJOINT.
Ce poste très évolutif constitue une véritable opportunité et vous ouvrira de larges perspectives de carrière au sein de notre entreprise implantée dans toute la France.

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 7299 à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris.
Merci de mentionner sous double enveloppe le nom des sociétés auxquelles votre offre ne doit pas être transmise.

média-system

Etablissement public d'informatique
de taille humaine : une quarantaine de personnes
Spécialisé en : audit, conseil, expérimentation et assistance technique aux administrations.
Interdisciplinaire : applications de gestion, méthodes, organisation, micro-informatique, bureautique, documentation automatique, performances, systèmes, réseaux.
Recherche dans le cadre d'un développement rapide des Ingénieurs expérimentés dans les disciplines énumérées ci-dessus et plus particulièrement :

ingénieurs téléinformaticiens

ayant une expérience technique du télétraitement et désirant s'orienter vers les réseaux.

ingénieurs micro-informatique

connaissant la technique générale des micro-ordinateurs et périphériques.

ingénieurs applications de gestion et méthodes

ayant eu la responsabilité de projets importants.

Hommes d'études et de terrain, familiers des techniques de relations humaines, les candidats viendront renforcer des équipes au sein desquelles ils augmenteront leurs compétences dans des secteurs de pointe. Implantation : proche banlieue Ouest.

**Adresser lettre manuscrite et C.V. à Mme MORAUX
Domaine de Voluceau Bât.9 Rocquencourt
BP105 - 78153 Le Chesnay
Cedex.**

Assistant de gestion

Importante société d'ingénierie de pointe, nous recherchons un assistant de gestion pour des travaux d'analyse prévisionnelle et l'établissement de tableaux de bord.

Le poste est évolutif et peut déboucher à terme sur des responsabilités élargies.

Formation souhaitée : DUT de gestion, plus 1 an d'expérience minimum.

Lieu de travail : Z.I. Petit-Clamart.

Adresser CV et photo, sous référence 7537 à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

OSCAR DE L'EXPORTATION 1980
Prix de la performance exceptionnelle
1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE SYSTEMES DE NAVIGATION INERTIELLE
2e CONSTRUCTEUR MONDIAL DE TERMINAUX TELEX
recherche pour ses
CENTRES D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT
de la Région Parisienne (Argenteuil - Eragny - Pontoise)
ET SES CENTRES DE FABRICATION
(Montluçon - Saint-Etienne-du-Rouvray - Fougères)

Ingénieurs Méthodes
Ingénieurs Electroniciens
Ingénieurs Logiciel
Haut Niveau

pour études **SYSTEMES TELEMATIQUES**
et **SYSTEMES AVIONIQUES**
Formation complémentaire en France ou aux Etats-Unis appréciée.
Adresser CV et photo sous référence 59 à
SAGEM
Direction du Personnel et des Relations Sociales
6, avenue d'Iéna - 75783 PARIS CEDEX 16

MEDIA PA

Société française, leader dans sa spécialité, recherche pour son Centre de Développement, situé dans l'Oise, des

TECHNICIENS

pour participer en tant qu'AGENTS D'ESSAIS à la mise au point de produits nouveaux.

un BTS automaticien

- Ayant déjà une première expérience. Il devra réaliser des montages d'automatismes simples sur des installations pilotes. Les sujets à traiter sont variés et de courte durée.
Il devra aimer le travail en groupe pour pouvoir s'intégrer dans une équipe pluri-disciplinaire. Les déplacements sont fréquents, l'anglais technique est indispensable.

deux BT en chimie organique

- Ayant 5 à 7 ans d'expérience. Ils devront participer aux transferts de résultats entre le laboratoire et les lignes pilotes. Ils participeront également aux essais ce qui implique quelques connaissances en mécanique permettant la réalisation de montages simples, une habileté certaine de manipulation, ainsi qu'un goût pour le travail en équipe.

Envoyer CV manuscrit sous référence 1244M, à :

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra)

THOMSON-CSF

ESPACE

**Recherche pour recrutement immédiat
à MEUDON-LA-FORET (92)
et transfert à TOULOUSE en 1983**

TECHNICIENS confirmés
Niveau V

ÉLECTRONIQUE - LABO - avec si possible connaissance en mécanique, thermique, antennes, bureau d'études, documentation technique.

Pour coordination des activités associées à la charge utile et au satellite au sein d'un groupe de projets.

Anglais lu.

Adresser C.V., photo et prétentions (sous n° 15.779) au Service du Personnel, Département ESPACE-SATELLITES, B.P. 51, 92360 MEUDON-LA-FORET.

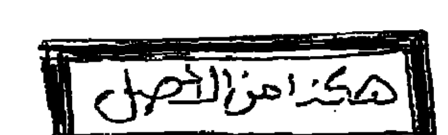

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(E.N.S.A.E., E.N.S.I.M.A.G., E.S.E...)

Vous êtes débutant ou vous bénéficiez d'une première expérience professionnelle, et vous désirez faire de l'informatique.

UN DES PREMIERS GROUPES BANCAIRES FRANÇAIS

vous offre la possibilité d'acquérir de solides compétences en participant à des missions de conseil pour les Directions de ses différentes Banques : prévisions, analyses statistiques, calculs financiers avec simulations et modélisations sur ordinateur.

Tout en étant basé au siège à Paris, vous effectuerez des déplacements de courte durée en province.

De larges perspectives de carrière peuvent vous être proposées au sein du Groupe.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 5502, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

LA SOCIETE D'APPLICATIONS PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES

HOECHST – BEHRING

PROPOSE A DES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES POSTES DE :

ASSISTANT BIOLOGIQUE

réf. 700

- Niveau BTS-IUT Biologie,
- Chargé de promouvoir nos produits en clientèle,
- Expérience nécessaire en laboratoire d'analyses.

ASSISTANT TECHNIQUES ISOTOPIQUES

réf. 800

- Niveau études supérieures de biologie,
- Chargé de promouvoir nos produits en clientèle sur PARIS et les villes de l'Ouest (résidence région parisienne),
- Connaissance ou intérêt pour les techniques isotopiques et plus particulièrement pour la radio-immunologie,
- Une expérience de la vente serait un atout supplémentaire.

ASSISTANT APPAREILLAGE

Pour Laboratoires d'analyses médicales

réf. 900

- Niveau BTS-IUT-INSA,
- Connaissance de la technologie,
- Mise en place et après-vente,
- Lieu de résidence Paris,
- Déplacements fréquents.

NOUS OFFRONS A DES JEUNES

- Une formation spécifique
- Des postes d'avenir au sein d'un groupe international réputé pour la qualité de sa recherche.

Adresser C.V., photo et prétentions sous la réf. du poste choisi
Laboratoires HOECHST
– Direction des Relations Humaines
3 avenue du Général de Gaulle – 92800 PUTEAUX

---

nous avons de grands projets pour vous, dès à présent

Notre société est la première d'Europe sur le plan de la prestation intellectuelle.
Notre succès, nous le devons à notre dynamisme et au rôle actif que nous jouons dans le progrès de la technique.
Notre rythme de croissance élevé nous permet aujourd'hui d'offrir de réelles opportunités de carrière dans des domaines variés à des

Ingénieurs informaticiens expérimentés

Si vous souhaitez prendre des responsabilités :
- dans le secteur tertiaire, pour la conception et la mise en place d'importants réseaux télétraitement, ou pour l'étude et l'installation de systèmes vidéotex,
- ou dans le secteur industriel, pour la conception et la mise en place de systèmes de gestion de production, la conduite de processus industriels, la robotique, la conception assistée par ordinateur.

S'il vous manque aujourd'hui des occasions de participer à des projets mettant en oeuvre des techniques de pointe, ou si vous souhaitez simplement élargir vos responsabilités, nous vous confierons des missions qui vous permettront de vous réaliser.

Adressez un dossier de candidature sous référence 825 à Mme Muller, CAP SOGETI SYSTEMES, 92 Bd du Montparnasse 75682 Paris Cedex 14. Tél. 320.13.81.

CAP SOGETI SYSTEMES

média-system

SPECIALISTE «FLUIDES» 100 % EXPORT,
FILIALE D'UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES FRANÇAIS
BATIMENT-TRAVAUX PUBLICS
recherche pour son siège Paris

Directeur général adjoint

Il participe à la définition des objectifs, à la mise au point de la stratégie d'ensemble à suivre pour les atteindre, à leur réalisation.

Dans le cadre de la gestion des contrats à l'export, il est responsable de l'application de la politique commerciale et financière de l'Entreprise et de l'établissement des systèmes de gestion et des normes d'administration.

Cette fonction importante et évolutive ne pourra être confiée qu'à un Gestionnaire confirmé et polyvalent, ambitieux d'affirmer sa compétence «d'entrepreneur».

La pratique de la langue anglaise est indispensable.

Les dossiers de candidature seront traités confidentiellement sous référence 369 C/LM par

claude debray conseil
78, rue Olivier de Serres 75739 Paris Cédex 15

Un important Groupe Pharmaceutique français recrute pour le Groupe Informatique Scientifique de son Centre de Recherche :

STATISTICIEN HF

pour fournir un Service Statistique aux Pharmacologistes.
Le candidat devra posséder :
- un niveau Maîtrise en statistiques et informatique et au moins 2 ans d'expérience : soit dans l'Industrie Pharmaceutique, soit dans la Recherche Biomédicale.
- une bonne connaissance du FORTRAN et de l'ANGLAIS lu.
- la connaissance de PDP II, VAX, UNIX, et de langages évolués comme PASCAL ou C, dans la mesure du possible.

INFORMATICIEN HF

pour travailler sur les problèmes liés à l'utilisation de l'Informatique dans les Centres de Recherches Pharmaceutiques.
Le candidat devra posséder :
- une licence Informatique ou équivalent
- une expérience avec UNIX; C ou PASCAL
- une bonne connaissance de l'ANGLAIS lu
- la connaissance de PDP II, VAX, VMS, WANG, PRIME, HEWLETT PACKARD, traitement des signaux, réseau SGBD, recherches biomédicales, dans la mesure du possible.

Envoyer C.V. et photo sous référence 7463 à MEDIA SYSTEM 104, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transmettra.

média-system

IMPORTANT GROUPE DE TRANSPORTS
recherche pour sa filiale
parisienne
spécialisée dans le
trafic international

SON DIRECTEUR

- Age minimum 35 ans.
- Connaissances approfondies des opérations en douanes appréciées.
- Devra justifier d'une expérience réussie dans cette activité.
- Aura à négocier des échanges en langue anglaise.
- Devra maîtriser la gestion, l'exploitation et l'animation d'une équipe d'exploitants et taxateurs.
- Salaire motivant.

Envoyer C.V. et prétentions à :
HAVAS-CARRIÈRES s/réf. 6325
B.P. 206 - 69214 LYON CEDEX 1.

Ingénieur planning

Intégré au sein du Service PLANNING - COST CONTROL vous aurez pour mission :
- d'assister les projets SERETE en établissant et en assurant le suivi des plannings :
- d'accomplir pour nos clients des missions spécifiques de planning.

Vous utiliserez les méthodes les plus récentes et en constant développement et les appliquerez à des projets variés.

Pour ce poste nous souhaitons rencontrer un candidat ayant une bonne pratique de la fonction et des connaissances techniques générales ou un ingénieur débutant dans la fonction, mais ayant une expérience des projets d'ingénierie.
L'anglais courant est indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV détaillé sous réf. 559 à Joël Ollieuz. SERETE. 86 rue Régnault 75640 Paris Cédex 13.

Des équipes intégrées pour d'importants projets en France et à l'étranger

média-system

THOMSON-CSF

recherche

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

- **A MALAKOFF**
  Débutants ou courte expérience pour laboratoires et plates-formes d'essais. BAC F2 - BTS - DUT ÉLECTRONIQUE. Expérimentés dans la maintenance d'appareils de mesure.
- **A CORMEILLES-EN-PARISIS**
  BTS - DUT pour laboratoire hyperfréquences.
- **Pour chantiers FRANCE et ÉTRANGER**
  BTS - DUT ou niveau.

Envoyer C.V. + photo au SERVICE DU PERSONNEL, 68, avenue Pierre-Brossolette, 92242 MALAKOFF Cedex.

MARBEN INFORMATIQUE

Pour assurer le développement de nos prestations de conseils et services de haut niveau, nous recrutons :

3 INFORMATICIENS EXPÉRIMENTÉS

– minimum 2 ans d'expérience dans le développement de projets informatiques de gestion et connaissance d'un des domaines suivants :
- base de données
- mise en place de systèmes conversationnels.

1 INGÉNIEUR SYSTÈME

– minimum 3 ans d'expérience sur gros système IBM.

Ils devront être capables de prendre, immédiatement ou à court terme, la direction de projets.

Intégrés dans le département gestion, ils acquerront une formation complémentaire et participeront à des prestations de conseils auprès de nos clients, ainsi qu'à des développements de produits.

Ecrire sous référence G 81 à :
MARBEN INFORMATIQUE
123, avenue de Villiers, 75017 PARIS.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche

SECRÉTAIRE COMPTABLE TRÈS EXPÉRIMENTÉE

Niveau B.P. comptable, secrétaire confirmée pour travailler en collaboration avec 2 ou 3 personnes.

Esprit d'initiative et sens de l'organisation.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo et prétent. à :

F.L. SMIDTH ET Cie FRANCE,
55, rue Ampère, 75017 PARIS.

Ingénieur grandes écoles

(X, Centrale, ESE option informatique)

Le département "entreprises générales industrielles" du groupe Spie Batignolles réalise des unités industrielles importantes dans le monde entier.

Pour assurer le développement de nos systèmes informatiques et de communication (gestion des affaires et des chantiers, gestion de matériel, CAO, télécopie, ...) le Directeur du département recherche un jeune collaborateur à fort potentiel qui travaillera en liaison avec les services informatiques du groupe.

Le candidat aura environ 2 ans d'expérience industrielle ou d'études complémentaires aux U.S.A. et une bonne pratique de l'anglais.
L'évolution de carrière se fera vers la direction de projets importants.

Ecrire à Service du Personnel E.G.I., sous réf. 159 à SPIE BATIGNOLLES Tour Anjou 33 Quai de Dion Bouton 92814 Puteaux Cedex.

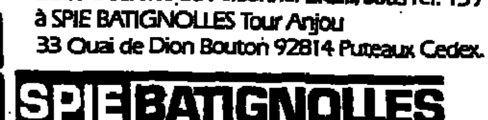

média-system

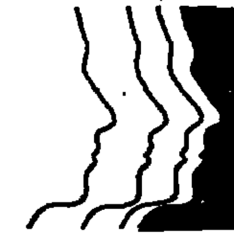

UNE EQUIPE DE REALISATION POUR UN IMPORTANT COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL FRUITS ET LEGUMES

Le projet dont la réalisation démarre début 1982 intègre la production agricole (horticulture), la transformation industrielle (déshydratation, surgélation et conditionnement frais) ainsi que la commercialisation des produits finis.

NOUS SOMMES UN GROUPE EUROPEEN EXPORTATEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS ET NOUS RECHERCHONS :

DIRECTEUR DE PROJET
300 000 F +

pour coordonner l'ensemble des opérations d'étude et réalisation.
Il faut une expérience confirmée de la fonction acquise au sein :
- d'un groupe international,
- d'une société d'engineering de renom spécialisée dans le secteur agro-alimentaire. (Réf. 11120 M)

COORDINATEUR ACTIONS INDUSTRIELLES
250 000 F +

pour coordonner les activités bâtiment, process et études.
C'est un homme d'organisation et de contact riche d'une longue expérience travaux neufs et installations au sein d'une importante société de conserveries ou surgelés.

(Réf. 21110 M)

COORDINATEUR ACTIONS AGRICOLES
250 000 F +

pour coordonner les études, essais et mise en production agro-horticoles.
C'est un ingénieur AGRO, AGRI, ou équivalent, ou un homme de terrain expérimenté.
Le candidat devra notamment prouver une maîtrise parfaite des contrats de culture avec les agriculteurs locaux. Réf. 02111 M)

Tous ces postes sont basés à **PARIS avec des déplacements de durée variable en TUNISIE.**
Les contrats sont limités à la durée des travaux (environ 3 ans) avec possibilités de reconversion ultérieure sur d'autres opérations de même type.
Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle en mentionnant sur l'enveloppe Division « **Industrie** » ainsi que la référence du poste.
Les candidatures seront directement transmises à notre client.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

BKC

COMPUTERVISION FRANCE

Dans le cadre de son développement continu
recherche son

Responsable des Services Administratifs et Généraux

POUR ASSURER :
- le suivi de l'ensemble des contrats administratifs (baux commerciaux, assurances...)
- le développement du service achats (matériels, mobilier, fournitures...)
- le bon fonctionnement des services généraux (entretien et sécurité des locaux - 3000 m2 -, communications, etc...).

Ce poste, appelé à un développement ultérieur suppose un sens aigu de l'organisation allié à un grand dynamisme et une expérience réelle de la fonction, acquise de préférence au sein d'une multinationale.

Adresser C.V. détaillé et photo, en indiquant rémunération actuelle et prétentions à
Emmanuel NICOLAS - COMPUTERVISION S.A.
Tour Galliéni 2, 36 avenue Galliéni, 93175 BAGNOLET Cédex.

COMPUTERVISION S.A.
Part of Computervision Europe
Productivity ... by Design

ETPM

LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
C.A. : 1,7 Milliard de FF en 1980
Oscar à l'exportation.

recherche
pour étoffer ses Services **LOGISTIQUE ET MATERIEL**
en France et à l'Etranger

UN INGENIEUR MATERIEL pour l'Afrique Centre-Ouest

Basé à PORT-GENTIL (GABON) et placé sous l'autorité du Responsable du Matériel, vous assurerez le suivi, l'entretien et la gestion technique du matériel naval, travaux offshore et T.P., lié à l'exécution d'importants contrats dans cette région d'activité.

Pour ce poste, vous pouvez être débutant diplômé AM, TP, ENI ou équivalent ou faire état d'une expérience d'environ 3 ans acquise sur des chantiers de T.P.. Ce poste comporte une rémunération attractive et de nombreux avantages liés à l'expatriation (statut familial, logement, voiture, etc...).

UN INGENIEUR MATERIEL pour le siège à Paris

avec de fréquents déplacements à l'étranger.

Vous vous intégrerez dans une équipe d'Ingénieurs Matériel chargés de résoudre tous les problèmes liés à la maintenance et à l'entretien du matériel T.P. et Marine, en liaison avec les Responsables Matériel de nos chantiers à l'étranger.
Vous serez débutant, diplômé AM, TP, ENI ou équivalent ou pourrez faire état d'une première expérience.

Pour ces deux postes, vous avez UNE BONNE CONNAISSANCE DE LA LANGUE ANGLAISE.

Envoyez CV, photo et prétentions S/réf. 6342MO à PIERRE LICHAU S.A. B.P. 220 — 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Nous sommes une société de très grande notoriété dans la **HAUTE COUTURE** et le **PRET-A-PORTER.**
Soucieux de développer notre politique commerciale et de promouvoir des produits nouveaux, nous recherchons

Responsable développement grand export
Amérique Latine - Afrique - Australie

Ce poste opérationnel convient à une personnalité entreprenante et inventive, chargée de promouvoir le produit « couture ». Ceci implique le développement des structures locales existantes et la conception des nouveaux types de commercialisation.

La connaissance du produit n'est pas indispensable, mais il est demandé une expérience confirmée de la vente grand export et de la négociation à haut niveau (ouverture de filiale par exemple).

Agé d'au moins 30 ans, le candidat diplômé de préférence grandes écoles, parle couramment l'anglais et l'espagnol (réf. à préciser 198 M).

Responsable des ventes
France - Europe (CEE)

Le candidat idéal est âgé d'au moins 30 ans, il est de formation supérieure commerciale et a acquis une expérience de la vente dans un secteur lié à la **MODE** ou aux **PRODUITS DE LUXE.** Responsable des objectifs auprès de la Direction Commerciale, il devra faire appliquer la politique de marque actuelle.

A cet effet, il aura pour mission de suivre et développer la clientèle existante avec son équipe de vente. Il mettra aussi en place de nouvelles structures à l'étranger.

Homme de terrain, dynamique, ayant le sens de l'initiative, il pratique couramment l'anglais et, si possible, l'allemand (réf. à préciser 199 M).

MEDIA PA

Adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) à notre conseil. Discrétion assurée.

Raymond Poulain Consultants **57, avenue de Suffren 75007 PARIS**

DAF FRANCE

Dans le cadre de sa progression
sur le marché du Véhicule Industriel
poursuit sa politique de recrutement
et recherche des

JEUNES DIPLOMÉS

d'Etudes Supérieures
(Facultés ou Ecoles)

qui, après un stage dans différents départements du Siège et ses Succursales se verront confier des responsabilités commerciales ou techniques en France.
Des postes sont à pourvoir sur tous les points du Territoire National, mais exige une mobilité permanente et à terme, un déménagement possible.

Adresser CV détaillé, photo, prétentions à
DAF FRANCE - Service du Personnel - SURVILLIERS
B.P. 4 - 95470 FOSSES

ASEA filiale Française du groupe Suédois
C.A. 15 Milliards F.F., 40.000 employés
recherche pour sa Division
ASEA-SERVICE à PERSAN (95)
(réparations électro-mécaniques, bobinage machines tournantes etc...)

ingénieurs technico-commerciaux

- Formation électrotechnique pour vente, service et réparations machines et équipements BT-MT.
- Expérience équipement et installation et électronique. schémas, devis.

Ces postes requièrent de bons vendeurs et bons techniciens rompus aux contacts et discussions à tous niveaux.
Ils sont responsables des objectifs et des résultats élaborés avec la Direction.

ingénieurs électroniciens-électrotechniciens

Pour service maintenance et études
- Connaissance analogique et digital.
- Anglais courant, déplacements et disponibilité.
- Expérience équipement vitesse variable souhaitée.

Adresser CV et prétentions à : ASEA B.P. n° 5 95340 PERSAN

Bance Pub

SOCIETE D'INGENIERIE,
filiale d'un groupe immobilier important, recherche pour PARIS

chef de groupe "travaux"

Il devra animer et contrôler l'action d'une dizaine d'ingénieurs et techniciens.
Diplôme ingénieur Bâtiment.
Une expérience de quelques années en matière de logements, si possible en entreprise, est indispensable.

Adresser C.V. et prétentions sous la référence 6606 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Société française présente dans 15 pays, leader sur son marché - les encres d'imprimerie - recherche pour son exploitation française un

jeune ingénieur chimiste

Il sera intégré à notre équipe de développement et de recherche appliquée et devra :
- être diplômé d'une Ecole Nationale Supérieure de Chimie ou équivalent,
- être attiré par une activité plus orientée vers l'application des produits que vers la recherche fondamentale,
- avoir une bonne connaissance de l'anglais.

Une courte expérience de la parachimie (peinture, vernis, cosmétiques . . .) serait appréciée, mais la personnalité du candidat, même débutant, reste essentielle.

Basé initialement en proche banlieue parisienne, le poste sera déplacé près de Compiègne fin 1982 où sera regroupé l'ensemble de nos activités françaises.

Merci de transmettre lettre manuscrite + C.V., + photo à :
Nicole OUTIN, Conseil en Recrutement
15, rue Marcel Renault - 75017 PARIS, qui assurera les premiers contacts avec toute la discrétion souhaitée.

Etudes qualitatives et créatives
Directeur de Recherche

Notre société d'études qualitatives et créatives créée en 1972 est plus particulièrement spécialisée en diagnostics complexes et d'urgence

Notre développement nous amène à recruter un **Directeur de Recherche de haut niveau.**

Les principales caractéristiques de l'homme que nous souhaitons intégrer sont : une expérience pratique de la recherche commerciale (3 à 4 années dans le domaine des études qualitatives et créatives), une solide formation théorique et conceptuelle (dans au moins l'un des domaines suivants : anthropologie, sociologie, psychanalyse, psychologie et symbolique); et une conception pragmatique de la recherche.

Du goût pour l'exercice des responsabilités et le sens de l'entreprise constitueront des atouts supplémentaires.

Toute forme de collaboration pourra être envisagée.

Notre Conseil étudiera votre dossier (lettre + C.V. + prétentions) que vous lui ferez parvenir sous réf. LM 1101.

MEDIA PA

Yves KERNEVEZ
CONSEIL EN RECRUTEMENT
28, rue Cambacérès 75008 PARIS

Contrôleur de gestion

L'entreprise est spécialisée dans la réalisation d'ensembles industriels complexes mettant en œuvre des techniques de pointe.
Elle recherche un jeune cadre pour lui confier la responsabilité de la gestion de son fonctionnement (soit un budget de 150 millions de francs):
- établissement et suivi des budgets de l'ensemble des unités (y compris qualification et études de procédures),
- assistance aux responsables opérationnels,
- statistiques de charge de travail,
- réalisation de tableaux de bord.

Adjoint au responsable du service contrôle, il participe à l'amélioration du système de gestion ; il dirige une équipe de 3 personnes.
L'homme que nous cherchons a une formation supérieure (sup. de co, IEP ECO-FI, maîtrise de gestion) et une expérience de 2 ans minimum dans un service de contrôle de gestion.
Lieu de travail : Le Plessis-Robinson.

Pour un premier contact adressez CV et photo, sous réf. 7535 à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

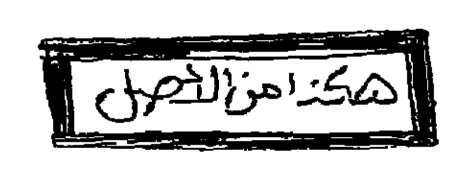

LG INFORMATIQUE

recherche

Chef de projet

180 000 F

Ingénieur grande école - 5 à 10 ans d'expérience en informatique - compétent sur les problèmes d'approvisionnement dans un grand groupe industriel.
Nous vous offrons la responsabilité du projet complet comprenant la conception, les contacts avec les différents utilisateurs concernés, la réalisation du projet.
Votre préavis n'est pas un handicap.
Merci d'adresser votre candidature avec CV, prétentions, disponibilité à L.G. INFORMATIQUE
18, rue Violet 75015 PARIS

Publival

La Maison du Médecin

Inter Med

recherche
pour son département «Images Médicales» (Radiologie, Ultrasons, Médecine Nucléaire, Cobalthérapie)

DEUX CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX

Postes à pourvoir : Région Parisienne — Sud-Ouest

Expérience demandée.
Fréquents déplacements - voiture Société.
Rémunération motivante (fixe + commission + frais).
Envoyer C.V. + photo à notre siège :
300 rue Léon Joulin
31076 TOULOUSE Cédex

Message à un Jeune Cadre

Comptabilité - Finances

Vous souhaitez entrer dans la filiale d'un des premiers groupes français.
Nous sommes une société, prestataires de services auprès des collectivités locales (1800 personnes - CA consolidé 450 MF).
Nous créons un poste d'attaché au Directeur Administratif et Financier.
Il prend en charge les comptabilités de certaines sociétés du groupe, procède à des missions ponctuelles d'Audit, participe aux opérations administratives et financières liées à d'éventuels rachats d'entreprise, assure des missions d'organisation et de mise en place de procédures administratives.
Enfin, il assiste le D.A.F. pour la coordination de l'ensemble des problèmes juridiques, fiscaux, comptables et informatiques des sociétés du groupe.
C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous avez 30 ans minimum, une formation supérieure (HEC, ESCP, ESSEC, ISG + DECS. . .) et si votre première expérience dans une société importante, vous a permis d'acquérir une vue totale dans les différentes techniques évoquées.
Vous pensez en terme de profit dans l'optique d'une société de services par exemple.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/227/B à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

mcp — **CABINET Henri PHILIPPE**
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

Vente aux Confectionneurs

SPORTSWEAR

KLOPMAN filiale du groupe Burlington est l'un des plus importants fabricant de tissus dans le monde et poursuit en Europe un développement exceptionnel en raison d'une organisation performante et d'une production de qualité.

Jusqu'à présent, le polyester coton était surtout diffusé chez les fabricants de vêtements professionnels et nous souhaitons développer rapidement nos ventes sur un marché en plein essor, celui des vêtements de loisir.

Si vous êtes déjà bien introduit auprès de ces confectionneurs et si vendre est votre métier, vous pouvez être le "PATRON" de ce nouveau département promis à un brillant avenir.

Certes, au démarrage, vous assurerez seul les ventes en France et vous devrez faire montre de mobilité puis vous pourrez mettre en place votre équipe.

Vous serez rattaché au Directeur des Ventes Europe basé à Londres, aussi une bonne maîtrise de l'anglais est-elle indispensable.

Résidence PARIS de préférence.

Envoyer votre CV détaillé, photo et dernier salaire
sous référence M/317/A
106 boulevard Haussmann — 75008 PARIS

Jean Paul VELLA Conseil

EUROMARCHÉ

recherche pour son Siège Social

PSYCHOLOGUE D'ENTREPRISE

HF

Au sein de la Direction des Relations sociales il devra assister le responsable du département recrutement gestion des carrières dans le recrutement des cadres et agents de maîtrise pour l'ensemble du groupe et dans le suivi de leur carrière.
Le candidat retenu aura une expérience du recrutement des cadres de 2 ans minimum.
Cette offre s'inscrit dans le cadre d'un remplacement pour une durée approximative de 6 mois et pourrait évoluer vers la création d'un poste.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
Département Recrutement Gestion des Carrières
B.P. 312 - 180 RN 7 - 91200 ATHIS-MONS

bleu

Bureau d'études

Architecture, architecture intérieure, esthétique industrielle, graphisme

recherche

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT

en collaboration directe avec le directeur général

Sa mission :
- la recherche de marchés ;
- la participation à la négociation de ces marchés ;
- la gestion de la clientèle concernée ;
- la coordination avec les différents services du bureau.

La préférence sera donnée au candidat ayant des connaissances dans le domaine correspondant à nos activités.

Position cadre.
Anglais écrit et parlé indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V., rénumération souhaitée, photo à

CONRAN ASSOCIÉS
52, boulevard du Montparnasse, 75015 PARIS.

jeune juriste

SERVICE CONTENTIEUX **HF**

Vous êtes titulaire au minimum d'une licence en droit dont quelques U.V. de droit administratif.
Vous avez acquis une première expérience professionnelle dans une entreprise ou dans un cabinet.
Homme de dossiers, vous êtes également homme de relation et vous aimez la rédaction précise.
Vous êtes peut-être celui que nous recherchons d'urgence pour l'intégrer à notre équipe de Direction Générale dans un poste évolutif.
Cherchez à nous en convaincre en envoyant votre CV, salaire actuel et délai de disponibilité à Olivier ADAM Secrétaire Général.

SOCIETE DES AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE
41 bis avenue Bosquet, 75007 Paris

PARFRANCE

LABORATOIRE recherche pour COLLABORATION A MI-TEMPS

ex-interne des hôpitaux ou ex-chef de clinique

s'intéressant de préférence à la gastroentérologie

Son activité sera :
- des contacts avec des chefs de service hospitalier et leurs collaborateurs ;
- des participations à des séminaires, journées, congrès ;
- quelques travaux d'information médicale.

L'age souhaité est de 30/36 ans.

Envoyer C.V. à no 15289 CONTESSE
Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS
Cedex 01, qui transmettra.

Jeunes Ingénieurs du B.T.P

SAE

Un Groupe de 15.000 personnes
vous offre
- Une formation enviée
- des responsabilités rapides
- une large ouverture sur l'étranger
- UNE CARRIERE

Vous êtes entreprenant ... écrivez-nous en précisant vos préférences d'affectation, région parisienne ou province.
SAE Direction du Personnel - 32, Avenue de New-York - 75016 PARIS.

COFAP

MUTUELLES UNIES

recrute

ATTACHES COMMERCIAUX

25 minimum, mariés de préférence
Situation stable après stage rémunéré. Salaire motivant. Fixe + commissions., possible position cadre à élément de valeur.
Ecrire avec C.V. à : Mr. DUCREUX - 153, rue de Rome - 75017 PARIS ou tél. 764.99.66/227.83.79

amp

Herckelbout Dawson — BARNES GROUP

Leader Européen dans le ressort à froid
recherche un

Technico commercial

Il sera responsable de son budget de ventes, des prix et du développement de nouveaux clients dans le cadre d'objectifs fixés par la direction commerciale.

De formation technique ou commerciale, il aura acquis une première expérience dans des fonctions similaires. Anglais parlé et écrit souhaité.

Ce poste est basé dans la **Région Parisienne.**

Merci d'adresser C.V. et prétentions à

HERCKELBOUT-DAWSON - 83, rue des Fauvelles - 92404 COURBEVOIE

MEDIA PA

Responsable Administratif

200. 000 F +

Préférence à Homme de + de 45 ans

Un organisme professionnel représentant une profession libérale recherche un cadre administratif pour tenir le secrétariat, composé de 15 personnes. Ce cadre organisera de nombreuses réunions, coordonnera les travaux des différentes commissions et rédigera du courrier important et des procès verbaux de réunions. Une expérience professionnelle similaire serait souhaitable. Ecrire à CEPIAD 2, rue Joseph Sansbœuf 75008 Paris - M. A. DANNENBERGER vous assure la discrétion.

COFAP

PARIS

Ingénieur commercial en informatique, êtes-vous un "chasseur" ?

- Si vous êtes diplômé d'une Grande Ecole,
- Si vous avez déjà 2 ans au moins d'expérience commerciale en informatique, acquise chez un constructeur ou dans une SSCI,
- Si vous êtes attiré par les techniques qu'utilisera l'informatique industrielle de demain (CAO, robotique).
- Si vous avez un tempérament de gagnant, et si dans l'activité commerciale, c'est surtout la "chasse" qui vous intéresse.

Vous êtes la personne que nous recherchons ; le poste que nous vous confierons pourra vous faire évoluer rapidement vers des fonctions de direction d'agence

Adressez un dossier de candidature sous référence 824 à Mme Muller, CAP SOGETI SYSTÈMES,
92 bd du Montparnasse 75682 Paris Cedex 14 - Tel 320 13 81.

CAP SOGETI SYSTEMES

média-system

IMPORTANTE FILIALE DU GROUPE CGE

recrute

pour son service **Recherche**

JEUNES INGÉNIEURS

soit Grande Ecole **(X - Mines - Centrale...)**
soit Université **(Doctorat - DEA)**

Débutants ou quelques années d'expérience ayant une spécialisation en :
Electrochimie ou métallurgie des alliages
Connaissance de l'anglais ou de l'allemand souhaitée.
Ces postes sont à pourvoir en proche banlieue Nord-Ouest de Paris.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 28518 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

recherche pour son
SECTEUR JURIDIQUE

REDACTEURS CONTENTIEUX

Chargés de :
- dossiers de recouvrements,
- procédures collectives,
- mesures d'exécution.

Maîtrise de Droit Privé souhaitée

Expérience requise 2 ans minimum

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions sous référence 17 à

Jean GAUSSIN 104 rue de Richelieu PARIS 2e

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE

l'une des toutes premières sociétés de conseil et de services en informatique par son développement et ses résultats recherche un

Ingénieur Commercial

possédant plusieurs années d'expérience dans la vente de systèmes et progiciels pour mini et micro informatique.
La rémunération liée aux résultats dès la première année, pourra atteindre des niveaux importants.

Envoyer CV + prétentions et photo à F. SCHMUTZ
CGI, 27, rue de Tolbiac - 75013 PARIS.

HAVAS CONTACT

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

LA SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL RECHERCHE POUR RENFORCER LES SERVICES DE SON DEPARTEMENT INFORMATIQUE :

Programmeurs système

IBM 4341/370-138

(réf. 301 M)

- Formation : niveau IUT, Bac C, ou équivalent.
- Expérience : 3 ans dans le poste sur des matériels de différents constructeurs, bonne faculté d'adaptation.
- Connaissances : Assembleur, CICS/VSE. DOS/VSE

Analyste programmeur

(réf. 302 M)

- Formation : IUT
- Expérience : 2 ans. Parfaite maitrise des méthodes d'analyse
- Connaissances : - CICS/VSE, DL1, souhaitées - Assembleur - Algol facultatif.

Préparateur BATCH

(réf. 303 M)

- Formation : Bac, AFPA, ou équivalent
- Expérience : 2 à 3 ans dans le poste.
- Connaissances : - Jeu DOS/VSE. VSAM indispensables - ICCF, DYNAM, souhaitées

Pupitreurs

(réf. 304 M)

- Formation : Bac, AFPA ou équivalent.
- Expérience : 2 à 3 ans dans le poste
- Connaissances : pupitrage DOS/VSE, CICS/VSE pour IBM 4341, 370 - 138, indispensables.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre candidature en mentionnant vos prétentions et la référence du poste auquel vous postulez à :
L. GOURNAY - LOTO NATIONAL
Domaine des Gueules Cassées - Moussy le Vieux
77230 DAMMARTIN EN GOELE

Entreprise moyenne, membre d'un grand Groupe, nous sommes leader dans notre secteur des biens d'équipement légers pour magasins, bureaux, résidences.

Nous devons allier créativité dans la conception, rigueur dans la production, compétitivité dans nos prix.

Pour renforcer notre équipe jeune et entreprenante dans un métier à fort renouvellement de produits, nous recherchons le

DIRECTEUR ETUDES ET TECHNIQUES

Membre du Comité de Direction

Si, Ingénieur avec 10 ans d'expérience, vous connaissez l'usinage des métaux et/ou le travail des plastiques,

Si, vous savez diriger un bureau d'études, des équipes «méthodes», faire de l'analyse de la valeur,

Si, vous avez l'esprit novateur et concret, la capacité d'analyse et d'organisation, le sens du travail en équipe, le goût d'entreprendre.... si vous parlez anglais,

Alors, peut-être, allons-nous réussir ensemble à une heure et demie de Paris, plein Sud !

Nous avons chargé le Cabinet

jacques r.e. poirier

38, Rue de Lisbonne 75008 Paris de traiter confidentiellement cette mission.
Ecrivez-leur sous réf. 28107 M.

électronique MARCEL DASSAULT

recherche pour son Service

ASSURANCE QUALITE

1 INGENIEUR

Position II

Formation électronique ou électro-technique.

Expérience : quelques années dans les services qualité, contrôle ou production

Possédant rigueur, esprit pratique et goût des contacts.

Connaissances dans des domaines variés : essais, mécaniques, packaging, statistiques.
Anglais apprécié.

Lieu de travail :
Région Parisienne - Banlieue Ouest

Adresser C.V. et prétentions à Administration du Personnel - 55, quai Carnot 92214 ST CLOUD.

HISPANO SUIZA

Depuis plus de 50 ans, HISPANO SUIZA a fortement contribué au développement des industries automobile, aéronautique, puis spatiale et nucléaire.

Ingénieur/Chef de Projet

Diplômé grande école (Centrale, Sup Aéro, Mines) + IAE, ICG... vous souhaitez contribuer à l'expansion des grandes industries.

Vous avez acquis une première expérience de l'informatique (stage, service national) et désirez poursuivre dans cette voie.

Organisateur et Informaticien, vous disposerez des moyens informatiques modernes pour conduire des projets d'envergure.

Nous vous offrons un travail motivant, des perspectives d'évolution et des possibilités réelles de diversification.

Merci d'écrire à M. M LE CORRE sous réf. 1204.

7, rue Pasquier - 75008 PARIS
Tél. : (1) 742.14.40

INFORAMA CARRIERES

pétrole

LE CENTRE DE RECHERCHE
D'UNE SOCIETE LEADER
en pleine expansion
spécialisée dans la mesure sur forages pétroliers
recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS
de haut niveau

Ils seront responsables du développement de projets diversifiés et passionnants, faisant appel à des techniques de pointe dans le domaine des mesures physiques et du traitement de données.

TECHNICIENS ELECTRONICIENS
expérimentés

Ils assisteront des ingénieurs dans le cadre d'études et de mise au point de matériel électronique de mesure, destiné à des projets de grand avenir pour l'exploitation pétrolière.

Ces postes conviennent à des jeunes gens dynamiques, ayant une première expérience industrielle dans un domaine équivalent. La connaissance des microprocesseurs et la pratique de l'anglais seront appréciées.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo à Brio-Globe S.243 F - 5, place des Victoires - 75001 Paris

vallourec

Premier fabricant français de tubes d'acier, nous renforçons notre structure Études et Développement et recherchons un

Ingénieur contrôle non destructif

Basé à notre Centre d'Etudes situé en province et intégré au service contrôles non destructifs, vous étudiez et perfectionnez les procédés utilisés, vous intervenez en assistance technique auprès de nos usines ou de notre clientèle, vous recherchez l'information utile pour adapter les techniques et les matériels les plus performants à nos besoins spécifiques.

Votre fonction nécessite des déplacements de courte durée dans nos différents établissements.

Ingénieur Grande Ecole (physique ou mécanique), vous possédez, si possible, une expérience des procédés de contrôles non destructifs.

L'importance de notre groupe permet d'offrir de réelles possibilités de carrière aux candidats de valeur.

Jacqueline Sigolet vous remercie de lui écrire sous réf. 5386M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

IMPORTANT ORGANISME D'ASSURANCE
recherche

CONSEILLERS en PREVOYANCE INDIVIDUELLE

Implantation à Paris et en Province.

Niveau d'études supérieures souhaité.
Expérience commerciale d'au moins 2 ans.

Travail sur rendez-vous.
Grande disponibilité.

Rémunération fixe + frais réels.
Voiture fournie.

Adresser CV détaillé, photo (retournée) et prétentions à No 15.726 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

Chef de Service Marketing

jeune mais professionnel...

Notre société est **filiale d'un important Groupe anglo-saxon dont les activités sont essentiellement axées sur la bureautique.** Dans notre secteur propre, nous sommes très largement leader et, nous jouissons d'une excellente image de marque auprès des utilisateurs (entreprises, administrations...).

Aujourd'hui nous recherchons le successeur de notre Chef de Service Marketing qui vient d'être appelé à d'autres fonctions. **Membre du Comité de Direction,** ce nouveau collaborateur animera une équipe constituée de 5 cadres, et **couvrira la fonction Marketing dans sa globalité :** organisation et planification, gestion des budgets, animation des ventes, publicité, et formation commerciale, lancement de nouveaux produits, études de marché.

Doté d'un fort potentiel, **l'homme que nous souhaitons intégrer aura une formation supérieure** (ESC, ESSEC ou équivalent) **et aura acquis une première expérience d'au moins 3 ans** soit en tant que Chef de gamme, soit en tant que Chef de produits. La pratique courante de l'anglais est indispensable. La connaissance du marché des fournitures aux entreprises constituera un atout.

Notre conseil recevra votre dossier (lettre manuscrite + C.V. + prétentions), sous réf. LM 3111.

ingénieur débutant

Aérogénérateur — **Bureau d'Etudes**

Une société française, spécialisée dans l'étude, la commercialisation et l'installation de systèmes utilisant l'énergie des courants aériens (aérogénérateur), recherche un jeune ingénieur pour son Bureau d'Études à Paris.

Dépendant du Directeur Technique, il conduira des projets d'aérogénérateurs (études et calculs) et contrôlera la réalisation des dessins de définition et d'exécution. Il pourra assister techniquement l'équipe commerciale en avant vente et suivre la fabrication des systèmes qu'il aura conçus

Ce poste conviendrait à un ingénieur débutant, de formation Arts et Métiers ou équivalent Des connaissances ou une spécialisation en mécanique des fluides électrotechniques sont nécessaires. La connaissance de l'anglais est demandée.

Le developpement rapide de cette jeune société, dû à l'utilisation croissante des énergies nouvelles, offre une réelle perspective de carrière à un candidat inventif, très concret et accrocheur.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite sous référence 91032/M à R. Destot, Sema Sélection : Centre Metra. 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris · Lille · Lyon · Marseille · Toulouse

PUBLICATION INDUSTRIELLE

recherche

un Journaliste

Ce poste conviendrait à un candidat de formation économique ou commerciale ou de gestion, s'intéressant à l'entreprise industrielle et à ses problèmes concrets d'expansion, de communication et de marchés.

Qualités requises : aptitude naturelle à la rédaction, sens du dialogue et de la synthèse, capacité à travailler en équipe.

Une grande disponibilité personnelle et la maitrise de l'anglais sont aussi nécessaires Allemand apprécié.

Le salaire sera fonction de l'expérience professionnelle. qui ne devra pas être inférieure à trois ans, et de la qualification.

N° 111612 M. RÉGIE-PRESSE.
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.
Discrétion assurée.

Importante Société de l'AERONAUTIQUE
recherche pour la Direction Commerciale de sa

DIVISION AVIONS

CADRES COMMERCIAUX

qui seront chargés des ventes d'avions civils et/ou militaires.

Formation : HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent.

Aptitudes : • Goûts des contacts internationaux • Bonnes qualités de négociation • Grande disponibilité • Déplacements fréquents à l'étranger • Connaissances du milieu et des techniques aéronautiques • Brevet de pilote souhaité.

Langues étrangères : Anglais parlé et écrit couramment, autre (s) langue (s) appréciée (s).

Expérience professionnelle indispensable.

Lieu de travail : Régions parisienne et/ou toulousaine.

Rémunération : en fonction des aptitudes.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 15824 à
CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

Présents dans 15 pays, nous sommes le 1er fabricant français d'encre d'imprimerie et notre marché est celui de l'édition, de la publicité et de l'emballage. Pour continuer à assumer notre rôle de leader en France, nous recherchons un :

Homme marketing et communication

Sa mission sera d'assurer, par ses qualités professionnelles et son action personnelle, l'insertion parfaite de la société dans son environnement.

Rattaché au Directeur Marketing France, ses responsabilités principales seront :
- la connaissance permanente du marché des Industries Graphiques,
- les actions de publicité et promotion,
- les relations extérieures.

Cette opportunité s'adresse à un candidat de 30 ans environ, possédant une expérience probante dans une fonction analogue. La pratique courante de l'anglais est nécessaire.

Basé initialement à Puteaux, le poste sera déplacé près de Compiègne en 1983 où sera regroupé l'ensemble de nos activités.

Nous avons chargé les consultants du cabinet Infraplan d'établir les premiers contacts avec la discrétion souhaitée. Merci de leur écrire sous réf. LI 80.

INFRAPLAN - Conseil en Recrutement - 83, boulevard Raspail - 75006 PARIS.

MEDIA PA

Ingénieur en réduction d'incertitudes

A partir des séries de l'INSEE, vous aiderez l'industrie française à prévoir ses ventes à moyen terme. Vous lui apporterez des modèles économétriques qui ont fait leurs preuves mais vous devrez vaincre pas mal de routines et de préjugés. Vous réussirez dans l'industrie lourde française, comme d'autres dans la grande consommation ou dans l'industrie des autres pays développés.

Vous n'avez pas besoin d'être déjà spécialisé en économétrie, si une approche à la fois mathématique et de bon sens vous permet d'appréhender les phénomènes de marketing. Comprendre comment la vente d'un produit industriel peut s'expliquer, trouver des rapports entre les choses, bâtir des hypothèses, converser avec des ordinateurs «intelligents», tirer parti de l'expérience des vieux routiers de la vente, etc... rendre compatibles des données européennes.

Si après une formation supérieure en math, grande école ou universitaire et deux ou trois ans dans un grand groupe, vous avez le goût d'entreprendre, ne manquez par l'opportunité de prendre la responsabilité du développement de la filiale économétrie d'un grand groupe français. C'est-à-dire, vendre seul, des modèles économétriques à des directeurs généraux et dégager des profits. Bien sûr, vous bénéficierez de nos premières réussites et serez épaulé en cas de besoin mais cette filiale doit devenir comme votre entreprise. Vous aurez à vous soucier de faire signer des contrats et vous ne jouerez avec les logiciels générateurs de modèles qu'après les avoir rentabilisés dans leur état actuel. Tout cela avec la foi de qui va demain réussir en dehors des sentiers battus et qui prend aujourd'hui la peine d'écrire aux conseils de Sirca, sous la référence 814 628M.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

europhane

Une des principales sociétés françaises d'éclairage, recherche:

UN RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL EXPORTATION

Il sera chargé du développement des ventes sur une zone ou une ligne de produits spécifiques.

Quelques années d'expérience dans ce type de fonction sont souhaitées. Anglais courant indispensable; allemand ou espagnol apprécié.

UNE SECRÉTAIRE COMMERCIALE POUR SERVICE EXPORTATION

Anglais courant indispensable; allemand ou espagnol apprécié. Responsable de l'administration commerciale pour une ou deux zones d'exportation. Quelques années d'expérience sont souhaitées.

DEUX RESPONSABLES TECHNICO-COMMERCIAUX

pour agence commerciale de la région parisienne

Chargés de développer les ventes auprès de catégories de clientèles spécifiques (collectivités, distributeurs, ...)

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à EUROPHANE - Service Recrutement — 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

HAVAS CONTACT

Société de distribution, disposant de 200 magasins spécialisés recrute dans le cadre de son développement et de sa diversification

ADJOINT(E) AU DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

- Une expérience de plusieurs années dans une entreprise de magasins spécialisés dans le textile et de préférence dans la confection féminine est indispensable.
- La connaissance des produits est exigée.
- Une expérience de la vente est souhaitable.
- La connaissance des méthodes de sélection de nouveaux points de vente serait également un atout.
- Excellents contacts humains et très bonne présentation indispensables.
- Minimum 32 ans.
- Lieu de travail : Paris et banlieue Nord. De très nombreux déplacements sont à prévoir dans toutes les régions de France.

Ecrire s/réf. 6334M à PIERRE LICHAU S.A. – BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

ENTREPRISE NATIONALE DE TRAVAUX ROUTIERS
NOUS RECHERCHONS
Pour renforcer notre équipe administrative (Siège à PARIS)

3 CADRES COMPTABLES

La trentaine environ, votre formation HEC, SUP. de CO., ESSEC + DECS s'est enrichie d'une expérience de 5 années minimum en entreprise BTP ou cabinet d'Audit.
Ce poste pour lequel vous saurez mettre en valeur vos qualités et votre sens des contacts, implique des déplacements réguliers en province et à l'étranger.

Dans le cadre de notre structure décentralisée :

1 RESPONSABLE ADMINISTRATIF REGIONAL

Sous l'autorité d'un Directeur Régional, vous serez chargé de superviser l'ensemble des services administratif, comptable, juridique et personnel de plusieurs centres de profit.
De formation HEC, SUP. de CO., ESSEC + DECS, votre expérience en BTP est indispensable.

1 RESPONSABLE ADMINISTRATIF COMPTABLE ET FINANCIER

Ce poste nécessitant le même profil que le responsable administratif régional est à pourvoir dans une grande ville du Maroc.
Vous bénéficierez des avantages liés à l'expatriation.

Adresser votre dossier de candidature détaillé (avec prétentions) s/réf. 9541 à
VALENS CONSEIL
B.P. 359 — 75064 PARIS Cédex 02

adjoint au credit manager

BANLIEUE SUD-OUEST

Filiale française d'un groupe chimique de dimension internationale, (C.A. de la filiale 1,5 milliard de F en 1981) recherche pour son poste d'Adjoint au Credit Manager un jeune diplômé d'études supérieures ayant acquis une première expérience professionnelle dans le domaine bancaire, financier ou commercial.

Sous la responsabilité du Crédit Manager, il participera à la gestion de l'encours, à l'analyse des risques clients.

Animant une équipe de 5 personnes, il aura des contacts fréquents avec nos responsables commerciaux et avec notre clientèle.
La taille de notre Groupe permet d'envisager de nombreuses possibilités d'évolution ; une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. sous réf. 5090-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Pour démarrage usine Pays Etranger

GRANDE SOCIETE INDUSTRIELLE RECHERCHE :

INGENIEUR DE CHANTIER
(QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE)

OU

TECHNICIEN SUPERIEUR
(5 ANS D'EXPERIENCE MINIMUM)

SPECIALITE - ELECTRO-MECANICIEN pour machines de production automatique.

Après 1 an de stage en France, cette personne devra passer 2 ou 3 ans sur le site.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 15646 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

La Fondation Nationale des Sciences Politiques cherche à recruter un

ingénieur en documentation automatisée

pour être le chef de son projet de mise en place d'une base de données, de sa gestion et de son développement.
Le candidat retenu devra avoir une très bonne connaissance des techniques documentaires, et posséder une expérience confirmée dans l'implantation des systèmes informatiques. Il connaîtra aussi le domaine couvert par cette base multilingue: sciences politiques, économiques, et sociales.
Statut contractuel. Salaire fixé en fonction de la formation et de l'expérience.
Candidature à présenter par lettre exclusivement (discrétion assurée) avec CV et prétentions adressée à M. le Directeur des Services de documentation - FNSP - 27 rue Saint Guillaume 75341 PARIS Cedex 07.

ENERTEC

recherche pour sa direction Vente-Export un

JEUNE INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL

en charge de l'U.R.S.S.

Vous aurez à promouvoir des produits et systèmes d'instrumentations électroniques.
Vous devez avoir une grande disponibilité.
De formation Ingénieur Grandes Écoles, vous possédez une première expérience de la vente, et parlez et écrivez couramment le **RUSSE**.

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 72825 M au

ENERTEC Schlumberger

Service du Personnel
1, rue Nieuport
78140 VELIZY

HAVAS CONTACT

Importante Société Construction Électrique appartenant à un Groupe International recherche pour son siège à Paris

Gestionnaire de très haut niveau

200.000 +

répondant directement auprès de la Direction Générale, il aura pour première mission d'améliorer la performance des services comptables et de développer l'outil de gestion.

A moyen terme cette fonction évoluera vers une Direction Financière.

Ce poste ne sera confié qu'à un homme d'expérience tant au plan de la comptabilité que de l'informatique.

De formation supérieure, Grandes Ecoles ou Expertise Comptable, il justifiera d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans acquise dans le secteur industriel.

Pour informations complémentaires et envoi dossier candidature complet, écrire sous la réf. 360 B, à

claude debray conseil
78, rue Olivier de Serres 75739 PARIS Cédex 15.

Établissement bancaire français de tout premier plan recherche pour renforcer une équipe au sein de la Direction du Personnel un

JURISTE DROIT SOCIAL

Diplômé d'études supérieures (licence ou maîtrise minimum), son expérience professionnelle de quelques années lui permet de prendre en charge l'étude de problèmes juridiques complexes, concernant divers aspects de la fonction «Personnel».

Ce spécialiste participera, en outre, à l'élaboration de solutions concrètes faisant une large part à l'innovation.

Ce poste, basé à Paris, pourra ouvrir à un candidat de bon niveau, des possibilités d'avenir dans une entreprise de grande dimension.

Un dossier détaillé de candidature est à adresser sous référence 72831 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

SYSTEMES D'ARMEMENT

ingénieur chargé d'affaires

LA SECTION D'ETUDES ET FABRICATIONS DES TELECOMMUNICATIONS, établissement étatique chargé de l'électronique au sein de la DIRECTION TECHNIQUE DES ARMEMENTS TERRESTRES, recherche un Ingénieur qui sera chargé, dans le cadre de la Section Tourelles, du pilotage des études et développements de systèmes d'armes terrestres. Ce poste conviendrait à un Ingénieur, débutant ou possédant quelques années d'expérience, de formation électronique et/ou automatismes, capable d'exercer une synthèse critique relative aux limites d'application des technologies électroniques, optroniques, mécaniques, hydrauliques utilisées dans les systèmes d'armements. Des connaissances en optique seront appréciées, ainsi que la pratique de l'anglais ou de l'allemand. L'activité, basée en région parisienne (proche banlieue) s'exerce partiellement en déplacement.

Si ces perspectives vous intéressent écrivez sous référence 81.28-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés de l'examen des candidatures.

EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS — LONDRES — HOUSTON — LAUSANNE

SOCIETE D'INGENIERIE
spécialisée dans le logement,
filiale d'un groupe important, recherche pour PARIS

ingénieurs d'études T.C.E.

Diplômés T.P. ou équivalent.
Quelques années d'expérience indispensables.

conducteurs de travaux

pour chantiers de rénovation T.C.E.

Adresser C.V. et prétentions sous la réf. 6608 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Cii Honeywell Bull

Dans le cadre de ses activités d'études d'informatique distribuée et de réseaux, recrute un

INGENIEUR CONFIRME EN ARCHITECTURE DE RESEAUX

Il travaillera aux extensions de l'architecture CII-HB de systèmes répartis, DSA (réseaux privés, videotex, télétex).
Poste à pourvoir à LOUVECIENNES (78).
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 170 M à Cii Honeywell Bull PC 0G0C21C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

FILIALE GROUPE MULTINATIONAL
EQUIPEMENTS AUTOMOBILE
recherche

ASSISTANT COMPTABILITE

Au sein de la Direction Financière du Groupe, il se verra confier la consolidation des résultats des différentes divisions, le contrôle et l'analyse des documents reçus, l'analyse et le suivi des comptes internes.

Le candidat que nous recherchons aura une formation supérieure d'école de commerce.

Une expérience similaire de 3 à 5 ans, dans une société internationale lui permet d'aspirer à des responsabilités élargies au sein d'un groupe important.

La pratique de la langue anglaise, ainsi que la maîtrise de la comptabilité anglosaxonne sont indispensables.

De réelles possibilités d'évolution seront offertes au candidat de fort potentiel que nous aurons retenu.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à No 15.392 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

AUDIT

Cabinet d'audit, d'expertise comptable et financière et de commissariat aux comptes, d'audience internationale, vous propose plusieurs postes vous permettant de bénéficier :

- *d'une FORMATION permanente très approfondie ;*
- *d'un PLAN DE CARRIÈRE fondé sur une évolution rapide des responsabilités et de la rémunération.*

Ces postes impliquent une aptitude à intervenir auprès d'interlocuteurs de haut niveau, le sens du contact et du travail en équipe. Connaissance de l'anglais souhaitée.

Ils s'adressent à des candidats non expérimentés à fort potentiel, ayant une FORMATION DE GRANDE ÉCOLE.

Adresser votre CV manuscrit détaillé avec photo, sous réf. 72817 M, à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

GENERAL ELECTRIC

GENERAL ELECTRIC INFORMATION SERVICES
recherche dans le cadre de son expansion
pour renforcer la Direction des Applications des :

• Ingénieurs de Projets

- de formation supérieure
- ayant 4 ou 5 ans d'expérience informatique
- connaissant le COBOL et/ou le FORTRAN
- possédant une grande autonomie et le sens des responsabilités
- aptes à la négociation technique
- anglais souhaité.

• Analystes Programmeurs

- ayant 2 ans d'expérience informatique
- connaissant le COBOL et/ou le FORTRAN
- anglais souhaitable.

Ces postes sont à pourvoir à LYON, NANTES et PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous No 15696, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE - PARIS
Filiale banque d'affaires internationale
recherche

CHEF SERVICE OPÉRATIONS FRANCE

(Caisse Portefeuille)
30 ans environ - B.P. Banque complet
ayant également bonne expérience
services étrangers et réglementation des changes.
Perspective évolution : Adjoint Responsable
Département Administratif.
Disponible immédiatement.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/nº 7.437, « LE MONDE » Pub. - Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

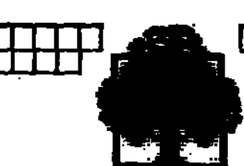

Cii Honeywell Bull

pour participer au développement de ses futures gammes d'ordinateurs, recherche

INGENIEURS LOGICIEL

C'est dans le domaine spécifique du **Logiciel de Base** qu'ils exerceront leur activité : Systèmes, Télécommunications, Bases de Données, Compilateurs, ...
Les candidats seront diplômés Grandes Ecoles et possèderont des connaissances de base en informatique acquises lors de leurs études ou au cours d'une première expérience professionnelle.
Lieu de travail : Paris 20ème, puis Louveciennes 78
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 169 M à Cii Honeywell Bull PC 0G021C - 94 av. Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

SOCIÉTÉ NATIONALE
recherche

1 INGÉNIEUR

Débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience, pour participer au développement de la fonction documentaire à l'intérieur d'un service de recherches.

- Bonne connaissance de l'allemand exigée.
- Expérience ou formation en documentation souhaitée.
- Evolution de carrière assurée au sein de l'entreprise.
- Lieu de travail : région parisienne (banlieue Nord).

Envoyer lettre avec curriculum vitae et photographie sous nº 111.816 M à RÉGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

- Vous êtes titulaire d'une maîtrise en Droit ;
- Vous parlez l'anglais ;
- Vous avez moins de 30 ans ;

Nous vous proposons un poste de

CADRE JURIDIQUE

à notre siège social (PARIS SUD)

Nous réalisons un C.A. Annuel d'environ 1,5 milliard en Bâtiment et Travaux Publics dont plus de la moitié à l'étranger.

Adresser C.V. avec photo, rémunération actuelle et prétentions sous No 15609 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra..

Nous appartenons à l'un des premiers groupes industriels français et nous occupons une position de leader dans divers secteurs de la métallurgie. Nous recherchons pour notre centre technique parisien un

ingénieur diplômé d'une grande école

sachant faire preuve d'autonomie pour prouver sa capacité à

piloter l'équipe «soudage»

Cette fonction importante sous-entend des aptitudes à l'animation d'une équipe, aux relations extérieures (clients et organismes) et aux dialogues avec les partenaires du groupe. Quelques années d'expérience dans un secteur métallurgique (produits plats par exemple) et une bonne connaissance des techniques de soudage sont nécessaires pour l'élaboration de programmes d'études technologiques et pour assurer l'assistance technique utile à nos clients.

Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 87501 M

---

responsable logiciel

(SOFTWARE DE BASE MICROPROCESSEURS)

Nous sommes la Division d'un Groupe Industriel Aéronautique Français de grande renommée, située en Banlieue Ouest et spécialisée dans l'étude, le développement et la réalisation de matériels électroniques et radio-électriques d'avant-garde.

Nous recherchons un Ingénieur Electronicien, âgé de 35 ans environ, destiné à prendre la responsabilité de l'unité "Logiciel de Base".

Ses missions seront :

- de définir et contrôler la bonne application de méthodes destinées à unifier les procédures dans le domaine du logiciel
- d'animer une équipe d'ingénieurs logiciel (10 personnes).

La connaissance de l'électronique est nécessaire ainsi qu'une expérience informatique microprocesseurs en temps réel. Larges possibilités d'évolution.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous référence 37.17/RL/389 à ADEQUATION 62/64 avenue Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation

ROCKWOOL-ISOLATION S.A.

Société Industrielle et Commerciale de renommée européenne recherche pour renforcer son équipe

Analyste-Programmeur De Gestion Confirmé

Il devra avoir :
- la connaissance du matériel IBM 32 et 34,
- la pratique du langage GAP II interactif,
- une expérience du milieu industriel et de la gestion de production,
- une bonne pratique de l'anglais.

Le poste est à pourvoir à PARIS, avec de courts déplacements en Province.

Adresser votre curriculum vitæ + photo + prétentions à : ROCKWOOL ISOLATION, 48-50 rue Albert 75013 PARIS

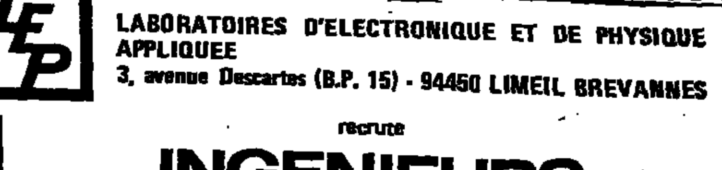

LABORATOIRES D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE
3, avenue Descartes (B.P. 15) - 94450 LIMEIL BREVANNES

recrute

INGENIEURS GRANDES ECOLES ou UNIVERSITAIRES

un à deux ans d'expérience et débutants pour études avancées et nouvelles applications dans le domaine des

HYPERFREQUENCES

et des transistors à effet de champ au GaAs.

Ecrire Service du Personnel avec C.V. + photo

OFFRES D'EMPLOIS

sikkens

Filiale du Groupe Multinational AKZO
recherche pour son
DÉPARTEMENT CARROSSERIE FRANCE

UN ASSISTANT
au
RESPONSABLE TECHNIQUE DU DÉPARTEMENT

Il assurera le suivi technique de la gamme de produits auprès de la clientèle et des laboratoires.

Ce poste implique de nombreux contacts avec la clientèle et des déplacements dans toute la France.

Le candidat retenu sera **ingénieur chimiste** diplômé, âgé de 27 ans minimum avec une expérience professionnelle de 2 à 3 ans.

Une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Le poste peut évoluer rapidement vers des possibilités très étendues.

Envoyer C.V. détaillé à :
Madame LACOSTE - DRH - Tour AKZO
SIKKENS 164, r. Ambroise Croizat 93204 SAINT-DENIS

bleu

---

ingénieur chimiste
partez vendre nos produits

Nous fabriquons et vendons des produits spécialisés pour le traitement de l'eau.
Sur un marché porteur, vous devrez assumer d'importantes responsabilités commerciales tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation, dans les pays du Moyen-Orient.

Ce poste implique des qualités pour négocier avec des partenaires à tous niveaux ainsi qu'une grande disponibilité en raison de déplacements fréquents.
Il nécessite que vous soyez parfaitement bilingue anglais.
Un mot encore : nous apprécierons votre expérience dans la vente de produits industriels mais nous sommes prêts à confier cette mission à un "bon" débutant.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo, prétentions à
DIA-PROSIM Direction du Personnel
BP 8 - 107, rue Edith Cavell 94400 VITRY-SUR-SEINE

Emplois et Entreprises

INSTITUT PUBLIC DE RECHERCHE
recrute
PSYCHO-SOCIOLOGUE
DEBUTANT ou 1re EXPER.
Formation universitaire sciences humaines 3e cycle exigé.
Intérêt pour les problèmes urbains et régionaux en France et dans le tiers-monde
Env. C.V. et prét. à M. AZEMA BP. 34 94114, ARCUEIL CEDEX sous référence TU.

ERIN

recherche pour développement logiciel de base, contrôle de processus industriels (sur mini et micro-ordinateurs)

DES INGÉNIEURS

Grandes Ecoles, option informatique, automatique, électronique ou universitaires.
Débutants à 3 ans d'expérience.

Ecr. av. C.V. s/réf. 8.419 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout. 75009 Paris, qui transmettra.

ASSOCIATION recherche INFORMATEUR (TRICE)
Droit social, DEA, remplacement. 225-16-16.

Nous sommes une importante société de bâtiment et travaux publics présente dans 25 pays
Nous avons recruté 250 Ingénieurs et Cadres en 1980.

Notre Responsable du Recrutement
recherche
son Adjoint

Le candidat retenu aura l'expérience du recrutement et/ou de la gestion de personnel, expérience acquise en entreprise. Il parlera anglais.
Le poste, disponible immédiatement au Siège à **La Défense**, offre des perspectives d'évolution.

Adresser lettre, CV, photo et prétentions sous référence **8339 à L.T.P.**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

JEUNE INGENIEUR
Grande Ecole

Avec 5000 personnes réparties en 9 usines, cette importante société rattachée à un des premiers groupes français est leader sur son marché : la fabrication d'accumulateurs de toutes natures.
L'importance des investissements industriels qu'elle réalise nécessite la création, pour une de ses usines, d'un poste spécifique.
Directement rattaché au Chef de Fabrication, le titulaire du poste est responsable de l'amélioration et de l'optimisation de l'ensemble des moyens de production.
Il intervient tant au niveau du parc machines existant qu'à celui des nouveaux matériels progressivement implantés, et jusqu'à leur mise en fabrication.
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé d'une grande école, débutant ou bénéficiant d'une première expérience industrielle, acquise en secteur de production ou E.T.N.
La diversité des matériels et les perspectives de carrière donnent à ce poste un intérêt particulier.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 10431 A. à

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL

média-system

IMPORTANT GROUPE ANGLAIS
recherche
pour sa filiale française en cours création spécialisée dans l'ingénierie et prestation de service industrie pétrolière et pétrochimie

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL RESPONSABLE SERVICE COMMERCIAL

- 35 ans minimum.
- Anglais courant.
- Expérience de plusieurs années dans activités analogues.

SITUATION D'AVENIR

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE sous n° T 030.445 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Degrémont

Leader Mondial du Traitement des Eaux
recherche

UN ELECTRO-TECHNICIEN

Titulaire DUT.
Connaissances en électronique exigées et en micro-informatique souhaitées.
Ayant une bonne connaissance de l'anglais.
Acceptant de fréquents déplacements.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 360 au :

DEPARTEMENT RELATION DU TRAVAIL
183 avenue du 18 Juin 1940
92508 RUEIL MALMAISON Cédex

Filiale informatique d'un groupe d'assurances recherche

ingénieurs informaticiens
(Grandes Ecoles, DEA, maîtrise ...)

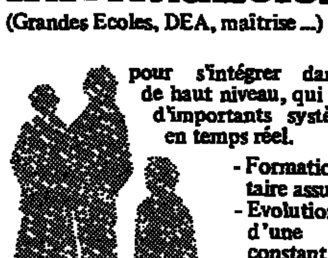

pour s'intégrer dans des équipes de haut niveau, qui mettent en place d'importants systèmes de gestion en temps réel.

- Formation complémentaire assurée.
- Evolution possible au sein d'une entreprise en constant développement.
- Lieu de travail : La Défense

Envoyer C.V., photo et prétentions à GIE, sous référence 7500 Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

GIE

média-system

Cabinet de groupe d'expertises comptables et de commissariat aux comptes recherche

STAGIAIRE CONFIRMÉ (N3)

2 à 3 ans d'expérience, formation études supérieures DECS complet requis. Écrire Cabinet Tuillet, 22, rue de la Banque, Paris-2e.

COURTIER INTERNATIONAL Agro-Alimentaire recherche

SPÉCIALISTES CONFIRMÉS

Fob, CAF, Mat. 1re, fruits secs, produits surgelés, conserves. Fixe et commission.

lettre manuscrite sous n° 111764 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Organisme National de Formation Professionnelle complémentaire de travailleuses familiales recherche

ADJOINT(E)

à Délégué général
fonctions à aspects pédagogique, psychologique, administratif.
Expérience dans les professions sociales.
Envoyer C.V. manuscrit et prét., G.I.F.C.T.F., 90, rue La Fayette, 75009 PARIS.

ÉTABLISS. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COMMERCIAL recherche

PROFESSEUR D'ANGLAIS

obligatoirement de langue maternelle, diplômé en TEFL, expérience en ESP.
Écrire à M. PALMER, EDC, 70, galerie des Damiers, la Défense 1, 92400 Courbevoie.

Villeneuve-St-Georges 94190
32.000 habitants
recherche

UN ARCHITECTE URBANISTE

Hygiène urbanisme, étude bât. D.P.L.G. ou D.E.S.A., 7.000 F. Net.

UN ADJOINT TECHNIQUE

Bât., 4.000 F. Net + prime.

UN INSPECTEUR DE SALUBRITÉ OU PRINCIPAL

B.M.H., 4.000 F. Net

Mutation ou titulaire bac technique ou scientifique.
Écrire à M. Le Maire avant le 4-01-1982.

Sté d'Expertise Comptable et de commis. aux comptes recherche

RÉVISEUR COMPTABLE

niveau certificats supérieurs.

Env. C.V. et prét. à S.C.S.P. 21, r. des Favorites, Paris-15e.

Sté Internationale de décoration, 7e. Recherche chef de projet (architecture d'intérieur).
8 ans d'expérience minimum. Bilingue anglais.

Envoyer C.V. + prétentions et lettre manuscrite à : DSI, 200, boulevard Saint-Germain, Paris-7e.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
Filiale Groupe Important cherche pour succursale de PARIS

Jeune CADRE COMMERCIAL

Expérience vente matériel électronique professionnel appréciée.

Ecrire avec C.V. et prétent. à S.F.T.P., 90, rue Victor-Hugo, 93170 BAGNOLET.

LES SERVICES DU PREMIER MINISTRE recherchent

UN AIDE DOCUMENTALISTE

diplômé IUT ou diplôme équivalent, pratique informatique documentaire souhait.
Transmettre candidature et C.V. à Direction des Services Administratifs et Financiers, Bureau du Personnel, 57, rue de Varenne, 75700 PARIS.

JOURNAL PROFESSIONNEL

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

- 1 ou 2 ans d'expérience.
- Organisé(e), méthodique, sachant rédiger.

Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions à SEPT, 85, bd Gabriel-Péri, 92240 MALAKOFF.

URGENT

Agence de presse féministe recherche

CCIALE PARIS

Expérience relations publiques, marketing, gestion.
5.000 F mensuels nets.
Tél. de 10 à 18 h., 523-49-96.

AGENT DE FABRIQUE recherche

STÉNODACTYLO AIDE-COMPTABLE

Expérimentée. Écrire avec C.V. et prét. sous n° 30.428 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société de Presse PARIS-9e
rech. pour remplac. 15 mois

COMPTABLE QUALIFIÉ(E)

Le(la) candidat(e) sera chargé(e) d'assurer la paie informatisée 150 personnes.
Déclaration sociale + tous travaux de comptabilité (informatique et décalque). Expérience similaire indispensable.
Salaire annuel 7.000 F.
Adr. C.V. et photo à E.T.C., 49, r. du Fg-Poissonnière, Paris-9e. A l'attention de M. Magnin.

ADMINISTRATEUR DE BIENS PARIS-8e, cherche URGENT

EMPLOYÉ(E) DE GÉRANCE

Expérimenté(e). Libre de suite, notions informatique souhaitées.
Tél. 522-58-10 pour R.-V.

IMPORTANTE MARQUE INTERNATIONALE DE SOUTIEN-GORGE recherche

UN ADJOINT A LA DIRECTION COMMERCIALE

35 ans minimum, statut cadre, anglais courant, déplacements France et étranger, homme de terrain, sérieuse expérience dans le commercial, références exigées, possibilité d'évolution rapide.
Ecrire sous le n° T 030.298 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'ADAJ
Association 1901 recherche

2 ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS

dont 1 chef de service pour club de prévention agréé.
Ecr. 711 quartier Albert-Camus, 77190 Dammarie-les-Lys.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

GRANDES ÉCOLES
LOGICIEL/TEMPS RÉEL
Assembleurs expér. 3 à 7 ans.

SALAIRES MOTIVANTS

Envoyer C.V. s/n° 6.062 à PRAIRIAL, 47, rue des Tournelles, 75003 Paris ou tél. pour rendez-vous 806-60-00, p. 6.

J.F. COMPTABLE

Pour assister chef comptable niveau BTS-DUT souhaité, C.V. détaillé, photo et prétent. VAQUIER TRANSPORT S.A. 452 X Garonor 93608 Aulnay-sous-Bois.

Importante société d'ingénierie située à LA DÉFENSE recherche

CHIMISTE

pour poste à durée déterminée

Mission :
Utiliser et exploiter un code de calcul de PH du fluide secondaire de nos centrales.

Ce poste peut être une expérience intéressante pour un débutant niveau maîtrise (chimie minérale) ou un jeune ingénieur.

Nombreux avantages sociaux. Horaires variables.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous référ. 72.830 à HAVAS CONTACT, 156, bd boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

Nous sommes une Société Française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

Capables après STAGE d'atteindre en quelques mois de 5.000 à 7.000 F MENSUELS

Nous leur offrons :

- Une formation complète.
- Une activité prenante.
- Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo n° 1.614 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.
La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études.
- SOIT la preuve de leur personnalité.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES cherche pour son SERVICE IMMEUBLES

J. H. ou J. F. C.A.P. COMPTABLE STÉNO-DACTYLO

Bilingue anglais souhaité.

Adr. C.V. et photo à n° 15.690 Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

Administration Paris recherche

UN RESPONSABLE FORMATION

pour prendre en charge l'organisation et la gestion du secteur formation professionnelle dans le domaine artisanal. Diplômes d'enseignement supérieur indispensable (sciences humaines de préférence).
Bonne connaissance de la formation des adultes et de sa réglementation nécessaire.
Disponibilité pour déplacements.
Envoyer lettre C.V. et prét. s/réf. 1.318 à P. LICHAU, B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Bureau d'Études BETURE recherche

INGÉNIEUR

Expérience 2 ans min. en B.E., domaine d'activité : infra. urbaines V.R.D. Lieu de travail : Créteil. Ecrire avec C.V. + photo + prétentions au BETURE Agence Paris 2, rue Antoine-Etex, 94020 CRÉTEIL CEDEX.

BOURJOIS S.A.
recherche

INGÉNIEUR MÉTHODES

De formation Ingénieur Arts et Métiers ou équivalent il aura une expérience de productions en industrie de produits de consommation de 2 à 4 ans.
Il sera responsable des méthodes de production et assistera les responsables de production pour l'organisation des ateliers, la mécanisation de la production...

Poste évolutif situé à 100 km dans la région Nord de Paris.

Env. C.V. photo et prétentions à BOURJOIS S.A. G. HELLET - B.P. 173 93501 PANTIN Cedex

---

LABORATOIRES EUROBIO S.A.
recherche
DÉLÉGUÉ

TECHNICO-CIAL REGION SUD-OUEST

pour présenter sa gamme de réactifs de diagnostics et de produits biologiques dans les Laboratoires d'analyses médicales et de recherche.
De formation supérieure en biologie ou biochimie, le candidat devra résider à Toulouse.
Env. C.V. et prétentions à : Monsieur GIRARD, Laboratoires EUROBIO, 20, bd St-Germain, 75005 Paris.

Institut Français du Pétrole
recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR

Formation A.M. ou équivalente (mécanique, hydraulique).

Env. C.V., photo et prétentions n° 16.017 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société PARIS
Négoce international matériel textile
recherche
RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- Gestion dossiers administratifs assurances.
- Administration des ventes Export - transports internationaux.
- Suivi crédits documentaires.
- Formation juridique ou bancaire souhaitée. Anglais apprécié.
- 5 ans minimum d'expérience dans la fonction.

Ecrire avec C.V., réf. et prét. à n° 28.719 M - BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

---

AUBER

L'Attaché du Secrétariat général, responsable de la politique du personnel et des affaires sociales, d'une très importante société de transports routiers (C.A. 1 milliard, 2.200 personnes) en pleine expansion, recherche

SA COLLABORATRICE

De formation supérieure ou BTS minimum et d'une excellente présentation, sa
- PARFAITE STÉNODACTYLO et son sens de la confidentialité sont indispensables pour lui apporter un véritable appui dans la tenue et le suivi de ses dossiers.

Le salaire (85.000 F environ), les nombreux avantages sociaux et les possibilités d'évolution donnent à ce poste un caractère très motivant.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 2.655 M à Daphné Samson, 32, rue de Sablonville, 92200 NEUILLY.

TRES GRANDE ENTREPRISE BATIMENT implantée en région parisienne
recherche

DUT ou BTS COMPTABLES débutants

Intégrés au sein des services comptables, ils seront formés aux différentes fonctions comptables de l'entreprise.
Ils pourront évoluer à plus long terme vers la responsabilité comptable d'une unité autonome.

Les candidats intéressés adressent un CV sous N° 8095 à PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

GROUPE BANCAIRE
PARIS 8ème
recherche pour ses
AGENCES DE SAINT-MAUR (94) et BEAUVAIS (60)

ATTACHES COMMERCIAUX

DUT techniques de commercialisation ou équivalent.

Chargés d'un secteur dans lequel ils auront la responsabilité du développement des activités du Groupe à l'intérieur d'une unité décentralisée.

Postes autonomes et évolutifs demandant dynamisme, initiatives et disponibilité.

Adresser C.V. + photo (indispensable) sous référence 8472 à :

PIERRE LICHAU SA - BP 220 75063 PARIS Cédex 02

qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE FRANÇAISE FABRIQUANT UN MATÉRIEL DE TRES HAUTE TECHNICITE LEADER SUR LE MARCHE EUROPEEN

recherche pour son établissement
REGION PARISIENNE

CHEF SERVICE ESSAIS DU MATERIEL HYDRAULIQUE

Ingénieur diplômé grande école ou mécanicien marine,
ayant acquis de solides connaissances pratiques en composants hydrauliques et asservissements chez un constructeur, dans l'entretien, en régulation ou levage manutention.
La réussite dans le poste débouche sur de sérieuses perspectives d'évolution.

Adr. lettre de candidature, CV et prétentions sous réf. 2311
BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

SIEGE PARIS
IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
Secteur PUBLIC
recherche pour
DIRECTION DU PERSONNEL

JEUNE CADRE

Ayant si possible 2-3 ans d'expérience fonction personnel.

Diplôme enseignement supérieur exigé

Formation juridique souhaitée

Adresser C.V. détaillé et prét. sous no 15752 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

S O G E N

SOCIÉTÉ DE MAINTENANCE ET D'INSTALLATIONS de matériels de distribution d'hydrocarbures

recherche pour CHAVILLE (92)

- **UN INGÉNIEUR DE MAINTENANCE**
- **UN RESPONSABLE d'installations et de chantiers**

Ces postes conviendraient à un Ingénieur électronicien débutant, ou à un homme de terrain confirmé ayant de réelles capacités d'animation d'équipe et de réalisation.

- **UN ÉLECTRONICIEN confirmé**
B.T.S. ou D.U.T. ELECTRONIQUE

LES 3 POSTES SONT A POURVOIR RAPIDEMENT

Les candidats intéressés adresseront une lettre manuscrite, C.V. dét., photo et prétentions à :
SOGEN - Direction du Personnel
32, rue Victor-Hugo - 92800 PUTEAUX.
Réponse rapide assurée.

EFF MANAGEMENT
CABINET DE CONSEIL ET FORMATION
recherche

ANIMATEURS DE FORMATION
TECHNIQUE DE VENTE
DIRECTION EQUIPE DE VENTE
MERCHANDISING

Nous demandons :
- homme de contact capable de négocier,
- bon niveau de formation (E.S.C. ou équivalent),
- âge : 30 ans minimum,
- 5 années d'expérience terrain (Vente et Dir. Vente) dans une entreprise de produits de grande consommation ou entreprise de distribution,
- expérience Formation et/ou capacité et goût,
- bonne disponibilité pour déplacements de courtes durées en Province, Belgique, Suisse

Nous offrons :
- une période de formation,
- une responsabilité grandissante de chef de projet,
- une rémunération à la hauteur de nos exigences, des responsabilités confiées et des résultats obtenus.

Adresser C.V. complet, photo et prétentions à
EFF MANAGEMENT FRANCE S.A.
33, rue Fortuny - 75017 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS

Importante société d'ingénierie, recherche

DOCUMENTALISTE TECHNIQUE
H.F.

INDT ou DUT documentation. Débutant ou ayant une première expérience.

Pour :
- recherches documentaires manuelles et informatisées ;
- indexation de documents ;
- assistance aux utilisateurs.

Bonnes connaissances de l'anglais indispensables.

Lieu de travail : Le Plessis-Robinson (92).

Adresser C.V., photo et prétentions à MÉDIA SYSTEM sous réf. 7577, 104, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

Bureau d'Etudes BETURE recherche

INGÉNIEUR

Expér. 2 ans minim. en B.E. domaine d'activité : infrastr. urbaines, V.R.D. Lieu de travail : Créteil.
Ecrire avec C.V. + photo + prét. au BETURE, Agence Paris, 2, rue Antoine-Etex 94020 CRÉTEIL CEDEX

Organisme de Prévoyance Militaire en expansion offre poste actif à **OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ**
Envoyer C.V. à S.V.B.M. 49, avenue Hoche, 75008 Paris.

Stages gratuits et rémunérés

SECRÉTAIRES COMPTABLES

Niveau 1 exigé. Adr. candidat. : A.F.F., 63, bd des Batignolles, 75008 Paris, tél. 293-55-47.

PME prestations Services pleine expansion secteur Communication recherche FEMME

CADRE COMMERCIALE

Expérience leadership autorité naturelle, sens aigu minimum, connaissance milieu audiovisuel apprécié.
Env. lettre manuscrite, photo, C.V. et prét. s/n° 5.198 à P.M.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris qui transm.

INGÉNIEURS
Electroniciens ou électromécaniciens. Libérés O.M. Rédaction technique. Débutants acceptés. DEBEAUPUIS 522-00-36 ETT, 78, bd Batignolles, 17e.

SECRÉTAIRE ALLEMAND
bilingue, ht niveau, 770-81-33.

secrétaires secrétaires

95 SURVILLIERS

Entreprise vente par correspondance, en forte expansion, (50 personnes), recherche une

secrétaire-assistante de direction

Directement rattachée au P.D.G., elle sera responsable de son secrétariat (correspondance, tenue de dossiers, réceptions-appels, planning...) et de sa documentation.

Le poste conviendrait à une jeune femme de personnalité, ayant une formation supérieure, dynamique et désireuse de s'intégrer dans une entreprise en expansion rapide et continue.

POSITION CADRE

Ecrire avec C.V. + photo - Monsieur WATINE
SOCIETE J.P.G. - B.P. 24 - 95470 FOSSES

pmp

Centre Culturel Communal de Châtillon (92320) recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO CONFIRMÉE

Embauche au 1er décembre 81. Envoyer C.V. : Centre Culturel, 21, rue Gabriel-Péri.

CHERCHONS
SECRÉTAIRE DE DIRECT.
Bil. anglais, excell. présent., dispon. Lieu de travail : 15e. Tél. : 742-66-67, poste 408.

URGENT
Cherchons J.F.
SECRÉTAIRE CCIALE
Expér., disponib., bonne présent. Lieu de travail : 15e arr. Tél. : 742-66-67, poste 409.

capitaux propositions commerciales

Producteur allemand de nouveautés de cadeaux cherche REPRÉSENTANT en FRANCE pour la distribution de ses produits.
Offres à Sté Rosy MUCHA, Morschstrasse 47, D 6500 MAINZ 42.

représentations offres

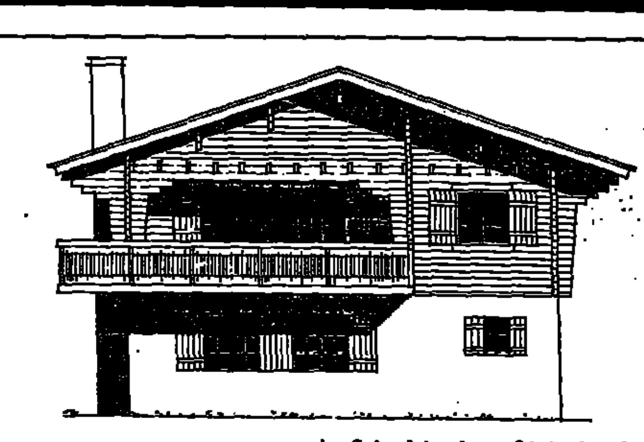

Nous sommes une entreprise finlandaise de préfabrication de maisons de bois, avec 15 ans d'expérience de la construction de maisons en poutres charpentées. Sur notre programme de production se trouvent aussi des chalets de vacances et des bâtiments pour Clubs, cafés et restaurants. Environ 90% de la production vont à l'exportation, principalement en Allemagne fédérale (BRD), en Belgique, en Autriche, en France et en Norvège.

Notre vente repose sur un réseau d'agents dans les différents pays. Pour promouvoir cette vente et consolider nos positions sur le marché de l'Europe centrale, nous sommes à la recherche

d'AGENTS

possédant de l'expérience dans le domaine du bâtiment, pour la BRD, l'Autriche, la France et la Suisse.

Demandez nos prospectus. Nous nous ferons un plaisir de fournir toute information supplémentaire aux intéressés.

Vainionpään Saha
— ateliers de maisons de bois préfabriquées
SF-34930 Liedenpohja
Tél. + 358 34 561212, Telex 22473 chale sf

formation professionnelle

STAGE DE QUALIFICATION conventionné par la préfecture de région Ile-de-France Relations publiques, attachés de presse, communications du 1/12/81 au 30/4/82. Recrutement immédiat : 61, r. Pierre-Charron, 75008 Paris. Tél. : 359-07-79.

information divers

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 PAGES).
- Les trois types de C.V. ;
- Bonnes réponses aux tests ;
- Graphologie et ses pièges ;
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM, M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

Emplois et carrières de la fonction publique FRANCE-CARRIERES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

traduction offres

CABINET DE TRADUCTIONS recherche
TRADUCTEUR
Anglais, allemand, français diplôme ESIT
Ecrire sous le n° T 030.413 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RECHERCHONS :
1) un RÉVISEUR traductions (angl.-franç.) pour poste à temps complet ;
2) RÉVISEURS traductions, TRADUCTEURS (angl.-franç.) pour collaboration extérieure.
Expér. 5 ans minim. organis. internat., maisons d'édition, etc. Format. économique souhaitée. Ecr. avec C.V. Epreuve sur place demandée.
Nouveaux Horizons / Tendances Actuelles, 11, rue de Lourmel, 75015 Paris.

travail à domicile

DECRYPTE vite et bien vos CASSETTES sur machine électrique. Tél. 277-77-88.

villégiature

SKIEZ AUX ORRES
05200 KORN AR C'HOAT ** N.N. - Renseignements : heures bur. 16 (1) 668-11-73.

occasions

Vends une alliance, 16 diamants. Pleine taille. Extra blanc. Doigt 52. Expertisée : 50.000 F. Cédée : 38.000 F. Tél. : 742-36-38 (bureau).

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE FIAT SEAT 133 L, année 1979. 25.200 km. TRÈS BON ÉTAT. Rouge, int. gris. PRIX 11.000 F. Tél. : 362-43-18 après 18 h 30.

de 8 à 11 C.V.

Part. vend BMW impeccable modèle 82 - 728 L 14 CV, gris clair. 10.800 km. 115.000 F. 637-04-18 LE SOIR.

A VENDRE MGB, GT 1971, 10 CV. OVER DRIVE. ROUE FIL. TRÈS BON ÉTAT. 15.000 F. Tél. 700-98-40. M. Rodriguez.

plus de 16 C.V.

450 S.E.L 77
Comme neuve, 54.400 km. Première main. Tél. (16-73) 79-11-41.

DEMANDES D'EMPLOI

COMMUNIQUER ? oui mais COMMENT ?

RESPONSABLES

(entreprise - association - organisation - administration)

pour améliorer vos relations avec vos différents publics, recherchez la collaboration de celui qui vous apporte 25 ans d'expériences et réalisations dans tous domaines des « COMMUNICATIONS HUMAINES »

Michel VAILHÉ, 39, rue de Paris
92100 Boulogne
Tél. 788-28-77 après 18 h.

ANIMAT./FORMATEUR COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU, 48 ans

apportant :
- Un formation commerciale supérieure (diplômé E.S.C.)
- Un esprit d'analyse et de synthèse, curieux et créatif.
- Un tempérament de « gagneur ».
- Une expérience professionnelle réussie dans sociétés performantes : prestations de services, grande consommation :
  - Soit comme « opérationnel » : Animat. National, Directeur Régional, Directeur des Ventes.
  - Soit comme « fonctionnel » : Resp. de Formation.
- Une connaissance approfondie de la distribution, « direct » et « indirect » : détaillants, grossistes, prescripteurs, centrales d'achats...

cherche :
- Sit. en rapport dans société ou cab., rég. parisienne.

Ecr. s/n° 1.976 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. dynamique, 26 ans, D.E.A. géo-aménagement, spécial. télé-détection, géo-rural, forêt, économie. expér. prof., libre de suite. étudierait toutes propositions Ecr. M.ENJALRIC, 4, r. Lakanal, 92330 SCEAUX. 702-59-91.

M. le directeur, l'augmentation de la taxe formation professionnelle, c'est peut-être pour bientôt. Je vous aiderais à gérer ces fonds de manière profitable pour tous. Actuellement DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE pour un groupe de distribution, je mets mes compétences à votre disposition. M. Chereau, tél. 548-80-65.

40 a. ing. C.N.A.M. électronique + gestion, organisat. + anglais. Expér. cadre commerc. électron. + conseil organisation. Stage 6 mois informatique, cherche poste commercial informatique. Ecr. s/n° 2.005 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DOCT. D'ÉTAT ÈS SCIENCES ÉCONOMIQUES PARIS-I diplômé de l'institut AGRO méditerranéen de MONTPELLIER, INGÉNIEUR AGRONOME univers. américaine BEYROUTH. J.H. 34 ans, IRANIEN anglais et français cours spécial en program. linéaire et la rech. opération 8 a. expér., sér. référ., gde souplesse d'adaptation. Etud. ttes prop. France et étrang. Ecr. SABA, 92, r. d'Alésia, Paris-14e.

J.H. dipl. 3e cycle SC. Po rech. emploi dans organisme international ou enseignement. Ecrire sous le n° 5.723 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
vous recherchez débutants ou confirmés
HEC - ESCP
HEP, SC. ÉCO. IAE. DECS rigoureusement sélectionnés.
AFIPEC : 523-48-26.

J.F. 22 a., maît. drt privé prépare DEA, aime dip. parle angl., rech. stage 3 a. chez conseil juridique. 526-67-90/255-39-95.

PSYCHOLOGUE, 38 ans, 10 ans d' EXPÉRIENCE, recherche POSTE STABLE. Téléphone : 367-34-71.

Dame 42 ans fonction pluridisciplinaire, grande expérience en gestion du personnel, connaissances en anglais, recherche poste ASSISTANTE DE DIRECTION. Ecrire à n° 28.610 M BLEU, 41, avenue du Château, 94 Vincennes.

Couple français dynamique recherche situation au Maroc. Dame 8 a. exp. secrét. anglais. Homme 15 a. expér. ingénieur. Résistance des matériaux tuyauterie support. Charpente. Estimation construction usine. Langue arabe parlée. Toute proposition sera étudiée. Ecrire : A. Chèvre, 32, rue Juliette-Savar, 94000 Créteil.

CADRE COMPTABLE SUP. 18 ans expérience cherche situation stable. M. DAUBY TÉL. : 472-31-49.

REPORTER PHOTOGRAPHE 31 ans, exp. rédaction, form. sup. ESSEC ch. collab. stable ou partielle de presse édition org. développement audio-visuel. Ecr. s/n° 1.982 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ingénieur CNAM, 40 ans, 8 ans télécom. et téléphonie, 3 ans logiciel, 2 ans intégration système. Espagnol, anglais, étudie toutes propositions, orientées technico-commercial ou coordination de projet. Paris, prov., pays latins. Ecr. s/n° 7.401 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉN. TECHNICO-CCIAL
53 a. spéc. fours, équip. therm. capable fonctions multiples. Habit. contacts tous niveaux. Anglais, italien usuels. Cherche poste actif base Paris. J. MAHIEUX, 107, rue du Dr-Guionis, 92500 Rueil-Malmaison.

Cadre comptable, H. 28 ans BTS + diplôme AFPA + 2 ans école commerce + 7 ans expér. professionnelle, recherche poste équivalent encadrement. Écrire M. Blanc Y., 9, rue Yvon-Villarceau, 75116 Paris ou tél. : 501-97-85 après 19 heures.

F. chef de service juridique exp., DES droit privé, inst. droit des aff., IAE, CAPA, anglais, niv. DECS, gde exp. gestion des ass., problèmes transports, vie sociale, jur. fin. des affaires cherche sit. simil. ou secrét. général. Ecr. s/n° 7.311 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 33 a. expert comp. finaliste, 4 ans expérience Arabie Sté recherche poste de responsabil. en Arabie ou pays Moyen-Orient, libre de suite. Tél. de 8 à 12 h au 239-24-32. Ecr. s/n° 1.999 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

CHEF DE FABRICAT.-ÉDITION, cherche poste équivalent. Ecr. s/n° 1.988 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TRADUCTRICE DIPLOMÉE FRANÇAIS, ALLEMAND, de langue maternelle allemande. Spécial. : économie politique recherche emploi stable à Paris ou ailleurs en France. Éc. Dagma Weiss, Kiepertstr. 5, D-1000 Berlin 48, R.F.A.

Désire emploi chef de base société séoudienne ou kowétienne. Écrire Chérif Rahmani, D.N.C. projet A 2. Service technique. Tamanrasset, Algérie.

J.H. 30 ans. Uruguayen exp. ciale, internat., priling. cherche poste agent cial, France, étrang. Écr. Omartin, 26, r. A.-Comte, 92170 Vanves - 736-44-08.

VALET DE CHAMBRE 39 a., excel. présent. réf. morales et profess., pouv.faire chauff., tenir pet. secret., ch. pl. Paris ou banl. Ouest. T. le mat. : 503-01-48.

J. F. 34 ans célibataire, 10 ans expér. gestion ciale export de Sté internat. Pratique courante angl., all., ital. Etud. ttes propositions de poste à responsab. D. GREMILLET, 10, rue Blanche 9e.

J.F. dipl. Ecole Sup. Commerce chambre commerce britannique, all. et espagnol. Exp. profes., banque, affaires cherche emploi secrétaire direct. ou attachée direct. dans firme multinationale Europe, France, Allemagne. Ecrire sous le n° 5836 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 25 ans, E.D.H.E.C., 1 an exp., nombreux stages ch. contrat à durée déterminée, 6 mois pour mener études ponctuelles en gestion. Écrire M. GASNIER, 27, r. Eugène-Sue, 75018 Paris.

J.H. 24 a., Sup. de Co. Paris, DEA ECO publ., maîtrise cinéma, thèse en cours, ch. mi-temps études socio-éco., presse, édition, audio-visuel. Ecrire sous le n° 5.835 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 30 ans, recherche place garde du corps. Tél. : Nice, (93) 52-17-33.

J.H. 26 ans, maîtrise de gest., option FINANCES, CONTROLE DE GESTION, cherche poste. Tél. : 774-92-62 à partir de 16 h.

J.H. 29 ans, dynamique, licencié, sciences humaines, tril. arabe, angl., ch. tr. mi-tps. Ecrire sous le n° T 030446 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Femme 36 ans, licence et maîtrise de lettres, diplômée de Sciences Po, 1 an de journalisme éco, 4 ans études de marché, 3 ans de ventes de biens et services aux particuliers, 10 mois de gestion d'une galerie de lithograph., suite à un licenciement éco, cherche situation. Ecrire sous le n° T 030412 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR
équipe Hard-Soft
MICRO-PROCESSEURS
Systèmes industriels automatisme.
Téléphone : 575-60-46 ou Ecrire sous le n° T 030442 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE CADRE
Administratif et Financier Maîtrise de Sc. économiques 3 années expérience connaissance des problèmes PME-PMI. Étudierait toutes propositions. Tél. : 884-59-72 entre 10 heures et 16 heures.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

OPÉRA-MONSIGNY
dans BEL IMMEUBLE D'ANGLE Studio 2 p., locaux comm., luxueuses prestations. sur place, 1, RUE MONSIGNY 261-15-15.

3e arrdt

VIEILLE TEMPLE-Bretagne
SÉJOUR + 3 CHAMBRES
duplex, asc. 354-95-10.

R. DE LA COLONIE, 2 p. cuis., bns, vide-ordures, refait neuf, 350.000 pptaire. 337-69-59.

4e arrdt

BEAUBOURG
RUE AUBRY-LE-BOUCHER Très belle rénovation 3-4 pces, 75 m², 2e ét., asc. 900.000 F. Cab. DESLANDES. 293-64-78.

5e arrdt

R. LACÉPÈDE très bel immeuble p. de taille plein sud, 3 p., 67 m² env., 820.000 F. T. 535-86-37.

CENSIER STUDETTE, caractère, à rénover, belle affaire. 150.000. « FAC » 337-69-59.

PLEIN CIEL, RAVISSANT
2/3 P. 70 m² + TERRASSE 30 m², PARKING 1.250.000 F. 582-05-95.

GOBELINS
Particulier vend chambre de bonne au 6e ét. 60.000 F. A débattre. Tél. 337-59-16, après 18 h.

PLACE DU PANTHÉON
DUPLEX, 95 m², immeuble XVIIe Téléphone : 329-85-06.

6e arrdt

BD RASPAIL, A RENOVER, superbe 209 m² + 2 serv., imm. p. de t. 1.700.000 F. 720-22-33.

RUE DE BUCI, CHARME Bel imm., séjour, 35 m² + chbre en mezzanine. Tél. 734-16-99.

RUE MONSIEUR-LE-PRINCE dans bel immeuble d'angle en cours de réhabilitation, du studio au 3 pces. 522-95-20.

7e arrdt

BRETEUIL-MASSERAN
130 m², 2e ét., living, s. à mang., 2 chbres, cuis. équipée, 2 s. de bns, park. Appt décoré. Prix 1.800.000 F. Vr pptaire, mardi, mercredi, 14 à 19 h., 7, rue du GENERAL-BERTRAND.

BOULEVARD SAINT-GERMAIN Splendide studio, cuisine, s. de bns, tt cft, magnif. terrasse, plein sud, 8e ét. 563-55-89.

RUE DU BAC
A aménager, studio, 27 m² environ + chbre indépendante, 3e ét. s/rue. Px 250.000 F. CAB. DESLANDES. 293-64-78.

8e arrdt

ALMA, 48 m², LUXUEUX studio, cuisine, bains. GARBI. Téléphone : 567-22-88.

10e arrdt

40, QUAI JEMMAPES
CALME, CLARTÉ, C.F.T.
REHABILITATION de qualité, asc., liv. + chbre, 80 et 95 m², duplex, 123 m² avec terrasse. Visite : mardi de 13 h. à 17 h.

12e arrdt

DAUMESNIL grand studio, cuis. w.-c., chf cent. très bel imm. 220.000 F. 345-55-10.

PORTE DORÉE
récent, très beau 3 p., 75 m², 8e ét. 650.000 F. 577-74-38.

13e arrdt

PLACE D'ITALIE, 1er, vue calme CHARMANT STUDIO, tout confort, clair, 160.000 F. Téléphone : 296-00-46.

GOBELINS PROPRIÉTAIRE VEND
Gd 2 pièces, tt cft, excellent état. 390.000 F. 633-71-55.

14e arrdt

Parc MONTSOURIS, imm. stand. gd studio, balc., park., plein sud, vue s/parc. 588-62-81.

Ed.-Quinet-Raspail. 354-96-10.
PLEIN CIEL, ASCENSEUR
4 P. + studio, balcon, soleil.

13, R. MAINE, DUPLEX, living + 2 chbres, gd cft, clair, poutres, très belle rénovation, mardi, 13/16 h. Tél. : 550-34-00.

15e arrdt

Charles-Michel - Part. à part., vds studio 36 m². Vis. ts les jrs. T. : 579-47-50 de 10 h. à 18 h.

PRÈS CHAMPS-DE-MARS JOLIE RECEPTION + 4 CHBRES, garage, matin : 567-47-47.

Charles-Michel, Part. à part. vends studio 36 m², 415.000 F. Tél. 579-47-50, de 10 h à 18 h.

16e arrdt

LA MUETTE
Splendide appt divisible, haute classe, 6 pces princip., 350 m² env., 3 chbres serv., park., 2e ét. 4.000.000 F. Tél. 563-55-89.

17e arrdt

TERNES (VOIE PRIVÉE) R.-de-ch. original 260 m², avec terrasse 90 m², sur jardin, chambre de service. GARBI - 567-22-88.

PART. VD 2 grand pièces
S. de bs, w.-c., cuis., cave, 60 m², tél., rez-de-chaussée, entrée part., prof. libérale possible. Téléphone : 227-62-77.

18e arrdt

Bel imm., appt 3 pces, s. de bns, cft, 2e ét., asc., 66 m² env. Px 450.000 F. 563-83-65.

28, RUE DES SAULES
de imm. bon stand. 3 p., 3e ét. sans asc., cft, 750.000 F. Visite, mardi, 11/15 heures. LES LOSANGES. 261-81-15, p. 489

MONTMARTRE, 3 P., 65 m², tout confort, refait neuf, soleil, 24, rue des TROIS-FRÈRES, 550-34-00, mardi, 13/16 h.

78-Yvelines

VERSAILLES
RARE appt 87 m² 1er ét. + mémeniv. jdin 100 m². 880.000. C.I. RAYNAUD, 32, avenue de l'Opéra (2e). T. 742-68-34.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-BARRES
APPT EXCEPTIONNEL 7 pièces, 2 bains, 2 parkings, jardin, parfait état. MICHEL & REYL. 265-90-05.

93 Seine-Saint-Denis

A vendre neufs 93140 Bondy, 31-33, rue Jules-Guesde, studio 2 p., 3 p., 7.000 F le m² et +. Livraison 1er trimestre 82. Total 11 appts. Disponibles 8 + loc. ccial + boxes. Renseignements et vente M. Renault, 27, allée N.-Carnot. 93340 Le Raincy. Téléph. : 381-31-88 et sur place dimanche 10 h. 30-12 h. 30, mercredi 17 h.-20 h.

94 Val-de-Marne

MAIRIE VINCENNES, soleil, parf. état, beau séj., 1 chbre entr., cuis., w.-c., salle de bns, chauff., 325.000 F. 345-82-72

Particulier près Me **CHARENTON**
vue s/bois, tr. clair, 7e ét., asc., tt cft, 2/3 p., 60 m². 368-79-68.

appartements achats

ACHÈTE 3-4 pièces comptant Paris Bon quartier. URGENT. Mme LEULIER, 281-39-78 ou le soir 900-84-25.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APP. toutes surf. et IMMEUBLES à Paris 15e et 7e. Jean Feuillade, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) 566-00-75.

RECHERCHE 1 à 3 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

ETUDE RIVE GAUCHE
Clientèle sélection, à satisfaire, 122, bd Raspail, Paris-6e. Tél. : 222-70-63. 20e année.

locations non meublées offres

Paris

PARIS 17e, beau 2 pces, gde cuis., bns, w.-c., 3.200 F., s/pl., merc., 11/16 h., 8, rue des Colonels-Renard. (Me Etoile).

QUAI D'ANJOU
Très bel appt 7 pces, parfait état, 3 s. de bns, 4 w.-c., cuis., office, 2e ét., asc., 200 m² environ. Prof. lib. poss. Tél. le matin. SEGECO. 622-69-92.

BOISSIÈRE - LE.N.A., pierre de t., r.-de-ch., luxueux 250 m², récept., bureau, s. à manger, 2 chbres, 2 bains, 3 w.-c. cuis. équipée, cave. 9.000 + charges. Tél. 296-15-63.

locations non meublées demandes

Paris

Association APLI recherche chambre pour étudiants, 33, place Maubert, 75005 Paris 326-77-51.

Cherche appartement 3 pièces, grand living, cuisine, salle de bains, w-c. Quartier Saint-Augustin. 3.000 F cc environ. Ecr. s/n° 6.216 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES, durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

AMERICAN SERVICE
Cherche pr cadres de banque et diplomates du studio au 6 P.
LOYERS GARANTIS
Vide ou meublé. 551-66-99.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appartem. de standing, 4 pièces et plus. 281-10-20.

bureaux

Locations

BUREAUX MEUBLÉS
Sièges de Stés avec secrétariat. Tél., télex, toutes démarches pour création d'entreprise
ACTE S.A., 261-80-88 +
BORDEAUX (56) 81-96-80.

8e ÉT. CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliation RM, RC, SARL A partir de 150 F. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS Tél., Télex, toutes démarches C 2 E- 562-42-12.

DOMICILIATIONS et SIEGES SOCIAUX
BUREAUX meublés - TELEX
Permanence téléphonique
CONSTITUTION STES
Prix compét., délais rapides
ASPAC 293.60.50
C P A 355.17.50

VOTRE SIÈGE SOCIAL (8e) TÉLEX, SECRÉTARIAT CONSTITUTION DE STÉS SERVICES COMPÉTITIFS AGECO, Tél. 294-95-28.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat, tél., formalités
CONSTITUTION
de société - TELEX
S.P.M. - 268-08-90.

ST-GEORGES : 475 F.
le m² annuel : H.P., 500 m² + sous-sol 100 m². Ecrire n° 79.383, I.P.F., 12, rue de l'Isly, 8e.

locaux commerciaux

PROX. CHAMPS-ÉLYSÉES EMPLACEMENT EXCEPT. Local 400 m², 2 niveaux, vitrines, possibilité restaurant, discothèque, club privé, park. Téléphone : 325-47-45.

fonds de commerce

Haute-Savoie, vds. BIJOUTERIE-HORLOGERIE, murs et fonds, vastes locaux, C.A. 2 Millions, B.N. 25 %. Ecrire TOMME, 2, place des Arts 74200 THONON-LES-BAINS.

immeubles

POUR INVESTISSEUR
Hôtel meublé, murs et fonds, 50 chbres, louées au mois. Gardiennage et gestion assurés. Grosse rentabilité. 265-51-45.

VIIe, SÈVRES-BABYLONE, immeuble d'angle, pierre de taille, catégorie et emplacement exceptionnels, 4.700 m², dévelop., part. état + park. 766-50-45. JOUBERT & ANDRE 5, rue Alphonse-de-Neuville.

villas

SAINT-TROPEZ
Affaire exceptionnelle a vendre villa neuve standing style MAS PROVENÇAL de plain-pied, vue mer imprenable 300 m mer. Liv., 5 chambres, 4 salles de bains, 4 W.C., dans pinède, jardin paysagé, garage, piscine meublée et décorée. Partie résidentielle de SAINT-TROPEZ. Prix de vente : 3.800.000 F.F. DOCUMENTATION sur demande : COPARIM M. KLEIN, 152, avenue Daumesnil, Paris (12e).

maisons de campagne

VAL DE LOIR (Sud 72) Belle maison 5 pièces tout confort. Prix 400.000 F avec 50.000 F compt. Tél. (16-43) 24-79-16.

propriétés

Près MILLY-LA-FORÊT
Maison originale, neuve, 8 P. + 2 salles de bains, sur 17.000 m² boisés. VUE IMPRENABLE. C.I. RAYNAUD, 32, av. de l'Opéra. PARIS (2e), tél. 742-68-34.

viagers

VIe, St-Germain-des-Prés, 2 pces, cft, mezzanine, belles poutres, imm. p. de t. 20.000 F. + 2.200 F., oc., femme 70 ans.
F. CRUZ - 266-19-00.

locaux industriels

Le Monde

économie

SOCIAL

AU « GRAND JURY » R.T.L. - « LE MONDE »

M. Guillaume (F.N.S.E.A.) : les agriculteurs sont las de faire des efforts

M. François Guillaume, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, était dimanche 22 novembre l'invité de l'émission « Le grand jury », organisée par R.T.L. et *le Monde*. Compte tenu de l'actualité, M. Guillaume a surtout été interrogé sur les revenus des agriculteurs et la politique européenne. Après avoir observé que « *la chute du revenu agricole est deux fois plus importante que l'année passée* » et qu'on ne saurait honnêtement décompter dans les revenus de 1981 les aides obtenues en 1980, le président de la F.N.S.E.A. a déclaré :

« *Les agriculteurs sont las de faire des efforts : c'est cela le problème de fond. Depuis le premier choc pétrolier, le revenu agricole n'a cessé de se dégrader au même rythme que progressait celui des autres catégories socio-professionnelles. D'ailleurs, une étude du Centre d'études des revenus et des coûts est parfaitement démonstrative, et personne ne peut en contester l'objectivité. Elle démontre que, depuis 1975, seuls les agriculteurs ont enregistré une perte de 4 % de leur pouvoir d'achat, tandis que les cadres ont à peu près maintenu le leur, que celui des employés et cadres s'est accru de quelque 7 %, celui des ouvriers de quelque 10 %, et celui des ouvriers agricoles de quelque 13 %.*

» *A partir du moment où l'on demande au pays de faire des sacrifices, notre réponse, à nous, consiste à dire : que ceux qui ont eu de meilleurs résultats au niveau des revenus fassent le premier pas ; quant à nous, nous verrons ensuite (...).*

» *L'État a une très grosse responsabilité dans la chute du revenu agricole. Pourquoi ? Parce que nous sommes, nous agriculteurs, les seuls dans cette condition : nous sommes européens pour les prix de nos produits et français pour les coûts de nos produits. Ainsi, chaque année, on fixe l'augmentation des prix agricoles sur le plan européen en tenant compte d'une moyenne des taux d'inflation. Il est clair que si l'on établit une comparaison entre l'agriculteur allemand et l'agriculteur français, c'est tout bénéfice pour l'agriculteur allemand.* »

M. Guillaume a souligné « *le tour de force* » réalisé par l'agriculture française : « *Malgré une diminution de sa population de quelque 50 % en trente ans, avec une augmentation exceptionnelle de la productivité, un agriculteur français nourrissait dix personnes en 1960 ; aujourd'hui, il en nourrit vingt-cinq. (...) Cela signifie qu'un agriculteur sur trois travaille pour l'exportation, avec les résultats que vous savez : 25 milliards de solde positif de la balance du commerce extérieur.* »

Une solution européenne

Selon M. Guillaume, la France — et pas seulement les agriculteurs français — a tout intérêt à rester dans la C.E.E. Il a ajouté :

« *J'essaie de convaincre les pouvoirs publics français et communautaires qu'il y aurait une grande politique à mener sur le plan européen, celle qui consisterait à assurer une sécurité d'approvisionnement en produits alimentaires à des pays qui détiennent des matières premières et qui pourraient, en échange, nous assurer une sécurité pour nos approvisionnements en matières premières et en énergie, dont l'Europe a grand besoin. (...)*

» *Peut-on trouver une solution à ces contradictions, à cette difficulté (...) pour la France et qui consiste à avoir des prix trop faibles, fixés au niveau européen, face à des cours de production qui ne cessent de progresser ? (...) Nous avons proposé une solution au premier ministre. (...)*

» *Sur le plan européen, nous disons ceci : l'Europe a décidé de consacrer une certaine somme au soutien des marchés, mais nous nous apercevons qu'il y a un certain blocage. Quand nous serons au bout des possibilités financières, la solution pourrait être de dire à la France : vous voulez développer votre agriculture ? Parfait, vous avez le droit de le faire. Mais alors, pour tout ce qui dépasse, au prorata de votre production, les moyens financiers mis à la disposition par la Communauté, c'est vous qui paierez, quitte à en répercuter une partie sur vos producteurs. On pourrait dire aux Allemands : vous ne voulez pas que cela coûte plus cher ? Alors, arrêtez le développement de votre production. (...)*

» *Il appartient maintenant au gouvernement de négocier. S'il considère que cette position est positive, qu'il la reprenne ; s'il en prend une autre, c'est sa responsabilité.*

» *Mais ce que nous ne voulons pas, c'est que, au printemps prochain, on soit bloqué pour la fixation des prix par une progression limitée du budget et qu'on nous dise : « Il n'y a d'argent que » pour une augmentation de 4 % » à 5 % ; on limite donc l'aug- » mentation des prix à ce » niveau. » (...)*

» *On peut affecter l'effort du gouvernement en faveur de l'agriculture à la diminution des charges, ce qui serait tout à fait normal puisque la responsabilité française porte sur les charges. Mais, si l'on veut croiser cela avec une politique des revenus, nous n'y sommes pas opposés. A condition toutefois que l'on fasse aussi une politique des revenus dans d'autres secteurs que l'agriculture et qu'on prenne les mêmes critères. Puisqu'on a dit que les fonctionnaires devaient conserver leur pouvoir d'achat jusqu'à concurrence de 12 650 francs, je demande qu'il en soit de même pour les paysans.* »

« La concertation ne fonctionne pas très bien »

M. Guillaume a évoqué, enfin, les rapports de son organisation avec les pouvoirs publics. Selon lui, « *la concertation ne fonctionne pas très bien* ». *Nous mesurons*, poursuit-il, *la politique du gouvernement à ses résultats. Pour l'instant, toutes les mesures qui ont été prises sont plutôt négatives.* » Le président de la F.N.S.E.A. reproche au gouvernement d'avoir remis en cause la représentativité de son organisation, et il a conclu : « *J'espère que la prochaine conférence agricole sera l'occasion de revoir quelque peu cette attitude du gouvernement à l'égard de l'agriculture et de démontrer aux agriculteurs qu'ils peuvent encore espérer pouvoir développer leur activité en obtenant un revenu comparable à celui des autres secteurs d'activité (...).*

» *Il est normal que, lorsque nous n'obtenons pas satisfaction auprès de notre ministre de tutelle, nous nous adressions au premier ministre, voire au président de la République. Je sais que ce dernier a une certaine « sensibilité » agricole et qu'il peut entendre notre propos. Peut-être cela est-il susceptible d'avoir une influence sur les résultats que nous pouvons attendre, notamment en ce qui concerne la conférence annuelle.* »

● *Le Conseil international du sucre* a décidé de proroger pour deux ans l'actuel accord international sur le marché du sucre qui arrive à expiration en décembre 1982. Cette prorogation, qui n'exclut pas certaines modifications de l'accord, permettra d'éviter l'ouverture d'une nouvelle négociation qui risquerait de poser des obstacles insurmontables. Le représentant de la C.E.E., — la Communauté a demandé de participer à l'accord — a plaidé pour un contrôle plus efficace des prix.

Le P.C. et la C.G.T. accentuent leurs critiques contre le patronat

(Suite de la première page.)

Dans le même temps, M. Delors, ministre de l'économie et des finances, s'efforçait de tracer un tableau, sinon optimiste, du moins encourageant de la situation économique.

Le C.N.P.F., par la voix de M. Alain Chevalier, l'un de ses vice-présidents, a déjà répondu : la reprise est là, mais elle est partielle et fragile ; les avantages consentis aux entreprises sont compensés et au-delà par les nouvelles charges qui vont peser sur elles ; les firmes ne sauraient investir tant sont médiocres leurs résultats. Telle est l'argumentation de l'organisation patronale. Dialogue de sourds.

A la vérité, on trouve au P.S. aussi bien qu'au gouvernement deux interprétations de la « fronde » patronale. Pour les uns, il s'agit d'une manœuvre concertée visant à faire échouer l'expérience socialiste en asphyxiant l'économie, en amenant le pouvoir à intervenir de plus en plus dans la vie économique, justifiant les accusations de dirigisme et d'étatisme, propres à creuser plus encore le fossé entre les firmes et la puissance publique.

Cette interprétation machiavélique est contestée par ceux qui, sans nier qu'il existe dans le patronat une frange dure viscéralement opposée à la gauche et rejetant l'alternance, estiment que la majorité des chefs d'entreprise, inquiète des projets gouvernementaux sur les nationalisations et les droits des travailleurs, est en état de choc, mais que le dialogue reste possible. Pour ceux-là, le patronat n'est pas un ensemble monolithique qu'il convient de traiter comme tel.

On retrouve là une idée chère à M. Mitterrand. Pendant la campagne électorale, il avait vigoureusement contesté le pouvoir « financier », qu'il opposait aux industriels, et tenté de convaincre les chefs d'entreprise, petits et moyens, que leurs préoccupations et leurs intérêts n'étaient pas nécessairement les mêmes que ceux des groupes les plus puissants.

Cette démarche, relayée par le gouvernement, n'a jusqu'à présent — c'est le moins qu'on puisse dire — rencontré que peu de succès. Au contraire, il ressort des sondages auprès des chefs d'entreprise que les « petits » patrons sont les plus hostiles au pouvoir. A cela, les tenants du dialogue ont beau jeu de répondre que la grogne des petits patrons ne date pas du 10 mai — ce qui n'est pas contestable — et qu'il est possible de les « dégeler » en pratiquant une politique spécifique à leur égard.

A l'évidence, le gouvernement n'a pas abandonné l'idée de passer une sorte de « compromis historique » avec un patronat devenu réaliste, quitte à tenter d'opposer les différentes organisations en favorisant l'une d'entre elles : la S.N.P.M.I. par exemple.

La partie est aussi délicate que déterminante pour le gouvernement, et c'est le moment que choisit le parti communiste pour lancer, par la voix de M. Marchais, une diatribe contre « *les patrons* (qui) *avec les immenses moyens à leur disposition se battent pour tenter d'entraver la marche en avant* », sont « *les aristocrates du régime capitaliste* » et « *se considèrent comme bien au-dessus d'un simple choix du suffrage universel* ».

Ce n'est pas la première fois que le P.C. tonne contre le patronat, mais son discours était d'ordinaire plus nuancé : on ne mélangeait pas petits et grands patrons, firmes « nationales » et multinationales. Aujourd'hui, le patronat dans son ensemble se trouve dénoncé, comme si l'on voulait par avance s'opposer à toute tentative de conciliation ou d'infléchissement « social-démocrate ».

Mercredi 18 novembre, à la « une » de *l'Humanité*, Claude Cabanes, s'adressant au futur président du C.N.P.F., M. Gattaz, rappelait que la « *L.D.C.* », la « *lutte des classes* », restait une réalité pour le parti communiste. M. Marchais le répète aujourd'hui. La fraction la plus dure du patronat ne pense pas autrement.

PHILIPPE LABARDE.

COLLOQUES

UN SÉMINAIRE DU « MONDE » SUR « INFORMATIQUE ET ACTIVITÉ HUMAINE »

Une soixantaine de dirigeants de grandes entreprises d'agences de publicité et de cabinets de recrutement viennent de participer à une rencontre avec des journalistes du « Monde » sur le thème « Informatique et activité humaine ». La ville de Nantes, qui a engagé un effort important pour le développement, notamment de la micro-informatique et de la robotique, accueillait ce séminaire, le troisième du genre organisé par « le Monde ».

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'État chargé de la recherche et de la technologie, a fait une communication sur les objectifs stratégiques de la France en matière informatique, après que MM. Alain Boublil, conseiller technique à la présidence de la République, et Claude-Alain Sarre, président de Nobel-Bozel et responsable au groupe de travail sur les conséquences de l'introduction de l'informatique dans les entreprises, aient confronté leurs points de vue sur le développement de la robotique et de la bureautique.

M. Alain Minc, directeur financier de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et coauteur du rapport sur « L'informatisation de la société », a analysé la stratégie des grands groupes internationaux.

Un débat animé sur les conséquences de l'informatisation des entreprises en matière d'emploi réunissant MM. Michel Praderie, directeur du cabinet du ministre du travail, Le Berre, directeur général du Crédit Mutuel Océan, Jean Coune, directeur général adjoint des Chantiers de l'Atlantique, Denis Mercier, responsable cadres C.F.D.T. des pays de la Loire, et Gilbert Declercq, membre du comité économique et social régional, a clos ce séminaire.

A Paris

RISQUES DE PERTURBATIONS DANS LE MÉTRO ET LE R.E.R.

Le syndicat autonome de la R.A.T.P. a lancé un mot d'ordre de grève pour le mardi 24 novembre. Ce mouvement pourrait se traduire par un retard d'une heure et demi dans la prise de service des agents de la Régie.

Ce syndicat, qui représente environ 50 % des conducteurs du métro et du R.E.R., veut obtenir l'aboutissement des négociations en cours concernant les salaires et les conditions de travail du personnel de la R.A.T.P. Tous les syndicats de la Régie vont être reçus dans les prochaines heures par M. Jacques Deschamps, directeur général de la R.A.T.P., pour préparer ces négociations qui auront lieu le 25 novembre.

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

M. Krasucki (C.G.T.) approuve « globalement » l'action du gouvernement et s'en prend au patronat

M. Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., a confirmé dimanche soir 22 novembre, au Club de la presse d'Europe 1, que son organisation approuve « *globalement* » l'action du gouvernement, même s'il se montre « *trop timide* » dans un certain nombre de domaines tels que la réduction du temps de travail, le maintien du pouvoir d'achat, la nouvelle répartition des charges de la Sécurité sociale : le numéro deux de la C.G.T. estime que le 1 % supplémentaire demandé aux salariés au titre des cotisations à la Sécurité sociale est « *une injustice et une faute* ». Cependant, tout en se montrant réservé sur les nouvelles règles de fixation des salaires annoncées par M. Delors, il admet que, dans le cadre de la lutte contre l'inflation, les salaires ne puissent pas être augmentés inconsidérément.

Dans l'ensemble, après six mois de pouvoir socialiste, « *les choses vont dans la bonne direction* », estime-t-il : « *Des réformes sont engagées, des mesures sociales, économiques, démocratiques, sont prises.* » Et d'ajouter : « *Maintenant, nous avons un gouvernement avec qui nous pouvons parler, une majorité parlementaire avec qui nous pouvons parler.* »

En revanche, le futur successeur de M. Séguy a critiqué violemment les « positions rétrogrades » des patrons, accusés de pratiquer une grève des investissements malgré « *une augmentation importante des profits* » pendant longtemps : « *Qu'ont-ils fait de cet argent gagné sur le travail des hommes et des femmes de ce pays ? Soit des investissements à l'étranger, soit des magots énormes mis à l'abri en France ou ailleurs, ou plutôt ailleurs, mais inutiles en tout cas pour la nation.* »

Citant l'exemple de fabricants de mouchoirs du Choletais qui font manufacturer leurs produits en Grèce — alors que la région compte cinq mille demandeurs d'emploi — ou de Fusalp, des parapluies d'Aurillac, des Wendel ou de « familles moins grandes », mais « localement importantes », M. Krasucki s'est écrié : « *Mais à quoi servent ces gens, et pourquoi prétendent-ils être les patrons ? L'esprit d'entreprise, c'est nous. Manufrance, ils l'ont enterré. Hier, le magasin Manufrance a été ouvert à Saint-Etienne : en une journée, dix mille visiteurs et vingt millions de centimes de chiffre d'affaires.* » Dans les prochaines entreprises nationalisées, ce serait une ereur, estime-t-il, de maintenir les anciens dirigeants.

A propos de la durée du travail, M. Krasucki considère que l'abaissement à trente-neuf heures, discuté dans les branches professionnelles, ne créera pas d'emplois supplémentaires : « *Il faut aller plus loin* », et l'on peut « *discuter de bien des choses : sur l'utilisation du matériel ou sur la prise en compte des intérêts des usagers.* »

Enfin, à propos du prochain congrès de la C.G.T. (« *La plus grande organisation sociale de ce pays avec deux millions d'adhérents* »), M. Krasucki a affirmé que l'accent serait mis sur l'ouverture : « *Pourquoi ferions-nous un congrès de la fermeture*, a-t-il demandé, *pourquoi serions-nous frileux ?* »

« La bataille de l'entreprise est engagée » déclare M. Marchais, à Marseille

De notre correspondant régional

Marseille. — Approbation de l'action gouvernementale, vive critique de l'attitude de l'opposition parlementaire et du patronat : à Marseille, dimanche 22 novembre, au cours d'un meeting organisé dans le cadre de la fête annuelle du quotidien *la Marseillaise*, M. Georges Marchais a déclaré que les mesures déjà prises par le gouvernement « *vont dans le bon sens* », même si « *tous les problèmes ne sont pas réglés, loin de là* », mais que les patrons, aidés par « *les politiciens de droite à leur service* », multiplient les obstacles « *pour tenter d'entraver la marche en avant* ».

« *Nous n'avons pas imaginé*, a déclaré M. Marchais, *que les patrons renonceraient de bonne grâce à leurs pouvoirs et à leurs privilèges. Ce sont des aristocrates du régime capitaliste. Ils se considèrent comme bien au-dessus d'un simple choix du suffrage universel ! Les nationalisations ? Ils font tout pour les saboter. La relance de notre économie ? Ils refusent d'investir. Les droits des travailleurs ? Ils s'opposent à leur élargissement* et à *l'application de la loi d'amnistie. (...)*

» *Voilà pourquoi, au Parlement, les politiciens de droite à leur service font systématiquement de l'obstruction pour retarder, au maximum, le vote des mesures sociales et économiques sur lesquelles la majorité du corps électoral a manifesté,* en toute clarté, en toute démocratie, *sa volonté d'aboutir.* »

Pour le secrétaire général du P.C.F., « *c'est avant tout dans l'entreprise que le patronat espère parvenir à sauvegarder ses principaux intérêts et à bloquer la marche en avant* ». C'est donc dans l'entreprise que les communistes doivent développer leurs efforts, en liaison avec les syndicats dans lesquels ils militent, « *et en premier lieu, bien sûr, au sein de la C.G.T.* ».

« *La bataille de l'entreprise est engagée*, s'est exclamé M. Marchais, *gagnons-la ensemble !* » Dans cette perspective, le secrétaire général du P.C.F. a incité les travailleurs à intervenir pour « aider » les patrons à s'engager dans la voie des contrats de solidarité et à utiliser les dispositifs nouveaux mis en place par le gouvernement dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle. — G. P.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	Cours du jour		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.U. ...	5,7165	5,7235	+ 130	+ 170	+ 245	+ 305	+ 715	+ 840
$ can. ...	4,8245	4,8320	— 75	— 20	— 105	— 35	— 30	+ 120
Yen (100)	2,6385	2,6445	+ 170	+ 210	+ 335	+ 380	+1025	+1115
D.M.	2,5200	2,5250	+ 95	+ 125	+ 180	+ 215	+ 640	+ 710
Florin ...	2,3020	2,3070	+ 70	+ 95	+ 140	+ 175	+ 455	+ 530
F.B. (100)	15,0580	15,0940	— 725	— 460	—1170	— 815	—1805	—1100
F.S.	3,1415	3,1480	+ 150	+ 185	+ 280	+ 325	+ 870	+ 980
L. (1 000)	4,7320	4,7400	— 245	— 180	— 470	— 380	—1370	—1195
£	10,8240	10,8415	— 25	+ 80	+ 35	+ 180	+ 680	+ 955

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.U. ...	10 3/8	10 3/4	10 7/16	10 13/16	10 1/2	10 7/8	10	10 3/8
D.M.	12	12 1/2	12 1/8	12 1/2	12 1/4	12 5/8	12 11/16	13 1/16
Florin ...	11 1/4	12	10 7/8	11 5/8	10 7/8	11 5/8	10 3/4	11 1/2
F.B. (100)	15 3/4	18 1/4	18 5/8	20 3/8	18 9/16	20	17 1/8	18 1/2
F.S.	4 7/8	5 5/8	9	9 3/8	9 9/16	9 15/16	9 11/16	10 1/16
L. (1 000)	29 3/4	32 1/4	19 1/2	20 3/4	20 1/8	21 1/4	21	22
£	15 1/2	16 1/4	14 7/8	15 1/2	14 3/4	15 3/8	14 1/8	14 3/4
F. français	15 3/8	15 5/8	15 5/16	16	15 7/8	16 7/8	17 1/8	18 1/8

SOCIAL

La famille courtisée

Dans le grand auditorium du Palais des congrès, où sont réunies quatre mille personnes attentives, les Petits Chanteurs à la croix de bois entonnent le Temps des cerises, *nostalgique complainte d'une révolution perdue, celle de la Commune. Le président de la République arrive, accueilli par M. Roger Burnel, président de l'Union nationale des associations familiales, organisatrice, le 21 novembre, de la Rencontre des familles à l'aube du troisième millénaire (1).*

Pour la famille, quelle politique mener ? M. Mitterrand rappelle le principe du libre choix de chacun — avoir les enfants qu'il désire, définir son mode de vie. « Notre société, *dit-il,* admet de plus en plus largement des choix variés quant au moment du mariage, à sa nécessité, au rôle des parents, à l'éventualité d'une rupture du lien conjugal. Et c'est nécessaire car il n'y a pas de modèle familial. Chacun invente le sien. Mais c'est une responsabilité qui nous incombe, que d'assurer les conditions de ce choix. Tel est le principe directeur commun qui doit commander tant la politique démographique que la politique familiale. »

Le président évoque les mesures qu'il a décidées en faveur des familles pour 1982. Le système des allocations sera réorienté, notamment en faveur des familles de deux enfants, dont les allocations seront relevées, selon l'âge, de 42 % à 64 %, et aussi en faveur des ménages dont les deux époux travaillent à l'extérieur. Dans le même temps, l'augmentation accordée aux familles de trois enfants sera de l'ordre de la hausse des prix (2).

Deuxième mesure : la prime supplémentaire à la naissance à partir du troisième enfant, créée par la loi du 17 juillet 1980, sera supprimée. Voilà bien *un changement. Jusqu'à présent, la Ve République favorisait la naissance du troisième enfant. N'est-ce pas à partir de trois descendants qu'une famille accroît à sa façon la population ? Le nouveau pouvoir, comme l'a dit M. Mitterrand, se préoccupe lui aussi d'assurer l'expansion démographique et de prévoir en particulier l'aide aux nombreux retraités de la fin du siècle. Mais il le fait dans le respect du libre choix. Pour cela, il s'oriente vers une allocation unique par enfant, quel que soit son âge, son rang dans la famille, allocation destinée à compenser en partie le coût de l'éducation.* « Notre avenir démographique n'est pas, *a encore précisé M. Mitterrand,* dans l'adoption de mesures répressives ou grossièrement incitatives. Il n'est pas dans une tentative de freiner la régulation des naissances qui ne peut qu'être encouragée parce qu'elle est un facteur de liberté. »

A égalité

A ce moment du discours, des protestations fusent d'un point obscur de l'auditorium. À l'entrée, déjà, des adversaires de l'avortement libre distribuaient des tracts... De nouvelles protestations venues d'un autre point s'élèvent lorsque M. Mitterrand rappelle que la réforme en cours du quotient familial évitera que les allégements fiscaux bénéficient trop fortement aux plus hauts revenus, comme précédemment. La mesure réclamée par l'UNAF, préconisée par le Conseil économique et social, ne peut évidemment satisfaire les plus aisées des familles. Là aussi un changement est intervenu.

Autre signe du temps : les ménages où les deux époux travaillent seront mieux aidés. En matière de complément familial, le plafond de ressources au-dessus duquel la prime n'est plus accordée lorsque les deux conjoints travaillent sera doublé, le deuxième salaire étant considéré au même taux que le premier. Jusqu'à présent, le salaire de la femme était pris en compte en augmentant ce plafond de 1 200 F seulement. Ainsi va-t-on maintenant traiter à égalité le travail des femmes et des hommes.

Au total, 4 milliards de francs seront consacrés aux diverses aides familiales. M. Mitterrand a rappelé qu'au titre des années 1981 et 1982 son gouvernement avait décidé « l'effort financier supplémentaire le plus important qui ait jamais été consenti par quelque gouvernement que ce soit depuis trente-cinq ans ». *M. Chirac avait, deux jours plus tôt, réuni à la mairie de Paris sa première conférence annuelle de la famille. Il avait rappelé les efforts importants de sa municipalité, entre autres la création de crèches, celle d'un service des urgences familiales, celle d'une allocation pour le budget parental d'éducation, enfin l'ouverture d'un service Paris-Famille information.*

Décidément, la famille bénéficie de beaucoup d'égards...

DANIELLE ROUARD.

(1) UNAF, 28, place Saint-Georges, 75442 Paris Cedex 09, tél. : 280-67-66.

(2) Cf. nos éditions datées 22-23 novembre tant pour le détail des mesures annoncées en faveur des familles que pour l'intervention de M. Burnel, président de l'UNAF.

M. MITTERRAND : les conclusions du rapport Schwartz seront appliquées.

Lors de son discours devant l'Union nationale des associations familiales, M. Mitterrand a déclaré à propos de l'emploi : « Il n'y a pas de perspective familiale dans un avenir économique qui serait fermé aux jeunes. Pardonnez cette vérité d'évidence. La mise en œuvre concrète des recommandations du rapport établi par M. Schwartz, concernant la formation, l'emploi, l'information et les livres, doit être un des thèmes de la première conférence annuelle annoncée. Elle respectera l'esprit de ce rapport, qui a mis heureusement l'accent sur la nécessité de refuser le paternalisme, d'assurer la reconnaissance des jeunes, afin de préparer l'avenir avec eux. »

Ces propos du chef de l'Etat coupent court aux rumeurs qui circulaient dans les milieux gouvernementaux relatives à l'abandon des conclusions du rapport Schwartz.

● *La Commission américaine de règlement nucléaire (N.R.C.)* a décidé de suspendre la licence d'exploitation de la centrale de Diablo-Canyon, en Californie, jusqu'à ce que les calculs de résistance en cas de tremblement de terre aient été vérifiés. Son président, M. Palladino, a d'autre part accusé l'industrie nucléaire de nombreux manquements en matière de sécurité.

AFFAIRES

M. CEYRAC EST ÉLU VICE-PRÉSIDENT DE LA CHAMRE DE COMMERCE INTERNATIONALE

Son successeur ayant été désigné, M. François Ceyrac devrait abandonner son poste de président du C.N.P.F. à la fin de cette année. Il n'entend pas pour autant cesser toute activité au sein des instances patronales. Ainsi, il vient d'être élu vice-président de la Chambre de commerce internationale (C.C.I.) en remplacement de M. Philipp Schöeller, qui représente actuellement l'Autriche. Cette élection est intervenue à la veille du vingt-septième congrès de la C.C.I., qui se tient du 22 au 26 novembre 1981 à Manille (Philippines), et dont le thème, « croissance et entreprise », permettra de centrer les travaux sur les possibilités d'affaires dans le Sud-Est asiatique.

Conformément à la réglementation de la C.C.I., qui prévoit que le vice-président succède au président l'année suivante, M. Ceyrac accéderait ainsi, en 1983, à la tête de cet organisme international, qui compte parmi ses membres près de sept mille entreprises et organisations professionnelles, et dont la direction est assurée par M. Mohamed Aly Rangoonwala (Pakistan).

ÉTRANGER

NOUVELLE TENSION CHEZ BRITISH LEYLAND

(De notre correspondant.)

Londres. — La grève de l'usine British Leyland (B.L.) de Longbridge, près de Birmingham, déclenchée il y a deux semaines, pourrait au moins durer jusqu'à Noël après la décision prise, le 22 novembre, par les 2 200 salariés de continuer le mouvement. Ceux-ci protestent contre la réduction de onze minutes de la « pause thé » (cinquante et une minutes) de l'après-midi.

Le mouvement a déjà coûté plus de 500 millions de francs à B.L., dont la situation financière est pour le moins précaire. La production de douze mille véhicules a été perdue, dont la Mini-Metro, la vedette de la firme nationale britannique. 6 000 salariés d'autres usines de B.L. ont été mis en chômage technique.

La « grève pour une tasse de thé » est en fait significative de l'amertume des salariés, qui ont dû accepter, en octobre, des augmentations de salaires très inférieures à leurs revendications et à la hausse des prix. Face à la menace de démantèlement de l'entreprise, ils ont alors renoncé à la grève, et il est pour le moins maladroit de la part de la direction d'avoir tenté de profiter de ce succès pour entamer les avantages acquis. — D.V.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF (en millions de francs)		Au 19/11/1981
1) OR et CRÉANCES SUR L'ETRANGER		335 871
dont :		
Or :	212 671	
Disponibilités à vue à l'étranger	35 482	
Ecus	74 461	
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 061	
2) CREANCES SUR LE TRESOR		5 708
3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT		130 734
dont :		
Effets escomptés (crédits à moyen terme à l'exportation)	69 078	
Effets achetés sur le marché monétaire et obligations	43 412	
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RESERVE A RECEVOIR DU FECOM		60 824
5) DIVERS		5 197
		538 136

PASSIF		
1) BILLETS EN CIRCULATION		157 515
2) COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS		9 840
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC		3 283
4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANCIERS		45 886
dont :		
Comptes cour. des établ. astreints à la constitution de réserves	27 913	
Autres comptes, dispositions et autres engagements à vue (endettement vis-à-vis du FECOM)	14 519	
5) ECUS A LIVRER AU FECOM		57 184
6) RESERVE DE REEVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR		246 008
7) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE		1 931
8) DIVERS		16 485
		538 136

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CAMPENON-BERNARD. – Cette société de travaux publics, qui appartient au groupe de la Compagnie Générale des Eaux, a pris le contrôle de la société des entreprises Heulin. Cette dernière est une importante affaire régionale qui réalise un peu plus de 300 millions de F de chiffre d'affaires avec un effectif d'environ 1 100 personnes. Ses activités s'exercent principalement au Mans, à Blois et à Royan et sont complémentaires de celles des filiales de Campenon-Bernard dans le Centre et l'Ouest de la France. Cette prise de contrôle s'est effectuée par le rachat de 35 229 actions (51 % du capital) de la société au groupe familial Heulin au prix de 27 F par action, prix qui sera maintenu sur le marché hors-côte de la Bourse de Paris pendant quinze séances, du 23 novembre au 11 décembre 1981.

RHONE-POULENC. – « *Une valeur comprise entre 170 F et 200 F pour l'indemnisation de Rhône-Poulenc paraîtrait plus raisonnable et plus proche de l'équité* », a indiqué, dans une lettre adressée au premier ministre, le président de l'Association de défense des actionnaires du groupe, qui compte près de 6 000 membres sur les 25 000 actionnaires sollicités. « *Le calcul d'indemnisation devrait retenir les comptes consolidés* » (ce qui ferait déjà passer la valeur d'indemnisation de 136 F à 159 F), et aussi les efforts consentis par les actionnaires pour la restructuration groupe, notamment les prévisions pour restructuration du textile figurant au bilan du 31 décembre 1980, (1,12 milliard de francs), sur 50 F par action, estime la lettre.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	19 nov.	20 nov.
Valeurs françaises	81,4	81,9
Valeurs étrangères	134,2	133,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	87,2	87,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 nov.	15 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

(marché clos)

	19/11	20/11
1 dollar (en yens)	–	–

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	13 nov.	20 nov.
Valeurs franç. à revenu variable	722,8	727,0
Valeurs étrangères	1695,5	1731,7
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	104,3	104,9
Assurances	225,9	225,2
Banques et soc. fin.	69,4	68,9
Sociétés foncières	97,0	97,0
Soc. investissem. portef.	109,4	109,4
Agriculture	138,2	139,0
Aliment., brasser., distill.	146,5	148,6
Automob., cycles et leurs équipem.	43,1	42,6
Bâtim., mat. constr., trav. publics	183,7	186,3
Caoutchouc (industr. et comm.)	46,3	45,9
Carrièr. salines, charb.	108,3	108,1
Constr. mécan. et navales	86,7	84,2
Hôtels, casinos, thermal.	161,1	159,0
Imprimeries, papiers, cartons	101,4	106,7
Magasins, comptoirs d'exportation	103,3	103,4
Matériel électrique	88,1	88,8
Métallurgie com. des prod. métal.	30,8	31,0
Mines métalliques	115,1	112,9
Pétroles et carburants	98,9	99,5
Produits chim. et électro-métall.	130,1	126,9
Services publics et transp.	103,8	101,9
Textiles	75,8	76,8
Divers	126,8	130,3
Valeurs étrangères	229,4	234,3
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	82,1	82,4
Sociétés	91,2	91,2
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	92,8	93,0
Emprunts d'Etat	92,7	92,4
Emprunts garantis et assimilés	92,1	92,9
Sociétés	94,6	94,6
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	86,5	87,2
Produits de base	68,4	70,3
Construction	158,2	160,4
Biens d'équipement	73,1	71,0
Biens de consomm. durables	55,1	55,8
Biens de consomm. non durables	71,3	72,0
Biens de consomm. alimentaires	113,9	115,2
Services	151,2	151,1
Sociétés financières	94,5	96,2
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	210,8	210,9
Valeurs industrielles	74,9	75,6
BOURSES REGIONALES		
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	117,8	117,5

BOURSE DE PARIS 20 NOVEMBRE COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 80	0 419
5 %	37 70	4 014
3 % amort. 45-54	71	0 921
4 1/4 % 1963	97 80	0 664
Emp. N. Eq. 6 % 67	103 30	2 844
Emp. 7 % 1973	8520	....
Emp. 8,80 % 77	91 30	4 388
Emp. 9,80 % 78	76 65	3 544
E.D.F. 7,8 % 61	121	6 411
E.D.F. 14,5 % 80-82	90 50	6 293
Ch. France 3 %	208	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	166	....
Aciers Peugeot	57	56
Actibail	118 80	118
Agence Havas	560	555
A.G.F. (St Cent.)	350	350
A.G.P. Vie	2635	2645

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	40	41
Air-Industrie	20	18 60 o
Alfred Herlicq	63	65
Allobroge	312	309
Alsacienne Banque	255	260
Amrep	880	890
André Roudière	94	91
Applic. Hydraul.	236	235
Arbel	121 90	121 90
A. Thiery-Sigrand	24 90	24 o
Artois	280	289
At. Ch. Loire	32 80	32 50
Ausedat-Rey	20 50	20 50
Bain C. Monaco	94	92
Bazaola	308	317
Banque Hervet	185	185
Banque Hypoth. Eur.	240	239
Banque Nat. Paris	419 30	417
B.O.I.C.	28 45	28 50
Banque Worms	168 40	169 70
Bénédictine	740	780
Bernard-Moteurs	50	50
Biscuit (Génér.)	390	390

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bongrain S.A.	768	768
Bon-Marché	56	58
Borie	435	440
Bras. Glac. Int.	486	496
Bretagne (Fin.)	68 50	70
B. Scalb. Dup.	129	130
B.S.L.	65	65
Cambodge	136	140
C.A.M.E.	95	95
Campenon Bern.	225 50	225 50
Caout. Padang	281	....
Carbone-Lorraine	38 80	....
Carnaud S.A.	71	71 90
Caves Roquefort	511	514
Cedis	760	750
C.E.G.Frig.	130	135
Centen. Blanzy	490	500
Centrest (Ny)	118 90	103 o
Cerabati	135 20	140 80
C.F.F. Ferrailles	183	182 50
C.F.S.	500	497
C.G.I.B.	14 55	15 15
C.G.Maritime	18 20	14 50 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.G.V.	107	110 10
Chambon (M.)	178	183
Chambourcy (M.)	640	640
Champex (Ny)	115	114 90
Chim. Gde Paroisse	70 50	68
C.I. Maritime	231 50	232
Ciments Vicat	225	225 90
CIPEL	110	....
Citram (B)	134	134
Clause	348	348
Cl. MA (Fr.-Bail)	272	262
CMM-Mar Madag.	42 20	43 10
Cochery	62	60
Cofradel (Ly)	505	....
Cogifi	132	127
Comindus	331	333
Comiphos	125 10	125 10
Comp. Lyon-Alem.	155	152
Concorde (La)	260	260
C.M.P.	29 80	20 80 o
Conte S.A. (Li)	25	....
Crédit (C.F.B.)	152	152 50
Créd. Gén. Ind.	173	172

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédit Lyonnais	680	676
Crédit Univers.	275	270 10
Créditel	80	80 20
C. Sabl. Seine	143 20	....
Damart-Servip	904	920
Darblay S.A.	24 80	....
De Dietrich	314	306
Degremont	104 50	104
Delalande S.A.	131 50	136
Delmas-Vieljeux	380	385
Dév. Rég. P.d.C (Li)	118	118
Didot-Bottin	285	286
Dist. Indochine	289	258 60
Drag. Trav. Pub.	170	172
Duc-Lamothe	237	227 50
Dunlop	6 70	7 d
Eaux Bass. Vichy	1010	1006
Eaux Vittel	420	420
Ecco	601	601
Economats Centre	450	450
Electro-Banque	100	112
Electro-Financ.	308 80	309 90
Elf-Antargaz	192	....
E.L.M. Leblanc	335	335
Entrepôts Paris	154 50	152 80
Epargne (B)	1055	1090
Epargne de France	337	340
Ernault-Somua	24 40	....
Escaut-Meuse	165 20	165
Eurobail	110	112
Euromarché	852	850
Europ. Accumul.	68	68
Félix Potin	881	906
Ferm. Vichy (Ly)	220	....
Files-Fourmies	4 40	....
Finalens	72 50	72
FIPP	177 40	166 o
Fnac	325	330
Focep (Chât. eau)	1250	1250
Foncière (Cie)	148 70	150
Fonc. Agache-W.	342	86 50 d
Fonc. Lyonnaise	1280	1285
Foncina	86	87
Forges Gueugnon	18 50	18 50
Forges Strasbourg	130	130
Fougerolle	133	....
France I.A.R.D.	136	135
France (La)	480	480
Frankel	212	220
Fromageries Bel	291 50	295
From. P.-Renard	315	327 50
GAN	695	690
Gaumont	388	382
Gaz et Eaux	662	670
Gén. Géophysique	1447	1445
Gemmain	161	154 60
Gér. Arm. Hold.	20 80	18 20 d
Gerland (Ly)	303	303
Gévelot	52 50	50 50 d
Gr. Fin. Constr.	145	145
Gds Moul. Corbeil	109 50	106 50
Goulet-Turpin	181	180
Gds Moul. Paris	244 80	245
Gds Trav. de l'Est	20 90	....
Groupe Victoire	254 50	264 70
G. Transp. Ind.	90 50	90
Huard-U.C.F.	81	83
Hutchinson Mapa	23 85	24 10
Hydro-Energie	70 80	59 o
Hydroc. St-Denis	118	119
Immindo S.A.	104 50	103 10
Immivest	111 50	113
Immobail	140	140 80
Immobanque	228	226 50
Immob. Marseille	1120	1107
Immofice	199 40	199
Imp. G.-Lang	5	....
Industrielle Cie	296	298
Interbail	172	173 10
Intertechnique	890	890
Jaeger	75	78
Jaz S.A.	38 30	39
Kinta S.A.	308	301
Lafitte-Bail	140	143
Lambert Frères	69 40	63 30 o
Lampes	96	92 20
La Brosse-Dupont	79	80
Lebon Cie	361	360
Leroy	47	46
Lille-Bonnières	239	239
Locabail Immob.	258	258
Loca-Expansion	112 80	113
Locafinancière	132	131
Locatel	298	291
Lordex (Ny)	93	94 d
Louvre	200	200
Luchaire S.A.	111	106 50
Lyonnaise Immob.	103	103
Magasins Uniprix	58 20	57
Magnant S.A.	50	49
Maritimes Part.	87	87 50
Marocaine Cie	24 50	26 30 d
Marseille Créd.	142 50	144 70
Maurel et Prom.	21 70	21 50
Merlin-Gerin	405	405
Métal Déployé	243	250
Mic	202	210 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mokta	376	....
Mors	175	175
Nadella S.A.	16 80	16 30 o
Naval Worms	108	103 70
Navig. (Nat. de)	66 50	69 20 d
Nicolas	433	436
Nodet-Gougis	265	260
Omn. F. Paris	713	719
OPB Paribas	102	....
Optorg	100	100 10
Origny-Desvroise	169 90	180 90
Palais Nouveauté	300	300
Paris-Orléans	90	90
Paris-Réescompte	285	282
Part. Fin. Gest. Im.	131	131
Pathé-Cinéma	64	....
Pathé-Marconi	35 20	....
Piles Wonder	112 40	115
Piper-Heidsieck	256 20	....
Porcher	230 30	230 20
Profils Tubes Est	9 35	....
Promodès	1080	1080
Prouvost ex-Lain.R.	20 80	....
Providence S.A.	310	310
Publicis	410	415
Radiologie	51 40	....
Raff. Souf. R.	190	193
Ressorts Indust.	125	124
Ricqlès-Zan	107 40	....
Ripolin	53 80	50 20 o
Risle (La)	11 50	....
Rochefortaise S.A.	180	178
Rochette-Cenpa	18 20	18
Rosario (Fin.)	166 20	159 50
Rougier et Fils	66	65
Rousselot S.A.	161	168
Secer	37 50	37
SAFAA	50	48 o
Safic-Alcan	166	170
SAFT	675	648
Sainrapt et Brice	130	126
Saint-Raphaël	80 70	80 30
Salins du Midi	282 10	280
Santa-Fé	114 50	118
Satam	76	77
Savoisienne (M)	90	95 d
SCAC	165	165 50
SCDB (Cent. B.)	90 10	91 50
Sellier-Leblanc	196	....
Semelle Maubeuge	90	90
S.E.P. (M)	58 50	59 d
Séquanaise Banq.	303	305
Serv. Equip. Véh.	16 50	16 50
Silic	700	690
Sicli	63 80	63 80
Sicotel	133 50	137
Sintra	327	335
Sinvim	100 80	100 60
Siph (Plant. Hévéas)	117	119
Siminco	268	270
SMAC Acieroid	149 50	148 80
Société Générale	300	303
Sofal financière	358	358 50
Soffo	117	115
Soficomi	210 10	212
S.O.F.I.P. (M)	93 50	93 50
Sofragi	363	359
Sogepal	362	347 50 o
Soudure Autog.	96	96
Sovabail	241	250
S.P.E.G.	150	154
Speichim	140 10	140
S.P.I.	127	127
Spie Batignolles	125	127
Stern	284 20	280
Synthelabo	92	92
Taittinger	360	365
Testut-Aequitas	89	89
Thann et Mulh.	49 80	46 40
Tissmétal	35 50	....
Tour Eiffel	197	197
Trailor S.A.	130	....
Ufimeg	60	61
Ufiner S.M.D.	72	71
Ugimo	112	113
Unibail	225	225 20
Unidel	66	65
U.A.P.	551	552
Union Brasseries	48	44 50 o
Union Habit.	166	166
Un. Imm. France	146	146
Un. Ind. Crédit	224	224
Union Ind. Ouest	263 50	264
Unipol	158	158
Vincey Bourget (Ny)	13 50	12 50 o
Virax	48	48 20
Waterman S.A.	170	165
Brass. du Maroc	168	169
Brass. Ouest-Afr.	25	25

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	123	....
Akzo	55 50	58
Alcan Alum.	148	147
Algemeine Bank	780	775
Am. Petrofina	380	....
Arbed	140 20	138
Asturienne Mines	50 10	50 20
Bco Pop Español	116	116
B. N. Mexique	22 30	22 10
B. Régl. Internat.	46300	44200
Barlow Rand	48 50	....
Bell Canada	109 50	104
Blyvoor	75	73 50
Bowater	25	25 20
British Petroleum	39 35	40 10
Br. Lambert	140	....
Caland Holdings	90	93 70
Canadian-Pacific	210	208
Cockerill-Ougre	16 20	....
Cominco	252 20	260
Commerzbank	362	359
Courtaulds	7 40	....
Dart. and Kraft	330	340
De Beers (port.)	41 60	....
Dow Chemical	168	168 50
Dresdner Bank	350	....
Est-Asiatique	70 90	....
Femmes d'Auj.	72	....
Finoutremer	140 50	145 10
Finsider	0 31	....
Fosseco	23	23
Gén. Belgique	140 10	140 10
Gevaert	190	....
Glaxo	52	50
Goodyear	112	115
Grace and Co	285	290
Grand Metropolitan	20 50	20 30
Gulf Oil Canada	115 90	111
Hartebeest	330	335
Honeywell Inc.	505	514
Hoogovens	40 70	....
I. C. Industries	207	205
Int. Min. Chem	215	220
Johannesburg	416	....
Kubota	10 10	10 10
Latonia	158 50	159
Mannesmann	465	....
Marks-Spencer	14 40	14 60
Matsushita	43 20	42 70
Mineral-Ressourc.	54 15	52 15
Nat. Nederlanden	300	312
Noranda	129 80	123
Olivetti	14 90	14 20
Pakhoed Holding	102	....
Petrofina Canada	680	670
Pfizer Inc.	310	328
Phoenix Assuranc.	28	....
Pirelli	7 50	6
Président Steyn	216	207
Procter Gamble	513	510
Ricoh Cy Ltd	21 40	21 40
Rolinco	590	592
Robeco	600	600
Shell fr. (port.)	44 30	48 50
S.K.F. Aktiebolag	175	180
Sperry Rand	215	....
Steel Cy of Can.	166	171
Stilfontein	99	100
Sud. Allumettes	112	....
Tenneco	209	....
Thorn EMI	50	....
Thyssen c. 1 000	176	....
Vaal Reefs	410	414
Vieille Montagne	181	....
Wagons-Lits	130	130
West Rand	12 30	13

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	172 50	175
Sarakreek N.V.	171 50	170 10
Sicomur	125	127
Sofibus	219	....
Rodamco	326	325 80

Autres valeurs hors cote

Alser	124 20	....
Cellulose du Pin	26 50	....
Coparex	449	452
F.B.M. (Li)	70	65 o
Iena Industries	13	....
La Mure	87 10	....
Métallurgique Minière	119	126
Océanic	26 60	....
Petrofigaz	446	446
Pronuptia	225	....
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	75	....
Ufinex	170	....
Voyer S.A.	2 40	2 o
Rorento NV	376 50	384
S.K.F. (Applic. méc.)	60 50	60 20

SICAV

20/11	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8889 10	8485 06
Actions France	144 12	137 58
Actions-Investiss.	177 50	169 45
Actions sélectives	197 52	188 56
Audificandi	222 04	211 97
A.G.F. 5000	156 84	150 27
Agimo	249 05	237 76
Altefi	176 48	168 48
A.L.T.O.	166 96	159 39
Amérique Gestion	307 45	293 51
Bourse-Investiss.	180 56	172 37
C.I.P.	586 87	560 26
Convertimo	190 22	181 59
Cortexa	636 01	607 17
Creditinter	242 58	231 58
Croiss. Immobil.	227 71	217 38
Drouot-France	181 85	173 60
Drouot-Investiss.	413 55	394 80
Energie	192 89	184 14
Epargne-Croiss.	891 80	851 36
Epargne-Industr.	297 08	283 59
Epargne-Inter	438 03	418 17
Epargne-Oblig.	142 23	135 78
Epargne-Unie	520 23	496 64
Epargne-Valeur	241 51	230 56
Euro-Croissance	247 11	235 90
Financière Privée	558 54	533 21
Foncier Investiss.	408 54	390 01
France-Épargne	276 94	264 38
France-Garantie	235 31	230 70
France-Investiss.	256 88	244 28
Fr.-Obl. (nouv.)	321 33	306 76
Francic	159 78	152 53
Fructidor	167 36	159 77
Fructifrance	290 73	277 55
Gestion Mobilière	388 92	371 28
Gest. Rendement	369 30	352 55
Gest. Sél. France	234 90	224 25
I.M.S.I.	236 35	225 63
Indo-Suez Valeurs	404 81	386 45
Interoblig.	6584 24	6285 67
Interselect France	176 82	168 80
Intervaleurs Indust.	268 70	256 52
Invest. St-Honoré	434 42	414 72
Laffitte-France	135 16	129 02
Laffitte-Oblig.	123 55	117 95
Laffitte-Rend.	159 28	152 06
Laffitte-Tokyo	498 62	476 01
Livret portefeuille	304 29	290 49
Multi-Obligations	349 90	334 03
Multirendement	122 70	117 14
Mondial Investiss.	210 58	201 04
Natio.-Inter.	611 98	584 23
Natio.-Valeurs	352 98	336 97
Oblisam	131 49	125 53
Pacifique St-Honoré	281 27	268 52
Paribas Gestion	322 01	307 41
Pierre Investiss.	273 22	260 83
Rothschild Expans.	495 92	473 43
Sécur. Mobilière	338 96	323 59
Sélec. Mobil. Div.	225 90	215 66
S.P.I. Privinter	169 78	162 08
Sélection-Rendem.	129	123 15
Sélect. Val. Franç.	135 27	129 14
S.F.I. fr. et étr.	276 05	263 54
Sicavimmo	305 73	291 87
Sicav 5000	139 87	133 53
S.I. Est	649 28	619 84
Slivafrance	219 92	209 95
Slivam	201 12	192
Slivarente	158 59	151 39
Slivinter	224 77	214 58
S.I.G.	471 58	449 68
S.N.I.	713 50	681 15
Sogepargne	251 19	239 80
Sogevar	527 96	504 02
Soginter	673 95	643 30
Soleil Investiss.	315 77	301 45
U.A.P. Investiss.	217 01	207 17
Unifrance	162 23	154 87
Unifoncier	417 32	398 40
Unigestion	383 73	366 33
Uni-Japon	637 86	608 94
Unirente	1342 92	1298 76
Valorem	251 32	239 92
Worms Investiss.	448 81	428 46

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1975	4,5 % 1973	2081	2079	2086	2079
2805	C.N.E. 3 %	2791	2780	2780	2780
465	Air Liquide	442 50	452	452	452
320	Als. Superm.	315	310	310	315
100	A.L.S.P.I.	90	87	87	88 75
112	Alsthom-Atl.	107 70	109	108 80	109 80
162	Applic. gaz	165	165	164	166
90	Arjom. Prioux	82 50	83	83	81 40
730	Aux. Entrepr.	738	738	735	731
550	Av. Dass.-Br.	550	480	480	470 60
151	Bail-Equipem.	150	149	149	150
194	– (obl.)	199 50	195 50	195 50	195 50
260	Bail-Investiss.	238 50	239 10	239 10	239 10
134	Cie Bancaire	138	138	140	138
210	B. Rothschild	215 10	215 50	215	214
120	Bazar H.-V.	121	118	118	120
72	B.C.T. Midi B.	69 50	69	69 20	70 30
173	Béghin-Say	154	157	157	160
440	Bic	392	380	380	375 10
210	B.I.S.	187 50	187 30	187 30	185
890	Bouygues	889	907	917	895
1140	B.S.N.-G.D.	1086	1089	1089	1091
1120	– (obl.)	1090	1100	1100	1079
1620	Carrefour	1585	1585	1585	1585
285	– (obl.)	275	275	275	272 20
1180	Casino	1151	1150	1150	1180
150	C.C.F.	153 90	154 90	155	154 90
785	– (obl.)	815	817	817	815
30	CEM	28 10	29	29 05	28 40
108	Cetelem	105	105 50	106 50	105 50
545	C.F.A.O.	558	558	560	547
54	C.F.D.E.	45 10	44 80	44 80	45 60
....	Charg. Réunis	157	155	157	151 90
11	Chiers-Châtill.	9 50	9 40	9 20	9 30
220	C.I.A.L.	227	230	230	230
141	C.I.C.	148 50	148 30	148 30	147 20
145	Ciments franç.	141 60	142	142	143 50
141	– (obl.)	142 50	140	140	140
119	C.I.O.	119	120	120	120
650	C.I.T. Alcatel	649	650	650	650
485	Club Méditerr.	437	448	449	452
88	Codetel	82	81 80	81 80	81 70
118	Cofimeg	103	108	108	106
285	Colas	275	275	275	275
95	Compt. Entrepr.	88 20	88 20	88 20	89 90
365	Compt. Mod.	300	315	316	321
305	Créd. Foncier	276	275	275	275
180	Crédit F. Imm.	141	144	144	142 50
275	Crédit Nat.	258	255	255	260
89	Crédit Nord	91 50	91 50	92	90 30
43	Creusot-Loire	37 50	35 90	35 50	36
197	Crouzet	161	163 50	163 50	165
275	C.S. Saupiquet	275 50	285	285	286
695	Darty	709	698	695	700
630	Docks France	740	745	750	741
25	D.M.C.	27 40	25 45	25 45	25 45
1200	Dumez	1198	1200	1225	1215
280	Eaux (Gén.)	261	261	261	259 10
305	Electricité (Cie)	316	319 80	320 60	316
370	– (obl.)	382 50	385	398	385
710	Elf-Aquitaine	673	675	673	670
138	– (certific.)	134 50	135	134 90	134 90
330	Essilor	327	321	321	320
193	Esso S.A.F.	192 50	197 90	197	196

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
285	Eurafrance	285 50	285	285	285
690	Europe n° 1	695	710	705	710
470	Facom	455	445	460	450
139	Finextel	136	137	137	137
118	Fives-Lille	119	118	118	118 50
78	Fonderie (Gén.)	71	68 60	68 90	68 60
70	Fraissinet	80	80	80	80
115	Gal. Lafayette	105 20	105 50	105 50	107 50
245	Gén. d'Entrep.	239 90	240	240	236
505	G.T. Mars.	460	458	460	449
420	Guyenne-Gasc.	395	405	405	402
305	Hachette	308	322	322	320
300	Hénin (La)	290	284	283	282 50
88	Imétal	80 20	81	81	80
163	Ind. et Particip.	160 90	160 50	160 50	159
695	Inst. Mérieux	638	632	638	623
110	J. Borel Int.	111 80	112	113	113
230	J. Lefebvre	225	234	234	230
160	Jeumont Ind.	129	124	126	128 40
37	Kléber-Colombes	36 50	35 35	35 35	34 60
230	Lab. Bellon	230 50	230 50	232	230 50
290	Lafarge-Coppée	270	269	268 90	269
305	– (obl.)	297	307 80	307 80	302
1320	Legrand	1280	1300	1295	1290
2010	– (obl.)	2031	2030	2030	2022
765	Lesieur	714	713	715	727
179	Locafrance	150 20	148	148	148
340	Locindus	301	300	300	300
380	Lyonn. Eaux	366 30	363 10	363 10	362
35	Machines Bull	31 25	30 95	31	30 95
300	Mais. Phénix	263	260	260	260
1210	Majorette (Ly)	1148	1145	1145	1158
330	Manurhin	317	306	306	301 10
43	Mar. Wendel	43 10	43 95	44	43 95
65	Mar. Ch. Réun.	40 10	40	40 10	40
820	Martell	740	751	751	765
800	– (obl.)	710	735	735	735
1215	Matra	1215	....	....	....
18 50	Mét. Nav. D.-N.	17 55	18 40	18 10	18 05
760	Michelin	636	631	631	631
530	– (obl.)	539	539	539	538
650	Midi (Cie)	641	542	551	552
94	Mines Kali (Sté)	82 50	84	84	84
55	M.M. Penarroya	47 10	47 50	47 80	48 45
550	Moët-Hennessy	542	560	561	570
865	– (obl.)	626	662	662	662
425	Mot. Leroy-S.	381	378	378	381
63	Moulinex	64 10	64 80	63 90	64
400	Mumm	384	384	375	384
157	Navig. Mixtes	164 90	154	154	151
23	Nobel-Bozel	21	20 05	20 20	19 70
33	Nord-Est	29 50	30 10	30 50	30
84	Nouvelles Gal.	77 50	75 50	75 60	77
430	Occident. (Gén.)	410 50	409	408	409
220	Olida-Caby	218	220	220	220
105	Opfi-Paribas	103 60	104	103 90	104
735	Oréal (L')	701	705	714	705
3120	– (obl. conv.)	3120	3110	3110	3110
74	Papet. Gascogne	67	67	67	67
100	Paris-France	96 50	97 50	97 50	95 80
200	Paris P.-B. (Fin.)	191 50	195 10	195 50	194 10
250	– (obl.)	246	247	247	245
102	Pechelbronn	90 50	90	90	90
91	P.U.K.	97 90	98 30	98 30	99 10
118	– (obl.)	121 30	121	121	120

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
285	Penhoet	282	282	282	282
285	Pernod-Ricard	270	270	270	270
115	Pétroles (Fse)	98 90	100 80	101	99 10
156	– (obl.)	155	153	153	152 80
27	– (certific.)	25 10	25	25	25 20
51	Pétroles B.P.	50	51 80	50 80	50 80
139	Peugeot S.A.	132	132 10	132 40	132 10
300	– (obl.)	300	300	300 10	294
64	P.L.M.	57 05	58 10	58	59 30
180	Poclain	141	133	135	130 40
305	Poliet	318	332	332	325 50
103	Pompey	100	100	100	100
133	P.M. Labinal	114 50	109	109 20	110 10
475	Presses Cité	450	441	441	445
415	Prétabail Sic.	402	413	414	413
280	Primagaz	280	280	280	275
113	Printemps	110 10	110	111 20	110 10
500	Radar S.A.	602	500	501	500
515	– (obl.)	485 20	485	485	494 70
180	Radiotechn.	173 50	173 60	176	175 10
87	Raffin. (Fse)	88 50	87 50	87	86
710	Redoute (La)	714	730	730	740
525	Révillon	508	510	510	507
116	Rhône-Poulenc	120 20	120 30	121	120
220	Roussel-Uclaf	207	208	209	208
850	Rue Impériale	789	750	750	745
10 50	Sacilor	10 50	....	....	....
147	Sade	146	145	145	145
740	Sagem	734	748	747	734
135	Saint-Gobain	144 70	145 50	145 80	144 50
141	St-Louis B.	140	143	142	141
305	Sanofi	285	283	293	293
420	– (obl.)	407	411	411	411
270	S.A.T.	235	230	230	233
37	Saulnes	28	29 30	29 30	29
67	Saunier-Duval	60	60	60	60
84	Schneider	82 50	82 50	82 50	81
55	S.C.O.A.	50 15	52 50	52	52 50
76	– (obl.)	74 50	75	76	74 50
115	S.C.R.E.G.	111	106	105 20	107 10
128	– (obl.)	127	128 10	128 10	128 10
160	Seb	160	157	157	157
150	Sefimeg	125	128 50	127	125 20
380	S.I.A.S.	361	380 50	380 50	384 50
400	Sign. Ent. El.	372	373	373	365
260	Silic	244	244	244	244
190	Simco	161	155	155	155
90	Simnor	85	84	84	84
450	Skis Rossignol	449	460	480	451
144	S.L. (Sté lyonn.)	146 20	147 50	147 60	147 50
220	S.N.V.B.	227	230	230	230
430	Sogerap	380	388	390 50	391
119	Sommer-Allib.	115 10	115 10	115 10	115
155	Source Perrier	142	139	141	139
305	Suez	310	312	312	312
250	Talcs Luzenac	245 50	250	250	250
890	Tél. Elect.	872	868	868	861
129	– (obl.)	120 30	120 30	120 30	120 30
225	Thomson-Br.	239 10	243	243	239 50
280	– (obl.)	294	292	292	289 80
199	Thomson-C.S.F.	180	180 20	180 20	176 60
225	– (obl.)	208	205	205	201
775	T.R.T.	784	792	792	792
105	U.F.B.	104	104	104	104
285	U.I.S.	245	244	246	240

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
100	U.C.B.	103	103	104	101
7 50	Usinor	7 50	....	....	....
94 20	– (obl.)	94 20	....	....	....
121	U.T.A.	110 50	108 50	108 50	108 50
161	Valéo	163	163 70	163 70	166
360	– (obl. conv.)	360	361 80	361 80	365
74	Vallourec	79	81 50	82 90	80
1010	V. Clicquot-P.	980	968	970	955
630	Viniprix	611	611	611	611
1070	Elf-Gabon	1165	1205	1205	1184
305	Amax Inc.	293	295 90	294 50	297 50
285	Amer. Express	306 30	312	312	310
395	Amer. Teleph.	410 50	415	411 50	414 90
87	Anglo Amer. C.	83 10	83 10	82 90	83 05
610	Amgold	553	530	536	530
600	B. Ottomane	602	600	602	600
390	BASF (Akt)	400	401	398	397
350	Bayer	357	365	365	364
275	Buffelsfont.	232	234	234	230
28	Charter	27 70	27 60	27 60	27 90
370	Chase Manh.	386	384	384	385
141	Cie Pétr. Imp.	146 60	148 50	148 50	148 90
44	De Beers	43 50	43	42 90	42 70
780	Deutsche Bank	814	803	801	800
125	Dome Mines	112	110	110 20	110
176	Driefontein Ctd	153 90	152 60	152 60	152 10
240	Du Pont-Nem.	253 50	260 30	260 30	257
430	Eastman Kodak	446	451	451 50	450 20
98	East Rand	83	80 50	82	82 10
230	Ericsson	286 30	264	264	282
200	Exxon Corp.	212 50	213 40	213 40	213 40
118	Ford Motors	114 50	117	117	114 70
285	Free State	227 50	226	223 50	229
136	Gencor	119	121	121	119
365	Gén. Electr.	372 20	378	377	375

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
285	Gen. Motors	238	238 80	238 80	234 10
61	Goldfields	60 80	60 10	60 10	59 80
103	Harmony	81 50	84 10	83 60	84 90
17 50	Hitachi	20 60	20 85	20 50	20 95
350	Hoechst Akt.	373	369 50	369 50	368
31	Imp. Chemical	35 70	35 50	35 30	35
92	Inco. Limited	90 60	90 65	90 65	90 20
340	IBM	342 50	344 90	344	341 50
186	ITT	196 90	198	197	197 70
655	Merck	564	534	534	534
340	Minnesota M.	338 50	349	348	347
178	Mobil Corp.	175 70	174 50	173 50	175
10500	Nestlé	11600	11680	11680	11620
480	Norsk Hydro	527	524	523	520
620	Petrofina	674	653	663	653
350	Philip Morris	353	356 10	353	355
52	Philips	53	51 60	52 10	51 40
285	Pres. Brand	253	254	251 50	257
700	Quilmès	708	740	740	726
390	Randfontein	370	372	375	375
206	Royal Dutch	224 50	232	233	230 80
58	Rio Tinto Zinc	59 50	57 20	57 30	57 20
245	St Helena Co	216	213	215	212
380	Schlumberger	357	351	351 50	351
44	Shell transp.	48 20	49 80	50 50	49 10
655	Siemens A.G.	585	590	591	589
110	Sony	118 10	117	117	118 50
370	Unilever	417	416	416	409
85	Un. Min. 1/10	81	79	79	80
310	Unit. Techn.	282 20	281	281	281
245	West Deep	222	220	220	222 90
405	West Hold.	357 50	344	350	343
285	Xerox Corp.	263	262	262	262
2 71	Zambia Corp.	2 46	2 44	2 49	2 46

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 614	5 687	5 500	5 760
Allemagne (100 DM)	252 270	252 240	245	257
Belgique (100 F)	15 074	15 083	13 100	13 800
Pays-Bas (100 fl.)	230 720	230 820	224	235
Danemark (100 krd)	78 600	78 390	75.500	80 500
Norvège (100 k)	97 270	97 800	94	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 792	10 807	10 450	11 050
Grèce (100 drachmes)	9 985	9 895	....	....
Italie (1 000 lires)	4 719	4 728	4 500	4 900
Suisse (100 fr.)	314 800	314 850	307	320
Suède (100 krs)	102 790	103	99 500	105
Autriche (100 sch)	35 950	35 940	35 050	36 850
Espagne (100 pes.)	5 903	5 910	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 750	8 815	7 700	8 700
Canada ($ can 1)	4 763	4 789	4 650	4 880
Japon (100 yens)	2 565	2 589	2 440	2 550

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/11
Or fin (kilo en barre)	75000	75000
Or fin (en lingot)	74985	74890
Pièce française (20 fr)	734	728
Pièce française (10 fr)	502	490
Pièce suisse (20 fr)	675	655 50
Pièce latine (20 fr)	590	600 50
Souverain	680	670 10
Pièce de 20 dollars	3248	3300
Pièce de 10 dollars	1551	1580
Pièce de 5 dollars	800 10	.....
Pièce de 50 pesos	3350 50	3316
Pièce de 10 florins	619 50	619 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

SPORTS

CULTURE

RÉGIONS

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

ÉCONOMIE

La C.G.C. critique vivement la politique économique du gouvernement et dénonce l'« inertie » du patronat

Les relations entre la Confédération française de l'encadrement C.G.C. et le gouvernement, d'une part, et entre cette centrale et le patronat, d'autre part, paraissent s'être profondément détériorées à l'issue du comité national (sorte de « parlement » entre les congrès nationaux) que l'organisation, présidée par M. Jean Menu, a tenu les 20 et 21 novembre à Paris.

La motion adoptée décide « l'alerte générale de tous les responsables, militants, adhérents et sympathisants », « le durcissement des positions face à certaines des orientations économiques et sociales gouvernementales et face à l'inertie du patronat ». *Elle décide* « le lancement d'une campagne de sensibilisation de l'opinion publique (...) et la mobilisation du personnel d'encadrement, dont la première manifestation sera une grande réunion publique d'information en janvier 1982 à Paris, pour la promotion d'une nouvelle politique économique et sociale ». *Enfin, est confirmée* « l'indépendance politique de la Confédération, plus décidée que jamais à n'être ni un soutien complaisant ni un détracteur systématique de quelque pouvoir en place que ce soit ».

La motion a été adoptée à l'unanimité des trois cent cinquante délégués, moins une dizaine de votes « contre » et d'abstentions.

La première partie du texte comporte un bilan de l'action de la nouvelle majorité depuis six mois : chômage, inflation, déficit du commerce extérieur, dégradation du francs malgré la dévaluation, faiblesse des investissements industriels et commerciaux, pouvoir d'achat des cadres, multiplication des conflits, « *incompréhension qui semble maintenant établie entre le monde patronale et le gouvernement* », violences et séquestrations. La C.G.C. constate l'absence de « stratégie industrielle » qui nuit à la crédibilité du projet de plan intérimaire et au bien-fondé des nationalisations, la dispersion et la précipitation de la politique du gouvernement, la « fuite en avant » que le premier ministre engage avec la procédure des ordonnances, et le blocage des salaires du personnel d'encadrement qui semble être préparé.

« *Le gouvernement sait bien qu'il est là grâce aux cadres* », a déclaré M. Menu, en commentant les travaux du comité devant les journalistes, et cette observation explique une bonne part de la radicalisation de la C.F.E.-C.G.C. Exaspérés par la politique de MM. Giscard d'Estaing et Barre, nombre de cadres ont contribué au renversement de la majorité et estiment avoir fait un marché de dupes.

Les déceptions se sont succédé pour la C.G.C. avec le rétablissement de la majoration de 1 % sur les cotisations de la sécurité sociale, les perspectives de contrôle des salaires et le recours aux ordonnances avec, notamment, la retraite à soixante ans.

Le combat de M. Marchelli

Les préoccupations constantes de la C.G.C. (retraite, fiscalité, hiérarchie des salaires) retrouvent leur acuité. La concertation ? « *Nous en sommes saturés*, déclare M. Jean Menin, secrétaire général. *Il y a des jours où nous voyons deux ministres dans la matinée ; mais, lorsque nous ne sommes pas dans la ligne voulue par le gouvernement, ce que nous avons dit ou rien, c'est la même chose. Il arrive aussi, par exemple, que, sur les droits syndicaux, les projets se contredisent entre les ministres du travail, de la justice et de la solidarité nationale.* »

M. Marchelli, délégué général, revient à la charge en disant : « *Le gouvernement constate que l'opinion publique lui échappe. Il veut donner satisfaction sur un certain nombre de points à ceux qu'on appelle les masses laborieuses. C'est mettre la charrue avant les bœufs, le social avant l'économique. La lutte contre le chômage passe par la création d'emplois productifs.* »

S'exprimant tour à tour devant la presse, les trois « têtes » de la C.F.E.-C.G.C. ont donné l'image d'une équipe parfaitement soudée. La cohésion de la centrale s'est aussi exprimée sur le vote du budget confédéral, approuvé par 60 % des délégués, en dépit, par exemple, d'une majoration d'environ 25 % des cotisations internes.

Il n'en reste pas moins que le durcissement de la C.G.C. résulte pour une bonne part de l'action de M. Marchelli. Son rôle n'a cessé de s'affirmer depuis que le dernier congrès, en mai 1981, l'a porté au poste de délégué général. Le président de la fédération de la métallurgie ne dissimule pas son ambition d'accéder à la direction, que M. Menu quittera au congrès de 1984.

JOANINE ROY.

C.I.I.-H.B. MET EN PLACE UN PLAN DE PRÉRETRAITE

La société C.I.I.-Honeywell Bull vient de présenter à l'occasion d'un comité central d'établissement, son plan « drastique » pour faire face aux difficultés financières de l'entreprise.

Si la finalité reste de « préserver l'emploi », la compagnie a fixé un objectif : le niveau des effectifs devra rester le même entre fin 1981 et fin 1982. Cela en tenant compte de l'incorporation à compter du 1er janvier prochain des deux cent cinquante salariés de l'usine de Joué-lès-Tours, reprise à une filiale de Philips.

Globalement, il faudra donc réduire d'environ deux cent cinquante personnes les effectifs. Pour ce faire, la compagnie compte sur les départs naturels et sur la mise en place d'un plan de préretraite à cinquante-cinq ans sur la base du volontariat, dans le cadre d'un contrat de solidarité.

En matière de salaire, la direction de C.I.I.-H.B. a l'intention de limiter en 1982 à 10 % la hausse du salaire moyen.

Enfin, deux départs interviendront le 1er décembre au sein de la direction générale du groupe. Il s'agit de deux directeurs généraux adjoints : MM. Jacques Perrichi et Pierre Lepicard.

DANS UN CAMP MILITAIRE DE L'ARIÈGE

Un commando de sept hommes a volé quatre mitrailleuses et cent quinze pistolets mitrailleurs

Quatre mitrailleuses lourdes et cent quinze pistolets mitrailleurs, tel est le bilan du vol, commis dimanche matin 22 novembre, dans un centre mobilisateur de l'armée de terre, près de Foix (Ariège), par un commando de sept hommes. Les enquêteurs ne disposent, pour l'instant, semble-t-il, que de peu d'éléments pour déterminer l'origine de ce commando. Ils ne prennent pas très au sérieux les « revendications » diverses parvenues.

C'est un commando d'une « extrême compétence », comme l'a déclaré M. Charles Hernu, ministre de la défense, qui a volé, dimanche 22 novembre, un important lot d'armes dans le camp militaire Clauzel, à 2 kilomètres de Foix (Ariège). L'attaque a eu lieu à 3 h. 30 du matin. Le commando, fort de sept hommes, est arrivé à pied devant l'entrée du camp. Les deux sentinelles, qui se trouvaient devant le portail, ont été soudain cernées par des individus masqués et armés de pistolets Mac-50, arme réglementaire dans certaines unités françaises.

Un assaillant, vêtu d'une parka militaire, a ordonné : « *Ouvrez le portail. Conduisez-nous au poste de garde.* » Les autres membres du commando sont restés, semble-t-il, silencieux durant toute l'opération qui allait durer une bonne heure. Guidé par les sentinelles, le groupe a fait irruption dans la salle de garde où se trouvaient un adjudant-chef et sept hommes du contingent. Tous ont été ligotés. L'adjudant-chef fut, pour sa part, assommé d'un coup de crosse. Un membre du commando est alors sorti pour chercher un camion Citroën, garé à l'intérieur du camp, et le ranger devant le baraquement de l'armurerie. Durant une heure, le commando a fait la chaîne et ainsi chargé quatre mitrailleuses lourdes de calibre 12,7 avec leurs six canons de rechange, et cent quinze pistolets mitrailleurs.

Ces armes, neutralisées (lire d'autre part), ont toutes été volées dans l'armurerie du centre mobilisateur « 83 ». Il existe en France une centaine de ces centres destinés à équiper les unités de réserve en cas de crise. En principe, ces centres sont protégés par une « garde active » (hommes à l'intérieur de l'armurerie, rondes à l'extérieur) et par une « alarme passive » (par exemple système sonore). Il apparaît, dans le cas présent, que ces gardes — s'il y en a eu — ont été inopérantes. Son opération terminée, le commando s'est retiré sans autre précaution, négligeant même de couper les fils du téléphone.

Vers 6 heures, un soldat est parvenu à se défaire de ses liens et à donner l'alerte. Le commando était déjà loin. Le fourgon militaire a été retrouvé près de Auterive, en Haute-Garonne, à mi-chemin entre Foix et Toulouse, en fin de matinée. L'enquête a aussitôt commencé par l'interrogatoire des soldats de garde cette nuit-là. La police judiciaire conduira les investigations d'usage. La gendarmerie et certains services de l'armée mènent, pour leur part, des recherches et notamment une enquête interne.

Rappelons que la Sécurité militaire (S.M.), chargée officiellement de surveiller les « *ingérences et menées subversives de tout ordre* » dans les armées françaises, sera supprimée prochainement. Une direction de la protection et de la sécurité de la défense, chargée de missions plus limitées, sera alors instituée (*le Monde* du 23 octobre). Le ministère de la défense devrait présenter, mardi 24 novembre, un nouveau plan visant à améliorer et renforcer la sécurité des personnels et des installations militaires.

M. Hernu a notamment déclaré, dimanche soir, à Lyon : « *Des premiers éléments de l'enquête, il ressort que le commando était parfaitement entraîné. Son comportement était celui de militaires bien disciplinés. Un chef donnait des ordres brefs qui étaient immédiatement exécutés. Il était obéi au doigt et à l'œil.* »

Plusieurs personnes ont revendiqué cette action de commando par des appels téléphoniques anonymes dont un « Mouvement armé et autonome d'intervention » et un « Comité anti-Hernu ». Rien ne permet, pour l'instant, d'accorder un quelconque crédit à ses appels. En revanche, le vol de dimanche apparaît bien comme le plus important de ces dernières années. De très loin.

LA MAT 49 ET LA MITRAILLEUSE DE 50

La MAT-49 est un pistolet mitrailleur dont sont dotées l'armée française, la plupart des unités de gendarmerie et autres forces de l'ordre. C'est donc une arme fort répandue qui fut utilisée, déjà, lors de la première guerre d'Indochine et en Algérie. Fabriquée, à l'origine, à Tulle (Manufacture d'armes de Tulle), ce pistolet mitrailleur est de calibre 9 mm parabellum et possède une culasse mobile. Selon les autorités militaires, les armes volées étaient démunies de leur masse percutante (le percuteur est fixe) et du ressort récupérateur qui permet à cette culasse de fonctionner, une précaution généralement prise dans toutes les armureries. Autant il serait relativement aisé de remplacer le ressort, autant la culasse pour être fabriquée réclamerait un usinage qu'il n'est guère possible d'effectuer à moins de posséder un matériel approprié. Aussi peut-on se demander de quelle utilité seront les armes prises sauf si, évidemment, les pièces étant standardisées, les auteurs du vol possèdent une réserve de culasses récupérées sur un quelconque théâtre d'opérations, hypothèse peu vraisemblable, ou achetées à des trafiquants.

Les mitrailleuses de 12,7 millimètres sont des armes automatiques lourdes, dites mitrailleuses de 50 (50/100e de pouce), fabriquées à partir de la mitrailleuse de 30 (7,6 millimètres) aux Etats-Unis ou en Belgique, sur une idée de John Browning. Elles dotent encore beaucoup d'unités dans le monde, notamment en tant qu'armes d'appui montées sur véhicules blindés. On peut les utiliser contre l'aviation, le cas échéant, montées ou non sur affût.

Toujours selon les autorités militaires, les quatre mitrailleuses volées étaient démunies de leurs percuteurs et de leur masse additionnelle (partie de la culasse mobile), ce qui les rend inutilisables, d'autant que ces armes, qui fonctionnent par recul du canon, réclament, avant tout usage, un réglage très précis. Toutefois, comme pour le Mat-49, on doit pouvoir se procurer des pièces détachées, notamment en provenance de vols effectués dans les entrepôts américains en R.F.A. — C. L.

● *M. Bernard* Stasi a affirmé, samedi 21 novembre, Salon-de-Provence, que le C.A.S. dont il est président délégué, entend agir en tant que parti « *d'opposition déterminé, mais sans hargne, ni radicalisation* ».

Ancien collaborateur du « Monde »

JEAN LAHITTE EST MORT

Ancien chef des informations générales puis du service financier du *Monde*, Jean Lahitte vient de mourir, à Pau, à l'âge de soixante-seize ans.

Tous ceux qui ont connu Jean Lahitte se rappellent sa grande courtoisie, ses compétences étendues, son érudition, l'attention scrupuleuse qu'il mettait toujours dans l'accomplissement de ses tâches.

Très attaché à sa région des Basses-Pyrénées, où il était né le 5 novembre 1905, Jean Lahitte avait entrepris des études de droit avant de devenir de 1936 à 1939 rédacteur en chef au Front économique. *Après la guerre, il fut rédacteur en chef à* Libération-Soir, *de 1944 à 1947, puis chef des informations à* Combat *de 1947 à 1949.*

Il entra au Monde *en 1949 comme chef adjoint des informations, aux côtés de Robert Gauthier, auquel il succéda, quelques années plus tard, comme chef des informations ; il eut pendant cette période, marquée par la fin de la guerre d'Indochine et le début de la guerre d'Algérie, la responsabilité de grands dossiers policiers et judiciaires.*

En 1959, il fut nommé chef du service financier de notre journal. Ses bulletins quotidiens du marché des valeurs, ses revues de fin de semaine et de fin d'année, ont permis à nos lecteurs de suivre de près ou sous forme de grandes synthèses l'évolution de la Bourse. Jean Lahitte avait pris sa retraite en 1970.

Le Monde *exprime à sa famille ses plus vifs regrets.*

Le numéro du « Monde » daté 22-23 novembre 1981 a été tiré à 526 061 exemplaires.
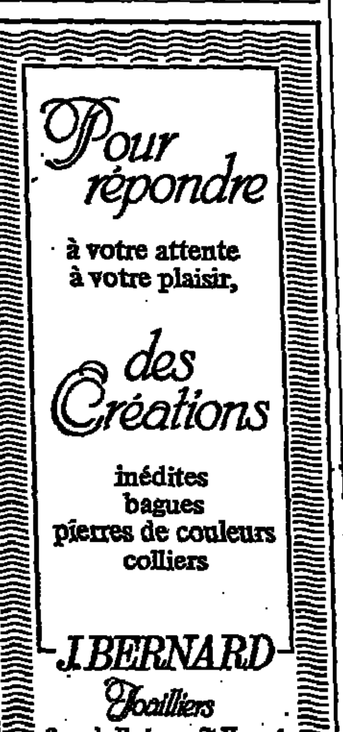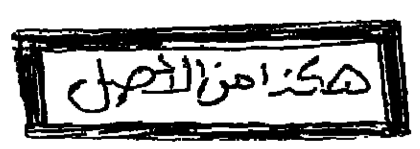
A B C D E F G